U d'/of OTTAWA
39003001095925

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/madamedemainteno02geff

MADAME DE MAINTENON

D'APRÈS

SA CORRESPONDANCE AUTHENTIQUE

14229. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
9, rue de Fleurus, 9

A. GEFFROY

Membre de l'Institut

MADAME DE MAINTENON

D'APRÈS

SA CORRESPONDANCE AUTHENTIQUE

CHOIX DE SES LETTRES ET ENTRETIENS

TOME SECOND

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1887

Droits de traduction et de reproduction réservés.

DC
130
.M4A4
1887
v.2

LETTRES

DE

MME DE MAINTENON

A M. LE COMTE D'AYEN.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 4.

Samedi au soir (décembre 1701).

Mme la duchesse de Bourgogne m'a dit qu'elle ne voyoit point qu'*Athalie* réussît, que c'est une pièce fort froide, et plusieurs autres choses qui m'ont fait pénétrer, par la connoissance que j'ai de cette cour-là, que son personnage lui déplaît [1]. Elle veut jouer Josabeth, qu'elle ne

[1] Qui ne connaît de quelle étrange façon La Beaumelle a défiguré cette lettre? « Voilà donc *Athalie* encore tombée! Le malheur poursuit tout ce que je protège et que j'aime. Mme la duchesse de Bourgogne m'a dit qu'elle ne réussiroit pas, que c'étoit une pièce fort froide, que Racine s'en étoit repenti, que j'étois la seule qui l'estimois », etc. Que de fois on a cité ces lignes du faussaire, en s'exclamant sur le mauvais goût du public, sur le bon goût de Mme de Maintenon! Les archives De Mouchy nous rendent enfin le texte authentique, et l'on voit combien il est différent. — Dangeau nous apprend qu'*Athalie* fut répétée chez Mme de Maintenon le 28 janvier 1702, et jouée devant le Roi le 14, le 23 et le 25 février. Il ne nomme parmi les acteurs que la duchesse de Bourgogne. Avec *Athalie* alterna l'*Absalon* de Duché. La duchesse de Bourgogne avait dans cette dernière pièce le rôle de la fille d'Absalon, avec un habit magnifique, orné de toutes les pierreries de la couronne. Le duc d'Orléans (le futur Régent) représentait David, le comte d'Ayen Absalon. La comtesse d'Ayen, Mlle de Melun, le petit comte de Noailles avaient les autres rôles. — Dans *Athalie*, outre la distribution des rôles dont parle Mme de Maintenon, nous savons que le duc d'Orléans jouait le rôle d'Abner, et le comte d'Ayen celui de Joad. En d'autres représenta-

jouera pas comme la comtesse d'Ayen; mais, après avoir reçu ses honnêtetés là-dessus, je lui ai dit que ce n'étoit pas à elle à se contraindre dans une chose qui ne se fait que pour son plaisir; elle est ravie et trouve *Athalie* une fort belle pièce. Il faut la jouer, puisque nous y sommes engagés; mais en vérité il n'est pas agréable de s'ingérer de rien, non pas même pour eux. Vous faites aussi ces sortes de choses-là trop parfaites, trop magnifiques, et trop dépendantes d'eux. Si on y retourne l'année qui vient, il faudra y donner un autre tour. Il faut donc que la comtesse d'Ayen fasse Salomith; car, sans compter l'honnêteté qu'on doit à Mme de Chailly, qu'on a fait venir exprès pour jouer Athalie, je ne puis me résoudre à voir la comtesse d'Ayen jouer la furieuse. Bonsoir, mon cher neveu, que de dégoûts se trouvent en tout! que vous êtes heureux d'être sage! Mais il faudra encore renoncer à votre sagesse, qui, telle qu'elle est, ne vous satisfera jamais entièrement[1].

A Mme LA PRINCESSE DE SOUBISE[2].

Œuvres de Louis XIV (1806), t. VI, p. 525.

Mardi matin (fin décembre 1701).

Je ne m'aperçois point, madame, de la faveur dont vous m'assurez. Il me paroît qu'on ne sait que me dire quand on se trouve seul avec moi; mais peut-être suis-je prévenue là-dessus. Mme la duchesse de Bourgogne alla hier à Meudon; elle n'y vit personne, et on lui fit jouer gros jeu, qui est sa passion dominante. On est très em-

tions, le comte d'Ayen eut le rôle d'Abner, car Mme de Maintenon s'amuse à l'appeler quelquefois de ce nom. (Voir le *Mercure* de février 1702.)

[1] Elle entend le renoncement à la sagesse selon le monde pour la sagesse vraiment chrétienne.

[2] Voir la première note à la lettre du 26 octobre 1700.

barrassé avec tous ces gens-là. M. d'Antin m'a écrit pour le faire duc ; il remue tout pour cela : l'affaire ne me paroît pas en bon train[1]. Il ne faut pourtant répondre de rien.

Je suis charmée, madame, de M. le coadjuteur de Strasbourg, et bien fâchée d'avoir vu un homme comme lui sur le grand chemin[2]. Rien n'est égal à la retenue et à la véritable modestie dont il reçut mes louanges ; car il n'est pas possible de s'empêcher de lui en donner. Vous êtes trop heureuse, madame, d'avoir mis au monde un prélat qui, selon toutes les apparences, servira Dieu, l'Église et le Roi[3]. J'ai peine à finir sur ce sujet, et je prends grand'part, madame, à la satisfaction que vous devez avoir, etc.

A M. L'ÉVÊQUE DE CHARTRES[4].

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 804.

Février 1702.

La voix publique vous aura appris, monsieur, la mauvaise nouvelle que nous reçûmes[5] ; vous en avez été

[1] Ce ne fut qu'en 1711 que le marquis d'Antin, débouté de ses prétentions au duché d'Épernon après la mort de son père M. de Montespan, fut nommé duc par le Roi.

[2] Le coadjuteur de Strasbourg, abbé de Rohan, fils de Mme de Soubise, fut nommé coadjuteur en 1701, évêque de Strasbourg en 1704, cardinal en 1712, grand aumônier en 1713. Nous le retrouverons souvent dans les lettres de Mme de Maintenon.

[3] Voilà de singulières paroles, si l'on se rappelle ce qui s'était dit des amours du Roi et de Mme de Soubise, et de la naissance de ce fils, futur cardinal de Rohan. Dans les hautes charges ecclésiastiques auxquelles il fut appelé, il servit le Roi, selon Saint-Simon, mieux que l'Église et que Dieu.

[4] Godet des Marais, directeur de Mme de Maintenon. Les lettres, fort nombreuses sans doute, que Mme de Maintenon lui écrivit ne se retrouvent plus. Elles ont été probablement détruites à cause de leur caractère confidentiel. Celle-ci a pu être épargnée parce qu'elle ne parlait que des affaires publiques.

[5] La prise de Crémone, où le maréchal de Villeroy se laissa surprendre de la manière la plus fâcheuse et fut fait prisonnier.

affligé par plus d'un endroit. L'intérêt de l'État, la peine du Roi, la triste aventure du maréchal de Villeroy, à qui vous êtes obligé, tout cela n'est que trop propre à se faire sentir par un cœur comme le vôtre. M. votre neveu s'est fait nommer, et on ne dit pas qu'il soit blessé. C'est un miracle que les ennemis, après avoir été maîtres de Crémone par la trahison des habitans, en aient été chassés; les troupes du Roi ont fait au delà de ce qu'on auroit pu leur demander, et chaque officier en son particulier a pris son parti avec une vigueur et une présence d'esprit qui a sauvé le Milanois. M. de Vendôme va commander l'armée.

Je vous supplie, monsieur, de charger quelque bon prêtre de dire tous les jours une messe à la chapelle de la Sainte Vierge pour demander à Notre-Seigneur sa protection, et de continuer cette dévotion jusqu'à la fin de l'année.

A M. LE CARDINAL DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. I, p. 195.

Ce 26 février (1702).

Le Roi veut que je vous envoie la lettre du vicaire de Marly, car il a été bien touché de ce qu'il est docteur. Je vous avois bien dit, monseigneur, qu'il en fait grand cas, je dis des docteurs.

Je ne sais rien de nouveau depuis que j'ai eu l'honneur de vous voir; mais j'oubliai de vous demander un sermon du père Massillon à Saint-Cyr. Il prendroit le jour qu'il voudroit et le sermon qui lui plairoit; il seroit dans une chaise à la grille : il n'y auroit que nous et je n'avertirois personne du dehors. Si vous lui faites cette prière de ma part, monseigneur, dites-lui du bien des dames de Saint-Louis, et qu'on ne respire à Saint-Cyr que

simplicité, docilité et humilité. Si après tout cela il ne lui convient pas de nous prêcher, je m'accommoderai fort bien d'un refus.

Je crois, monseigneur, que la lettre du sieur Cotin ne doit pas vous empêcher de chercher un curé pour Marly.

A M. LE COMTE D'AYEN.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 41.

5 mars (1702).

Je vous envoie cent louis pour M. Duché et un brevet d'une pension de mille francs que le Roi lui donne[1]; et vous y pouvez joindre une pension de moi de cinq cents francs si vous jugez qu'il en ait besoin et qu'il veuille la prendre. Bonsoir, monsieur le comte, faites travailler votre bel esprit[2] à *Débora;* il faut l'avoir de bonne heure.

Mme la duchesse de Bourgogne envoie quarante louis à M. Rousseau[3]; elle en voudroit donner davantage et ne veut pas qu'on la remercie.

A M. LE COMTE D'AYEN[4].

Manuscrit De Longuerue, fol. 27. Inédite.

A Versailles, 12 juin (1702).

Vous et moi sommes solides et ne comptons guère les démonstrations. Rien n'est plus froid que le commerce

[1] « Le Roi a donné une pension de mille livres à Duché, auteur de la comédie d'*Absalon*, que Mme la duchesse de Bourgogne a jouée cet hiver, et Mme de Maintenon lui a envoyé cent pistoles. » *Journal* de Dangeau, dimanche 5 mars 1702.

[2] Ce même Duché.

[3] Jean-Baptiste Rousseau, né en 1671.

[4] Le comte d'Ayen était à l'armée d'Allemagne.

des gens prudents. Nous nous écrirons plus ou moins suivant les occasions; et quand nous ne nous écririons point du tout, nous ne devrions pas compter moins sur notre amitié. Comme je ne connois pas si bien les dispositions de M. le marquis de la Vallière, je vous prie de lui dire quelque chose de ma part qui réponde à l'estime et au goût que j'ai pour lui. M. le maréchal de Noailles m'assure qu'il vous écrit tous les jours; ainsi il ne vous laissera pas ignorer que M. le Dauphin a la fièvre tierce, et que notre armée de Flandre marche aux ennemis. Adieu, mon cher comte; je ne puis vous écrire sans avoir mal à la main; c'est une nouvelle incommodité qui apparemment augmentera avec l'âge.

A M. LE COMTE D'AYEN.

Manuscrit De Longuerue, fol. 29. Inédite.

A Saint-Cyr, 18 juin (1702).

Je suis fâchée de votre absence; mais je ne saurois désirer que vous donniez une bataille, je vous en demande pardon. Au reste, je comprends votre ennui. J'ai souvent ouï dire que celui d'un camp est insupportable. M. le duc de Bourgogne a fait retirer les ennemis et les approche de près. On mande toutes sortes de bien de lui. Dieu veuille que l'hiver soutienne la réputation de l'été! Nous avons vu des héros qui ne l'étoient pas de toutes les saisons.

Mlle de Viantais[1] a perdu son frère en Italie à l'attaque d'un petit fort. Nous allons jeudi à Trianon et de là à Marly sans revenir à Versailles. Adieu, mon cher comte,

[1] Fille d'honneur de la princesse de Conti.

je vous aime tendrement et je vous estime... je mettrois infiniment si je ne craignois de vous gâter, comme on me le reproche chez vous.

A Mme DE GLAPION.

Biblioth. nationale. Mss. Fr., nouv. acq., 1458, p. 1742.— Mss. de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 808, avec lacune[1].

9 novembre 1702.

Il ne vous est pas mauvais de vous trouver dans le trouble et l'inquiétude des petits esprits embrouillés ; vous en serez plus humble et vous sentirez par votre expérience que nous ne trouvons nulle ressource en nous, quelque esprit que nous ayons. Vous ne serez jamais contente, ma chère fille, que lorsque vous aimerez Dieu de tout votre cœur ; je ne vous dis pas ceci par rapport à la profession où vous êtes engagée ; Salomon vous a dit il y a longtemps qu'après avoir cherché, trouvé et goûté de tous les plaisirs, il confessoit que tout n'est que vanité et affliction d'esprit, hors aimer Dieu et le servir. Que ne

[1] Louis Racine a publié avec quelques inexactitudes cette lettre dans son *Recueil des lettres de Jean Racine*, 1742, in-12, p. 397, et Voltaire en cite un fragment dans le *Siècle de Louis XIV*. Louis Racine croit qu'elle était adressée à Mme de la Maisonfort ; mais cette dame avait quitté Saint-Cyr en mai 1697. Au contraire, Mme de Maintenon était fort occupée alors d'une autre très intéressante personne. Mme de Glapion n'était pas, ce semble, très bien faite pour la vie du cloître. Trop tendre de cœur, elle faillit mourir à la suite d'une des sœurs, qu'elle avait soignée de la petite vérole. Douée d'une imagination ardente, elle était blâmée par Mme de Maintenon pour ses goûts trop délicats, trop littéraires, pour sa passion de la musique ; elle ressentit les dégoûts et les découragements. Cependant l'apaisement lui vint, et ses dons exquis ne furent plus consacrés qu'aux devoirs de son état. Un charme plein de douceur lui attirait les cœurs, et nous verrons Mme de Maintenon elle-même venir, par d'intimes confidences, chercher quelque soulagement à son propre ennui dans la fraîcheur de cette âme ardente et pure.

puis-je vous donner toute mon expérience[1]! Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on auroit peine à imaginer, et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber? J'ai été jeune et jolie; j'ai goûté des plaisirs, j'ai été aimée partout; dans un âge un peu plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit; je suis venue à la faveur, et je vous proteste, ma chère fille, que tous ces états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connoître autre chose, parce qu'en tout cela rien ne satisfait entièrement. On n'est en repos que lorsqu'on s'est donné à Dieu, mais avec cette volonté déterminée dont je vous parle quelquefois; alors on sent qu'il n'y a plus rien à chercher, qu'on est arrivé à ce qui seul est bon sur la terre; on a des chagrins, mais on a une solide consolation et une paix au fond du cœur au milieu des plus grandes peines. Mais vous me direz : se peut-on faire dévote quand on veut? Oui, ma chère fille, on le peut, et il ne nous est pas permis de croire que Dieu nous manque. « Cherchez et vous trouverez; heurtez à la porte et on vous l'ouvrira. » Ce sont ses paroles; mais il le faut chercher avec humilité et avec simplicité. Saint Paul pouvoit bien en savoir plus qu'Ananias; il va pourtant le trouver, et apprend par lui ce qu'il faut qu'il fasse. Vous ne le saurez jamais par vous-même, il faut vous humilier. Vous avez un reste d'orgueil que vous vous déguisez à vous-même sous le goût de l'esprit. Vous n'en devez plus avoir; mais vous devez encore moins chercher à le satisfaire avec un confesseur; le plus simple est le meilleur pour vous, et vous devez vous y sou-

[1] Le fragment cité par Voltaire commence ici : « Que ne puis-je vous donner mon expérience », et finit à ces mots : « laissent un vide affreux ».

mettre en enfant. Comment surmonterez-vous les croix que Dieu vous enverra dans le cours de votre vie, si un accent normand ou picard vous arrête, et si vous vous dégoûtez d'un homme parce qu'il n'est pas si sublime que Racine? Il vous auroit édifiée, le pauvre homme, si vous aviez vu son humilité dans sa maladie [1], et son repentir sur cette recherche de l'esprit. Il ne chercha point dans ce temps-là un directeur à la mode, il ne vit qu'un bon prêtre de sa paroisse. J'ai vu mourir un autre bel esprit qui avoit fait les plus beaux ouvrages qu'on puisse faire, et qui n'avoit pas voulu les faire imprimer, ne voulant pas être sur le pied d'auteur ; il brûla tout, et il n'est resté de lui que quelques fragmens dans ma mémoire [2]. Ne nous occupons point de ce qu'il faudra tôt ou tard abjurer. Vous n'avez encore guère vécu, et vous avez pourtant à renoncer à la tendresse de votre cœur et à la délicatesse de votre esprit. Allez à Dieu, ma chère fille, et tout vous sera donné. Adressez-vous à moi tant que vous voudrez [3]; je voudrois bien vous mener à Dieu ; je contribuerois à sa gloire; je ferois le bonheur d'une personne que j'ai toujours aimée particulièrement, et je rendrois un grand service à un institut qui ne m'est pas indifférent.

FRAGMENT D'UN ENTRETIEN SUR LES PEINES DU MARIAGE, ET COMMENT IL FAUT LES SUPPORTER. — AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. V, p 109.

(1702.)

.... On parla sur les peines du mariage et sur les contraintes où sont les femmes; Mme de Maintenon dit :

[1] Racine était mort le 22 avril 1699.
[2] Qui peut être ce bel esprit ? On l'a vainement cherché.
[3] Ici deux lignes sont effacées à l'encre dans le manuscrit 1438.

« Mon Dieu! quelle vertu il faut qu'elles aient! quand je pense à Mme la duchesse de..., car il faut se servir de ce qu'on connoît pour vous instruire. Cette dame étoit la fille bien-aimée de M. et de Mme la maréchale de.... Ils la marièrent à un très grand seigneur et fort riche; elle étoit fort aimable; cependant vous ne sauriez croire ce qu'elle a eu à souffrir. Son mari, qui n'avoit comme elle que quinze ans, commença par prendre de mauvais conseils et par les suivre. Il faut avouer en passant que c'est un grand abus que de marier des enfans si jeunes, et vous devriez désirer toutes d'épouser plutôt des vieillards si vous étiez appelées au mariage. Ce jeune homme crut qu'il étoit du bel air de ne point aimer sa femme et de la laisser là, d'en aimer d'autres, qui même marquoient du mépris à cette femme; il n'étoit presque jamais chez elle; à peine la vouloit-il regarder, et ainsi elle souffrit, non-seulement dans l'esprit par l'humiliation, mais encore dans le cœur par la tendresse qu'elle avoit pour lui, car elle l'aimoit véritablement. Voyez quelle épreuve! elle l'a soutenue pourtant sans se plaindre; on la voyoit changer, maigrir; on croyoit qu'elle se mouroit; elle eut le courage de se taire, de n'en pas même parler à son père ni à sa mère, craignant qu'on ne fît un éclat, et étant persuadée que cela ne feroit qu'aigrir son mari, et que ce n'étoit pas par là qu'elle le feroit revenir. En effet, ce n'est pas par les plaintes qu'on les ramène. Elle étouffa donc tout cela, ne se servit que de la patience et de la douceur. Cette conduite l'a charmé, et l'a fait rentrer en son devoir, et enfin ils sont très bien ensemble; mais ce petit martyre a duré près de dix ans! » — Hélas! madame, dit une maîtresse, nous pouvons bien dire que nous ne souffrons rien, nous autres religieuses. — « Assurément, reprit Mme de Maintenon, et nous n'avons pas tort quand nous disons à ces demoiselles que le mariage a de grandes peines. Saint Paul en avertit les chrétiens de son temps,

et leur dit que les personnes mariées souffriront les afflictions de la chair. Encore, poursuivit-elle, si tous les maris étoient comme celui dont nous venons de parler, car, comme il n'étoit pas chez lui, au moins sa femme étoit libre dans sa chambre ; mais il s'en faut bien. La plupart reviennent souvent plus d'une fois dans la journée, et ils reviennent en faisant toujours sentir qu'ils sont les maîtres ; ils entrent en faisant un bruit désespéré, souvent avec je ne sais combien d'autres hommes; ils vous amènent des chiens qui gâtent tous les meubles ; il faut qu'une femme le souffre : elle n'est pas la maîtresse de fermer une fenêtre; si son mari revient tard, il faut qu'elle l'attende pour se coucher; il la fait dîner quand il lui plaît ; enfin, elle n'est comptée pour rien. » — On lui demanda si les femmes ne doivent jamais se plaindre : « C'est le mieux, répondit Mme de Maintenon ; car à quoi servent les plaintes ? A refroidir encore davantage, et à empêcher la réunion des esprits. Les parents d'une femme veulent apporter du remède à ce qu'on leur a dit : ils parlent ou font parler à un mari, qui n'en fait que pis ensuite ; ils donnent quelquefois de mauvais conseils ; ils sont souvent cause que la dissension et l'aigreur continuent ; au lieu que si on n'avoit rien dit, la paix seroit venue avec le temps. » — Mais, madame, lui dit-on, est-ce qu'une femme ne peut pas dire ses peines à son père et à sa mère ? — « Oui, répondit Mme de Maintenon, quand c'est pour prendre quelque bon conseil, mais jamais seulement pour se plaindre : il faut avoir assez de vertu et de sagesse pour passer entre Dieu et soi ce qu'on peut dérober à la connoissance des autres. Il faut même bien prendre garde à ceci, car il y a tel père et telle mère qui ne seroient guère propres à vous donner un bon conseil ; mais quand c'est une mère sage ou même un bon directeur, il n'y a point de mal à dire ce qu'on souffre, pourvu, encore une fois, que ce ne soit pas seulement pour se

plaindre. — Je connois, ajouta Mme de Maintenon, un homme à la cour qui dit souvent au Roi, car c'est un de ses domestiques, qu'il n'a jamais pu savoir ce qui faisoit peine à sa femme, parce que, dit-il, « je ne lui propose jamais rien qu'elle ne l'accepte de bon cœur et qu'il ne paroisse même que ce soit sa pensée et qu'elle me l'alloit proposer. Si je lui dis que je veux aller à la campagne, elle me dit : Ah ! que cela sera bien, il fait très beau. — Si j'ajoute : Menons mon fils. — J'en serai ravie, dit-elle, cela m'occupera. — Si, un peu après, je lui dis : Non, ne le menons pas. — Je crois en effet que vous avez raison, il vous embarrasseroit peut-être ; et ainsi de tout. Je ne lui connois point de volonté. — Cependant, poursuivit Mme de Maintenon, je connois cette femme-là ; je sais qu'elle sèche et qu'elle se fait une violence continuelle, et si vous demandiez un bon ménage à la cour, on vous nommeroit celui-là. Vous voyez par où il est bon : c'est que la femme prend tout sur elle ; elle a peu apporté à son mari, aussi ne lui dépense-t-elle rien. Je lui dis quelquefois : Est-ce que vous ne jouez point un peu pour vous amuser ? — Ah ! madame, dit-elle, il ne seroit pas juste que, ne lui ayant rien apporté, je jouasse encore son argent. — Il faut que ce soit son mari qui la presse d'acheter un habit [1]. » — Il me semble, dit une demoiselle, que je vous ai ouï dire que les bons ménages ne sont pas ceux où l'on ne souffre rien du tout, mais ceux où il y a un des deux qui souffre de l'autre sans rien dire ? — « Oui, dit Mme de Maintenon, ou bien quand ils ont assez de vertu pour se supporter tour à tour. »

[1] Il est facile, à ces circonstances, de reconnaître que c'est de M. et de Mme de Dangeau que parle Mme de Maintenon.

A M. LE CARDINAL DE NOAILLES[1].

Manuscrits De Mouchy, t. II, p. 194.

A Marly, ce 19 février (1703[2]).

Il faut peu de chose pour m'accabler, monseigneur, et je suis souvent persuadée qu'une autre ne se plaindroit pas tant des peines que je vous confie, et dans lesquelles vous avez la bonté d'entrer. Mais j'ai une autre idée de ce qu'il faut que vous souffriez pour être en l'état où je vous ai vu et dont je suis si touchée que je ne cesse d'y penser. Permettez-moi de m'expliquer avec vous librement, quoique je ne dusse que vous écouter, faire ce que vous ordonnez et prier pour vous. La droiture de mes intentions excusera tout.

Vous savez, monseigneur, si c'est vous qui avez désiré la place que vous occupez, et si on a eu de la peine à vous la faire accepter. Vous ne pouvez donc douter que c'est Dieu qui vous y a mis. Quel compte auriez-vous à lui rendre si vous en sortiez de votre propre mouvement? Je ne crois pas que vous acheviez votre vie aussi commodément que vous feriez si vous preniez ce parti-là, et

[1] On a vu quelle confiance sans bornes Mme de Maintenon avait dans l'archevêque de Paris, cardinal de Noailles depuis 1700. Quand elle le vit accusé de jansénisme, son embarras fut grand. Elle ne pouvait lui rester attachée sans entrer elle-même dans une sorte d'opposition à l'égard du Roi, qui avait en aversion toute doctrine contraire à l'unité religieuse. Elle essaya d'abord de le soutenir faiblement, puis l'abandonna tout à fait, non sans souffrir beaucoup de cette scission. L'occasion de cette agitation nouvelle avait été le livre du P. Quesnel, *Réflexions morales sur l'Évangile*. L'archevêque de Paris avait refusé, malgré les avis de Bossuet et de plusieurs docteurs, d'en condamner certaines propositions. La fameuse bulle *Unigenitus* condamnera le jansénisme en même temps que ce livre en 1713, et ces troubles, se propageant pendant le dix-huitième siècle, s'y mêleront aux préludes de perturbations plus graves.

[2] Lavallée date cette lettre, à tort suivant nous, de 1701. Indépendamment d'autres raisons, la cour n'était pas à Marly le 19 février 1701 et y était le 19 février 1703. Voir le *Journal* de Dangeau.

apparemment Dieu demande de plus grands travaux à celui à qui il a tant donné. Qu'y a-t-il donc à faire, monseigneur, pour répondre à ses desseins? Il faut vous mettre en état de travailler utilement. Un seul endroit vous manque.

Est-il impossible d'effacer ce soupçon d'aimer et de favoriser ceux qui sont du parti janséniste? car il me semble qu'on ne dit rien de plus et que personne ne vous accuse de l'être. N'est-ce pas là tout ce que vous avez à faire, et ne devez-vous pas lever cet obstacle qui s'oppose seul aux biens auxquels vous paroissez destiné? Quant aux moyens, vous les connoissez mieux que moi. On ne vous accuse point d'être quiétiste, ni tous ceux qui vous environnent. Pourquoi ne vous laveriez-vous pas tous du même soupçon sur le jansénisme? Vous essuieriez alors le déchaînement des jansénistes comme vous l'essuyez de l'autre cabale; mais vous seriez en état d'édifier et de conduire à bien et le Roi et tous ceux qui ne tiennent à aucun parti. Jamais les jésuites n'ont été si foibles qu'ils sont, je le vois souvent, et la force que vous auriez si ce nuage de jansénisme pouvoit se dissiper.

On est averti que vous avez des commerces directs et indirects à Rome avec des gens qui y ont été les plus acharnés pour les jansénistes et contre le Roi. Croyez, monseigneur, que tout lui revient et qu'il n'a aucun tort de vous soupçonner. Ce n'est point sur les discours du père de la Chaise : le bonhomme n'a plus de crédit. D'autres personnes parlent, écrivent, et encore une fois il a raison de penser comme il pense. Cependant les choses ne sont pas sans remède. Il est prévenu d'estime pour vous; il croit votre vertu sincère, et la regarde avec respect; il m'a permis de vous donner les avis que je vous donne sur vos commerces à Rome, et c'est une grande marque de considération pour vous. Je le touchai en lui disant une partie de notre dernière conversation,

et je vois très-clairement, monseigneur, que si vous vous déclariez bien hautement et que vos gens de l'archevêché fissent de même, il seroit pour vous comme les gens de bien peuvent le désirer. Il me nomma ce jour-là M. de Beaufort. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il est aisé de s'expliquer si nettement et si fortement que nous ne laissions aucun doute. Pardonnez-moi, monseigneur, toutes mes libertés : vous en voyez la cause. J'aime le bien, grâce à Dieu, et j'aime votre personne, voilà ce qui me fait agir et me rend si sensible dans cette occasion. Je mourrai apparemment devant vous; je voudrois voir le Roi entre vos mains.

Le roi et la reine d'Angleterre sont bien touchés de se croire mal avec vous, et vous demandent de les voir pour s'expliquer sur tout ce qui s'est passé. Il ne vous convient ni aux autres d'être brouillés, et il ne convient pas non plus que la cause en revienne au Roi. Voyez-les, monseigneur, je vous en conjure. Eh bien ! ne vaudroit-il pas mieux ne point lire l'*Année chrétienne*[1] que de donner de telles scènes? Toutes ces pénitentes du Père de La Tour ont-elles d'autres livres que ceux qui s'appellent de ces Messieurs? Les autres ne sont-ils pas dans le mépris comme ceux qui les lisent? Ne sont-ce pas là des marques de cabale, qui détruisent toute l'édification qu'on devroit tirer de la sainteté de leur vie? C'est au moins l'effet qu'a fait sur moi la conversion de Mme de Caylus. J'aurois été ravie si je l'avois vue simple, estimant la piété partout, lisant tout ce qui est bon sans prétention, et se tenant même à la plus grande simplicité, qui est ce qui convient à notre sexe, mais il n'y en a plus depuis ces nouveautés. Elles portent l'orgueil avec elles. Il faut des livres faits exprès; il faut de belles traductions. La *Vie des Saints* est en mépris, avec Grenade, Ro-

[1] Excellent livre de M. Le Tourneux, qui était de Port-Royal.

driguès, saint François de Sales, etc. Je ne sais comment les conducteurs de ces femmes-là, par politique même, ne les tiennent pas plus humiliées, car leur décision marque trop clairement qu'elles soutiennent un parti.

Je reçois dans ce moment votre lettre d'hier. Si vos peines pouvoient diminuer par l'intérêt que j'y prends, je ne vous en laisserois guère. Il seroit très-mal de nous manquer lundi. Je voudrois qu'il fût arrivé pour n'être plus ici et pour être avec vous.

A M. LE COMTE D'AYEN.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 42.

A Saint-Cyr, ce 6 mai (1703).

Je voudrois un commerce de lettres avec vous, monsieur le comte; mais de quoi seroit-il rempli? Nous n'osons traiter les affaires sérieuses; nous n'aimons point les bagatelles, nous en sommes même assez mal instruits. Je ne suis point savante, vous n'êtes point dans le secret de la conduite de Saint-Cyr; que pourrions-nous nous dire? Votre santé va son train, la mienne décline; demandez donc au marquis de la Vallière quel sujet il veut que nous traitions, car pour moi, je n'en trouve aucun. La prudence rend de fort mauvaise compagnie, et la probité attire de méchantes affaires; je l'ai éprouvé ce matin. M. le duc de Richelieu est venu me demander mon approbation pour se séparer de Mme sa femme[1]; je n'ai pu en conscience entrer dans ses sentimens; il est sorti fu-

[1] On se rappelle quels avaient été les liens de Mme de Maintenon, au temps de sa pauvreté et au commencement de sa faveur, avec le duc et la duchesse de Richelieu (voir la lettre du 4 juillet 1681 et la note p. 129). Cette première duchesse de Richelieu (Anne Poussart de Fors) mourut le 28 mai 1684. Deux mois après, le 30 juillet, le duc de Richelieu se remariait à Marguerite d'Aligné, qui fut la mère

rieux de mon parloir. Je pourrai vous instruire de la suite de cette tragique aventure. Dieu veuille que vous ayez à m'en mander de plus agréables ! Je vous embrasse, mon cher comte, et vous estime trop pour ne pas vous aimer tendrement.

A M. LE COMTE D'AYEN.

Manuscrits de Mouchy, t. III, p. 48.

A Versailles, ce 27 mai (1705).

Mon frère est mort à Vichy, le 22 de ce mois; c'est une consolation pour moi de pouvoir le recommander à vos prières et de vous conjurer de lui en procurer. On me mande qu'il a eu de grands sentimens de piété. J'espère que Dieu lui aura fait miséricorde. La comtesse d'Ayen, que j'ai vue un moment ce matin, m'en a paru fort touchée. Mme de Noailles l'a emmenée à Paris pour voir sa mère; on ne peut trop tôt finir ces scènes-là, qui sont inutiles aux morts et à charge aux vivans [1].

du duc de Fronsac, plus tard le célèbre maréchal de Richelieu. Elle mourut en 1698. Enfin, en 1702, à l'âge de soixante-quatorze ans, le duc de Richelieu épousait la marquise de Noailles, veuve d'un frère du maréchal de Noailles. En se mariant, ils fiancèrent ensemble leurs enfants, le duc de Fronsac, qui avait sept ans, et Mlle de Noailles, qui en avait dix. « Le vieux couple, dit Saint-Simon, avoit de l'esprit, mais l'humeur de part et d'autre peu concordante, qui donna des scènes au monde. » Ce ne fut cependant qu'en 1714 qu'ils se séparèrent; le duc de Richelieu avait alors quatre-vingt-six ans,

[1] Le ton de cette lettre justifie assez ce qu'a dit Saint-Simon (Addition aux *Mémoires* de Dangeau, t. IX, p. 200) : « Ce fut une grande délivrance pour Mme de Maintenon que la mort de ce frère.... Il y avoit longtemps que Madot, prêtre de Saint-Sulpice, ne le quittoit point, à leur grand ennui à tous deux, et qu'on le promenoit aux eaux, où on pouvoit, pour l'éloigner du monde, où il disoit son avis fort librement sur sa sœur, et de tout, et parloit volontiers du *beau-frère*. » — Mme de Maintenon n'en reçut pas moins, à l'occasion de cette mort, de nombreuses lettres de condoléance, du Roi et de la reine d'Espagne, de la reine d'Angleterre, etc., ce qui prouve seulement ce qu'on croyait lui devoir.

M. le duc de Bourgogne part demain au matin[1]; mais ne vous inquiétez point, vous aurez le temps d'arriver avant qu'il se passe rien de considérable, et peut-être y serez-vous assez tôt pour vous bien ennuyer.

Je ne puis vous dire combien j'ai reçu de marques de bonté et d'attention pour moi de M. le maréchal de Noailles et de Mme la duchesse de Guiche. Je veux bien leur être obligée, mais je suis fâchée des peines que je leur ai données. Adieu, mon cher comte, j'ai un peu mal à la tête; du reste je me porte assez bien.

A M. LE COMTE D'AYEN.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 50.

A Saint-Cyr, ce 9 juin (1703).

J'ai pleuré M. d'Aubigné; il étoit mon frère et il m'aimoit fort; il étoit bon dans le fond, mais il avoit vécu dans de si grands désordres que je puis dire qu'il ne m'a donné de joie que dans la manière dont il est mort; c'est un des grands exemples de la bonté et de la miséricorde de Dieu. Il a tenu des discours très-édifians et qui partoient de son cœur : vous savez qu'il n'étoit pas grand parleur. Mme la comtesse d'Ayen a paru véritablement affligée sans rien exagérer. Il faut louer Dieu de tout, et je ne puis assez le remercier de pouvoir vous écrire comme je fais. C'étoit une grande sagesse à votre âge d'être au-dessus des folies du monde autant que vous l'étiez; mais que cette sagesse soit présentement la sagesse d'en haut, c'est un bonheur pour vous et pour ceux qui vous aiment auquel je ne m'accoutume point et dont nous ne pouvons avoir assez de reconnoissance. Ma santé

[1] Il allait rejoindre le maréchal de Tallard à l'armée du Rhin.

a toujours été languissante, mon tempérament a été assez délicat toute ma vie; l'âge et les chagrins ne le fortifient pas. C'est beaucoup que je ne sois pas réduite dans un lit, où, par la situation où je suis, je souffrirois beaucoup. Ce lieu ici m'est d'une grande consolation; j'y suis près de Dieu, loin du monde, en paix et en liberté.

Duché m'a fait reproche de ce qu'il ne travailloit pas pour Saint-Cyr. Il m'a envoyé une histoire courte et assez jolie. M. le maréchal se ruine en musique pour moi et contribue à ce chant des hymnes et des cantiques que saint Paul conseille aux chrétiens. J'espère que la piété vous unira avec notre prince[1], quoique jusqu'ici il nous l'ait montrée fort sauvage. Adieu, mon cher comte, je suis un peu fâchée de vous aimer autant que je fais, n'étant point à portée de jouir de votre commerce.

A M. LE COMTE D'AYEN.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 61.

Ce 11 septembre, à Marly (1703).

Mme la comtesse d'Ayen nous dit adieu hier; elle part de tout son cœur, et mérite que vous acheviez d'en faire une femme raisonnable[2]. Elle est en bon chemin; mais elle a encore à faire. Je vous assure, mon cher comte, que je sens toute ma tendresse revenir à mesure qu'elle revient[3], et que je suis ravie de la voir un peu plus digne de vous.

Elle a eu envie d'une demoiselle de Saint-Cyr pour

[1] Le duc de Bourgogne, que le comte d'Ayen allait rejoindre à l'armée du Rhin.

[2] Le comte était malade à Strasbourg; sa femme allait le rejoindre pour se rendre avec lui à Plombières, où il devait prendre les eaux.

[3] A mesure que la comtesse revient à plus de raison.

lui tenir compagnie; Mme la duchesse de Guiche l'a encouragée à me la demander; elle doit en mener une qui en est sortie il y a déjà longtemps. Jugez de l'estime que j'ai pour vous et pour elle de vous confier des filles que je regarde comme miennes. Achevez de vous guérir, s'il est possible; donnez tout le temps nécessaire pour vos remèdes. La langueur est toujours fâcheuse, mais je la trouve insupportable dans la jeunesse. Il n'y a pas d'apparence qu'on puisse rien faire de plus en Allemagne que ce que vous avez fait. M. le duc de Bourgogne aura, je crois, quitté l'armée plus tôt que vous; soyez donc en repos, et croyez que je vous aime tendrement parce que je vous estime beaucoup. Ma nièce vous dira qu'elle nous a tous laissés en bonne santé.

A Mme DE BEAULIEU, DAME DE SAINT-LOUIS.

Biblioth. nationale. Manuscrits Fr., nouv. acq., 1458, p. 1208.
Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. V, p. 45.

(10 octobre 1703[1].)

Il faut bien qu'une première maîtresse figure à la récréation et que ce soit elle qui apprenne de mes nouvelles aux autres; mais je ne puis rien dire de gai : j'ai le cœur serré de la douleur de notre princesse depuis que M. de Savoie a déclaré la guerre au Roi.

O mes chères filles, que vous êtes heureuses d'avoir quitté le monde! Il promet la joie et n'en donne point.

[1] Cette lettre doit sans doute être datée de Fontainebleau, 10 octobre 1703, car Dangeau nous apprend que, ce jour-là, on joua aux petits jeux chez la duchesse de Bourgogne. La veille, on avait reçu de mauvaises nouvelles de l'armée d'Italie et on avait eu la certitude de la rupture avec le duc de Savoie.

Le roi d'Angleterre[1] jouoit hier dans ma chambre avec Mme la duchesse de Bourgogne et ses dames à toutes sortes de jeux; notre Roi et la reine d'Angleterre les regardoient; ce n'étoit que danses, ris et emportemens de plaisirs, et presque tous se contraignoient et avoient le poignard dans le cœur. Le monde est certainement un trompeur; vous ne pouvez avoir trop de reconnoissance pour Dieu de vous en avoir tirées.

A M. LE MARQUIS DE BEUVRON.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. V, p. 82.

Octobre 1705.

M. de G...[2] n'ayant pu aller à l'arrière-ban, par une maladie, a été taxé au-dessus de ses forces; il est frère d'une dame de Saint-Louis et d'une de celles que j'aime le plus; je vous conjure donc, mon cher marquis, au nom de cette sincère et ancienne amitié qui est entre nous[3], de vouloir le tirer le moins mal qu'il se pourra de cette mauvaise affaire. Ceci est une recommandation qui part du cœur et non une lettre arrachée par l'importunité. Je languis toujours dans ma santé; mais à la vie, à la mort, je serai de Mme de Beuvron et de vous, monsieur, la très humble et très obéissante servante.

[1] Jacques III, fils de Jacques II; il était né en 1688.
[2] M. de Glapion.
[3] Voir la note à la lettre du 27 août 1660, tome I, page 9.

A Mme DE MONTALEMBERT, DAME DE SAINT-LOUIS, MAITRESSE DES BLEUES.

Biblioth. nationale. Manuscrits. Fr., nouv. acq., 1458, p. 1882.

19 octobre (1705).

Vos dispositions sont à souhait, ma chère fille, et nous ne pouvons trop louer Dieu de ce qu'il fait pour vous par votre saint et habile directeur. Je vous le dis encore, ma joie seroit parfaite si je vous voyois marcher aussi droit sans un si grand soutien; mais il faut avoir confiance en Dieu, et croire que la provision que vous faites présentement vous nourrira à l'avenir. L'amitié que vous avez pour vos filles ne vous nuira jamais tant que vous les aimerez également; les préférences perdroient les classes et vous-même; il n'en faut avoir que pour les plus sages, et celles-là ne doivent point faire rebuter les autres. On doit attendre les plus imparfaites, et espérer qu'elles se corrigeront. Pourquoi ne leur demandez-vous pas tout ce que vous savez que je leur demanderois? Mon plus grand honneur à Saint-Cyr est qu'on s'y puisse passer de moi; ce que je fais ne seroit rien, et s'il y a quelque chose de bon, il faut qu'il passe à vous, mes chères enfans, et demeure toujours dans cette maison. Je souhaite de tout mon cœur qu'elle soit l'école de la vertu, et qu'on y vive comme des anges, tandis que la corruption augmente tous les jours dans le monde. Que ne donnerois-je pas pour que vos filles vissent d'aussi près que je le vois combien nos jours sont longs ici, je ne dis pas seulement pour des personnes revenues des folies de la jeunesse, je dis pour la jeunesse même qui meurt d'ennui parce qu'elle voudroit se divertir continuellement, et qu'elle ne trouve rien qui contente ce désir insatiable du plaisir? Je rame, en vérité, pour amuser Mme la duchesse de Bourgogne. Il n'en seroit pas

ainsi, si on ne vouloit plaire qu'à Dieu, travailler et chanter ses louanges comme on fait chez vous; la paix que cette sorte de vie met dans le cœur est une joie solide et durable. Adieu, cette matière me mèneroit trop loin; je n'écris qu'à vous aujourd'hui; assurez vos chères sœurs que les santés auxquelles elles s'intéressent sont fort bonnes.

A M. LE CARDINAL DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. I, p. 201.

(Marly), 2 novembre 1703.

Je ne m'étonne plus, monseigneur, de la longueur du relieur : il vouloit faire un chef-d'œuvre des *Heures* de Mme la duchesse de Bourgogne et des miennes[1]. Dieu veuille que nous en profitions à proportion de la joie que nous avons eue de les recevoir! Mais vous faites des présens trop magnifiques et trop étendus; nous vous en rendons mille grâces, monseigneur. Pour moi, je ne trouve pas que j'aie besoin d'aucun autre livre, et il me semble que celui-là renferme tout.

Le Roi a eu de bons témoignages de l'abbé de la Serre, et il a disposé des évêchés vacans en faveur de deux hommes qu'il ne connoît pas; Dieu veuille qu'il ait bien choisi! Je sais, monseigneur, que M. le maréchal de Noailles ne vous laisse rien ignorer de tout ce qui se passe ici, qui n'est pas grand'chose. Je ne trouve rien à vous dire, et si je vous parlois de moi, je ne ferois qu'affliger votre bon cœur.

[1] Ces *Heures* étaient un recueil d'offices et de prières à l'usage du diocèse de Paris, composé par le cardinal de Noailles. Ce fut un livre fort répandu au dix-huitième siècle sous le nom d'*Heures de Noailles*.

AU MARÉCHAL DE TALLARD.

Archives du Dépôt de la guerre, vol. 1662, p. 67. Inédite.

A Saint-Cyr, 25 novembre (1703).

Vous ne doutez pas, monsieur, de la joie que j'ai de la nouvelle que M. de la Baume a apportée au Roi[1]; mais je vous supplie de me faire la même justice sur celle que j'ai sentie de ce que c'est vous qui avez rendu un tel service. Je suis ravie de vous voir aussi heureux que vous êtes capable, et je vous supplie de croire, monsieur, qu'il n'y a personne qui soit plus véritablement que moi votre très humble et très obéissante servante.

A M. LE DUC DE NOAILLES[2].

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 65.

Ce 11 mars (1704).

Si le père Massillon connoissoit Saint-Cyr autant que moi, il n'auroit pu choisir un sujet plus convenable; et s'il avoit parlé devant le Roi et toute la France, il n'auroit pu faire un plus beau sermon. Jamais on n'a fait voir la vertu si aimable et si respectable, ni donné plus d'horreur du vice. Mais quel dommage, mon cher duc, qu'une telle instruction ne dure qu'un moment, dans lequel il prononce avec tant de rapidité et avec une si prodigieuse quantité de choses à retenir que les unes font oublier les autres! Je voudrois bien vous piquer de jalousie en

[1] Le marquis de la Baume était arrivé le 20 novembre à Versailles, apportant au Roi la nouvelle de la victoire de Spire, gagnée le 15 par le maréchal de Tallard, son père.

[2] On lit dans le *Journal* de Dangeau, 20 janvier 1704 : « Le maréchal de Noailles a cédé son duché au comte d'Ayen, son fils, qui prendra le nom de duc de Noailles ».

vous disant qu'en pareil cas M. le cardinal obtint un sermon par écrit. N'aurez-vous pas bien autant de crédit sur un homme que vous aimez et admirez, et ne répondrez-vous pas sur ma parole que ce sermon ne sera ni vu ni copié? Mais après avoir parlé pour Saint-Cyr et pour moi, il faut songer au bien public; ces sermons ne seront-ils pas imprimés quelque jour?

Ne m'écrivez point si la posture vous fatigue; mais dites à ma nièce de m'écrire tous les jours de vos nouvelles et des siennes. Elle a, il me semble, assez de loisir pour prendre ce soin-là. Je me porte assez bien présentement.

A Mme DE GLAPION, DAME DE SAINT-LOUIS.

Biblioth. nationale. Mss. Fr., nouv. acq., 1458, p. 1761.
Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 707.

Lundi, 21 avril 1704.

Je prie Dieu de tout mon cœur de donner sa bénédiction à votre retraite. Ne doutez pas que la peine que vous avez de rendre compte à votre confesseur ne vienne de manque d'humilité; c'est la vertu qui vous coûte le plus, et c'est par conséquent celle dont vous avez le plus grand besoin; demandez-la à Dieu dans ce temps si propre à recevoir des grâces. Ma chère fille, vous êtes chrétienne et religieuse; votre vie doit être cachée, mortifiée, privée de plaisirs, chaste en tout, et vous contentant du parti que vous avez choisi. Vous ne vous en repentez pas : prenez-le donc avec ses austérités et ses sûretés. Vous auriez eu plus de plaisir dans le monde; mais, selon toutes les apparences, vous vous y seriez

[1] Louis Racine a inséré, mais très incomplètement, cette lettre dans son *Recueil des lettres de Jean Racine*. Voir la note à la lettre du 9 novembre 1702.

perdue. Racine vous auroit divertie, et vous auroit entraînée dans la cabale des jansénistes. M. de Cambrai auroit contenté et même renchéri sur votre délicatesse, et vous seriez quiétiste. Jouissez donc du bonheur de la sûreté. Aimeriez-vous mieux que votre maison fût éclatante que solide? Et que vous serviroit d'avoir brillé si vous étiez abîmée avec elle? Je vous souhaite, ma chère fille, ce que je veux pour moi-même : je suis en état de choisir et nous avons le même confesseur; Dieu me fait la grâce d'aimer mieux ses discours que tous les beaux sermons que je pourrois entendre. Sacrifiez vos répugnances sur cet article, et vous ferez plus de bien par là que par les austérités que vous ne demandez pas et que vous avez de la peine de ne pas demander. Vous tenez de très bons discours aux récréations; n'en perdez pas le fruit par communiquer vos dégoûts : c'est un des plus grands maux que vous pourriez faire à vos sœurs et à votre institut; il faut que tout le bien se fasse par les confesseurs et par les supérieurs ; aimez-les donc et faites-les aimer, respectez-les et faites-les respecter. Péchez le moins qu'il vous sera possible, ma chère enfant; mais surtout ne vous chargez jamais des péchés d'autrui.

Dieu vous préserve d'un confesseur avec qui vous auriez du plaisir! Vous êtes bien, puisqu'il vous conduit sagement : il n'en faut pas davantage; tout sera méritoire, puisque tout sera en esprit de foi.

Pourquoi Dieu vous a-t-il donné de l'esprit et tant de raison? Croyez-vous que ce soit pour discourir, pour lire des livres agréables, pour juger des ouvrages de prose et de vers, pour comparer les gens de mérite ou les auteurs les uns aux autres? Ces desseins ne peuvent être de lui ; il vous en a donné pour servir à un grand ouvrage établi pour sa gloire; tournez donc vos idées sur ce côté-là, aussi solide que les autres sont frivoles. Revenez de votre retraite toute grande, toute forte, toute zélée pour le

bien de votre institut; laissez les pensées d'enfant aux enfans et venez aider à établir une maison qui fera de grands biens. Tout ce que vous avez reçu est pour le faire profiter, vous en rendrez compte. Je ne me suis point aperçue de la prolixité dont vous vous plaignez : il faut bien parler pour former les autres et pour faire entendre raison.

Ne croyez pas être sèche pour les malades et pour leurs foiblesses : vous êtes charitable et douce; mais vous voulez les rendre raisonnables, et il le faut aussi. L'envie d'être approuvée est naturelle; tâchez d'aimer le bien pour le bien, et de n'envisager que Dieu. L'amour-propre se glissera toujours partout; mais vous n'y consentirez pas.

Pourquoi ne pouvez-vous souffrir l'étude du catéchisme? Ne contient-il pas toute la religion? La nécessité de le faire apprendre aux chrétiens a fait mettre toute notre croyance en demandes et en réponses pour le rendre plus facile, plus intelligible et plus succinct; mais, de quelque manière qu'on parle de nos mystères, ne sont-ils pas les mêmes? et que trouvez-vous dans le catéchisme qui les rabaisse? Ces idées sont des restes de vanité qui ne s'accommode pas des choses communes à tout le monde, et qui voudroit en tout ce qu'il y a de plus élevé. La plus sublime théologie ne vous peut parler de la Trinité que comme l'explique le catéchisme; ce que vous sentez là-dessus est encore matière de sacrifice, il faut que votre esprit devienne aussi simple que votre cœur. Que voudriez-vous apprendre, ma chère fille? Je vous réponds sur beaucoup d'expériences qu'après avoir bien lu, vous verriez que vous ne savez rien; votre religion doit être tout votre savoir; votre temps n'est plus à vous; Dieu vous a donné toute la raison que la lecture pourroit donner à une autre.

Pour du plaisir, je voudrois que vous en eussiez : il

vous est nécessaire; accommodez-vous de ceux de votre état. Que votre esprit ne vous serve pas à vous dégoûter, mais à vous accommoder de ce que Dieu vous a destiné. Qu'est-ce que ce livre que vous aimeriez et que vous ne lisez pas?

Je n'aurois pas été si sévère que votre confesseur sur la musique; mais il a ses raisons. Je remercie Dieu de ce que vous aimez l'oraison et l'office; vous avez raison, je ne vous y vois guère sans regret de n'être pas religieuse. Divertissez-vous avec vos petites demoiselles; vous leur serez toujours très utile. L'article qui me regarde ne vous doit faire nulle peine : offrez-vous seulement à Dieu pour les privations les plus sensibles; du reste vous devez avoir envie de me contenter, tant que j'aurai mission pour vous aider. Ne vous inquiétez pas de votre peu de ferveur, et de ce que vous n'avez pas assez d'ardeur pour les austérités. Si Dieu en demandoit beaucoup de vous, il ne vous auroit pas mise dans une maison où elles ne sont pas en usage. Aimez et servez votre institut, et il sera content de vous; la violence que vous faites à votre naturel porté aux liaisons vaut mieux que toutes les haires et les disciplines. Je ne vous ménage point, mais je compte si fort sur votre candeur que je ne cherche point vos défauts.

On a défait 1 800 Camisards[1]; je demanderai à notre mère une procession pour remercier Dieu.

[1] Ce sont, comme on sait, les protestants révoltés des Cévennes. Ils tenaient la campagne sous leur chef Cavalier; le maréchal de Montrevel le battit au Pont de Nages le 16 avril 1704. Mme de Maintenon écrivait déjà le 14 mai 1705, au comte d'Ayen : « On tue beaucoup de fanatiques et on espère en purger le Languedoc ». Cf. Dangeau, au 10 mai.

Plusieurs des lettres qui vont suivre, adressées au maréchal de Villeroy, sont tirées de l'édition des *Lettres de Mme de Maintenon* publiée en 1806 par Auger (chez le libraire Léopold Collin). Cette édition est très défectueuse ; elle adopte souvent sans critique les lettres données par La Beaumelle. Cependant, pour les lettres à Villeroy, Auger assure qu'il transcrit les originaux. Rien ne fait suspecter ce témoignage, et ces lettres portent un grand caractère d'authenticité. De plus, beaucoup d'entre elles, que nous signalerons, se retrouvent en copies dans un manuscrit qu'a publié Mme Louisa Knightley (*Miscellanies of the philobiblon Society*, vol. XIII, Londres, 1871-1872). Ajoutons que les manuscrits de Versailles, *Lettres édifiantes*, contiennent un certain nombre de lettres du maréchal de Villeroy à Mme de Maintenon, pour les années 1715-1718, qui concordent parfaitement avec les lettres de Mme de Maintenon au maréchal données pour ces mêmes années par les deux recueils que nous venons de citer.

AU MARÉCHAL DE VILLEROY.

[Auger] *Lettres de Mme de Maintenon*, t. VI, p. 4.

A Versailles, ce 23 août 1704.

Vous comprenez bien ma douleur, monsieur le maréchal[1], car il me semble que vous connoissez mon cœur; mais vous ne pouvez croire combien je suis touchée de la vôtre. Nous en avons souvent parlé : l'état des affaires, les suites que vous craignez, la peine du Roi, l'honneur de la nation, la perte des particuliers, et l'intérêt que votre parent et votre ami a eu dans tout ce qui est arrivé, sont en vérité des sujets qui accableroient un moindre courage que le vôtre. J'aurai le cœur serré pour

[1] Le 21 août était arrivée à Versailles la nouvelle de la bataille de Hochstedt en Bavière, perdue le 13 par le maréchal de Tallard, qui y fut fait prisonnier. Son fils, le marquis de la Baume, y fut blessé mortellement.

longtemps du seul état du maréchal de Tallard ! Perdre une bataille, son fils unique et sa liberté : comment peut-on survivre à de tels malheurs ? Un de ses amis me disoit hier qu'il n'y résisteroit pas. J'espère bien que son courage le soutiendra. Vous ne devez pas être en peine de ce que le Roi pense à son égard. Plût à Dieu que son retour fût aussi prompt que sa bonne réception seroit assurée ! Nous avons regardé ce que vous mandez là-dessus comme un effet de votre cœur et de votre amitié, et non pas comme un doute qui feroit tort au Roi. Il est temps de vous parler de la manière pleine de résignation dont il a reçu cette nouvelle. Vous connoissez sa fermeté : son humeur n'a pas changé un moment ; sa bonté l'a occupé de tous les particuliers qu'on a perdus, et nous pouvons dire sans flatterie qu'il est véritablement grand. Il a été sensible quand on a dit que les troupes avoient mal fait ; vous savez qu'il aime autant la nation qu'il en est aimé. Mais revenons à notre pauvre prisonnier, et si vous pouvez lui faire revenir quelque chose de moi, je vous prie de le faire. C'est une petite consolation, mais qui lui fera connoître que je lui en donnerois de grandes si je le pouvois. Vous avez prévenu les ordres du Roi, ce qui a fait plaisir et gagné du temps, qui est précieux en pareille occasion. Adieu, monsieur le maréchal, priez Dieu de nous conserver le Roi et nous nous consolerons du reste. Je sais que je parle à un homme qui sent là-dessus comme moi ; c'est ce qui m'a obligée à me répandre avec lui. Il est vrai que vous ne me sortez pas de l'esprit depuis cette malheureuse aventure.

A Mme LA MARQUISE DE DANGEAU.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. V, p. 170.
Collection Morrison, à Londres.

Ce 16 septembre (1704).

J'ai le cœur si serré pour les affaires publiques et pour les pertes des particuliers que j'ai toujours les larmes aux yeux; cela joint à la vieillesse m'a donné une fluxion et un rhume de cerveau que j'ai fait valoir pour passer la journée dans mon lit. Notre chère princesse a dîné avec moi et me rend les soins d'une bonne fille pour une mère qu'on aime tendrement. Je lui ai dit, madame, que j'allois vous écrire, et elle m'a ordonné de vous faire mille amitiés de sa part. Mme la duchesse de Chevreuse ne me sort pas de l'esprit, et j'éprouve dans cette occasion qu'une grande amitié ne s'efface pas aisément[1]. Si vous jugez à propos de leur faire nommer mon nom, ayez cette bonté-là; mais, madame, je ne puis m'empêcher de vous dire que M. le duc de Chevreuse a fait ici un étrange voyage[2] et a fait une peine au Roi qu'il ne méritoit pas. Quand reviendrez-vous, madame? Voulez-vous vivre de larmes et d'amertume? Votre santé n'y

[1] Le duc de Montfort, fils aîné du duc de Chevreuse et gendre du marquis de Dangeau, avait été tué dans une escarmouche. Au commencement de sa faveur, Mme de Maintenon s'était fort appuyée, on l'a vu, sur ce groupe dit des honnêtes gens qui entourait le duc de Bourgogne, et dont les ducs de Beauvillier et de Chevreuse, mariés aux deux filles de Colbert, étaient comme les chefs. Lorsqu'elle subit le charme de Fénelon et des doctrines de Mme Guyon, ces liens se resserrèrent encore, et la plus grande intimité l'unit aux duchesses de Beauvillier et de Chevreuse ainsi qu'à leurs maris. La rupture avec cette « petite église » avait ensuite été complète, et non moins avec les personnes qu'avec les doctrines.

[2] Revenant dans une lettre au cardinal de Noailles, 20 septembre, sur ce voyage à la cour du duc de Chevreuse après la mort de son fils, Mme de Maintenon dit : « Le duc de Chevreuse a fait ici un étrange voyage pour demander tout ce qu'avoit son fils, jusqu'aux logemens. Mme d'Heudicourt dit qu'un quiétiste ne peut être affligé. »

pourra résister. Je crois que vous n'avez plus rien à craindre pour M. votre fils[1]. Le maréchal de Villeroy, n'étant pas en état de donner une bataille, se retire; il sera blâmé, mais il n'importe. On dit qu'il y a quelqu'apparence que M. de la Baume pourra vivre[2]. Adieu, ma chère madame, je n'ose vous dire : Revenez, car vous ne serez guère mieux ici qu'où vous êtes. Le Roi est en parfaite santé et avec cette égalité d'esprit que vous admirez quelquefois.

A Mme LA DUCHESSE DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 94.

3 octobre (1704).

Je suis fort aise que vous alliez à Maintenon[3]. J'ai mandé à Lacouture de vous donner tout ce qui y est et de vous avertir de tout ce qui y manque, afin que vous y suppléiez. Vous croyez bien, me connoissant autant que vous faites, qu'il ne me coûtera pas un sou pour vous y recevoir. Faites grande connoissance avec Lacouture; elle doit vous servir tant qu'elle vivra et vous devez en avoir toujours soin. On me dit que vous n'en avez guère de la pauvre petite de Maligny[4] et qu'elle est assez abandonnée, que Mme de Champeron ne veut pas s'en charger et que cette enfant paroît assez mal née. Si tout cela est vrai, il faudroit la renvoyer à Mme de Saint-Remi Des Landes, qui

[1] Le marquis de Courcillon.

[2] Il mourut de ses blessures. Voir plus haut la lettre du 23 août.

[3] Mme de Maintenon avait fait don de la terre de Maintenon à sa nièce à l'occasion de son mariage avec le comte d'Ayen devenu duc de Noailles; elle s'en réservait toutefois l'usufruit. Lacouture était une femme de charge, qui restait à Maintenon pour le soin de la maison.

[4] Est-ce encore une fille de Charles d'Aubigné? C'est évidemment une enfant délaissée et adoptée par Mme de Maintenon.

saura la garder, et qui a beaucoup d'amitié pour elle. Ne me croyez pas fâchée là-dessus; je la reprendrai sans aucune peine. J'en ai beaucoup de l'état de M. le duc de Noailles; il est à craindre qu'il ne dure longtemps. Tâchez de le consoler, ma chère nièce; vous faites le personnage d'une honnête femme. Comment pourrez-vous vivre sans Mlle de Noailles? On dit que vous l'aimez tous deux follement; vous faites fort bien. Je me porte beaucoup mieux que je ne le devrois, et je vous aime avec la tendresse que vous pouvez désirer : je sais que c'est beaucoup dire avec vous; mais je me sens capable de soutenir ce que j'avance.

Marie-Louise de Savoie, fille cadette de Victor-Amédée II, duc de Savoie, et sœur de la duchesse de Bourgogne, avait épousé Philippe V le 11 septembre 1701. Les deux sœurs se ressemblèrent. Toutes deux avaient les dons de l'esprit, les grâces séduisantes qui charmaient tous ceux qui les approchaient; toutes deux moururent jeunes; laissant le regret de destinées inachevées. Le rôle de la reine d'Espagne fut cependant le plus éclatant et le plus complet, car elle sut montrer dans les difficultés et le malheur une fermeté et une grandeur d'âme qui contribuèrent beaucoup à l'affermissement de la couronne sur la tête de Philippe V. Elle avait treize ans lors de son mariage. On lui donna pour la conduire en Espagne, puis comme *camarera mayor*, la princesse des Ursins (voir la lettre au duc d'Harcourt, 16 avril 1701, et la note). A cette jeune femme, à cette enfant devenue tout à coup épouse et reine, la présence de Mme des Ursins, belle encore à soixante-six ans, spirituelle, aussi habile qu'empressée à plaire, fut le seul refuge à côté de l'indolent amour d'un roi de dix-huit ans, et au milieu de la triste austérité de la cour d'Espagne. Grâce aux devoirs d'une domesticité qu'elle exagéra à dessein, la *camarera mayor* sut s'initier dans les plus intimes préoccupations de l'épouse et de la reine; elle se rendit utile; elle devint indispensable. Toute-puissante sur la reine, elle l'était également sur un jeune prince amoureux. Cependant le cardinal d'Estrées,

ambassadeur de France, et qui considérait que son rôle était celui de tuteur du jeune roi, ne tarda pas à prendre ombrage d'une influence qui balançait singulièrement la sienne. On peut voir dans les *Mémoires politiques et militaires de Noailles*, rédigés par l'abbé Millot, et dans Saint-Simon, le récit des intrigues qui s'agitèrent alors à la cour d'Espagne et du rôle très vif qu'y joua Mme des Ursins. Voulant y mettre un terme, Louis XIV exigea de son petit-fils le renvoi de la princesse. Elle quitta Madrid au mois d'avril 1704, au grand désespoir de la reine, qui ne cessa de la défendre et de demander son rappel avec des instances qui offensèrent Louis XIV. Le cardinal d'Estrées fut rappelé et remplacé par le duc de Gramont, sans que cette concession calmât la jeune reine. Elle avait déjà reçu du Roi, le 20 septembre, une lettre où il lui reprochait sa partialité, et condamnait la conduite de Mme des Ursins. « Des gens comme nous, lui écrivait-il, doivent s'élever au-dessus des démêlés particuliers, et se conduire par rapport à leurs propres intérêts et à ceux de leurs sujets, qui sont toujours les mêmes. » Mais la reine, ardente et passionnée, ne se rendait point à ces froids conseils, et, ayant peut-être laissé imprudemment éclater son dépit, elle s'attira la dure leçon que contient la lettre qu'on va lire.

A LA REINE D'ESPAGNE.

Autographe aux Archives du ministère des affaires étrangères. (Correspondance d'Espagne, à la date.) Publiée assez exactement dans Millot, *Mémoires politiques et militaires*, p. 402.

5 octobre (1704).

Je suis touchée des peines de Votre Majesté; mais je le serois encore davantage si je la voyois insensible aux discours qu'on fait contre Elle et qu'Elle me fait l'honneur de m'écrire. On ne peut rien dire de plus désavantageux pour Votre Majesté, et, puisqu'Elle veut que je lui parle avec liberté, j'ose convenir avec Elle que c'est l'accuser de toutes sortes de défauts de vouloir persuader qu'elle n'aime pas le Roi son grand-père. Il mérite certainement l'estime et l'amitié de Votre Majesté; et je

crois que le roi d'Espagne ne lui a pas laissé ignorer les qualités du nôtre. Mais, madame, quelque puissans que vous soyez tous sur la terre, vous ne pouvez empêcher qu'il y ait des méchans qui veulent semer la discorde partout, comme Votre Majesté le dit. Il paroît par tout ce qui revient de votre cour qu'elle est remplie de cabales; chacun écrit selon sa passion et il est difficile de démêler de si loin la vérité. Pour moi, je n'ai jamais cru que Votre Majesté n'aimât pas le Roi et qu'elle eût une grande aversion pour les François. Elle est à moitié françoise, Elle a un mari françois, qu'elle aime passionnément; ses intérêts sont joints à ceux de la France. Elle a eu auprès d'Elle une personne qui ne peut haïr sa nation et qui n'en a point éloigné Votre Majesté. J'ai toujours regardé ces discours comme venant d'Espagnols mal intentionnés ou de François injustes, qui voudroient que Vos Majestés les préférassent aux Espagnols, ce qui ne doit jamais être. Votre Majesté voit par la conduite du Roi combien il désire que vous vous fassiez aimer en Espagne, et avec quelle facilité il rappelle les François qui vous font le moindre embarras.

Quel remède pour empêcher l'effet de mauvais discours et les chagrins qu'ils donnent à Vos Majestés? Je n'en vois point d'autre que leur confiance dans l'ambassadeur du Roi. Et comment les affaires se peuvent-elles conduire autrement? Cet ambassadeur est choisi par le Roi; il n'a nul intérêt en Espagne; il ne peut désirer que de satisfaire son maître et de réussir dans son emploi, et il ne peut y réussir qu'en unissant Vos Majestés de plus en plus [avec le Roi]; ce qui ne doit pas être bien difficile, étant déjà unis par le sang et par la conformité d'intérêts. Je n'ai donc point d'autre conseil à donner à Votre Majesté, puisqu'Elle me fait l'honneur de me l'ordonner, que de se confier dans les personnages principaux que le Roi son grand-père lui envoie, et d'agir avec eux d'un si

grand concert qu'aucune cabale ni aucun discours ne le puisse troubler. Je suis assurée que le Roi ne compte que sur ce que lui mande son ambassadeur. Voudra-t-il mander des choses fausses, qui ne peuvent qu'affliger et embarrasser? La mauvaise intelligence qui étoit entre MM. d'Estrées et Mme des Ursins a fait bien du mal, qu'il faut réparer; mais je supplie Votre Majesté de ne point croire qu'on veuille perdre Mme des Ursins, ni qu'on l'accuse d'autre chose que d'avoir voulu gouverner toute seule et rendre les ambassadeurs du Roi inutiles. On n'a nulle aigreur contre elle, chaque jour le fera voir à Votre Majesté. Il est vrai qu'on ne veut pas entrer dans ses justifications à l'égard de MM. d'Estrées ni voir toute la cour se partager entre eux. On ne compte que les intérêts des deux Rois; le reste est leur affaire et la suite de démêlés anciens qu'on dit qu'ils ont eus dès qu'ils étoient à Rome. Au reste, rien n'est plus louable que l'amitié que Votre Majesté conserve pour cette princesse, et la justice qu'Elle rend à sa conduite auprès d'Elle; mais cette amitié doit avoir ses bornes et ne pas troubler ni son repos, ni son intelligence avec le Roi. Il est très vrai, madame, que je ne me mêle de rien et que je ne puis rien; mais il est très vrai aussi que je m'intéresse vivement à tout, que je désire ardemment votre union, votre bonheur, votre affermissement en Espagne, votre réputation; que je suis prévenue d'une grande admiration pour vous, que je souhaite que Votre Majesté ne démente pas l'idée que nous avons d'Elle, bien différente assurément des discours dont Elle se plaint et qu'on n'écoute point ici. Le duc de Gramont est honnête homme, le maréchal de Tessé l'est aussi; ils ne désirent que le bien. J'espère que Dieu soutiendra Vos Majestés, et que tout se tournera à leur satisfaction. Voilà bien abuser de la patience de Votre Majesté; mais il m'a paru qu'Elle vouloit que je m'expliquasse librement avec Elle. Il n'y a rien qu'Elle

ne me pardonnât si elle connoissoit la sincérité de mon respectueux attachement pour Vos Majestés.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrit De Longuerue, fol. 19. Inédite.

Ce 6 octobre (1704).

D'où vient, mon cher duc, que je n'entends plus parler de vous, et qu'il faut que ce soit moi, misérable, triste, malade, accablée d'importunités, qui vous agace, et vous fasse souvenir que je suis encore au monde? J'y suis en effet, faisant tout ce que je ne voudrois point faire, et ne faisant presque rien de ce que je voudrois faire. Je ne puis me résoudre à brûler la lettre de M. de Valincour sans que personne la voie; il n'y a que vous à qui je puisse la montrer; je ne crains pas que vous le brouilliez avec M. de Pontchartrain. Adieu, mon cher duc.

Valincour, écrivain et bel esprit, est moins connu par ses ouvrages que par l'amitié de Boileau et par celle de Racine, dont il fut le successeur à l'Académie française. Il était secrétaire du grand-amiral comte de Toulouse. La lettre dont il est ici question est restée jointe à celle de Mme de Maintenon dans le volume manuscrit qui appartient à M. le baron de Longuerue (fol. 15). Elle contient une recommandation pour un officier de marine, avec demande du secret à l'égard de Pontchartrain, ministre de la marine. Mais ce qui toucha sans doute Mme de Maintenon, ce fut, dans la même lettre, un éloge d'elle-même, dans un goût un peu précieux, qui ne laisse pas d'avoir son intérêt. Le voici :

« Il y a longtemps, madame, que j'ai cru qu'il falloit vous faire la cour comme aux intelligences célestes qui voient tout, qui entendent tout, que personne ne voit et à qui personne ne parle, et dont on ne connoît l'existence que par les grâces que l'on en reçoit, à qui les plus grandes choses ne font point

oublier les petites, qui sont en même temps occupées et des besoins du monde en général et de celui du plus petit particulier, en un mot qui n'ont aucun autre emploi en ce bas univers que d'y empêcher tout le mal qu'on y peut empêcher et d'y faire tout le bien qu'on y peut faire. Ainsi, toutes les fois que je vous verrai passer dans cette grande coiffe noire où vous êtes enveloppée comme dans un nuage, je croirai que vous lirez dans mon cœur les vœux que je fais, madame, pour que vous puissiez jouir encore plusieurs années et dans des temps plus heureux du plaisir que vous avez à faire du bien et à protéger le mérite partout où il se trouve ; c'est la seule récompense qui soit digne de vous. »....

A M. LE MARÉCHAL DE VILLEROY.

[Auger], *Lettres de Mme de Maintenon*, t. VI, p. 7.

A Saint-Cyr, ce 15 novembre 1704.

Il ne me paroît pas, monsieur, que vous ayez eu d'autres affaires en Flandres que de suivre la maladie de M. de Caylus. Je ne sais si je suis la dupe des soins que vous avez pris dans cette occasion, mais il vaut encore mieux l'être que de manquer de reconnoissance. Recevez donc, monsieur, les assurances de la mienne. Je n'ai point été gâtée sur l'attention de mes amis ; ainsi je suis toujours surprise de la vôtre. Mais avant de finir l'article de M. de Caylus, il faut vous dire que vous avez conduit cette affaire au gré de tout le monde. Dieu veuille lui faire miséricorde! Le monde n'en a pas pour lui[1].

[1] Le comte de Caylus venait de délivrer, par sa mort, sa femme et tous les siens. Saint-Simon (IV, 197) mentionne ainsi cet événement : « Blasé, hébété depuis plusieurs années de vin et d'eau-de-vie, il était tenu à servir été et hiver sur la frontière pour qu'il n'approchât ni de sa femme ni de la cour. Lui aussi ne demandoit pas mieux, pourvu qu'il fût toujours ivre. Sa mort fut donc une délivrance, dont sa femme ni ses plus proches ne se contraignirent pas de la trouver telle. »

N'avez-vous pas été transi de l'affaire de Brisach? Je n'en puis soupçonner d'autre que M. le prince Eugène[1]. Il est bien alerte, et nous avons été bien heureux. Je vous crois instruit de toutes les nouvelles; ainsi je ne me mêlerai point de vous en mander. On a parlé de vos démêlés avec M. l'Électeur. J'espère que de tels discours seront toujours aussi mal fondés qu'ils le sont présentement. Nous voilà à Versailles pour trois semaines. Monseigneur exige un petit voyage à Meudon, et il mérite bien cette complaisance. Tout va à l'ordinaire. Si je savois sur quoi s'étend votre curiosité, je tâcherois de m'en instruire; car je voudrois bien, monsieur, vous être bonne à quelque chose.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. V, p. 447.
Collection Morrison, à Londres.

15 novembre (1704).

De quel oubli vous plaignez-vous? Est-ce de ce que je ne vous ai point écrit sur la mort de M. de Caylus? Vous savez si je m'y suis intéressée, et nous ne devons pas être aux complimens. Je suis si malade et si vieille que depuis quelque temps je me réduis aux lettres nécessaires, et je n'en fais plus par bienséance seulement. Du reste, qu'est-ce que cette dépendance que vous voulez avoir de moi? Vous êtes en âge et de plus en possession de vous bien conduire; que voulez-vous changer la veille de ma mort? Il est vrai que vous m'auriez été d'une grande consolation si vous vous étiez tournée de façon que j'eusse pu avoir un grand commerce avec vous, ce

[1] Brisach et Neuf-Brisach avaient failli être surpris par les ennemis le 10 novembre. C'était effectivement le prince Eugène qui avait tenté ce coup hardi. Voir le *Journal* de Dangeau, 14 novembre 1704.

qui ne se peut que par la conformité des sentimens. Cependant, madame, je vous verrai quand vous voudrez venir passer un dimanche à Saint-Cyr : c'est le jour où j'y suis le plus souvent; je voudrois pourtant en être avertie, car peut-être y trouveriez-vous des ennemis, ou je pourrois avoir donné quelque rendez-vous.

Adieu, ma chère nièce, j'ai cru qu'il falloit vous appeler ainsi pour que vous ne me crussiez pas fâchée contre vous[1].

A UNE DEMOISELLE SORTIE DE SAINT-CYR[2].

Biblioth. nationale. Manuscrits, fonds français, n° 15201. Copie. Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. V, p. 256.

1er de l'an 1705.

Je suis ravie, ma chère fille, de l'établissement qui se présente pour vous ; il n'y a rien que je ne voulusse faire pour y contribuer. Vous aurez sans difficulté une place de régale, et Mme de Fontaines suivra cette affaire jusqu'à ce que vous en ayez l'expédition. La seconde chose que

[1] Il faut, pour comprendre cette lettre qui peut sembler dure, savoir qu'alors Mme de Caylus s'était livrée au *parti*, c'est-à-dire aux Jansénistes, et avait pris comme directeur le père de la Tour, si renommé pour les conversions qu'il faisait, mais suspect, nous l'avons dit, comme étant de l'Oratoire. A en croire Saint-Simon, très partial il est vrai, elle était entrée dans les voies d'une conversion sérieuse, qui ne tint pourtant pas contre la menace d'une disgrâce. Elle renonça au père de la Tour, et, mêlant le monde avec la dévotion, elle contenta en même temps Mme de Maintenon, dont elle redevint la favorite, et une société moins austère, dont elle continua à faire les délices par son esprit et ses grâces.

[2] Mme de Maintenon se faisait une obligation affectueuse d'écrire aux jeunes filles qui quittaient Saint-Cyr pour s'engager dans la vie soit par le mariage, soit par la vocation religieuse. Ces lettres contenaient toujours quelques graves conseils; elle en laissait prendre copie aux dames de Saint-Cyr, pour le profit des générations suivantes. On trouve dans les recueils manuscrits de Saint-Cyr un grand nombre de pareilles épîtres.

vous me proposez n'est pas si aisée, m'étant fait une loi de ne demander jamais de bénéfice parce qu'on charge sa conscience de tous les maux qui en peuvent arriver. Mais si M. l'évêque d'Uzès en donnoit un pour l'amour de moi à un digne sujet, je lui en serois infiniment obligée, ne pouvant pas avoir un plus grand plaisir que de marquer à la famille où vous allez entrer l'amitié que j'ai pour vous. J'espère que M. de Bâville, qui m'a toujours fait l'honneur d'être de mes amis, vous accordera partout sa protection. Si vous répondez à l'éducation de Saint-Cyr, vous porterez de grands trésors à M. votre mari, puisque vous serez pieuse, soumise, complaisante, douce, modeste, retirée, appliquée à vos devoirs, et imitant le plus que vous pourrez la femme forte dont nous avons tant parlé ensemble. Voilà, ma chère fille, ce que je vous souhaite, et que vous me croyiez à vous de tout mon cœur.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. V, p. 514. Collection Morrison.

Ce 14 janvier (1705).

Je reçois dans ce moment votre lettre du 11 de ce mois ; prenez le milieu entre vous livrer à une agréable société ou vous abîmer dans la retraite ; vous ne pourriez soutenir ce dernier parti, et l'autre vous éloigneroit plus de Dieu et de vos enfans que ne feroit la cour. M. l'abbé Gobelin, qui avoit du bon sens, fut ravi quand il me vit quitter l'hôtel de Richelieu pour aller m'établir à Saint-Germain, et je vois souvent qu'il avoit raison. Je ne désapprouve point que vous donniez des rendez-vous à l'abbé Testu ; Mme la chancelière est la meilleure femme du monde, et la compagnie dont vous me parlez est excellente ; il auroit été à désirer qu'elle eût été moins

nombreuse. Il est certain que vous avez moins de mesure à garder qu'une autre par rapport à l'affliction[1]. Il est vrai que vous en avez besoin, parce qu'on vous observe. Je vous recommande à Dieu; tout ira bien si vous êtes à lui. Adieu, ne craignez point de m'écrire; mais ne comptez pas sur des réponses si promptes.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Biblioth. nationale. Manuscrits, fonds français, n° 15 199.

1er avril (1705).

Vous faites les commissions qu'on vous donne avec tant de diligence qu'il faudroit bien de l'argent pour y fournir. J'ai peine à croire qu'il y ait une étoffe plus extravagante que celle que vous m'avez envoyée; mais tout est supportable en jupon. Je n'ai rien à vous dire de nouveau; mais seulement le déchaînement n'est pas cessé : vous n'avez jamais été dévote que par politique; vous ne pensez plus qu'à vous remarier, voilà sur quoi on brode tous les jours quelque chose de nouveau. N'en soyez point en peine, ma chère nièce; votre conduite, s'il plaît à Dieu, forcera vos ennemis à se taire, et vous établira une réputation qui vaut mieux que tous les trésors du monde.

Je suis bien en peine de Mme la princesse des Ursins[2] et bien fâchée de ne pouvoir lui marquer par mes soins le véritable intérêt que je prends à sa santé, et pour elle et pour l'Espagne. Je vous embrasse de tout mon cœur. Je me porte assez bien présentement.

[1] Voir plus haut la première note à la lettre du 15 novembre 1704.
[2] Elle avait eu permission de venir à Versailles et rentrait en grâce.

ENTRETIEN PARTICULIER D'UNE CONFIANCE INTIME DE Mme DE MAINTENON AVEC Mme DE GLAPION[1].

4 avril 1705.

« Je suis, me dit Madame, dans une grande joie quand je vois fermer la porte en entrant ici, et je n'en sors qu'avec peine. Souvent, en retournant à Versailles, je pense : Voilà le monde, et, selon toutes les apparences, le monde pour lequel J.-C. ne voulut point prier la veille de sa mort[2]. Je sais qu'il y a plusieurs bonnes âmes à la cour, et que Dieu a de ses saints dans tous les états ; mais il est certain qu'en général c'est là ce qui s'appelle le monde, c'en est le centre; c'est là où toutes les passions sont en mouvement, l'intérêt, l'ambition, l'envie, le plaisir, etc. C'est donc ce monde si souvent maudit de Dieu. Je vous avoue que ces réflexions me donnent un sentiment de tristesse et d'horreur pour ce lieu où il faut pourtant que je demeure. »

Après avoir parlé avec Madame de plusieurs choses

[1] Lavallée, au tome II, page 153 de ses *Lettres historiques et édifiantes*, indique pour ce très curieux document une double source. Il mentionne d'abord le tome I, page 305, des *Mémoires* de Languet de Gergy. Cependant lui seul a publié ces *Mémoires* dans le volume intitulé : *La famille d'Aubigné et l'enfance de Mme de Maintenon*, et l'on n'y trouve pas cet entretien, auquel il est fait seulement allusion (page 278) comme il suit : « C'est cette contrainte continuelle que Mme de Maintenon racontait en détail à son amie Mme de Glapion, et que celle-ci a rendue tout naturellement dans une conversation qu'elle a mise par écrit. » La seconde source qu'indique Lavallée est le tome V manuscrit des *Lettres édifiantes* au séminaire de Versailles. Ce tome V, dans son état actuel, ne donne pas cet entretien : mais tout un cahier de dix pages (255 à 265) y manque aujourd'hui : c'est là très probablement que Lavallée a trouvé ce morceau, sur l'authenticité duquel il ne semble pas qu'il y ait lieu d'élever des doutes. Nous le donnons nécessairement d'après lui.

[2] « Je prie pour eux. Je ne prie point pour le monde, mais pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous. » *Évangile selon saint Jean*, XVII, 9.

affligeantes, je lui dis qu'il falloit au moins qu'elle n'en vît aucune de telles dans cette maison, et que tout y allât si bien que ce fût un lieu de repos pour elle, et où elle pût se consoler de tout ce qu'elle trouve ailleurs. — « Mais cela est bien ainsi, dit Madame ; et que ferois-je sans cette maison? je ne vivrois pas. Je crois que Dieu me l'a donnée non seulement pour faire mon salut, mais pour mon repos, car elle ne me sert pas seulement à prier Dieu et à me recueillir, mais à me délasser; elle me fait oublier les autres affaires. Quand je suis ici et que je m'occupe, quand nous sommes en conseil ou que je parle à quelqu'un, je ne pense en vérité pas qu'il y ait une cour ; ainsi je respire un peu. » — J'ai pensé ce matin, lui dis-je, quand je vous ai vue communier, qu'il y avoit peut-être longtemps que vous n'aviez eu la matinée semblable, où vous ayez pu prier Dieu à votre aise et vous recueillir. — « Cela est vrai, dit Madame, et je vous ai dit bien des fois qu'il faut que je prenne pour mes prières et pour la messe le temps que tout le monde dort; sans cela, je n'y pourrois pas aller ; car quand on a une fois commencé à entrer chez moi, il ne faut plus compter que je sois ma maîtresse ; il ne me reste pas un instant. » — Je lui dis là-dessus que je me figurois sa chambre, sans comparaison, comme la boutique de ces gros marchands qui, quand elle est ouverte, ne se vide plus, et où il faut qu'ils demeurent attachés. — « Cela est en effet ainsi, dit Madame. On commence à entrer chez moi vers sept heures et demie. C'est d'abord M. Maréchal [1]. Il n'est pas plus tôt sorti que M. Fagon entre. Il est suivi de M. Bloin [2] ou de quelque autre qu'on envoie savoir de mes nouvelles. J'ai quelquefois des lettres extrêmement pressées qu'il faut que je place là de nécessité. Ensuite viennent les gens de plus grande consé-

[1] Premier chirurgien du Roi.
[2] Premier valet de chambre du Roi.

quence : un jour M. Chamillart, un autre M. l'archevêque ; aujourd'hui c'est un général d'armée qui va partir, demain une audience qu'il faut donner et qui m'a été demandée, avec cette circonstance que c'est presque toujours des personnes que je ne puis différer de voir, car il le faut bien, par exemple, quand les officiers partent, et ainsi des autres. M. le duc du Maine attendoit l'autre jour dans mon antichambre que M. de Chamillart eût fini. Quand il fut sorti, M. le duc du Maine entra, et me tint jusque quand le Roi arriva; car il y a là même un petit agrément, c'est qu'ils ne sortent de chez moi que quand quelqu'un d'au-dessus les chasse. Quand le Roi vient, il faut bien qu'ils s'en aillent tous. Le Roi demeure avec moi jusqu'à ce qu'il aille à la messe. Je ne sais si vous prenez garde qu'au milieu de tout cela je ne suis pas encore habillée ; si je l'étois, je n'aurois pas eu le temps de prier Dieu. J'ai donc encore ma coiffure de nuit ; cependant ma chambre est comme une église : il s'y fait comme une procession ; tout le monde y passe, et ce sont des allées et des venues perpétuelles.

« Quand le Roi a entendu la messe, il repasse encore par chez moi. Ensuite la duchesse de Bourgogne vient avec beaucoup de dames, et on demeure là pendant que je dîne. Il semble donc qu'au moins voilà un temps employé pour moi ; mais vous allez voir comment. Je suis en peine si la duchesse de Bourgogne ne fait rien de mal à propos, si elle en use bien avec son mari ; je tâche de lui faire dire un mot à celle-ci, de voir si elle traite bien celle-là. Il faut entretenir la compagnie, faire en sorte de les unir tous. Si quelqu'un fait une indiscrétion, je la sens ; je suis embarrassée de la manière dont on prend ce qui se dit ; enfin, c'est une contention d'esprit que rien n'égale. Il y a autour de moi un cercle de dames, de manière que je ne puis demander à boire. Je me détourne quelquefois, et je leur dis en les regardant :

c'est bien de l'honneur pour moi, mais je voudrois pourtant bien avoir un valet! Sur cela, chacune veut me servir et s'empresse pour m'apporter ce qu'il me faut, ce qui est encore une autre sorte d'embarras et d'importunité pour moi. Enfin ils s'en vont dîner, car je le fais à midi avec Mme d'Heudicourt et Mme de Dangeau, qui sont malades. Me voilà donc enfin seule avec elles ; tout le monde s'en va. S'il y avoit un jour où je puisse ce qui s'appelle m'amuser un moment, ce seroit ici, ou pour causer ou pour jouer une partie de trictrac. Mais ordinairement Monseigneur prend ce temps-là pour me venir voir, parce qu'un jour il ne dîne point ou il a dîné plus tôt pour aller à la chasse. Il vient donc après les autres; c'est l'homme du monde le plus difficile à entretenir, car il ne dit mot. Il faut pourtant que je l'entretienne, car je suis chez moi ; si cela se passoit chez un autre, je n'aurois qu'à me mettre derrière dans une chaise et ne rien dire si je voulois. Les dames qui sont avec moi peuvent faire cela si elles veulent, mais moi qui suis dans ma chambre, il faut que je paye ce qui s'appelle de ma personne et que je cherche quoi dire; cela n'est pas fort réjouissant.

« Après cela on sort de table. Le Roi avec toutes les princesses et la famille royale viennent dans ma chambre et y apportent avec eux une chaleur effroyable. On cause, et le Roi demeure là environ une demi-heure ; puis il s'en va, mais rien que lui ; tout le reste est encore là, et comme le Roi n'y est plus, on s'approche davantage de moi. Ils m'environnent tous, et il faut que je sois là à écouter la plaisanterie de Mme la maréchale de C***, la raillerie de celle-ci, le conte de celle-là. Elles n'ont rien à faire, toutes ces bonnes dames ; elles ont le teint bien rafraîchi et n'ont rien fait dans toute la matinée; mais il n'en est pas de même de moi, qui aurois bien autre chose à faire que de causer, et qui porte souvent dans le cœur un chagrin, une méchante nouvelle : cet assaut, par

exemple, qu'on devoit donner à Verrue[1] il y a quelque temps. J'ai tout cela dans l'esprit; je pense que peut-être dans le monde mille gens périssent, que d'autres souffrent... » — J'interrompis Madame en lui disant : Je pensois tout à l'heure, madame, en vous entendant parler, que vous aviez au moins un avantage de cette presse d'occupations et d'affaires; c'est que, comme elles se succèdent les unes aux autres, vous n'avez pas le temps de songer à celles qui sont affligeantes. — « Il le semble en effet, ajouta Madame, mais cela ne m'empêche point d'y penser et d'avoir tous les jours un poids sur le cœur qui me pénètre, avec lequel il faut pourtant que je rie; cela me paroît très pénible. Mais pour achever ma journée, après qu'on a ainsi demeuré quelque temps, on s'en va chacun chez soi, et savez-vous ce qui arrive? c'est qu'il reste toujours quelqu'une de ces dames qui veut me parler en particulier. Elle me prend par la main, me mène dans ma petite chambre pour me dire souvent des choses désagréables et très ennuyantes, car vous jugez bien que ce n'est jamais de mes affaires qu'elles veulent m'entretenir; c'est de celles de leur famille. L'une a un démêlé avec son mari; l'autre veut obtenir quelque chose du Roi; c'est un mauvais office qu'on a rendu à celle-ci; c'est un faux rapport qu'on aura fait de celle-là; une méchante affaire aux uns, quelques embarras dans le domestique des autres, et il faut que j'écoute tout cela; et celle qui ne m'aime point ne s'en contraint pas plus qu'une autre : elle me dit son affaire; il faut que j'aie la scène et que je parle pour elle au Roi. La duchesse de Bourgogne a quelquefois à me parler; elle veut aussi que je l'entretienne en particulier. Tout cela me fait quelquefois penser, quand j'y fais réflexion, que mon état est bien singulier, car il faut bien que ce soit Dieu qui l'ait

[1] Verrue fut prise par le duc de Vendôme le 10 avril 1705, après un siège de plus de six mois.

fait. Je me vois là au milieu d'eux tous ; cette personne, cette vieille personne, devient l'objet de leur attention!... C'est à moi qu'il faut s'adresser, par qui tout passe ! Et Dieu me fait la grâce de ne voir jamais ma condition par ce qu'elle a d'éclatant ; je n'en sens que la peine, et il me semble que, Dieu merci! je n'en suis point éblouie, qu'il permet que je voie cela tel qu'il est, que je ne me laisse point aveugler par la grandeur et par la faveur qui m'environne. Je me regarde comme un instrument dont Dieu se sert pour faire du bien, que tout le crédit qu'il permet que j'aie doit être employé à le servir et à soulager qui je puis, à unir entre eux tous ces princes, etc. Je pense quelquefois à la haine que j'ai naturellement pour la cour ; car cela n'est pas nouveau, c'est de tout temps. Dieu cependant m'y destinoit ; pourquoi donc m'a-t-il donné de l'aversion pour elle? Il faut bien que ce soit pour cela même, parce qu'il vouloit que j'y vécusse et qu'il vouloit m'y sauver. Mme de Montespan au contraire aimoit fort la cour, non seulement par les engagemens qui l'y tenoient attachée, mais elle aimoit la vie de la cour. Que fait Dieu ? Il y attache celle qui la hait et il en éloigne celle qui l'aime, et apparemment pour le salut de toutes les deux. Ah! qu'il fait bon de le laisser faire, s'abandonner à lui, vivre au jour la journée en faisant tout le bien qu'on peut ! Il sait mieux ce qu'il nous faut que nous-mêmes, et c'est assurément un excellent directeur : il n'y a qu'à se livrer à sa conduite. Poursuivons.

« Quand le Roi est revenu de la chasse, il vient chez moi ; on ferme la porte et personne n'entre plus. Me voilà donc seule avec lui. Il faut essuyer ses chagrins s'il en a, ses tristesses, ses vapeurs ; il lui prend quelquefois des pleurs dont il n'est pas le maître, ou bien il se trouve incommodé. Il n'a point de conversation. Il vient quelque ministre qui apporte souvent de mauvaises nouvelles ; le Roi travaille. Si on veut que je sois en tiers dans ce con-

seil, on m'appelle; si on ne veut pas de moi, je me retire un peu plus loin, et c'est là où je place quelquefois mes prières de l'après-midi ; je prie Dieu environ une demi-heure. Si on veut que j'entende ce qui se dit, je ne puis rien faire. J'apprends là quelquefois que les affaires vont mal ; il vient quelque courrier avec de mauvaises nouvelles; tout cela me serre le cœur et m'empêche de dormir la nuit.

« Pendant que le Roi continue de travailler, je soupe; mais il ne m'arrive pas une fois en deux mois de le faire à mon aise. Je sais que le Roi est seul ou je l'aurai laissé triste; ou bien le Roi, quand M. de Chamillart est près de finir avec lui, me prie quelquefois de me dépêcher. Un autre jour, il veut me montrer quelque chose, de manière que je suis toujours pressée, et alors je ne sais point faire autre chose que de manger très promptement. Je me fais apporter mon fruit avec ma viande pour me hâter, tout cela le plus vite que je puis. Je laisse Mme d'Heudicourt et Mme de Dangeau à table, parce qu'elles ne peuvent faire comme moi, et j'en suis quelquefois incommodée.

« Après tout cela vous jugez bien qu'il est tard. Je suis debout depuis six heures du matin ; je n'ai pas respiré de tout le jour. Il me prend des lassitudes, des bâillemens, et plus que tout cela je commence à sentir ce que fait la vieillesse ; je me trouve enfin si fatiguée que je n'en puis plus. Le Roi s'en aperçoit et me dit quelquefois : Vous êtes bien lasse, n'est-ce pas? Il faudroit vous coucher. Je me couche donc; mes femmes viennent me déshabiller; mais je sens que le Roi veut me parler et qu'il attend qu'elles soient sorties, ou bien il y reste encore quelque ministre, et il a peur qu'on entende. Cela l'inquiète et moi aussi. Que faire? Je me dépêche, et je me dépêche jusqu'à m'en trouver mal, et il faut que vous sachiez que j'ai haï toute ma vie d'être pressée. A l'âge de cinq ans, cela me faisoit cet effet-là; je me trouvois mal quand je me précipitois trop, parce que je

suis naturellement très vive, et que par conséquent je me presse assez de moi-même, et je suis par-dessus cela très délicate, de manière que cela m'étouffe et fait ce que je vous dis. Enfin me voilà dans mon lit; je renvoie mes femmes; le Roi s'approche et demeure à mon chevet. Pensez-vous bien ce que je fais là? Je suis couchée, mais j'aurois besoin de plusieurs choses, car je ne suis pas un corps glorieux. Je n'ai là personne à qui je puisse demander ce qu'il me faut; j'aurois besoin quelquefois qu'on me chauffât des linges, mais je n'ai pas là une femme; ce n'est pas que je n'en pusse avoir, car le Roi est plein de bonté, et s'il pensoit que j'en voulusse, il en souffriroit plutôt dix; mais il ne croit pas que je m'en contraigne. Comme il est toujours le maître partout et qu'il fait tout ce qu'il veut, il n'imagine pas qu'on soit autrement que lui, et il croit que, si je n'en ai pas, c'est que je n'en veux pas. Vous savez que ma maxime est de prendre sur moi et de penser aux autres. Les grands ordinairement ne sont pas ainsi : ils ne se contraignent jamais, et ils ne pensent pas même que les autres se contraignent pour eux, ni ne leur en savent point de gré, parce qu'ils sont tellement accoutumés de voir que tout se fait par rapport à eux qu'ils n'en sont plus frappés et n'y prennent pas garde. J'ai été quelquefois dans mes grands rhumes prête à étouffer par la toux sans pouvoir être soulagée. M. de Pontchartrain, qui me voyoit toute cramoisie, disoit au Roi : Mais elle n'en peut plus, il faudroit appeler quelqu'un, etc.

« Le Roi demeure chez moi jusqu'à ce qu'il aille souper, et environ un quart d'heure avant le souper du Roi, M. le Dauphin, M. le duc et Mme la duchesse de Bourgogne viennent chez moi. A dix heures ou dix heures et un quart tout le monde sort. Voilà ma journée. Me voilà seule, et je prends les soulagemens dont j'ai besoin; mais souvent les inquiétudes et les fatigues de la journée m'empêchent de dormir. »

Je témoignai plusieurs fois à Madame combien tout cela me paroissoit gênant pour elle, et que je ne m'étonnois point si quelqu'un avoit dit qu'elle étoit une des plus malheureuses personnes du monde. « Cependant, ajouta-t-elle, on peut dire aussi : N'est-elle pas heureuse? Elle est avec le Roi depuis le matin jusqu'au soir. Mais on ne se souvient pas, en disant cela, que les princes et les rois sont hommes comme les autres, qu'ils ont leurs chagrins et leurs peines, et qu'il faut les partager avec eux. De plus, il y a mille choses à quoi les nôtres ne pensent pas et qui retombent sur moi. Par exemple, Mme la princesse des Ursins va partir pour s'en retourner en Espagne. Il faut que je m'occupe d'elle, et que je répare, par mes soins et par tout ce que je puis, la froideur de Mme la duchesse de Bourgogne, la sécheresse du Roi et l'indifférence des autres. Je vais chez elle, je lui donne du temps chez moi ; j'écoute mille choses dont je n'ai que faire, et tout cela afin qu'elle s'en aille contente d'eux tous, qu'elle en puisse dire du bien, et surtout de la duchesse de Bourgogne, qu'elle ait lieu de se louer de notre cour et d'en bien parler. Je vois qu'ils sont trop négligens pour cela; il faut que j'y supplée, et ainsi de mille autres choses. »

En causant ainsi, je demandai simplement à Madame si elle n'étoit pas souvent dans l'impatience ; elle me répondit : « Ah! vraiment oui, j'y suis ; je me trouve quelquefois dans un état à en avoir, comme on dit, jusqu'à la gorge ; mais il faut durer, et puis c'est Dieu qui arrange tout cela! Quand je fais réflexion à l'état où je suis, et que je me trouve accablée d'affaires ou de chagrins, je pense qu'est-ce qu'il seroit de ma vie sans cela. Si avec cette magnificence, ces richesses, ces commodités, je n'avois rien qui me fît peine, y auroit-il rien au monde de plus propre à me perdre? Une grandeur comme celle-là, jointe aux aises de la vie, cela porte aisément à l'ou-

bli de Dieu. Je suis toujours logée comme le Roi ; mes meubles sont magnifiques ; je suis dans l'abondance ; mais Dieu, dans tout cela, fait voir sa miséricorde, en prenant soin d'y mêler des désagrémens et des peines qui servent de contre-poids et me font retourner à lui[1]. »

Je lui dis sur cela qu'il me sembloit que Dieu faisoit voir dans la conduite qu'il avoit sur elle, non seulement sa miséricorde, mais encore, si on l'ose dire, son adresse. — « C'est fort bien dit, ajouta Madame, car elle paroît en effet en ce qu'il se sert pour me faire souffrir et pour me sauver des choses qui sont capables de corrompre le cœur, et c'est en cela que j'admire sa bonté pour moi et le soin qu'il prend de mon salut. » — Une des choses, lui dis-je, madame, qui rend encore, ce me semble, votre vie plus pénible, c'est qu'il y en a souvent qui en apparence semblent être inutiles, comme par exemple des conversations où il vous paroît que vous ne faites pas de bien et où le temps s'en va en pure perte. — « Cela est vrai, répondit Madame, et non seulement des conversations telles que vous dites, mais me voir tenir un jeu ; il y a quelquefois haut comme cela de cartes autour de moi. En vérité, je pense quelquefois : Diroit-on que c'est là la chambre d'une chrétienne ? On n'y voit que de la magnificence, on n'y respire que le plaisir. Cependant je me console en pensant que si cela ne se passoit pas chez moi, il y auroit trente hommes avec les femmes qui sont là, qu'il s'y diroit et s'y feroit peut-être bien du mal, au lieu que tout s'y passe au mieux dans l'innocence ; il ne s'y trouve jamais d'autres hommes que les princes. Il faut bien pourtant que cette jeune princesse se divertisse, et je crois que je dois sur cela ne pas tant regarder ce que je fais que ce qui se feroit si les choses étoient autrement. »

[1] Voir sur « la contrainte de la cour de France » la *Relation* d'Ézéchiel Spanheim, publiée par M. Ch. Schefer (Renouard, in-8°, 1882), page 154.

A Mme DE FONTAINES, DAME DE SAINT-LOUIS.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. V, p. 302.

(Avril 1705).

Rien n'est si touchant que l'affliction de nos princes[1], et rien de plus édifiant que la manière dont ils la portent. Le Roi a été tout occupé du bonheur de l'enfant par rapport aux difficultés du salut, surtout pour les grands. M. le duc de Bourgogne est tout rempli des sentimens d'Abraham en offrant son fils. Mme la duchesse de Bourgogne a une douleur si grande, si sainte, si sage, si douce, qu'il ne lui est point échappé un mot qui n'ait charmé tout le monde. Le duc de Berri a les yeux dans un état qui prouve son bon naturel; toute la cour est affligée. J'en ai ma bonne part; mais Dieu me fait la grâce de ne pas succomber, et de vouloir tout ce qu'il veut quoi qu'il m'en coûte, et qu'il me prenne en cette occasion par le tendre de mon cœur. Adieu, mes chers enfans, fortifiez-vous dans la foi et les bonnes œuvres; il y a beaucoup à souffrir tant que nous sommes sur la terre, et on a un grand besoin d'être affermi en Dieu. Que l'état où nous sommes ne vous attriste pas; Dieu ne sera pas toujours en colère, et j'espère qu'il nous consolera.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Collection Morrison : Cahier d'anciennes copies.

Avril (1705).

Vous me parlez pour le gouvernement de Valenciennes au moins indirectement; M. de Saint-Hermine m'a écrit

[1] Le duc de Bretagne, premier enfant de la duchesse de Bourgogne, né le 25 juin 1704, était mort le 13 avril 1705.

pour me prier de le demander pour lui, et Mme de Mailly le désire pour faire le mariage de sa fille. Ce qui m'arrive dans cette occasion n'est point ce qui me détermine à faire à mes proches la déclaration que vous trouverez ici, qui est que je suis résolue à ne plus jamais rien demander pour eux. Je les prie d'en user comme ils feront après ma mort. Ils s'adresseront aux ministres; ils feront agir leurs amis; en un mot, ils seront dans le cas des autres gens de leur sorte. J'avois cru en être quitte en vous mettant tous en état d'achever ce que j'avois commencé pour votre fortune; mais je vois Mme de Mailly bien persuadée que je dois marier ses filles; ses garçons viendront ensuite au nombre de trois; le vôtre sera bientôt en état de parler pour lui; Mme de Villette pense à marier sa fille; les petits Mursay croissent; le père prétend à tout ce qui vaque; Mme de Saint-Hermine me présente tristement une grande fille que j'ai grand tort de ne point établir et qui sera suivie de cinq autres; M. de Saint-Hermine n'est point assez établi : il lui faut une femme et un gouvernement; le petit de Villette viendra, et je commence à craindre d'avoir à marier Mlle de la Vrillière. Considérez, ma chère nièce, avec un peu de raison et d'équité ce que ce seroit que mon personnage auprès du Roi, ayant tous les jours de nouvelles grâces à lui demander. S'il me les accorde, il en aura peu de reste à disposer. S'il me les refuse, il m'affligera. S'il m'afflige, il a trop de bontés pour moi pour n'en être pas fâché, et je serai donc la tristesse de sa vie! Croyez-vous que Dieu ait eu ce dessein en m'approchant de lui? Voilà, ma chère nièce, les raisons de ma résolution; j'en sens déjà la liberté et le repos. Je vous verrai tous avec plus de plaisir, n'ayant plus à craindre vos propositions; je les saurai par le Roi; je lui dirai ce que je pourrai pour vous servir, et je le ferai plus hardiment et peut-être plus utilement quand il ne me croira point pré-

venue. Quoi qu'il en soit, je ne changerai point ce dessein parce que je le crois raisonnable, et que je ne l'ai pris qu'après y avoir bien pensé.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Collection Morrison : Cahier d'anciennes copies.

Saint-Cyr, 22 avril 1705.

Le Roi a la goutte et Mme la duchesse de Bourgogne la fièvre. Je suis venue dîner ici et je m'en retourne. Vous êtes raisonnable, ma chère nièce, et je m'en réjouis avec vous. Nous n'aurons plus que des commerces agréables. Mandez-moi des nouvelles de cette famille que je vous ai recommandée ; j'en ai gardé une idée très misérable. Il ne faut pas que je paroisse ; mais il ne faut pas aussi qu'elle manque. Je me porte assez bien au milieu de toutes nos peines. Je vous embrasse de tout mon cœur. Que vous êtes sage de tout abandonner à Dieu sans tant de prévoyances ! Elles sont bien inutiles. Nous ne savons ni ce que nous voulons ni ce que nous faisons, et il paroît souvent que Dieu se plaît à renverser nos arrangemens. A chaque jour suffit son mal. Vous êtes bien heureuse de penser de si bonne heure comme vous pensez.

Faites confidence de ma résolution à tous nos proches.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 77.

A Marly, 27 avril (1705).

Je ne doute pas que M. le maréchal ne vous tienne bien instruit de la santé du Roi [1] et de toutes les autres nou-

[1] Le Roi souffrait depuis le 19 avril d'un accès de goutte qui le retint à Marly jusqu'au 23 mai (*Journal* de Dangeau).

velles; ainsi je me retrancherai à vous dire des miennes, qui sont assez mauvaises pour mériter aussi bien qu'un autre d'être à Bourbon [1]. Si j'habite encore longtemps la chambre du Roi, je deviendrai paralytique; il n'y a ni porte ni fenêtre qui ferme; on y est battu d'un vent qui me fait souvenir des ouragans de l'Amérique : il faut un peu parler de loin quand on a voyagé. J'ai un rhumatisme dans la tête et sur tout le reste de ma personne; et, comme je n'ai que le temps de mon habillement, je m'en sers pour dicter cette lettre à Nanon [2]. Je serai bien contente si vous continuez comme vous avez commencé, car j'ai déjà reçu une lettre de Mlle de Gralin, une de ma nièce et une de vous. Adieu, monsieur le duc. Je vous recommande M. Treilh, confesseur de Saint-Cyr et de Mme d'Heudicourt, très honnête homme et que j'aime fort. Faites-lui, je vous prie, les honneurs de Bourbon du mieux que vous pourrez.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 79.

A Saint-Cyr, ce 2 mai (1705).

Le Roi a toujours la goutte; mais comme elle est assez douce pour lui laisser la liberté de se faire porter dans ses jardins, il ne peut se résoudre à quitter Marly. D'un autre côté, il voit bien des gens qui s'ennuient à Marly, et pense à aller passer quelques jours à Trianon; il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu. Je ne viens plus ici que des momens, ce qui fait que je n'y trouve guère plus de loisirs qu'ailleurs. Je vous assure que si je ne vous écris

[1] Le duc de Noailles était à Bourbon pour y prendre les eaux.
[2] Sa femme de chambre de confiance. Voir la note tome I, p. 235.

pas, je n'en pense pas moins souvent à vous, et que je vois mille choses tous les jours qui m'en font souvenir. Ce n'est pas toujours par la ressemblance.

J'ai plus d'inquiétude pour M. Fagon que pour le Roi. Le pauvre homme, qui veut remplir son devoir, n'a pas dormi depuis quinze jours, et passe toutes les nuits à veiller la plus petite maladie qu'on puisse avoir. Je me trouve aussi assez fatiguée d'une assiduité qui, me tirant de ma niche [1], et m'exposant au vent, me donne bien des rhumatismes. La patience est une vertu qui nous est bien nécessaire. Portez-vous bien, mon cher duc, et ce sera une grande consolation pour moi.

Je vous ai déjà recommandé M. Treilh; Mme de Montespan part incessamment pour Bourbon; ce sont des mérites différens [2].

Je ne vois rien de nouveau, si ce n'est qu'il y a beaucoup d'argent à Paris, et que nous ne sommes pas si mal que nos ennemis le croient et que nous le disons souvent nous-mêmes. Je n'ai point encore vu le marquis de la Vallière [3], et j'ai été fâchée qu'on ne lui ait pas permis de venir à Marly : il m'a envoyé une lettre de M. de Tallard. Je vous embrasse et mets Mme la marquise de la Vallière avec vous deux.

[1] La délicatesse de santé de Mme de Maintenon lui faisant craindre la fraîcheur et l'air, que le Roi recherchait sans sou i des commodités des autres, elle avait pris l'habitude d'entourer son fauteuil d'une sorte de niche.

[2] On comprend l'ironie : M. Treilh était un grave confesseur de la maison de Saint-Cyr.

[3] M. le marquis de la Vallière, beau-frère du duc de Noailles, avait été fait prisonnier et était revenu sur parole.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Collection Morrison : Cahier de copies.

De Marly, ce 9 mai (1705).

Non, ma chère nièce, je ne me saurois résoudre à de la broderie, et si vous ne pouvez trouver ce que je vous demande, envoyez-moi ce que pourrez. Il n'est pas possible que je sois la seule vieille dans le monde. Prenez ce que vous pourrez, pourvu que je ne sois pas ridicule, et que ce soit un habit brun et léger. Si vous n'avez que la voie de Galpin, c'est une petite ressource, et à laquelle j'irois tout droit si je ne savois par expérience qu'il n'a jamais rien de ce qu'on lui demande. Pourquoi vous pressez-vous tant pour une commission dont je ne suis point du tout pressée? Le Roi va de mieux en mieux; mais je crois que nous en avons bien encore ici pour huit jours. Je suis souvent incommodée, mais je vais toujours.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 83.

A Saint-Cyr, ce 12 juin (1705).

M. de Bourepaux d'une part et M. Treilh de l'autre m'ont bien dit de vos nouvelles, mais ils ne s'accordent pas tout à fait. Le premier vous trouve fort bien, et le second vous croit mieux, mais non pas comme on peut le souhaiter. Ils s'accordent davantage sur la grande piété et merveilleuse conduite de Mme la duchesse. Dieu veuille qu'ils disent vrai et que ce soit pour toujours !

L'inquiétude de ce qui peut arriver sur la Moselle m'a donné la fièvre ; à cela près je me porterois fort bien.

Il seroit trop dommage que la lettre que je vous en-

voie n'eût été que pour moi. J'en ai presque été aussi touchée que j'aurois pu l'être dans le temps que j'avois de l'esprit; mais je n'ai point la force d'y répondre. Soyez donc mon secrétaire dans cette occasion, mon cher duc, et assurez bien celui qui l'a écrite que je n'ignore aucune des obligations que je lui ai, et que je ne suis point ingrate.

On m'a dit que vous ne quittiez guère Mme de Montespan; je n'en suis point jalouse, ni en peine qu'elle diminue votre amitié pour moi. M. le maréchal ne vous laisse pas manquer de nouvelles; celles qu'on eut hier d'Espagne ne sont pas si mauvaises qu'à l'ordinaire. La campagne paroît finie, ce qui peut donner le temps d'avoir quelques troupes pour le mois de septembre. M. Amelot[1] commence à merveille et s'accommode très bien du roi et de la reine. Il y a quelque chose sur Mme des Ursins que je ne comprends pas[2] : on ne peut la faire partir.

Mme la duchesse de Bourgogne fait beaucoup de remèdes et n'en est pas mieux. Elle est plus inquiète sur la guerre qu'il n'appartient à une personne de son âge.

[1] Amelot venait d'être nommé ambassadeur en Espagne.

[2] C'est encore dans les *Mémoires* de Saint-Simon qu'il faut lire tout le récit de l'éclatant retour en grâce de Mme des Ursins, la permission obtenue de venir se justifier à Versailles, les lenteurs calculées du voyage, pendant lesquelles elle fait agir tous ses amis, sa pleine justification, le choix des gens pour l'Espagne, l'intimité établie solidement avec Mme de Maintenon; puis le goût du Roi pour Mme des Ursins, les faveurs, les privautés qui le manifestent; enfin, s'il faut en croire une dernière insinuation de Saint-Simon qui donnerait un sens tout particulier au passage de notre lettre, une illusion de la princesse, éblouie de sa faveur, voyant Mme de Maintenon malade, peut-être mourante, et se demandant s'il n'y avait pas un plus grand rôle à jouer que de retourner en Espagne.

A Mme LA MARQUISE DE DANGEAU.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. V, p. 367.
Collection Morrison.

A Saint-Cyr, ce 18 juin 1705.

Vous êtes admirable, madame, mais il faut aussi l'être un peu pour suivre votre vive charité. Si je vous avois ici, mon plaisir seroit complet. Je viens d'écrire à M. le doyen de Chartres pour la dispense des bans, car notre confident prétend que ce que nous lui demandons est dans les règles; sans une telle parole, j'aurois douté que notre mariage eût pu aller si vite. La mariée[1] n'est sensible qu'au manquement de cornette; je l'ai assurée qu'elle pouvoit se marier en bonnet. Je lui ai donné un bel habit de damas noir et un jupon si extravagant qu'il lui siéra mieux qu'à moi. La Ferté m'assure que le bossu est très-aimable et qu'il a les dents fort belles. Réjouissez-vous dans cette bonne œuvre; je ne donne rien qui me coûte tant que le retardement du plaisir de vous voir; mais nous allons à Trianon et de là à Meudon. Je devois aller à Paris le jour de la Saint-Jean pour voir ma capucine[2]; je ne puis me résoudre, madame, à faire ce voyage sans vous, et c'est bien le moins que je puisse faire de vous attendre puisque vous n'êtes absente que pour moi. Mon Dieu, madame, qu'il y a de joie dans le bien! Tout Versailles ne m'en donneroit pas autant que j'en sens en établissant une pauvre demoiselle qui auroit été sur le

[1] C'était une jeune fille qui avait été au service de Mme de Maintenon. « Ayant su, nous dit une note des dames de Saint-Cyr, qu'elle était demoiselle », elle la maria à un officier de la duchesse de Bourgogne. Le marié, M. des Fertons, était un peu bossu. Mme de Dangeau se chargeait de la noce.

[2] Une jeune fille de Saint-Cyr, Mme de Montalembert, qui était entrée aux Capucines de Paris; plusieurs lettres de piété de Mme de Maintenon lui sont adressées.

pavé à ma mort. Je suis sûre que vous serez ravie à ses noces, et que M. des Fertons vous paroîtra de très bonne compagnie. Mais comme vous savez mieux que personne mêler la solidité avec le badinage, endoctrinez bien notre Agnès, qui sera une très bonne ménagère, et du reste peu de sens. Vous voyez, madame, que je ne sais ce que j'écris, et on m'interrompt à tout moment pour cette fille, qui a été très-surprise de son prompt départ. Ne vous mettez pas sur les dents à la noce. Je voulois vous écrire un volume; mais il faut tout faire par lettres. J'ai envoyé querir des gants, du ruban, ma plus belle coiffe; j'ai pris de la casse; Mme de Chailly me veut envisager; il faut renvoyer Mlle de Mérinville. J'ai besoin de repos; je voudrois prier Dieu. On m'attendra de bonne heure à Trianon; voici une lettre de Versailles, il y faut répondre; et avec tout cela, on veut que je me possède en paix! Le pis de tout est de donner quelques pistoles à la future, c'est ce que je vais faire.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 155.

Ce 11 juillet (1705).

Oui certainement, mon cher duc, je pense souvent à vous et aux grâces que Dieu vous fait de vous faire penser si différemment des autres. Il est vrai que le départ de Marlborough m'a bien soulagée : son arrivée m'avoit donné la fièvre; il va reprendre Huys et ce n'est pas une grande perte. Il me semble que l'on ne croit pas que les ennemis fassent rien ni du côté du Rhin, ni en Flandres; c'est l'Italie et l'Espagne qui nous donnent de l'inquiétude. Le grand-prieur ne fait rien qui vaille, M. de Vendôme le va joindre, et par là M. de la Feuillade devient général.

On se flatte en Espagne de lever et de payer une armée; si cela se fait, on ne pourra assez récompenser Orry.

Le duc de Gramont fait ici une si triste figure qu'il m'en fait pitié[1]; il sent bien que le Roi ne doit pas être content de lui, et il a toute sa famille sur les bras dans une affaire où il ne peut douter qu'il n'ait tort. Mlle de Lacour de son côté n'est pas contente. Ce pauvre homme va passer une triste vie.

La duchesse de Bourgogne ne se porte pas bien; on lui fait faire beaucoup de remèdes qui demanderoient plus de soins qu'elle n'est capable d'en prendre. M. Fagon ne fait pourtant pas grand cas de cette tumeur dont elle se vante, car c'est sa manière d'aimer à donner de grands noms à ses maux. M. son mari est furieux : on ne peut appeler autrement la passion qu'il a pour elle, et je ne crois pas qu'on en ait jamais vu une si désagréable pour celle qui la cause et pour les spectateurs. Je n'en parle point en personne prévenue contre lui, car jamais je n'ai eu plus sujet de m'en louer. Il n'y a point d'apparence de grossesse; ces remèdes les empêchent de vivre ensemble, ce qui a quelque part dans la fureur dont je vous parle.

Vous avez bien jugé que, par plus d'une raison, je suis

[1] Le duc de Gramont, déjà vieux, venait d'épouser une fille absolument déshonorée et du plus bas étage, nommée Lacour. Saint-Simon dit qu'en déclarant ce honteux mariage, et en réclamant pour sa femme les honneurs du titre de duchesse, il prétendit faire sa cour et insinuer la reconnaissance du mariage du Roi et de Mme de Maintenon; la comparaison, ajoute-t-il, « mit celle-ci en fureur, et le Roi fort en colère ». Il est certain que Mme de Maintenon montre une sorte d'insistance à poursuivre cette vilaine créature, qui menait entièrement son mari, dont elle désolait la famille. Le duc de Guiche était fils aîné du duc de Gramont, d'un premier mariage; sa femme était la sœur préférée du duc de Noailles (voir Saint-Simon, IV, 90). On peut lire dans l'intéressante publication : *Michel de Chamillart, correspondance et papiers inédits*, par M. l'abbé Esnault, 1885, tome II, p. 167, une amusante et curieuse lettre du duc de Gramont sur ses démêlés avec ses enfants au sujet de sa seconde femme.

ravie de la grossesse de ma nièce. J'espère que Dieu voudra bien vous donner un fils. J'aurois amené la petite-nièce ici sans les continuels voyages que nous faisons. Nous n'irons à Versailles que pour l'Assomption, et tout le reste du temps jusqu'à Fontainebleau se passera à Marly, à Trianon et à Meudon. Nous avons beau faire, nous ne nous divertissons point, je ne dis pas seulement la vieillesse, mais notre princesse, qui n'y sauroit parvenir malgré ses bonnes intentions. Adieu, mon cher duc, je suis bien aise de ce que vous êtes un peu mieux; je ne m'en fie qu'à ce que vous m'en dites vous-même. Je suis bien de votre avis sur les remèdes; mais il faut votre courage pour y renoncer quand on souffre : comme les autres mêlent beaucoup d'inquiétude à leurs maux, ils cherchent le soulagement. Je me porte assez bien aussi; et, pour vous dire mon état, je m'ennuie de vivre, sans pourtant une nouvelle mélancolie. Adieu. Pourquoi ne me mandez-vous pas vos desseins pour le reste de l'été ?

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 115. Inédite.

Dimanche (septembre 1705).

Le Roi vous prête l'appartement de M. de Vendôme, à condition que vous n'y changerez rien. Il vous conseille seulement de le faire nettoyer[1]. Il croit qu'il n'y a qu'un cabinet, ce qui me fait craindre que vous n'y soyez pas mieux que dans celui où vous avez été.

Je vous prie, mon cher duc, d'envoyer à Duché cin-

[1] Cette phrase est assez curieuse quand on la rapproche de ce que dit Saint-Simon des habitudes de désordre et de malpropreté du duc de Vendôme.

quante louis; je vous les rendrai ici. Mais de préférence à tout portez-vous bien, et prenez tout le repos qui vous est nécessaire. Je voudrois que, pour un temps, vous eussiez moins d'esprit.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 89.

A Saint-Cyr, 8 septembre (1705).

Vous avez de la bonté pour le pauvre Moreau[1], musicien de Saint-Cyr, qui, avec cette qualité-là, est bien près de mourir de faim si M. l'archevêque de Narbonne ne lui accorde ce qu'il demande. Je ne l'ai pas trop compris; mais vous entendrez mieux que moi son langage. Voyez, mon cher duc, si par le cardinal nous pourrions obtenir cette grâce. C'est employer de grands personnages pour peu de chose; je ne laisserai pas d'en avoir beaucoup de reconnoissance.

Il ne faut pas guérir avant d'avoir vu Saint-Cyr, et ce ne peut être qu'à mon retour.

Dans le portrait, d'un détail merveilleux, que Saint-Simon a tracé de Mme de Maintenon (t. XII, p. 116 et suivantes), et où il semble qu'il ait tout vu pour tout interpréter d'une façon défavorable, il s'exprime ainsi : « Ce que Saint-Cyr lui fit perdre de temps est incroyable, ce que mille autres couvents lui en coûtèrent ne l'est pas moins. Elle se croyoit l'abbesse univer-

[1] Jean-Baptiste Moreau, mort en 1733, était musicien du Roi; il avait déjà fait la musique de plusieurs divertissements, lorsqu'il composa celle des chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* et quelques autres œuvres destinées à Saint-Cyr. Nous ne trouvons pas quelle est la grâce qu'il demande ici. Le duc de Noailles était grand amateur de musique.

selle : c'étoit là son occupation favorite.... De là une mer d'occupations frivoles, illusoires, pénibles, toujours trompeuses, des lettres et des réponses à l'infini, des directions d'âmes choisies et toutes sortes de puérilités, etc. » Mme de Maintenon elle-même parle en maints endroits du désir et de l'espérance de voir Saint-Cyr devenir le modèle de nombreux couvents dans toute la France. Quand l'occasion s'offre d'étendre l'esprit et les principes de Saint-Cyr à de nouvelles maisons, elle porte à cette propagande une ardeur singulière; le temps ne semble jamais lui manquer, en effet, pour multiplier les longues lettres d'avis et de direction. Nous la trouvons ainsi à l'œuvre en particulier pour l'abbaye de Gomerfontaine, qu'une parente du cardinal de Noailles, Mme de la Viefville, élevée à Saint-Cyr, fut appelée à diriger. Nommée abbesse à vingt-huit ans, elle trouvait une maison ruinée et fort relâchée; son zèle chercha auprès de Mme de Maintenon des secours et des conseils nécessaires à son inexpérience. C'est pour celle-ci un nouveau champ, qu'elle accepte avec joie. Les conditions ne sont plus celles de Saint-Cyr; il faut suivre les règles particulières de la maison, se faire accepter de vieilles religieuses, beaucoup réformer, mais beaucoup supporter. La correspondance de Mme de Maintenon avec Mme de la Viefville est donc fort étendue. La Beaumelle en avait donné une assez grande part avec les suppressions et les changements qui lui sont habituels. Lavallée en a publié une partie. Dans le volume manuscrit de Versailles intitulé *Lettres et Avis*, cette correspondance s'étend d'octobre 1705 à 1715 : il y a quatre-vingt-dix lettres adressées à l'abbesse, et quelques-unes aux religieuses et aux demoiselles envoyées de Saint-Cyr pour aider à cette réforme. Beaucoup de ces lettres sont fort longues, et entrent dans les plus minutieux détails; quelques-unes résument toute la doctrine de l'éducation de Saint-Cyr dans ce qu'elle avait d'essentiel. Nous avons choisi parmi celles-là les plus caractéristiques; d'autres nous offriront de curieux renseignements sur l'état des couvents au dix-septième siècle. Le prieuré de Bisy, dirigé par Mme de la Mairie, élève de Saint-Cyr, et où l'on s'occupait aussi d'éducation, fut également l'objet de beaucoup de lettres de Mme de Maintenon, remplies des mêmes conseils.

INSTRUCTION A Mlle D'AUMALE,

« qui, accompagnée de quelques jeunes demoiselles de Saint-Cyr, étoit envoyée par Mme de Maintenon à l'abbaye de Gomerfontaine pour aider à la réforme que l'abbesse, Mme de la Viefville, vouloit y introduire ».

Manuscrits de Versailles. *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 525.

(Septembre 1705.)

Il faut, mademoiselle, vous servir, en cette occasion que Dieu vous présente de travailler pour sa gloire, de toute la raison qu'il vous a donnée, et employer utilement pour le bien de la maison où vous allez la capacité et les talens dont vous êtes remplie. Vous serez maîtresse des pensionnaires; attachez-vous fortement aux choses essentielles, qui sont de les rendre pieuses, raisonnables, bien instruites de leur religion, sachant bien lire, bien écrire, bien travailler, et ne vous amusez point à mille petites choses indifférentes, que nous avons établies ici pour faciliter le gouvernement d'un si grand nombre d'enfans à la fois, comme la séparation des bandes, le rangement au chœur et dans les classes, etc. Tout cela importe peu, pourvu que vous réussissiez à les rendre de bonnes chrétiennes, et à leur donner un bon esprit. S'il y a quelques grandes pensionnaires, tâchez de vous en faire aimer, pour leur pouvoir plus aisément inspirer le bien, et même les porter, s'il est possible, à vous aider à bien élever les enfans dont vous serez chargée, ou au moins à être de quelque secours à la maison. Évitez cependant avec soin les amitiés particulières avec aucune d'elles; gagnez-les toutes en leur marquant à toutes la même amitié et la même attention ; permettez-leur les petites choses qu'elles vous demanderont qui leur feront plaisir dès que vous pourrez les leur accorder sans danger, comme vous voyez que nous faisons

ici; insinuez-leur, mais bien doucement, de se rendre utiles à la maison. Votre bon esprit vous fera trouver mille petits moyens de les persuader, et pour cela il faut, comme je vous l'ai dit, commencer par vous en faire aimer, sans quoi vous ne réussirez jamais. N'est-il pas vrai que si, depuis que vous êtes ici et que vous m'entendez parler, vous ne m'aviez pas aimée, ou que vous eussiez eu de l'aversion pour moi, vous n'auriez pas reçu si bien tout ce que je vous ai dit? Cela est certain, et que les plus belles choses enseignées par des personnes qui nous déplaisent ne nous font aucune impression et nous rebutent souvent. Ne vous étonnez pas de ce que vous pouvez voir dans cette maison-là de différent de ce qui se fait ici : chaque couvent a ses manières; celui où vous allez n'est pas fort régulier; vous serez peut-être surprise de voir aller seule au parloir, d'y passer beaucoup de temps, d'y manger, et semblables choses où vous serez portée de croire qu'il y a du mal, et où il se peut bien faire qu'il n'y en ait point, eu égard aux circonstances dont elles sont accompagnées.

Il n'est pas étonnant qu'il se soit glissé de pareils relâchemens sous une abbesse de cent ans, et qui étoit en enfance depuis près de vingt ans. Loin de vous décourager pour les difficultés que vous trouverez en votre chemin, ne cessez de bénir Dieu des grâces singulières qu'il vous fait. Les jeunes personnes de votre âge qu'il rend assez solides pour travailler à leur propre salut sont bien heureuses; combien donc l'êtes-vous davantage, vous, mademoiselle, qu'il daigne choisir de si bonne heure pour vous employer à celui des autres! Vous ne pouvez trop l'en remercier et vous efforcer d'entrer dans ses desseins, car c'est une grâce qui vous est particulière et qu'il n'a pas accoutumé de faire aux personnes de votre âge.

L'ordre de Saint-Bernard, dont est la maison où vous

allez, est excellent ; tout ce que Mme de la Viefville nous en a dit aujourd'hui me paroît admirable.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 98.

(Fontainebleau), 22 octobre (1705).

Il n'y a pas de milieu dans mon état; il faut en être enivrée ou accablée. Vous savez ce qui en est ; je ne m'accoutume point à être nécessitée à chercher un asile hors de chez moi ; je m'ennuie ici à la mort, parce que je n'y ai ni repos ni occupation, et que le trictrac ni le piquet ne peut remplacer ce que je trouve ailleurs. Si j'avois plus de vertu, je me plaindrois moins, demandez-la pour moi à Celui qui peut la donner.

Je n'entends plus parler de notre abbesse, sans que je puisse en comprendre la raison.

Je n'ai su le mal de M. le cardinal qu'en apprenant sa guérison.

Par où pourriez-vous me déplaire, mon cher duc, dans l'affaire que vous allez traiter avec Mme de Montespan[1]? Je l'approuve, je la désire, je n'ai point à m'en mêler. Vous voyez que l'on ne songe point à me voir : c'étoit le seul embarras que je pouvois craindre, car il n'est ni facile ni nécessaire de nous rapprocher, et je crois même qu'il est convenable pour l'une et pour l'autre de demeurer comme nous sommes. Je ne vois donc rien qui doive

[1] Cette affaire est très probablement le mariage de M. de Gondrin, fils du duc d'Antin et par conséquent petit-fils de Mme de Montespan, avec une sœur du duc de Noailles. Ce mariage ne se fit que le 25 janvier 1707 ; mais une lettre de Mme de Montespan à la maréchale de Noailles, du 23 février 1706, traite des conditions de cette alliance, proposée sans doute par le duc de Noailles à Mme de Montespan (voir *Mme de Montespan*, par P. Clément, p. 346).

vous faire de la peine ; il ne vous seroit pas aisé de me fâcher, car je suis très persuadée de votre amitié. Je n'en aurois pas été tout à fait indigne autrefois; mais je ne suis plus qu'une triste vieille à charge aux autres et à elle-même.

Nous plaçons ici quelques billets non datés, et dont la date précise importe peu, mais qui donnent une idée des relations familières que Mme de Maintenon avait avec quelques femmes aimables groupées alors autour d'elle. Ils sont adressés à Mme de Dangeau, et se trouvent autographes dans la collection de M. Morrison, à Londres. — Mme de Montgon, fille de Mme d'Heudicourt, qui est nommée dans le second billet, mourut en janvier 1707.

Ce mardi matin.

Je m'en vais à Saint-Cyr : j'y ai affaire jusqu'à quatre heures ; après cela, madame, je suis à vous. Venez seule, venez en compagnie; le jardin, les mouches à miel, les petites filles, tout est à vous; la promenade en carrosse, le piquet à Trianon, tout est bon avec vous.

(Sans date).

Mmes les marquises de Dangeau, d'Heudicourt et de Montgon veulent-elles manger demain ensemble dans le lieu qui leur plaira, en partir à une heure pour Saint-Cyr, se rendre à la classe bleue, y voir jouer *Esther*, ne s'y point moquer de plusieurs vilains visages qui jouent et qui chantent, aller ensuite prier Dieu, et de là à Marly? Mon carrosse, dont je n'ai que faire, attendra leur ordre ; elles le renverront à Saint-Cyr. Elles m'apporteront six bouteilles d'hypocras pour nos actrices que M. Léger mettra entre leurs mains. Si tout cela ne leur convient pas, nous le remettrons à un autre jour. Adieu, mes enfans, la tête me fend.

(Sans date).

Que fait notre aimable princesse[1]? Croyez-vous que je n'aimerois pas autant être auprès d'elle que derrière le dos de M. de Pontchartrain[2]. Mandez-moi du moins, madame, comment elle est, et n'oubliez rien pour la consoler.

A M. LE CARDINAL DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. II, p. 167.

A Marly, ce 5 janvier (1706)[3].

Je n'ai pas plus tôt répondu, monseigneur, à la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, parce que je voulois en parler au Roi. Il assure que les Jésuites veulent la paix, et qu'ils promettent de faire des punitions exemplaires de ceux de leur corps qui écriront la moindre chose contre vous. Il est donc question de savoir des faits ; après cela nous verrons ce qu'ils feront. Jusque-là, monseigneur, il ne faut point leur déclarer la guerre. Je pense bien comme vous quand vous l'aimez mieux tout ouverte que des honnêtetés qui ne les empêchent pas de porter leurs plaintes secrètement. C'est un grand inconvénient de tous côtés que tant de monde se mêle d'écrire ; mais il faut s'accoutumer à souffrir toutes sortes de contradictions. Je suis en grand commerce avec le négociateur[4] ; mais, quoique d'âge l'un et l'autre à parler sérieusement, nous avons bien de la peine à prendre un autre ton que celui de l'hôtel de Richelieu

[1] La duchesse de Bourgogne.

[2] « Au conseil, que le Roi tenait dans sa chambre, et où elle assistait en filant sa quenouille. » (Note du manuscrit.)

[3] Voir plus haut la lettre du 19 février 1703.

[4] Ce négociateur est l'abbé Testu, qu'on a vu mentionné déjà plusieurs fois.

et d'Albret. Vous savez pourtant, monseigneur, que les affaires dont il s'est chargé ne me sont pas indifférentes. J'ai bien des raisons de désirer de sincères raccommodemens. Il me semble que la gloire de Dieu y est intéressée, et que les impies sont ravis de voir des saints penser différemment jusqu'à rompre leur ancienne amitié. Je ne respire que paix de tous côtés, quelque peu de temps qu'il me reste pour en jouir. Je n'avois pas espéré que vous vinssiez si tôt à Versailles, et je crains bien que vous ne soyez jamais fort dispos; il doit vous suffire de marcher ferme et avec gravité. Je compte donc que ce ne sera que demain en huit que j'aurai l'honneur de vous voir, et je vous assure, monseigneur, que j'en serai ravie.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Collection Morrison. — Manuscrits de Versailles.
Lettres édifiantes, t. V, p. 512.

A Saint-Cyr, ce 11 janvier (1706).

Je ne fais plus que languir, ma chère nièce, et je ne suis guère sans fièvre; c'est ce qui m'oblige quelquefois à me servir d'une autre main pour vous écrire. J'espère que vous ne m'aurez pas nommée à cette famille que vous visitez, et que vous la prendrez sous votre protection. Il est bien difficile d'avoir des places ici : la presse est grande et la misère augmente tous les jours; ne laissez pas d'y travailler, le Roi aura peut-être égard au service actuel du père. On vous attaque déjà, ma chère nièce ; vous devez être sur vos gardes comme si vous entriez dans le monde ; vous aurez des ennemis et des envieux; on est généreux quand on voit les gens malheureux, et cette générosité est si peu véritable qu'on ne peut plus les souffrir

quand ils sont heureux[1]. Si on vous croit bien avec moi, ce sera encore un endroit qui vous attirera des ennemis. Tâchez à ne donner aucune prise. On m'a dit que l'abbé Testu s'adonne à vous; cela ne sera bon ni pour vous ni pour lui. S'il me revient un peu de santé, je vous prierai de venir ici un jour. Laissez-moi faire, mais ne craignez pas de m'importuner par vos lettres.

A M. LE MARÉCHAL DE TESSÉ[2].

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. V, p. 541.

A Saint-Cyr, ce 10 février 1706.

Vous ne pouvez, monsieur le maréchal, aspirer à être oublié. Vous êtes sur le théâtre, et toute l'Europe a attention et intérêt à ce que vous faites. Il est bien sûr que vous ferez le mieux que vous pourrez, et il l'est bien aussi que vous êtes chargé des plus tristes affaires. Dieu

[1] Mme de Caylus avait été éloignée de la cour à cause de ses liaisons avec la cabale conduite par la duchesse de Bourbon, à Meudon, près de Monseigneur. Cette cabale faisait une secrète et déloyale opposition au duc et à la duchesse de Bourgogne, et déplaisait au Roi. Des lettres surprises, où l'on frondait la dévotion de la cour, Mme de Maintenon elle-même et son entourage, avaient amené une sévère réprimande à la duchesse et la disgrâce aux jeunes femmes de son entourage. C'est alors que Mme de Caylus, passant d'un extrême à un autre, se jeta dans la dévotion la plus austère, mais sans contenter davantage Mme de Maintenon, car elle s'était en même temps donnée au parti janséniste (voir la lettre du 15 octobre 1704 et la note). Mme de Caylus ne parle dans ses *Souvenirs* que de la première cause de sa disgrâce et de la permission ensuite obtenue de revenir à la cour, par la faveur recouvrée de Mme de Maintenon. Le Roi cependant ne la goûta jamais, et Mme de Maintenon, prudemment, ne chercha point à obtenir pour elle une faveur éclatante.

[2] Le maréchal de Tessé commandait les troupes envoyées au secours de Philippe V, en Espagne. Il avait remplacé Berwick à la fin de 1704 et s'était concilié l'affection du roi et de la reine d'Espagne en prenant le parti de la princesse des Ursins.

les bénira autant qu'il lui plaira. Je comprends bien que Mme la princesse des Ursins n'est pas plus à son aise que vous, et je n'envie point la place de M. l'ambassadeur. Notre seul bonheur est votre union; vous mandez tous à peu près la même chose, et vous n'embarrassez point le Roi à démêler la vérité comme autrefois. C'est beaucoup, et, quelque misérables que soient les affaires, nous espérons tout de votre capacité et de vos bonnes intentions. Il y a bien longtemps que nous ne voyons plus Mme de Maulevrier[1]; c'est une perte pour elle et pour nous; on dit que M. son mari est en meilleure santé. J'ai vu une lettre de M. l'abbé de Tessé, digne du fils de la politesse même, et je me suis bien réjouie du mariage de M. votre fils aîné. Je ne sais si on dit en Espagne comme dans les autres pays étrangers que le Roi n'a plus de santé, mais je puis vous assurer qu'il n'en eut jamais davantage, et qu'il n'a point même la moindre incommodité. Je ne vous dis pas cela par politique, mais seulement par rapport à l'attachement que vous avez pour lui. Notre princesse devient tous les jours plus aimable, et seroit parfaite s'il n'y avoit point de lansquenet. Je n'ai plus de santé, et il y a quatre ans que j'ai une fièvre continue; j'en suis si affoiblie que je ne puis presque plus écrire de ma main. Je n'en manque pas à Saint-Cyr; mais je crains bien d'en avoir choisi une très mauvaise, car c'est une enfant de treize ans qui se trouve actuellement seule dans ma chambre. Croyez, monsieur le maréchal, qu'en quelqu'état que je sois, je ne changerai jamais pour vous et serai toute ma vie votre très humble.....

[1] Fille du maréchal de Tessé.

A M. LAMOIGNON DE BAVILLE, INTENDANT DE LANGUEDOC[1].

Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. XIX, 1re livraison, 1875.

18 février 1706.

J'ai toujours gardé la lettre que j'ai reçue de vous, monsieur, dans le dessein d'y répondre; mais j'ai été considérablement malade depuis ce temps-là, et je ne suis pas encore même assez forte pour vous écrire de ma main. Je vous rends mille grâces, monsieur, de tous les souhaits que vous faites pour moi au commencement de l'année; je la croirai fort heureuse si je conserve l'estime que vous voulez bien avoir pour moi. Je ne connois guère rien de meilleur que d'en avoir donné à un homme tel que vous. Vous savez celle que j'ai eue toute ma vie pour vous, et qui augmente tous les jours par tout ce que vous faites pour le Roi et pour l'État. J'ai bien souffert des affaires qui ont été en Languedoc, et il falloit votre prudence et votre fermeté pour mettre les choses en l'état où elles sont. M. le maréchal de Noailles compte fort sur votre amitié, et espère bien qu'elle passera jusqu'au duc de Noailles. Je vous prie qu'il profite encore de la bonté que vous avez toujours eue pour moi, et de lui donner des conseils et des aides qu'il ne peut trouver qu'en vous; il est plein de bonnes intentions et plus sage qu'on n'a accoutumé de l'être à son âge. Son voyage n'est point fondé sur les vues d'ambition qu'on a voulu répandre dans la cour; il en a de plus solides et de plus désintéressées. Je vous rends mille grâces et suis....

[1] Nicolas Lamoignon de Bâville, fils de Lamoignon, premier président du Parlement, était intendant de Languedoc depuis 1685. Il se signala par ses qualités d'administrateur, mais aussi par ses rigueurs contre les protestants, après la révocation de l'édit de Nantes. On peut voir, à ce sujet, sa correspondance avec Bossuet, où il est toujours du parti le plus violent. Il avait connu Mme de Maintenon dans sa jeunesse à l'hôtel de Richelieu. Il mourut en 1724.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 117.

A Saint-Cyr, ce 22 février 1706.

Je reçus en moins d'une heure la nouvelle de votre seconde fille et celle de votre entrée en Catalogne[1]. Je ne me trouvai insensible ni à l'une ni à l'autre. Je vous aurois souhaité le plaisir d'avoir un garçon ; mais, grâce à Dieu, vous trouverez en lui et en vous de quoi vous consoler. Oui certainement, j'ai vu le détail de ce que vous avez fait, et entendu avec joie ce que le Roi m'a dit en particulier sur la conduite que vous avez tenue. Dieu veuille bénir ces heureux commencemens! Il est impossible qu'ils ne fassent pas une diversion utile aux affaires d'Espagne. Vous voilà donc au siège de Barcelone ; si le succès étoit favorable, ne pourrions-nous pas espérer la paix?

Je suis fort aise que le duc de Berwick aille en Espagne. J'espère qu'il y fera fort bien ; mais je crains qu'il ne soit bien foible. On vous a répondu sur le siège de Girone ; ainsi je n'ai rien à vous dire là-dessus. Mme la princesse des Ursins m'a un peu grondée de vous avoir recommandée à elle, et prétend être en droit de vous recommander à moi. Mme la maréchale m'a amené Mlle de Noailles[2], qui est la plus aimable laide qu'on puisse voir. Elle ne joua pas toutes les pièces qu'elle sait ; son attention se tourna sur le petit Moïse qu'elle aperçut dans ma tapisserie, et à qui elle vouloit donner à téter. J'allai voir hier Mme votre femme, qui est bien incommodée, et dont il me semble que Mme la maréchale a grand soin. Ma

[1] Le duc de Noailles avait été envoyé à l'armée d'Espagne à la fin de 1705. Il était alors maréchal de camp, et commanda d'abord en Catalogne.

[2] La première fille du duc de Noailles, encore petite enfant.

santé ne se rétablit point ; mon rhume se renouvelle tous les jours, par le changement d'habitation et parce qu'on me fait toujours parler. On passe ici d'une extrémité à l'autre et de me croire à l'agonie ou en parfaite santé ; cependant mon état est celui de la convalescence tout au plus.

Il s'est passé bien des choses sur l'ambassade de Rome. M. le duc de Saint-Simon[1] avoit été proposé, et ensuite M. d'Antin. Le Roi penchoit à celui-là, quand il apprit par des gens fort graves qu'il y avoit deux grandes cabales pour ces deux messieurs : que les Jésuites vouloient M. le duc de Saint-Simon, et les Jansénistes M. d'Antin ; que Mme de Montespan étoit à la tête de cette dernière cabale. J'avoue que je fus surprise de voir M. d'Antin accusé de jansénisme ; mais enfin tout ce bruit a fait prendre le parti d'un délai, et, en attendant, M. l'abbé de la Trémoille sera chargé des affaires. Il n'est pas difficile de bien faire votre cour à notre princesse : je lui vois toujours pour vous beaucoup d'estime et d'amitié. Elle et M. son mari sont parfaitement bien ensemble, et je serois bien contente d'elle s'il n'y avoit point de lansquenet. La princesse de Conti est sur le côté, et ses ennemis triomphent ; je ne crois pas que personne y gagne. Je ne puis encore écrire de ma main ; excusez les fautes de mon secrétaire, qui n'entend pas tous les mots qui sont dans cette lettre[2]. Je vous embrasse, mon cher duc, portez-vous bien, c'est tout ce qu'il y a présentement à désirer pour vous. Je n'ai rien à vous dire de moi qui vous fît plaisir, si ce n'est la continuation et augmentation même de mon estime et de mon amitié.

[1] L'auteur des *Mémoires*. Voir ce qu'il dit de cette affaire, t. IV, page 156

[2] En effet le secrétaire a écrit : les Jeans Sénistes !

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 121.

3 avril 1706.

Le Roi ne peut être que très-content de vous, mon cher duc; mais quand cela seroit autrement, je vous crois assez de vertu pour être content du témoignage de votre conscience. Je vois avec la sensibilité que vous me connoissez le retardement de ce qui étoit nécessaire pour le siège de Barcelone, et les apparences bien fondées de croire qu'on ne le pourra faire. On se flatte toujours ici, et on eut hier des lettres de M. le comte de Toulouse qui disent que tout arrive; elles sont du 26 mars.

Ne dites pas, je vous en conjure, que vous n'écrivez guère de peur de m'importuner, car vos lettres me font toujours plaisir; mais je comprends par mon expérience que notre commerce est trop froid pour être fréquent, et que, ne voulant pas écrire ce qu'on se diroit, on ne sait trop de quoi remplir ses lettres.

Vous apprendrez la triste fin du pauvre M. de Maulevrier [1]; j'y ai pris encore plus de part parce qu'il étoit votre ami.

M. le cardinal de Noailles et moi nous brouillons tous les jours de plus en plus. Il veut me rendre garant des dégoûts que d'autres gens lui attirent; il fait des injustices à un de mes amis [2] qui me révolteroient s'il les fesoit à mon laquais. Ma destinée est de mourir par les évêques, vous

[1] Maulevrier était gendre du maréchal de Tessé; il avait affiché une folle passion pour la duchesse de Bourgogne, puis, ayant accompagné son beau-père en Espagne, pour la reine. Déçu dans ses ridicules visées, il se tua à son retour en France dans un accès de frénésie. C'est du moins la cause qu'avec beaucoup de curieux détails Saint-Simon assigne à cette mort tragique (IX, 57-59).

[2] A l'évêque de Chartres, Godet des Marais, directeur de Mme de Maintenon. Il était alors fort malade.

savez ce que M. de Cambrai m'a fait souffrir. C'est bien pis d'être mal avec son archevêque. Il sera défait dans peu de temps de l'évêque qui a le malheur de lui déplaire. Adieu, mon cher duc, j'ai le cœur toujours serré : Dieu le veut ou le permet; c'est à nous de s'y soumettre.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Collection Morrison.

A Marly, 23 avril (1706).

Le peu de charités que je fais aux Angloises du Chant de l'Alouette passent par M. Vacherot, que je crus qui étoit connu de vous. Je vous prie, ma chère nièce, de vouloir bien leur envoyer vingt louis, car je sais qu'elles sont dans un grand besoin. Ne vous méprenez pas : il y a plusieurs pauvres couvens d'Angloises à Paris; celles-ci sont du Chant ou du Champ de l'Alouette[1] : vous me ferez même plaisir de me faire savoir lequel des deux.

Le prix de mon étoffe m'épouvante si fort que je ne crois pas pouvoir me résoudre à la mettre sur mon vieux corps. N'est-ce pas un grand contre-temps que M. le chevalier d'Heudicourt soit mort avant que le temps m'ait permis de donner l'habit violet à Mme d'Heudicourt, qui l'auroit mieux aimé que le deuil qu'il faut prendre, et qui sera bientôt égayé de quelque tablier[2]? Elle n'en a point eu de peur.

[1] Il y a encore dans le quartier Saint-Marcel une rue qui s'appelle du Champ-de-l'Alouette.

[2] Mme d'Heudicourt était Mlle de Pons, parente du maréchal d'Albret, et par conséquent de grande naissance, mais sans fortune. Elle était amie de jeunesse de Mme de Maintenon, et resta une de ses familières. Les *Souvenirs* de Mme de Caylus la font bien connaître. Elle était encore Mlle de Pons, et d'une grande beauté, quand la maréchale d'Albret la produisit à la cour. Elle y fit tant d'effet que « le

J'ai reçu une lettre très obligeante de M. d'Auxerre[1]; remerciez-le bien pour moi, je vous prie.

Je continue à me bien porter et à soutenir sans fièvre le siège de Barcelone et la maladie du duc de Noailles. Toutes les lettres font espérer que l'un et l'autre finiront bien. Bonjour, madame, envoyez-moi votre mémoire ; je ne vous crois pas en état de faire de grandes avances.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Collection Morrison.

Ce 25 avril, à Saint-Cyr (1706).

La bataille gagnée en Italie[2] me détermine à mettre ma robe ; je m'habillerai de vert si on prend Barcelone,

Roi ne la vit pas avec indifférence et balança même quelque temps entre Mlle de la Vallière et elle ». On s'en aperçut, et la maréchale d'Albret l'emmena précipitamment. Mme d'Heudicourt ne cachait pas plus tard quels avaient été ses regrets quand elle avait compris la conduite de la maréchale. « Elle n'étoit pas mauvaise à entendre sur cette circonstance de sa vie, surtout quand elle en parloit au Roi même, scène dont j'ai été quelquefois témoin. Elle ne lui cachoit pas combien sa douleur fut grande. » Mêlée à toutes les intrigues des amours du Roi, elle s'attira une disgrâce qui dura quelques années. Quand elle revint à la cour, rappelée par les bons offices de Mme de Maintenon, l'âge avait effacé toutes les traces de son ancienne beauté; mais, douée d'une imagination vive et singulière, elle trouvait moyen d'amuser et de divertir sans y apporter beaucoup de goût et de mesure. Soit souvenir de jeunesse, soit besoin de distraction, Mme de Maintenon conserva jusqu'à la fin dans son intimité une personne si différente d'elle-même : « Je ris, disait-elle, des choses que me dit Mme d'Heudicourt. Il m'est impossible de résister à ses plaisanteries; mais je ne me souviens pas de lui avoir jamais rien entendu dire que je voulusse avoir dit. » (*Souvenirs* de Mme de Caylus.) Entre autres singularités, elle avait peur des revenants; ses terreurs se renouvelaient à la mort de chaque personne de sa société.

[1] L'évêque d'Auxerre était beau-frère de Mme de Caylus.

[2] « A Calcinato en Lombardie, le 19 avril, par M. le duc de Vendôme. » Note du manuscrit.

et de couleur de rose si l'archiduc tombe entre nos mains. Je voudrois vous avoir à l'heure qu'il est, car je serois bien en humeur de me réjouir. Continuez les mois à la pauvre femme du chevau-léger comme si vous ne lui aviez rien avancé. Je vous envoie les 989 francs; ce n'est point pour ne vous pas voir, c'est que je crains que vous ne manquiez d'argent.

Donnez un louis à chaque demoiselle de Conflans dont elle puisse disposer et se réjouir.

Adieu, ma chère nièce, je me porte bien.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 185.

A Saint-Cyr, ce 28 avril 1706.

Vous nous avez donné une grande alarme, mon cher duc! J'ai pourtant toujours espéré dans la chaleur du climat; j'ai vu que Dieu vous conservoit par cette maladie d'un plus grand péril; il n'y avoit que l'accablement où je voyois Mme la maréchale de Noailles qui me fesoit peur, car autant vous l'avez vue tranquille pendant vos maux passés, autant a-t-elle été frappée et atterrée de celui-ci, et cela bien véritablement. Ce fut une grande joie hier pour tout ce qui s'intéresse à vous de vous savoir hors de danger et même rassuré sur votre beauté, dont il paroît que M. Rouvart fait grand cas.

Remerciez-le bien, monsieur, je vous en supplie, de vous avoir si bien conduit; il a fait plaisir à bien d'honnêtes gens; j'en ai vu ce matin un saint cardinal bien touché. On a beaucoup prié ici pour vous; mais je suis présentement dans la crainte que vous ne guérissiez trop tôt, et je n'ai pas été fâchée de voir dans votre lettre que vous avez encore la tête foible; ne guérissez

point que Barcelone ne soit pris. Lapara est une perte, mais Dieu fera ce qui lui plaira; il me semble que je ne veux que ce qu'il veut. Cependant je meurs d'inquiétude du succès de votre entreprise. Nous serions trop heureux d'y réussir après l'action de M. de Vendôme, que nous espérons qui aura des suites dont nous attendons incessamment le détail. M. de Berwick a grand besoin de votre secours. Notre duchesse de Bourgogne est toute triste de l'extrémité où se trouve la reine sa sœur. Je ne vous dis rien de ce pays-ici; votre nombreuse famille ne vous en laisse rien ignorer. Vous savez, mon cher duc, les sentimens que j'avois pour vous quand je vous ai quitté; il me semble que vous n'avez pas démérité depuis que vous êtes parti; j'en ai vu le père de la Rue transporté de joie.

A M. DE MURSAY.

Catalogue Chambry, 1881, n° 406. Inédite.

30 avril (1706).

Je sens une grande joie de ce que Dieu vous conserve, mon cher neveu, et de ce que vous faites toujours parler de vous[1]. Il faut valoir quelque chose pour se distinguer parmi tant de gens qui font des merveilles. M. de Ven-

[1] Philippe, comte de Mursay, fils aîné du marquis de Villette et frère de Mme de Caylus, s'était distingué dès l'âge de douze ans en combattant sur le vaisseau de son père, à la bataille navale de Messine. On a vu plus haut, tome I, p. 77 et 124, l'éducation que lui fit donner Mme de Maintenon après l'avoir enlevé à ses parents et converti. Cornette de chevau-légers en 1683, et mestre de camp en 1688, il se conduisit bravement aussi à la bataille de Calcinato, gagnée par le duc de Vendôme le 19 avril 1706. La relation détaillée en arriva à Versailles le 28. La lettre de Mme de Maintenon, datée du 30 avril, sans millésime, se rapporte évidemment à cet événement. Le comte de Mursay survécut peu à ce brillant fait d'armes; il mourut prisonnier peu de mois après, pendant le siège de Turin. Son frère, plus jeune, avait été tué à la bataille de Steinkerque, 1692.

dôme n'oublie rien pour les faire valoir, et c'est un digne général en toute façon. Deux raisons m'empêchent d'avoir l'honneur de lui écrire : l'une est que sa politesse voudroit me faire une réponse, et je ne veux pas lui donner cette peine-là ; l'autre, c'est qu'en vérité on ne peut trouver des termes qui le louent dignement. Il peut juger par ce qu'il a vu à la cour et à Paris qu'on l'étoufferoit de caresses s'il pouvoit y paroître. Il a donné une grande joie au Roi et à toute la France. M. le Dauphin recevoit des complimens sur ce que c'est M. de Vendôme[1], et je ne l'ai jamais vu si sensible. Achevez votre campagne comme vous la commencez, et nous verrons finir la guerre. Je vis hier Mme votre femme en bonne santé, fort vive sur votre gloire et sur vos intérêts. Je trouve M. votre père bien abattu. Je me porte mieux que je n'ai fait depuis cinq ans, et mon amitié pour vous augmente à proportion de mon estime.

Nous abordons une partie fort intéressante de la correspondance de Mme de Maintenon, et qui a une grande importance historique indépendamment de sa valeur littéraire. L'échange de lettres entre elle et Mme des Ursins se continue jusqu'en 1715, et témoigne aussi bien du contraste de caractère entre ces deux femmes célèbres que de la différence de leur rôle. Mme des Ursins ne cache pas la grande part qu'elle a au gouvernement de l'Espagne; Mme de Maintenon affecte au contraire de ne connaître les affaires que par intérêt pour les princes et pour Mme des Ursins elle-même, sans y exercer aucune influence; mais elle ne persuade pas son interlocutrice. Nous avons déjà vu[2] quelle fut tout d'abord la faveur de la princesse des Ursins

[1] On se rappelle que le duc de Vendôme était de la cabale qui entourait Monseigneur.

[2] Voir tome I, p. 337, et tome II, p. 59.

auprès de la reine d'Espagne, sa première disgrâce lorsque Louis XIV la rappela en France, son voyage à Versailles, sa faveur recouvrée et son retour triomphant. L'échange de lettres commence aussitôt après son départ de Versailles, le 15 juin 1705. Une sorte de traité (c'est l'expression employée) avait été conclu, et, parmi les clauses, était celle de cette correspondance, canal toujours ouvert pour transmettre à Mme des Ursins les ordres du Roi, mais aussi pour lui permettre à elle-même de s'expliquer et de se défendre sans passer par les ministres.

Dès le mois de juillet 1705, Mme des Ursins mande à la maréchale de Noailles qu'elle reçoit de Mme de Maintenon « des lettres pleines de bonté, de sincérité et même d'amitié..., écrites comme il faut écrire pour marquer l'esprit, la délicatesse, la politesse et l'agrément ». Malheureusement toute la première partie de la correspondance est perdue, jusqu'au 1er mai 1706. Comment ce qui reste a-t-il été conservé ?

L'éditeur Bossange, en tête des *Lettres inédites de Mme de Maintenon et de Mme des Ursins*, parle d'une copie de cette correspondance, faite à l'intention du duc de Choiseul, et qui, conservée dans cette famille, lui aurait été confiée pour en composer ses quatre volumes. Est-ce cette même copie qui est maintenant au *British Museum* sous les nos 20 918 à 20 920, et d'où nous avons tiré d'utiles corrections ? Elle contient à la fois des lettres de Mme de Maintenon à Mme des Ursins et de Mme des Ursins à Mme de Maintenon et à quelques autres personnes. Les deux séries offrent de grandes lacunes. Un autre manuscrit de copies, retrouvé par nous à la Bibliothèque de Stockholm, nous a rendu un grand nombre de lettres de Mme des Ursins, dont dix-neuf adressées à Mme de Maintenon. Aucune de ces lettres ne se trouvant au *British Museum*, il semble que ce soit un fragment du même dossier. Nous avons fait à Rome, où est morte la princesse des Ursins, des recherches dont les résultats, très-intéressants pour la première partie de sa carrière, ont été nuls quant à la correspondance entre elle et Mme de Maintenon.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée britannique, *Additional manuscripts*, n° 20 918, fol. 71.

Saint-Cyr, le 5 juin 1706.

Je ne croyois pas, madame, qu'on pût exagérer sur le mauvais état de vos affaires, et cependant on l'a fait en vous disant que l'armée du roi d'Espagne avoit été défaitè. M. le marquis de Brancas m'a appris que M. le duc de *** avoit été vous rendre compte de tout ; ainsi j'espère que vous n'aurez point pris d'extrêmes résolutions sur cette première nouvelle ; mais, madame, que n'a-t-on pas à craindre de l'effet que produira celle de Flandres[1] ! Il faut adorer la volonté de Dieu en tout ; nos deux rois soutiennent la religion et la justice, et ils sont malheureux ; nos ennemis attaquent l'une et l'autre, et ils triomphent : Dieu est le maître. Nous sommes ici fort affligés et inquiets par rapport à vous ; la marche du roi d'Espagne ne peut être que longue, et il y a bien des sujets de craindre.

Oui, madame, la reine méritoit certainement une meilleure destinée : Mme de Brancas nous en a encore conté des merveilles ; mais, madame, tout n'est pas perdu, et elle est assez jeune pour voir plus d'une révolution. M. Chamillart a été en Flandres, son voyage sera utile ; il a fait au juste le détail de la malheureuse journée de Flandres du 23. Il a garni les places, et nos troupes se rassembleront. Croyez-vous qu'il y ait un plus malheureux homme sur la terre que le maréchal de Villeroy ? Tout est déchaîné contre lui, et ses meilleurs amis conviennent au moins qu'il n'est pas heureux, et que c'est un grand défaut dans un général. Il me paroît,

[1] La perte de la bataille de Ramillies par le maréchal de Villeroy, 23 mai.

madame, que chacun souffre à proportion de son personnage. Je n'ai pas la force d'écrire à la reine ; sa dernière lettre m'a bien coûté des larmes, et qu'est-ce que des paroles pour lui exprimer la part que je prends à ses peines? On ne peut comprendre par où tout ceci finira. La duchesse de Bourgogne étouffe de vapeurs ; le Roi est courageux et chrétien ; et pour moi, madame, je suis femme et des plus foibles.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Collection Morrison.

A Saint-Cyr, 12 juin (1706)[1].

J'étois si lasse, si accablée, si chagrine la dernière fois que je vous ai parlé que je crains bien, ma chère nièce, de m'être expliquée avec vous sèchement. Ce n'est pas mon intention, car j'ai de l'amitié pour vous ; je vous trouve bien de l'esprit, et j'aime fort à vous voir. Voilà ce qui est vrai ; mais l'impossibilité de rien tourner à mon goût et les tristes idées que j'ai de ma place, jointes à une vieillesse qui est à charge aux autres et à moi, tout cela, dis-je, me décourage et me renferme dans mon cabinet de Saint-Cyr. Conduisez-vous donc indépendamment de moi, me prenant quand vous le pouvez, et me laissant sans vous en mettre en peine. J'ai ici la duchesse de Noailles ; je n'espère guère de la contrainte que je me fais là-dessus.

Il est certain que votre retour à la cour[2] vous causera de la dépense ; les femmes en font une grande présentement, et jamais plus mal à propos, la misère étant au

[1] Le manuscrit donne, mais d'une main étrangère, la date de 1707 ; 1706 nous semble plus probable.

[2] Voir plus haut la note à la lettre du 11 janvier 1706.

point qu'elle est. On se plaint et on se ruine ; on ne voit plus d'argent et on n'a pas une jupe de moins.

Mandez-moi des nouvelles de Mme de Villette, je voudrois bien qu'on ne mît pas le fer à son sein.

N'êtes-vous pas assez estimée des marchands pour qu'ils vous confiassent, quand vous viendrez ici, des taffetas unis et d'autres glacés? Je ne veux ni incarnat ni vert.

J'irai tantôt à Trianon avec la duchesse de Noailles, Mlle de Breuillac et Mlle d'Aumale. J'en viendrai à chercher des complaisantes. Mme d'Heudicourt vint ici assez mal à propos avec les siennes.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 129.

A Marly, 15 juin (1706).

Je viens de recevoir votre lettre du 6 de ce mois de Madrid. Les démonstrations de joie du peuple sont sans conséquence[1] et j'aimerois mieux qu'ils donnassent des troupes. En lisant votre lettre au Roi, il me dit que vous ne saviez pas encore ce qui s'est passé en Flandres; vous en serez bien touché, et nous pouvons dire présentement que nos affaires vont aussi mal que celles d'Espagne.

Je n'entre point dans le détail de la perte de la bataille et de celle de toute la Flandre espagnole; M. votre père

[1] Le roi d'Espagne ayant été obligé de lever le siège de Barcelone, de timides conseils l'engageaient à se réfugier en France. Le duc de Noailles ouvrit un autre avis, qui fut suivi. Le roi traversa le sud de la France, rentra en Espagne par Pampelune, accompagné d'une simple escorte, dont faisait partie le duc de Noailles, et arriva à Madrid le 5 juin, acclamé par le peuple. Saint-Simon, ennemi du duc de Noailles, avoue que ce hardi conseil, justifié par le succès, fut le salut de Philippe V.

vous en rendra un meilleur compte que moi. Je ne crois pas qu'on ait jamais vu une plus grande révolution en moins de temps ; nous ne sommes qu'au commencement de la campagne, et les ennemis sont en état de faire tout ce qu'ils voudront. Il n'y eut jamais un plus malheureux homme que le maréchal de Villeroy ; s'il avoit évité le combat, il eût été déshonoré, et on auroit autant crié contre lui qu'on le fait présentement ; mais il a, outre ce déchaînement public, le déplaisir d'avoir perdu nos affaires et affligé le Roi, auquel il est sincèrement attaché. Cependant ce déchaînement est à un tel point dans l'armée et dans Paris que je ne crois pas que le Roi le puisse soutenir. Je suis persuadée qu'il est du bien de son service de donner une nouvelle face au commandement de l'armée.

Le Roi soutient ce revers de fortune avec un courage chrétien qui attendrit pour lui, mais qui fait pourtant grand plaisir à ceux qui aiment encore plus son salut que sa prospérité sur la terre. Pour moi, mon cher duc, j'ai été frappée, abattue, stupide jusqu'ici ; je reprends courage et je me trouve un peu petite-fille d'Agrippa. La foi vient à mon secours et me fait voir que voilà le Roi dans le chemin des élus dont peu se sauvent sans souffrir. J'avoue que la souffrance de le voir souffrir est grande, et que j'aurois besoin de vous en ces temps-là, car vous savez que je ne parle à personne, et qu'on en trouve peu capables d'entendre. Notre saint cardinal, qui auroit pu être ma consolation, est devenu un de mes sujets de peine ; la famille ne m'aime guère et ne pense pas comme moi ; ainsi il faut se contenter de gémir aux pieds de Notre-Seigneur. Votre beau-frère le duc de Guiche a véritablement fait des merveilles ; Biron s'est distingué ; on loue le duc de Villeroy et on en blâme une infinité d'autres.

Mme la duchesse de Bourgogne est bien aise de ce que

vous me mandez de la reine sa sœur, car vous l'avez persuadée que, si elle ne vous plaisoit pas, vous seriez incapable d'en mander du bien, et elle compte plus votre approbation que tout ce qu'elle en avoit ouï dire jusqu'ici. Vous savez qu'elle est grosse; mais l'état où nous sommes tous nous rend peu sensibles à la joie. Elle est dans de continuelles agitations pour la Flandre, pour Turin et pour l'Espagne, et nous ne pouvons de tous côtés attendre que de mauvaises nouvelles. Je vous crois en Roussillon ou bien près d'y arriver[1]. Dieu veuille bénir ce que vous allez faire ou empêcher! M. Amelot désireroit bien que les ennemis fussent obligés de laisser des troupes en Catalogne.

N'êtes-vous pas bien content de Mme la princesse des Ursins et de notre ambassadeur? Il me semble qu'ils font tout de leur mieux et avec beaucoup de courage.

Comment pourroit-on n'être pas content de vous? Vous donnez votre santé, votre vie, vos soins, votre bien pour le service des deux rois; mais vous serez encore plus récompensé par le plaisir d'agir en homme de bien qui aime la chose publique, qui saura s'envelopper dans sa vertu si la reconnoissance des hommes lui manque[2].

Jugez par la longueur de ma lettre, mon cher duc, du plaisir que j'aurois à vous entretenir, si on peut appeler plaisir le soulagement de parler de nos malheurs avec quelqu'un de raisonnable et qui pense comme nous. Il n'y a plus de ressources pour moi; je ne verrai plus que des peines. Pour vous qui êtes jeune, vous pouvez bien voir la France se remettre et s'affoiblir plus d'une fois.

[1] Le duc de Noailles, après avoir accompagné le roi d'Espagne jusqu'à Madrid, revenait en Roussillon pour commander les troupes qui défendaient la frontière de France.

[2] Ce paragraphe, depuis « Comment pourroit-on », est cité dans les *Mémoires de Noailles*, p. 197.

Il y a bien longtemps que ma santé est assez bonne ; les accès de fièvre s'éloignent. Dieu n'en donne jamais au delà de nos forces.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 159.

A Saint-Cyr, ce 15 juillet (1706).

J'ai reçu votre gros paquet de Perpignan avec des lettres d'Espagne de vieille date ; les affaires y ont bien changé de face depuis ce temps-là. Je me suis trouvé assez de courage jusqu'ici par rapport aux nôtres ; mais je vous avoue, mon cher duc, qu'il est à bout depuis la crainte trop bien fondée d'une descente en France[1]. Je ne puis y voir les ennemis sans avoir le cœur dans une étrange situation. Je suis soumise à la volonté de Dieu dans la partie supérieure pendant que l'autre est dans l'abattement. Ma santé devroit y succomber, et elle est meilleure qu'elle ne l'a été depuis cinq ans. Le Roi n'est point insensible, mais courageux et chrétien. Notre princesse est plus affligée que son âge ne le comporte. Tout cela ne me console point. Je me doutai bien que vous ne sentiriez guère la joie d'être lieutenant général ; je le dis à votre famille qui m'en fesoit compliment ; je crois vous bien connoître, vous aimez le Roi et l'État. Je n'ai pas la force de vous écrire, quelqu'envie que j'en eusse, car je ne sais quel chapitre traiter avec vous. Les plaintes sont inutiles, et on ne peut pourtant perdre de vue les sujets qu'on en a, ni s'amuser à parler d'autre chose. Adieu, mon cher duc.

[1] On craignait une descente en Provence des troupes du duc de Savoie.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit., *Add. mss.*, n° 20 918.

Saint-Cyr, 18 juillet 1706.

Enfin, madame, nous eûmes hier des nouvelles d'Espagne, et toujours mauvaises comme nous devions nous y attendre. Quel spectacle de voir cette reine éprouver à dix-huit ans le renversement d'un royaume, et se voir errante, chercher quelque lieu où on veuille la recevoir! Mais il est encore plus étonnant, madame, qu'elle soutienne l'état où elle est avec la soumission et le courage que vous me mandez[1] : seroit-il possible que Dieu l'abandonnât! Cependant, madame, il me paroît bien difficile de se flatter de quelque espérance. Si vous perdez une bataille, tout est perdu, et dans ce moment si vous ne la donnez pas, vous perdrez peut-être tout, un peu plus lentement. Dieu veuille inspirer le Roi et M. Berwick! Je soutiens toujours qu'il faut les laisser faire, et qu'on ne peut conduire de si loin : nous ne l'avons que trop

[1] Salamanque avait été prise le 7 juin, Carthagène le 13, et, les ennemis s'avançant sur Madrid, la reine avait été obligée d'en sortir pour se retirer à Burgos, pendant que Philippe V allait rejoindre l'armée du maréchal de Berwick. Mme des Ursins écrivait à Mme de Maintenon, de Berlanga, 24 juin 1706 : « Il a fallu enfin, madame, sortir de Madrid, et, comme la reine a voulu tenir bon jusqu'à la fin, et ne rien faire connoître au peuple de ses intentions, notre départ s'est fait sans avoir même les choses les plus nécessaires.... La reine n'a auprès d'elle que moi, une *donna* et une femme de chambre; la disette d'argent l'a réduite à n'en pas avoir davantage.... Le roi vient d'écrire à la reine qu'il la prioit d'envoyer ses pierreries en France, ou pour les vendre ou pour les engager.... Il y a parmi ces pierreries la fameuse perle appelée la *pelegrina* et le diamant que les Espagnols nomment le *Estanqué*; la reine y a joint aussi toutes les siennes. » (Bossange, III, 304.) La reine écrivait aussi à Mme de Maintenon (6 juillet) et lui racontait toutes ses misères; elle ajoutait : « Malgré cela, si le Roi peut vaincre ses ennemis, nous ne laisserons pas d'être gaiement; le pis de tout est que nous ne sommes presque point de jours sans quelque mauvaise nouvelle ». (*Mémoires de Noailles*, p. 195.)

expérimenté. Je ne puis m'empêcher de vous dire, sans que personne m'en ait chargée, que M. et Mme d'Albe montrent ici un grand zèle pour les deux rois; ils sont aimés et estimés dans ce pays-ci, et disent de bon cœur : Vive Philippe V et la reine! dont elle conte des merveilles. Mesdames Royales[1] sont à Oneille et non à Gênes Jusqu'ici M. le duc d'Orléans mande de Turin que ce siège sera très long encore; de sorte, madame, que je meurs de peur qu'on n'y perde bien des gens et par les armes et par les maladies, qui viendront bientôt. Quelle cruauté que la guerre, et de voir tous ces princes se persécuter les uns les autres, et faire périr tant de gens! Je suis dans une grande tristesse et ne voyant rien que d'affreux. J'espérerois de votre côté si nos troupes étoient en bon état quand elles joindront le roi; mais cela n'est guère vraisemblable. M. le chevalier d'Espennes est un monstre[2] : on ne peut l'appeler autrement. Je ferai connoître votre honnêteté pour M. le cardinal de Janson, que je dois entretenir à Marly. Le plus malheureux de tous les hommes, madame, est le maréchal de Villeroy; il refuse la seule consolation qu'il pourroit avoir par les bontés du Roi, qui ne sont pas changées pour lui : il ne pouvoit se dispenser de faire ce qu'il a fait, et vous l'auriez conseillé si vous eussiez été ici. Je suis si accablée de chagrins que je sens un peu moins cette aventure que je n'aurois fait en un autre temps: cependant je suis fâchée du parti d'aigreur et de sécheresse que le maréchal prend avec ses véritables amis. Plût à Dieu, madame, que vous fussiez bien paisible dans les royaumes d'Italie! Il n'y a que Dieu qui connoisse le

[1] « Madame Royale », tel est le titre que portaient la femme et la belle-mère du duc de Savoie, toutes deux princesses de France, mère et grand'mère de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne.

[2] Il était entré dans une conspiration contre le roi d'Espagne. Le cardinal de Janson était son parent.

dénouement de toutes ces malheureuses affaires. Je crois, madame, que vous souffrez beaucoup; mais je ne saurois croire que vous voulussiez que cette reine qui vous aime si tendrement fût seule à Burgos. Je vis l'autre jour Mme de Caylus, qui me demanda comment notre cour étoit contente de vous, et qu'on faisoit courir des bruits à Paris que vous étiez plus mal que jamais; que ces bruits donnoient de l'inquiétude à M. le duc de Noirmoutiers[1], à qui vous écriviez fort peu. Je lui dis, madame, ce que j'en savois, et combien je le sais sûrement, et je la chargeai d'en rendre compte à M. votre frère. J'admire la rage et l'inutilité de ces diseurs de nouvelles; mais, madame, nous avons présentement d'autres croix à porter.

Le Roi est en parfaite santé; notre princesse est moins incommodée qu'à sa première grossesse : que je suis fâchée que votre reine ne soit pas dans le même état! les Castillans en seroient encore plus affectionnés. Je vous estime, madame, au delà de toutes les expressions, je vous aime tendrement et je ne puis vous le dire aujourd'hui avec un autre tour ni aussi respectueusement que je le devrois.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 217.

A Saint-Cyr, 24 juillet (1706).

J'ai à répondre à deux lettres de vous, mon cher duc, l'une du 11, l'autre du 17, et toutes deux aussi tristes qu'il convient à notre état présent. Je ne pourrois le supporter si je ne regardois d'où il nous vient, et que les hommes ne sont que des instrumens dont Dieu se sert pour affliger et humilier le Roi et la France. Il ne faut

[1] Le duc de Noirmoutiers était frère de Mme des Ursins.

point raisonner avec lui en disant que les rois qu'il paroît abandonner sont pieux et que nos ennemis pour la plupart sont hérétiques : Dieu ne nous doit point rendre compte de sa conduite, et il est bien sûr qu'elle est juste et même pleine de bonté ; mais la manière ne nous plaît pas. Voilà, mon cher neveu (puisque votre amitié pour moi vous fait aimer ce nom), ce que je pense dans ce que saint François de Sales appelle la fine pointe de l'esprit, tandis que tout le reste de ce qui est en moi est dans la tristesse, dans l'abattement, et dans un serrement de cœur qui devroit bien me donner des accès de fièvre ; cependant je me porte beaucoup mieux depuis ce temps-là. Le Roi est en parfaite santé, courageux et chrétien, et faisant de son mieux. Notre ami M. de Chamillart est accablé de travail et pénétré de douleur.

Les Castillans donnent de grandes marques de fidélité ; il me paroît que le roi d'Espagne est résolu à donner une bataille aussitôt que nos troupes auront joint les siennes. Je ne crois pas qu'on en puisse voir une plus importante ; il me semble qu'il y va du sort de l'Espagne, et, si l'Espagne se perd, ce sera une grande perte pour la France. Les affaires ne prennent pas un bon tour en Italie, et je tremble pour le succès de Turin. M. de Vendôme ne peut être trop loué par mille endroits ; mais il croit aisément ce qu'il désire. D'un autre côté, nous attendons la flotte. On nous dit hier qu'elle étoit en mer, et je ne doute point que je n'apprenne ce soir, en arrivant à Marly, qu'elle fait une descente en France. Les nouvelles de Flandres étoient que les ennemis assiégeoient Menin : le Roi reçut ces trois courriers tous à la fois, qui représentent assez l'état de Job : Dieu veuille lui donner la même patience !

Si le roi d'Espagne ne rentre bientôt dans Madrid, je ne doute pas que Naples et la Sicile ne se révoltent, car tous les royaumes suivront toujours la destinée de Madrid.

M. de Vendôme ne peut être parti que du 18 ; tout retarde et nous sommes pressés partout.

Notre chère princesse se porte assez bien, malgré ses inquiétudes, qui passent son âge. M. le duc de Bourgogne est toujours pieux, amoureux et scrupuleux, mais devenant tous les jours plus raisonnable.

Non, je n'ai personne à qui parler, et je crois que j'en épargne beaucoup de fautes, car mes confidences ne seroient ni favorables ni honorables au prochain. Les hommes sont très mal avec moi et je ne regarde pas les femmes. Adieu, mon cher duc, il n'est pas nécessaire de vous recommander le zèle pour le Roi et pour l'État ; vous agissez sur des principes qui ne peuvent changer, et si vous ne trouvez pas toute la reconnoissance que vous méritez, vous trouverez de plus solides récompenses.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits de Mouchy, t. III, p. 258.

A Versailles, 3 septembre (1706).

Eh bien ! mon cher duc, vous faites des merveilles, et on peut juger de ce que vous feriez si vous aviez un peu plus d'étoffe entre les mains. Il est vrai que les affaires d'Espagne vont assez bien ; mais nous en avons tant de mauvaises qu'il nous reste toujours beaucoup d'inquiétude. Le siège de Turin va bien lentement ; on espère pourtant le prendre, et je crois que, pour le manquer, il faudroit que le prince Eugène eût battu M. le duc d'Orléans, ce qui ne paroît pas bien aisé, surtout ayant joint M. de la Feuillade. La flotte me fait toujours une grande peine, soit qu'elle vienne en France ou qu'elle aille en Espagne. On sait fort bien dire qu'il faut tout remettre entre les mains de Dieu ; mais c'est souvent un langage,

et on sent bien dans l'occasion qu'on veut ce qu'on veut avec un grand attachement. Vous aurez su que le voyage de Fontainebleau a été rompu pour notre princesse, et remis pour nous au 23 de ce mois. Vous avez une sœur qui ne fut pas indifférente à cette nouvelle et qui me fit une grande pitié; je me conforme à l'inclination que vous avez pour elle, et plus je la vois et plus elle me plaît[1]. Le Roi la traite à merveille et elle a aussi du goût pour lui. Je m'en vais à Saint-Germain voir notre triste reine, que je ne suis plus en état de consoler, car j'ai moins de courage qu'elle, et nous ne sommes pas ici si accoutumés aux mauvaises aventures. Les ennemis de la princesse des Ursins répandent qu'elle est mal avec le Roi, et qu'elle sera rappelée encore une fois; rien n'est si faux, et je vous assure que, depuis qu'elle est partie, il n'y a pas eu un mot à reprendre dans sa conduite ni dans celle de notre ambassadeur. Adieu, mon cher duc; triste ou gaie, je suis la même pour vous, et mes sentimens sont fondés sur ce qui ne peut changer.

A M. LE DUC D'ORLÉANS.

Autographe chez M. le marquis de Chabrillan[2]. Inédite.

A Saint-Cyr, 25 septembre (1706).

Que je me sais mauvais gré, monseigneur, d'avoir toujours remis à avoir l'honneur de vous répondre par M. de Nancré. Tout ce qui nous revient de votre douleur me fait croire (ce que je ne présumois pas d'abord) que j'aurois pu vous consoler un peu[3]. Mais j'espère, mon-

[1] La duchesse de Guiche.

[2] Copie chez Mgr le duc de Chartres, qui a bien voulu nous la communiquer.

[3] Le 14 septembre, à Versailles, « le Roi apprit la cruelle nou-

seigneur, que la lettre du Roi ne vous laissera rien à désirer. Après un aussi grand malheur que le vôtre, votre affliction est une preuve bien convaincante de votre attachement pour le Roi et pour l'État; car, si vous ne comptiez que votre personne, vous auriez sujet d'être parfaitement content, à vos blessures près. Vous savez, monseigneur, que je suis bien plus propre à porter une vérité dure qu'une louange fausse; l'honneur que j'ai d'approcher les grands depuis longtemps ne m'a point changée là-dessus. Croyez donc, je vous en supplie, tout ce que je vais vous dire. La nouvelle de ce qui s'est passé en Italie a affligé le Roi et tous les bons François. Votre valeur n'a surpris personne; mais elle a été si brillante qu'elle a reçu un nouveau lustre. Vos blessures ont alarmé, tout le monde a plaint votre malheur et a rendu justice à vos intentions; mais depuis qu'on a su tous les détails, je puis vous assurer, monseigneur, que chacun vous porte dans son cœur. Vous avez ouvert tous les bons avis, et s'ils avoient été suivis, nous serions aussi glorieux que nous sommes malheureux. Ce n'est pas votre faute. On loue votre bon esprit, qui vous a fait voir tout ce qu'il y avoit à faire. On loue votre docilité, qui vous a fait déférer à ceux à qui le Roi avoit désiré que vous déférassiez. Enfin, monseigneur, vous avez rempli tout votre personnage; vous n'êtes pas dévot, mais vous êtes capable de remonter à la source de tout ce qui nous arrive : Dieu a voulu sauver M. de Savoie et affliger la France. Vous n'avez pu l'empêcher; ce n'est ni

velle que le duc d'Orléans avait été forcé par le duc de Savoie et le prince Eugène dans le quartier qu'il défendoit entre la Doire et la Sture.... L'affaire se passa le 7. M. le duc d'Orléans, qui a fait des merveilles, y a été blessé à la hanche et à l'avant-bras. » *Journal* de Dangeau. Le duc d'Orléans, qui commandait pour la première fois, avait reçu du Roi l'ordre de prendre et de suivre les avis du maréchal de Marsin. Cependant ses plans se trouvèrent les meilleurs, et si on les eût suivis, ils eussent sans doute évité la perte d'une bataille qui entraînait la levée du siège de Turin.

le courage, ni la lumière qui vous a manqué. Consolez-vous donc, je vous en conjure, et conservez-nous un prince dont on doit attendre de si grandes choses. Ma plus grande douleur pour vous est que vous n'êtes point en état de réparer les pertes que vous avez faites. Cependant à chaque jour suffit son mal, que savons-nous ce qui arrivera? Que le courage qui vous fait mépriser la vie et souffrir les douleurs du corps vous élève au-dessus des événemens; le Roi est très-content de vous : je suis assurée qu'il vous l'a mandé. Vous connoissez sa sincérité. Vous n'avez rien à vous reprocher, toute l'Europe le sait ou le saura, toute la France en est instruite. Je n'ai pas eu la moindre occasion de vous donner des marques du véritable attachement que j'ai pour vous, monseigneur. Tout le monde parle le même langage, et s'il y en avoit qui pensassent autrement, ils n'oseroient se montrer. Il est certain que je meurs d'envie d'adoucir vos peines; mais il est encore plus vrai que tout ce qui se passe en ce pays-ici sur votre sujet est encore plus glorieux que je ne puis l'exprimer.

La réponse du duc d'Orléans à Mme de Maintenon (publiée, très inexactement, par le seul La Beaumelle) est intéressante, et ces deux pièces nous permettent de contrôler les récits de Saint-Simon, qui a tant incriminé la conduite de Mme de Maintenon à l'égard de ce prince. Cette réponse se trouve en copie chez Mgr le duc de Chartres et dans les manuscrits de Versailles, *Lettres édifiantes*, tome V, page 515 :

A Briançon, 10 octobre 1706.

« Il n'y a point de douleur, madame, qui ne cède à vos consolations. Avec les bontés que le Roi m'a témoignées et les assurances que vous me donnez que l'amitié y a eu autant de

part que la compassion, j'aurois tort de n'être pas tranquille. Si votre lettre n'étoit pas remplie de louanges que je ne mérite pas, je passerois ma vie à la lire, car elle me fait voir avec un charme infini toute la reconnoissance que je dois au Roi. Quoique vous vouliez me cacher celle que je vous dois, je la démêle en tout, et particulièrement lorsque vous me faites souvenir de remonter à la cause des grands événemens. Quand je pourrai vous dire sans hypocrisie que je suis dévot, j'aurai une joie parfaite de pouvoir vous faire cette confidence; ceux qui sont véritablement dévots sont si vrais et si généreux qu'un honnête homme a plus de disposition qu'un autre à le devenir. Continuez-moi vos bontés, madame, j'en suis touché vivement, je m'estime heureux d'y avoir part. Il n'y a rien, madame, que je ne veuille faire pour me les conserver.

« PHILIPPE D'ORLÉANS. »

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée britannique. *Additional mss.*, n° 20918.

Saint-Cyr, le 26 septembre 1706.

Je conviens sans peine, madame, du mérite de nos deux princesses; il me semble qu'on ne jouit guère de tous les bonheurs à la fois; leur conduite est assurémen surprenante. Dieu veuille les bénir! elles ont besoin de courage. Vous êtes bien affligée, madame, et vous connoissez encore plus que moi les suites de tant de disgrâces. J'ai l'honneur de mander à la reine le détail de cette triste journée[1]; les lettres que vous recevrez vous l'expliqueront bien mieux que moi. M. le duc d'Orléans est désespéré; on nous mande que sa blessure au poignet est très dangereuse, mais que l'agitation de son esprit est son plus grand mal; rien n'est égal à son état. Si ses avis avoient été suivis, nous aurions, selon toutes les

[1] La défaite de Turin.

apparences, battu le prince Eugène, qui étoit plus foible que nous. Si après la perte de Turin nous eussions marché vers Milan et rejoint M. de Médavid, l'Italie n'étoit pas perdue, et par les partis qu'on a fait prendre à ce prince tout est perdu, à moins qu'il ne se fasse des miracles! Vous aurez su que M. de Médavid a défait le prince de Hesse; il pourra se mettre dans les places du Milanois. Le Roi a reçu cette nouvelle avec sa fermeté ordinaire. M. Chamillart est outré[1], je ne comprends pas qu'il puisse longtemps résister, il souffre par tant d'endroits! Pour moi, madame, je ne soutiens de pareils ennuis que pour exercer ma patience qui se trouve souvent à bout.

Il est très-prudent, madame, de ne pas s'exposer à sortir une seconde fois de Madrid; je ne vois jamais les extrémités où se trouve la reine sans penser à son état si vous n'étiez pas avec elle; mais je comprends qu'avec un tel secours tout lui doit être supportable. Je trouve aussi que le repos que vous goûteriez à Rome n'est pas comparable au bien de former le cœur et l'esprit d'une princesse qui fera toujours une grande figure dans le monde.

Quand je vous parle de M. et Mme la duchesse d'Albe[2], je n'ai point d'autre vue que de vous instruire de ce qui se passe ici et de rendre témoignage à la vérité. Ils ne m'ont jamais priée de leur rendre de bons offices, je n'ai rien à proposer pour eux, je ne dirai même rien au Roi de ce que vous me faites l'honneur de m'écrire là-dessus, car je craindrois d'attirer quelque embarras. Si vous leur voulez faire plaisir, madame, vous savez mieux que personne du monde ce qui est convenable. Voici ce

[1] La Feuillade, gendre de Chamillart, commandait au siège de Turin; encore plus que Marsin il avait causé, par son incurie et sa présomption, les désastres de l'armée française.

[2] Le duc d'Albe était ambassadeur d'Espagne à la cour de France.

universitas BIBLIOTHECA

que M. Orry[1] m'a conté dans les visites qu'il me rendit ici croyant partir pour l'Espagne. Ayant appris que le duc d'Albe avait envoyé vendre pour dix mille écus de vaisselle d'argent, il alla le trouver, et lui dit qu'il ne lui offroit point d'argent sur celui qu'il portoit au roi d'Espagne, étant trop nécessaire à ce prince, mais qu'il le prioit de recevoir sur-le-champ mille louis, et ensuite jusqu'à la concurrence de quarante mille écus, qu'il sauroit bien se faire rendre par S. M. C. M. le duc d'Albe lui répondit qu'il seroit bien fâché de demander de l'argent au roi son maître dans un temps comme celui-ci, et qu'il lui en donneroit bien volontiers s'il en avoit; que du reste il s'offensoit qu'il lui en offrît du sien; que Mme sa femme avoit encore des pierreries, et que, quand elles seroient finies, ils vivroient de chocolat, dont ils avoient une provision pour deux ans. Nous fûmes bien surpris de voir Orry contremandé, et j'eus grand'peur que ce parti ne fût pas assez concerté avec vous; mais, madame, votre droiture, votre raison, votre douceur s'accordent à tout, et vous faites à chaque occasion ce qu'il y a de plus parfait.

Il y a une guerre déclarée entre M. le maréchal de Villeroy et M. Chamillart, qui m'afflige tout à fait; elle me

[1] Orry, fils du célèbre libraire, s'était employé de bonne heure aux affaires de finances, et y avoit montré des ressources d'esprit et du talent. Chamillart l'envoya en Espagne en décembre 1702 pour s'enquérir de l'état du pays. Il plut à Mme des Ursins. « C'étoit, dit Saint-Simon, un moyen pour elle de mettre utilement le nez dans les affaires que de l'y fourrer. Ils lièrent de valet à maîtresse. » En 1703 il fut chargé, mais sans titre, de l'administration des finances et du commerce. Étroitement allié à Mme des Ursins dans ses disputes avec les d'Estrées, il fut disgracié en même temps qu'elle en 1704. Il rentra triomphant avec elle en 1705, mais il fut éloigné de nouveau de 1706 à 1715. Pendant toute cette période cependant, Mme des Ursins ne cessa de le consulter avec confiance sur les affaires d'Espagne et, à l'occasion, de le recommander à la cour de France, où il pouvait lui servir d'agent secret. Nous en verrons de nombreux témoignages.

paroît peu convenable à deux hommes si attachés au Roi; je ne vois jusqu'ici aucune apparence de les adoucir.

Il est certain, madame, qu'il y avoit un grand désordre dans la lettre que je reçus de vous à Meudon: Mlle d'Aumale, qui est mon secrétaire, et moi la lûmes et relûmes plusieurs fois; il y manquoit quelques feuilles. Quoique je ne sois pas défiante naturellement, je regarde toujours vos paquets, ils sont toujours très bien cachetés; vous les mettez souvent dans celui de la reine, et je ne sais qui seroit assez hardi pour ouvrir une lettre de la reine d'Espagne à Mme la duchesse de Bourgogne.

Quelque appréhension que j'aie pour les batailles, j'en souhaiterois une en Espagne pour les raisons que vous m'avez marquées; mais je suis bien loin de voir mes désirs accomplis.

Nous commençons à ne plus craindre pour nous la flotte, mais nous la craignons pour vous. Vous me parlez de M. le duc d'Orléans d'une manière qui m'oblige de vous dire de ses nouvelles un peu en détail. Les héros dans les romans ne poussent pas la bravoure plus loin que ce qu'il a fait. Il a caché sa première blessure; il fallut céder à la seconde parce que son bras tomba. Il supporta sa douleur avec le même courage, il se fit porter dans le dessein de marcher en avant. J'ai eu l'honneur de mander à la reine que son avis ne fut pas suivi: il est inconsolable, et toute l'armée mande que sa vie est en danger par son affliction. Le Roi lui a écrit les choses du monde les plus obligeantes; en vérité, il les mérite bien.

C'est parce que le maréchal de Villeroy est de quartier qu'il ne me voit point, car il ne quitte le Roi que lorsqu'il est dans ma chambre. Je comprends parfaitement, madame, que vous êtes tranquille à Burgos. Je compte peu les lieux, et j'aimerois mieux être dans une cave avec vous que dans une très belle chambre avec des dames

que je vois d'ici; mais, pour les affaires, madame, il faut que la reine et vous y entriez toute votre vie. Le duc de Gramont m'a toujours paru, comme à vous, fort vif sur les affaires d'Espagne.

M. le cardinal de Noailles m'a dit que M. le cardinal de la Trémoille désire fort qu'on envoie un ambassadeur à Rome, et qu'il y trouve toutes les affaires fort difficiles. Jugez, madame, si l'événement de Turin les rendra plus favorables; tous vos soins, madame, pour y fortifier notre parti répondent à votre zèle pour les deux rois.

M. le cardinal de Janson est bien heureux de n'avoir plus qu'à jouir de ses travaux; je suis ravie qu'il regarde son parent comme un monstre[1], car j'ai tant d'exemples de la force du sang que je craignois qu'il ne devînt votre ennemi.

Je ferai tenir vos lettres, madame, ravie d'avoir de vos commissions. Je trouve le marquis de Flamarens bien heureux d'être quitte de la vie, et la reine bien louable des soins qu'elle en a pris, même après sa mort. Vous voyez bien, madame, que ma main s'est lassée; j'ai avec cela une assez grande migraine et en vérité tant de chagrins que je ne sais comment y résister. Je sens pourtant, en ce moment, qu'ils seroient adoucis si j'étois auprès de vous.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit., *Add. mss.*, n° 20918.

Saint-Cyr, le 17 octobre 1706.

M. le duc d'Orléans se porte fort bien, et nous attendons ses derniers avis pour rentrer en Italie ou non; il faudra qu'il y ait de grandes difficultés s'il ne les surmonte

[1] Mme de Maintenon désigne ici le chevalier d'Espennes, qui avait trahi la cause du roi d'Espagne.

pas. M. le prince de Vaudemont n'oublie rien pour en faciliter les moyens. M. le duc de Savoie a été très-mal ; les dernières nouvelles disent qu'il prend du quinquina, ce qui le fait croire hors de danger.

Je ne puis, madame, vous désirer le repos de Burgos : Dieu ne vous a pas donné tous les talents que vous avez pour ne rien faire ; je crois que vous ne serez pas moins bien reçue à Madrid que le roi l'a été[1]; Dieu veuille que vous n'en sortiez plus! Tout ce que vous pensez sur M. Orry est d'une droiture peucommune dans les cours. Il est vrai, madame, que c'est un grand désagrément pour moi que la haine qui paroît entre M. de Villeroy et M. de Chamillart ; mais il n'est pas aisé de faire entendre raison à des gens passionnés. Je ne saurois croire que le maréchal de Berwick n'ait pas eu de fortes raisons pour ne pas donner une bataille. A cela près, vos affaires ne me paroissent pas en mauvais état, pourvu que vos ennemis ne reçoivent pas de nouveaux secours. Je me souviens bien, madame, que vous m'adressâtes une lettre pour M. le maréchal de Tessé dans le temps que nous étions à Meudon; Mme la duchesse de Bourgogne se chargea de la lui faire tenir.

Mlle d'Aumale a été élevée à Saint-Cyr : elle est de la même maison que la maréchale de Schomberg, qui auroit, je crois, trouvé bien mauvais de voir une fille de son nom auprès de moi. Je le trouve aussi mauvais qu'elle ; mais, ne pouvant lui faire une fortune convenable à sa

[1] On avait lieu d'être fort satisfait de l'activité et de l'intelligence que venait de déployer Mme des Ursins. Par ses discours, par ses lettres, par ses démarches, elle avait obtenu des dons volontaires de la province de Burgos, des villes d'Andalousie. Par ces ressources inattendues, on avait prévenu la désertion des troupes et tenu l'armée ennemie en échec. Philippe V, ne jugeant plus sa présence utile à l'armée, était rentré dans sa capitale le 4 octobre, et la reine, prolongeant encore un peu un séjour qui avait ranimé le zèle des provinces fidèles du Nord, ne l'y rejoignait, avec Mme des Ursins, que le 27.

naissance, je lui fais passer une vie assez heureuse, et je crois être en droit de traiter les demoiselles de Saint-Cyr comme mes enfans ; si celle-ci avoit eu l'honneur de vous voir, elle seroit bien sensible à tout ce que vous me mandez pour elle[1].

Vous avez grande raison, madame, de désirer un bon choix pour l'ambassadeur de Rome; il sera difficile de le trouver dans nos grands seigneurs. On proposa il y a quelque temps le duc de Saint-Simon et le marquis d'Antin; les Jansénistes, à ce qu'on prétend, s'opposèrent au premier, et la cabale contraire, au dernier. Je ne les soupçonnois pas du tout d'avoir aucune doctrine particulière[2]; mais on dit que je suis dupe en beaucoup de

[1] Mme des Ursins, étendant ses ingénieuses flatteries à tout ce qui entourait Mme de Maintenon, demandait qui était Mlle d'Aumale : « Je lui ai l'obligation, disait-elle, d'écrire de sa main les choses charmantes que vous lui dictez; trouvez bon que je lui en fasse un remercîment. » Mlle d'Aumale, issue d'une ancienne famille de Picardie, née le 4 juillet 1683, entra à Saint-Cyr en 1690. Mme de Maintenon la prit en grande amitié et, depuis 1704, l'appela près d'elle pour lui servir de secrétaire. Un grand nombre des lettres dictées par Mme de Maintenon sont de l'écriture de Mlle d'Aumale, qui, malgré une réelle ressemblance avec celle de sa maîtresse, est plus régulière et plus déliée. Il est quelquefois difficile de distinguer l'une de l'autre. Mlle d'Aumale survécut à Mme de Maintenon jusqu'en 1755. Elle a écrit des *Mémoires* encore non publiés qui ont été en la possession de M. de Monmerqué (voir la préface des *Mémoires* de Villette). Ils avaient passé à la Bibliothèque du Louvre et ont été détruits par l'incendie de mai 1871. Une copie plus ou moins complète en existe à la Bibliothèque Laurentienne à Florence.

[2] Mme des Ursins répondait à ceci : « De quoi se mêlent ceux qu'on appelle Jansénistes et le parti contraire d'empêcher qu'on envoie à Rome des personnes qui soient ou ne soient pas dans leurs opinions? Parle-t-on encore de tout cela où vous êtes, madame? Ils devroient, ce me semble, laisser leurs disputes jusqu'à ce que la paix générale fût faite, et ensuite recommencer leurs guerres civiles et s'arracher leurs bonnets de la tête, s'ils en avoient envie; mais présentement nous avons des choses plus sérieuses, et pour moi, j'ai si fort regardé ces deux partis avec indifférence que je n'ai pas voulu presque en entendre parler, et je cherche toujours mes confesseurs exempts de haine ou d'amitié pour eux. » On voit que les controverses dogmatiques qui préoccupaient si fort Mme de Main-

choses, et cela peut fort bien être, car je ne suis pas défiante. Nous avons ici M. l'Électeur de Cologne[1], dont toute la famille royale est charmée ; je ne les ai jamais vus pour un étranger comme pour celui-là. Ils prétendent que c'est le prince du monde le moins embarrassé et le moins embarrassant, c'est à qui l'aura ; le Roi le mène à la chasse demain ; il a marqué aussi beaucoup de goût dans tout ce qu'il a vu ici, et il donne le prix à la maison de Trianon et au jardin de Marly. Il ne peut se taire sur le Roi ; il lui a dit à lui-même qu'il voudroit bien que tous ses ennemis le connussent tel qu'il est ; tout ce qui nous revient sur cet article nous fait voir en effet qu'on a d'étranges idées du Roi. L'Électeur se dispose à partir demain pour retourner en Flandre, fort aise de ne point aller à Rome.

Mon dessein, madame, étoit d'avoir l'honneur d'écrire à la reine ; mais je suis encore trop foible, et le moindre essai que je fais là-dessus me met toute en sueur. J'ai eu la fièvre et des douleurs vives depuis trois semaines, et cela, joint à l'état présent des affaires, n'accommode pas un naturel fort sensible et fort foible. La reine a raison de plaindre en particulier M. le duc d'Orléans ; son déplaisir a fort augmenté son mal ; la gangrène a été deux fois à sa plaie, et on vouloit lui couper le bras. Il reçut une lettre du Roi qui fut un merveilleux baume, et

tenon touchaient peu l'esprit tout politique de Mme des Ursins. Son bon sens pratique méprisait ces stériles agitations.

[1] L'Électeur archevêque de Cologne, Joseph-Clément de Bavière, était resté, ainsi que son frère l'Électeur de Bavière, allié de la France pendant la guerre de la succession d'Espagne ; il avait été mis au ban de l'Empire le 29 avril 1706. Chassé de ses États, il se réfugia en France. Il était frère de la « dauphine de Bavière », femme de Monseigneur, premier dauphin. En quittant la cour de Versailles, il alla s'établir à Lille. Malgré son titre d'archevêque, il n'était pas encore entré dans les ordres : il les reçut tous à peu de jours de distance en décembre 1706, de la main de Fénelon, qui vint à Lille pour cela, fit aussi la cérémonie du sacre, et prononça à cette occasion le discours resté célèbre.

depuis cela il a toujours été de mieux en mieux : il mérite assurément d'être consolé, et je ne doute pas que votre reine n'y contribue en tout ce qui lui sera possible.

Je suis ravie, madame, de la confiance que la reine a eue en Dieu. J'espère en effet qu'il n'abandonnera pas des princes si pieux, et dont la cause est aussi juste que leur vie est innocente ; il me semble qu'une grossesse attacheroit encore plus les peuples à Leurs Majestés. Pour me donner une idée agréable, du moins un moment, je me figure l'entrée de la reine à Madrid. On ne peut rien ajouter à ce que notre princesse prend de soin pour porter son enfant à bon port. Elle se porte assez bien, mais sa tristesse est extrême : elle a de l'amitié pour M. son père, et un grand ressentiment contre lui ; elle aime tendrement Mme sa mère ; elle prend un intérêt aussi vif aux affaires de l'Espagne qu'à celles de la France ; elle aime le Roi, et ne peut le voir un peu plus sérieux qu'à l'ordinaire sans avoir les larmes aux yeux, et par une bonté excessive elle s'intéresse à tous mes maux et à toutes mes peines. Je voudrois pouvoir la consoler, et je l'afflige souvent. Cet état est bien terrible pour une personne de son âge, et qui, sans le dire, a, je crois, quelques inquiétudes sur son accouchement et sur la peur d'avoir une fille.

On dit, madame, que le pape envoie un jubilé à toute la chrétienté ; il faut espérer que tant de prières seront favorables aux rois légitimes et protecteurs de la religion. Je n'allongerai point ma lettre pour vous rien dire de mes sentimens pour vous ; il me semble que vous voyez tout ce que je pense, et c'est tout ce que l'admiration et l'inclination naturelle peuvent inspirer.

A Mme LA MARQUISE DE DANGEAU.

Collection Morrison.

Lundi matin (décembre 1706).

On ne me donna votre lettre qu'hier au soir, madame, et je ne comprends que trop votre état, ayant vu de près le fond de votre cœur pour M. de Courcillon; mais je vous conjure de ne point augmenter le mal par votre prévoyance. Combien a-t-on d'exemples de gens plus mauvais que lui qui sont revenus! Nos jugemens sont bien différens de ceux de Dieu. Nous sommes vivement blessés de ce qui ôte l'estime des hommes, et Dieu pardonne plus aisément les plus grands crimes qu'une malice dans le cœur qui n'est point, je crois, dans celui de M. votre fils. Il paroît plus de légèreté, de goinfrerie et d'emportement. Enfin, madame, nous ne pouvons point pénétrer dans l'avenir, et sainte Monique se seroit épargné bien des larmes si elle avoit pu entrevoir son fils tel qu'il devint dans un moment. Je mandai hier à Mme de Caylus que le Roi m'avoit dit qu'il n'avoit pas encore aperçu M. de Courcillon et qu'on ne venoit guère ici pour ne le pas voir. Il me répéta le soir la même chose, et me fit bien des questions sur votre tristesse et sur ce qu'il entrevoit. Je ne tombai d'accord que d'un peu de crapule et de légèreté; il se récria sur le grand courage de M. votre fils : il est bien cruel qu'il veuille perdre une réputation dont il pourroit jouir. Vous me demandez des conseils, madame; vous avez une famille assez étendue pour vous en donner de meilleurs que les miens, et votre bon esprit pourroit vous suffire. Pour moi, madame, je suis toujours pour les moyens de douceur. Si M. de Courcillon n'entend plus raison, si la tendresse qu'il vous doit à tous n'a plus de pouvoir sur lui, par où peut-on le prendre? Quand vous consentirez, madame, que le Roi sache tout, je pleurerai

de tout mon cœur avec vous. Il faut jusque-là se contraindre, car on me feroit des questions qui me forceroient à tout dire.

Je vous attends pour dîner; nous nous mîmes hier au soir au jeu toutes trois ayant les larmes aux yeux; nous ne laissâmes pas de nous amuser dans la suite. C'est votre pénitence, madame, il faut passer par là. Vous aurez le secours des prières que vous désirez; mais les vôtres sont les meilleures. Nous verrons demain une grande reine plus à plaindre que nous et bien plus abandonnée.

Un peu de crapule se pardonne dans ce temps-ci. Le Roi n'en sait pas davantage, et M. de Courcillon pourroit revenir s'il mettoit là son courage si admiré[1].

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Collection Morrison.

A Saint-Cyr, 6 janvier (1707).

J'ai laissé votre cousin de Saint-Hermine à l'extrémité; il meurt si bien disposé et si tranquille que je le trouve bien plus heureux que nous.

Je vis hier Mlles de Conflans; elles ont leur corps de jupe trop bas par devant, et la modestie[2] n'est pas assez haute; en un mot leur gorge est trop ouverte. On leur a souvent dit ici qu'il ne faut pas suivre les modes qui

[1] Nous avons fait remarquer dans notre Introduction combien cette lettre, où Mme de Maintenon se montre indulgente et bonne, et point du tout dupe, confond une fois de plus les médisances de Saint-Simon. La lettre n'est point datée; mais elle doit être de la fin de 1706, après la maladie de Courcillon dont Saint-Simon raconte avec tant de verve les prétendus épisodes, et avant son mariage, qui eut lieu en 1707.

[2] La *modestie* est une petite guimpe qui couvre plus ou moins la gorge. Le mot et la chose sont encore en usage.

vont à quelque nudité, car jamais la coutume ne sera raison en ce qui peut aller au péché ; mais en vérité le seul souvenir de ce qu'elles sont leur doit donner un courage qui les élève au-dessus des ajustemens, et rien n'a si mauvais air que de voir des jeunes filles en grisette[1] par nécessité, et qui cependant ouvrent leur gorge pour avoir un peu de part à la mode. Parlez-leur là-dessus avec toute la raison que Dieu vous a donnée. Je les aime trop pour les souffrir comme je les ai vues. Ayez la bonté d'envoyer vingt louis aux Angloises du Champ de l'Alouette. Je compte que vous donnez toujours deux louis par mois à la femme du chevau-léger et que je ne donne plus rien à la Providence. Vous savez que j'aime à savoir mon compte.

Le régiment de Caylus ira en Espagne. Adieu, ma chère nièce, je me suis assez bien portée depuis quinze jours ; mais je sors d'une fièvre de vingt-quatre heures. Ma pauvre mère de Glapion est toujours bien mal.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit., *Add. mss.*, n° 20 918.

Saint-Cyr, le 30 janvier 1707.

Avez-vous perdu, madame, l'adresse que j'eus l'honneur de vous donner à Marly? Si cela est, il me sera

[1] Grisette, « vêtement de couleur grise, dit le Dictionnaire abrégé de Littré, et de peu de valeur ». Le mot est venu de la couleur grise convenable à une étoffe commune ; il s'étendait à des vêtements d'étoffes de toutes couleurs mais de peu de valeur, en laine, tout au plus avec un mélange de soie. Par extension aussi aux personnes qui portaient ce genre de vêtement, on a désigné de ce nom les jeunes filles pauvres, puis celles d'humble condition exerçant un état manuel ; c'est ainsi qu'il est encore employé dans le midi de la France, à Bordeaux par exemple. A Paris, le mot a pris un sens défavorable et implique avec l'humilité de la condition la légèreté de la conduite.

facile de vous la renvoyer. J'ai de la peine à croire qu'on ouvre nos lettres; et si j'ose, madame, me mettre avec vous, il me semble qu'on nous doit assez connoître pour croire que nous n'écrivons que pour les louanges ou les intérêts de nos deux rois, à moins que vous ne soyez la confidente du commerce que j'ai avec la princesse Anne[1], ou que je ne sois la vôtre dans celui que vous avez depuis si longtemps avec l'empereur; car je me souviens bien, madame, qu'on vous en acccusoit autrefois.

M. de Brancas ne m'apportera-t-il point quelque lettre de vous écrite en toute liberté? Il me semble que cette voie seroit sûre, et je vous avoue que je suis en peine des raisons que vous avez de vous défier. J'ai mandé au maréchal de Villeroy que j'étois dans l'autre extrémité et que je ne me défie presque jamais; je lui ai mandé aussi qu'il y avoit très longtemps que je n'ai rien ouï dire de vous, madame. Je croyois vos ennemis las des bruits qu'ils ont fait courir : les derniers venus jusqu'à moi sont ceux de votre retour en France, le roi et la reine d'Espagne ne pouvant plus vous souffrir, et notre Roi ne pouvant plus aussi se servir de vous. On a trop tôt vu le contraire, car ils avoient pris le terme trop court. Je n'ai rien su depuis ce temps-là; j'ai chargé Mme de Caylus de m'avertir de tout ce qui vous regarde. A propos de Mme de Caylus, elle a passé huit jours chez

[1] Allusion à une lettre de Mme des Ursins du 20 décembre 1706, où elle lui écrivait ironiquement : « Je suis bien fâchée de ne vous avoir point fait part de deux lettres que j'ai reçues depuis un an. La première étoit pour m'avertir que vous trahissiez l'État par le commerce réglé que vous aviez avec la reine Anne, qui savoit que vous étiez la meilleure amie qu'eût le prince d'Orange; dans une autre on m'assuroit que vous aviez envoyé de grosses sommes d'argent à l'empereur, qui en payoit ses troupes. C'est apparemment ce même argent qu'on vous reproche si souvent que vous amassez sans qu'on puisse savoir ce que vous en voulez faire. » (A. Geffroy, *Lettres inédites de la princesse des Ursins*, p. 279.)

Mme d'Heudicourt, pour la consoler sur Mme de Montgon[1]. Le Roi me demanda pourquoi elle étoit à la cour incognito, puisqu'elle n'en avoit jamais été chassée et qu'elle en étoit sortie d'elle-même; nous avons trouvé à propos de lui conseiller de voir Mme la duchesse de Bourgogne quand elle verra le monde, et de venir à la cour de temps en temps, comme les femmes de qualité qui demeurent à Paris. La bonté dont vous l'honorez, madame, me donne la confiance de vous faire ce détail. J'espère que vous aurez écrit à Mme d'Heudicourt sur sa douleur; je suis ravie quand on est content de vous et qu'on vous aime; c'est à vous, madame, à démêler d'où vient ce sentiment.

Mme la maréchale de Noailles a bien de la joie d'avoir marié sa sixième fille à M. de Gondrin[2]; mais cette joie est fort troublée par l'état où se trouve M. son mari, qui inquiète fort ses amis. On croit le duc de Guiche hors de danger, la petite vérole sort bien, et sans fièvre.

Mme la duchesse du Maine réjouit toute la cour par ses représentations de toutes sortes de pièces. Sa troupe est au-dessus de toutes les autres; M. de Gondrin en est un des meilleurs acteurs. Il n'y a que Mme la duchesse d'Orléans et Mme la duchesse qui en soient exclues, parce que Mme la duchesse du Maine prétend qu'elles se moqueroient d'elle; pour moi, je vous avoue que je ne m'en moquerois point, et que ces plaisirs-là me paroissent plus innocens et plus spirituels que de se ruiner au lansquenet ou de perdre sa santé à force de boire, de manger ou de fumer. Je voudrois seulement, par rap-

[1] Mme de Montgon, qui était fille de Mme d'Heudicourt, venait de mourir.

[2] Marie-Victoire-Sophie de Noailles, dix-huitième enfant et sixième fille de la maréchale, épousait Louis de Pardaillan d'Antin, marquis de Gondrin. Voir la note de la lettre du 22 octobre 1705 au duc de Noailles.

port au temps où nous sommes, retrancher un peu de la dépense de Clagny[1].

Je crois, madame, qu'on apprendra la grossesse de la reine à Madrid par les lettres de France, car nous n'en avons fait aucun mystère, et cette dernière confirmation ne nous laisse plus de doute.

Notre duc de Bretagne se porte parfaitement bien[2].

Les raisons de la reine pour s'opposer au dessein que le roi d'Espagne a d'aller à l'armée sont bien fortes; mais je doute qu'on s'y rende dans les conjonctures présentes. Je serois bien embarrassée si j'avois cette question à décider, de meilleures têtes que la mienne s'en mêleront.

J'ai donné votre lettre, madame, à M. le maréchal de Villeroy; il doit me charger de la réponse. Comme je le crois plus habile que moi, je n'ose vous dire que sa conduite avec le Roi ne me paroît pas bonne.

Vous êtes donc ravie, madame, de l'heureux accouchement de notre princesse, qui est bien aussi la vôtre, et nous ne sommes pas moins aises d'avoir à en souhaiter un pareil à la vôtre, que nous regardons bien aussi comme la nôtre : il ne faut jamais les séparer.

Vous voulez que la naissance de notre prince soit d'un bon augure : Dieu le veuille ! Vous exhortez le maréchal de Villeroy à me consoler; mais il voit les objets encore plus noirs que moi : cependant, madame, je suis bien aise de ce que vous vous réjouissez, cela est toujours bon.

Le Roi et Mme la duchesse de Bourgogne reçoivent très agréablement vos complimens sur la naissance de

[1] Mme de Montespan avait donné à son fils le duc du Maine la somptueuse habitation que le Roi avait créée pour elle à Clagny, sur le territoire de Versailles.

[2] La duchesse de Bourgogne était accouchée, le 8 janvier, d'un prince héritier du trône, mais qui mourut en mars 1712. Elle avait perdu un premier fils.

M. le duc de Bretagne, et sont bien persuadés de leur sincérité ; je vous assure, madame, que vous êtes très-bien avec eux.

Mais, madame, pourquoi écrivez-vous de votre main? Je conjure la reine de ne le pas souffrir, elle ne peut trop vous conserver.

Vous faites très bien, madame, de donner part à Mme la duchesse Royale[1] de la grossesse de la reine; notre Roi ne connoît point ces petites vengeances, et a pour ses ennemis toutes les honnêtetés convenables; si on le connoissoit, madame, comme vous l'avez connu à votre dernier voyage, tout le monde l'aimeroit.

Je vous ai écrit très imprudemment à Saint-Cyr, et ma main est très lasse : je m'en vais pourtant avoir l'honneur de dire des nouvelles de Mme la duchesse de Bourgogne à la reine, et je mettrai cette lettre dans son paquet, afin qu'elle soit plus respectée ; il faudroit par un autre respect vous adresser la sienne afin que vous la présentassiez.

ENTRETIEN SECRET DE Mme DE MAINTENON AVEC Mme DE GLAPION.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. V, p. 688.

(Février 1707.)

Plusieurs évêques étant venus ensemble à Saint-Cyr voir Mme de Maintenon, la mère de Glapion lui en parla le lendemain. « Il est vrai, dit-elle, que j'en ai vu quatre à la fois, et que je ne pus m'empêcher de leur demander si c'étoit un concile provincial. — Oui, madame, dirent-

[1] La duchesse de Savoie. Le duc de Savoie était alors l'allié de l'Empire et de l'Angleterre contre la France et l'Espagne.

ils en riant, et c'est vous qui y présiderez. — Si cela est, leur dis-je, il ne sera pas sérieux. » Puis, prenant le sien[1], elle témoigna la peine extrême qu'elle avoit du mauvais état des affaires de l'Église. La mère de Glapion lui demanda si ces quatre évêques n'étoient pas du même sentiment que M. l'évêque de Chartres. — « Non-seulement, dit-elle, ils parlent comme lui, mais il étoit hier le plus modéré. Je vous assure qu'il est bien triste de voir le progrès que fait le jansénisme : il s'étend de tous côtés dans le royaume, et gagne presque tous les couvens. J'avois le cœur serré et l'esprit rempli de toutes ces fâcheuses idées, dit-elle, quand j'arrivai à Versailles, et pour surcroît dès que je fus chez moi, j'eus le chagrin d'être témoin d'une conversation entre le Roi et M. le dauphin qui me fit une peine extrême. Je passe ma vie à tâcher de les unir, et à éloigner tout ce qui pourroit mettre de la mésintelligence entre eux, et je les vis prêts à se brouiller pour une bagatelle. Monseigneur vouloit donner un bal public où tout le monde généralement pût être admis, et le vouloit absolument, et avec cela que Mme la duchesse de Bourgogne y fût. Le Roi, avec une douceur charmante, s'y opposoit, en lui représentant qu'il ne convenoit point que, dès qu'il y vouloit Mme la duchesse de Bourgogne, toutes sortes d'hommes et de femmes s'y trouvassent. Elle, de son côté, n'y trouvoit aucun inconvénient, et étoit prête à danser avec un comédien aussi bien qu'avec un prince du sang. Je ne puis vous dire combien ce petit démêlé m'a fait souffrir, et quelle nuit j'ai passée ensuite. Je me reproche sur tout cela ma trop grande sensibilité, et cependant, d'un autre côté, il me semble que je n'ai pas mal fait, et que Dieu veut bien, par exemple, que je tremble que nous ne perdions la foi, que je désire la paix et l'union de

Son sérieux.

la famille royale, et que je craigne, entre un Roi de soixante-dix ans et entre un dauphin de quarante-six, tout ce qui pourroit les mettre mal ensemble, et qu'à la guerre générale il ne s'en joigne pas une civile. A propos de cette douceur du Roi, vous ne sauriez croire à quel point il la porte, et j'ai plus de liberté avec lui pour l'avertir de ce qu'il fait de mal qu'avec mille autres. Il y a quelques jours, par exemple, qu'il s'en présenta une occasion importante; je lui dis franchement : « Sire, ce que vous avez fait est bien mal, et vous avez grand tort. » Il me reçut à merveille, et même avec humilité. Le lendemain, il fallut de nécessité parler de ce qui avoit été si mal fait ; je voulus couler doucement en disant : « Cela est fait, sire, il n'y faut plus penser ». Il me répondit : « Ne m'excusez pas, madame, j'ai très-grand tort. » N'ai-je pas raison de dire qu'il est humble? Il n'a nulle opinion de lui ; il ne se croit point nécessaire ; il est persuadé qu'un autre feroit aussi bien que lui, et le surpasseroit même en bien des choses ; il ne s'attribue aucune des merveilles de son règne ; il les regarde comme un effet de la providence de Dieu sur lui ; il ne connoît pas en un an tant d'orgueil, dit-elle elle-même avec humilité, que j'en connois en un jour. »

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20918.

Marly, 5 mars 1707.

M. de Langlée[1] vous rend compte, madame, de ce qu'il a déjà fait pour commencer à exécuter vos ordres ; il est effrayé de la dépense par la grandeur de la chambre de

[1] Langlée, fils d'une femme de chambre de la reine Anne d'Autriche, était devenu un personnage à la cour. « Enrichi par le jeu,

la reine, il doit vous proposer de vous servir de vos tableaux pour épargner la tapisserie. Comptez que ce que vous lui demandez avec la layette que vous fera Mme de Beauvillier vous coûteront plus de cinquante mille écus. Ce n'est rien pour la reine et le prince des Asturies; mais c'est beaucoup pour l'état présent des affaires.

Rien n'est plus beau, madame, que la description que vous faites de la cérémonie qui s'est passée à Madrid : je crois l'avoir vue, et je comprends que rien n'étoit plus agréable dans ce spectacle que cette jeune et brillante reine qui en faisoit le plus beau personnage comme le plus grand ornement. La *camarera mayor* n'y gâtoit rien, et je crois qu'au moins dans ce moment-là elle étoit assez satisfaite, la fatigue n'étant pas assez grande pour gâter les autres agrémens[1].

habile, complaisant à tous, prêtant volontiers, il étoit de tous les voyages, de toutes les parties, de toutes les fêtes. Il s'étoit rendu maître des modes, des fêtes, des goûts, à tel point que personne n'en donnoit que sous sa direction, à commencer par les princes et les princesses du sang, et qu'il ne se bâtissoit ou ne s'achetoit point de maison qu'il ne présidât à la manière de la tourner, de l'orner et de la meubler. » (Saint-Simon, II, 304-305.) Mme de Sévigné parle fréquemment de lui dans ses lettres; c'est l'homme habile, l'homme nécessaire. Il avait été très bien avec Mme de Montespan, pour laquelle il fit faire cette fameuse robe brochée et rebrochée d'or dont Mme de Sévigné parle si plaisamment. On voit qu'il savait être très bien aussi avec Mme de Maintenon.

La reine, selon la coutume des reines d'Espagne, était allée à la chapelle de Notre-Dame d'Atocha rendre grâces de sa grossesse. « Elle fit samedi, avait écrit la princesse des Ursins, cette célèbre fonction.... Elle étoit dans une chaise, et moi dans une autre, les dames d'honneur en carrosse.... Toutes les rues étoient tendues de belles tapisseries, il y avoit dans de certaines places où on passoit de l'argenterie, des miroirs et des tableaux attachés sur des taffetas cramoisis qui fesoient un fort bel effet. Un peuple infini chantoit les louanges du roi et de la reine, les uns pleuroient de joie et demandoient au ciel que Leurs Majestés eussent cinquante enfans qui durassent plus que le monde; les autres rioient et fesoient des grimaces très ridicules.... Quoique cette fonction dure plus de quatre heures, la reine ne s'en trouva pas incommodée. » (Lettre de la princesse des Ursins du 14 février 1707. Bossange, III, 399.)

Les afflictions et les maladies ont éloigné d'ici M. de Chevreuse, et Mme de Beauvillier n'y vient que très rarement, c'est ce qui fait que le trictrac ne peut nous rejoindre.

J'ai laissé partir M. de Brancas sans avoir l'honneur de vous écrire par lui, madame; j'avois justement la fièvre dans ce temps-là : je n'y ai pas un grand regret, ne pouvant me résoudre à écrire ce que je ne voudrois pas qu'on vît. C'est une maxime que j'ai toujours prise pour moi, et que j'ai tâché de donner aux personnes à qui je m'intéresse le plus : Dieu veuille qu'elles en profitent !

Je suis ravie, madame, de ce que M. l'ambassadeur est content. Il doit l'être des dispositions du Roi pour lui, et cet endroit doit le consoler de ce qu'il pourroit craindre des autres, dont je n'ai nulle connoissance. Je suis persuadée, madame, que ce petit article, passant par vous, lui sera plus agréable que la réponse que je devrois faire à la lettre qu'il a bien voulu m'écrire.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 918.

Saint-Cyr, le 27 mars 1707.

M. le maréchal de Noailles est un peu mieux; son fils partit hier à notre grand regret, car il est bon à tout, et son absence fait un vide. Je me consolerai s'il rend quelque service à nos rois; sa bonne volonté n'a point de bornes; c'est un homme vertueux qui aime le bien pour le bien, qui met son cœur dans ce qu'il fait, et qui n'est pas intéressé. On dit que j'en veux faire un général : ni moi ni lui n'y pensons; et je me flatte, madame, que vous répondriez que j'aimerois mieux qu'il servît utilemen

étant capitaine que d'être un général inutile; je suis assurée qu'il ne m'en dédiroit pas.

Vous apprendrez de tous côtés par cet ordinaire qu'un parti de Courtray, composé de plus de vingt officiers commandés par un colonel, ont formé le dessein de prendre un de nos princes qui sont toujours dehors et qui n'aiment pas la grande suite. Ils sont venus en attendre l'occasion autour de Versailles, et la veille de la Notre-Dame[1], sur les sept heures, ils arrêtèrent M. le Premier, et l'emmenèrent sans rien prendre ni faire du mal à ses gens : ils crurent apparemment, par la livrée, qu'ils avoient un de nos princes[2]. On dépêcha des courriers de tous côtés, et on les arrêta à Ham. M. le Premier mande à Mme sa femme que ces messieurs l'ont si bien traité qu'il les ramène avec lui. Ce partisan-là, qui est certainement hardi, sera en sûreté pour longtemps[3]. Vous croyez bien, madame, que l'idée de voir un de nos princes enlevé a mis les François dans quelque émotion. La fièvre me prit une demi-heure après cette nouvelle; Mme la duchesse de Bourgogne eut un frisson qui lui dura vingt-quatre heures, car elle est sensible, tendre et peureuse. Elle nous dit pourtant hier avec une simplicité qui charme qu'elle aimeroit assez à

[1] C'est-à-dire le 24 mars, veille de la fête de l'Annonciation.

[2] Béringhen, premier écuyer du Roi, retournait à Paris à la nuit tombante, seul dans un carrosse du Roi, deux valets de pied derrière et un garçon d'attelage portant un flambeau devant, sur le septième cheval; il fut arrêté dans la plaine de Billancourt, près du bout du pont de Sèvres, par un parti ennemi commandé par un nommé Guitem, colonel hollandais, qui avait parié qu'il enlèverait quelqu'un de marque entre Paris et Versailles. Il avait pris avec lui trente hommes choisis, déguisés en marchands. Ayant posé des relais sur la route jusqu'à la frontière de Flandre, ils rôdèrent quelques jours aux environs de Versailles; décidés à agir ce soir-là, ils manquèrent le duc d'Orléans, qui retournait à Paris en chaise sans apparat; trompés par la livrée, ils crurent avoir pris en M. de Béringhen un grand personnage.

[3] Voir le *Journal* de Dangeau, du 24 au 29 mars.

être prise, pour savoir ensuite tout ce qu'on auroit fait et dit.

Nous savons très-bon gré au duc d'Albuquerque, madame, d'avoir envoyé trois millions à son roi, et je crois aussi qu'on ne se trompera guère quand on déférera à votre discernement[1].

Je vis hier Mme la duchesse de Beauvillier qui commence à respirer sur le danger où a été M. son mari; elle m'a paru très convaincue qu'il ne falloit pas faire de dépense inutile[2]; elle me dit que vous la chargiez du meuble du prince des Asturies, et qu'elle se trouvoit un peu embarrassée parce qu'elle sait que Langlée en a commandé un; nous en conclûmes qu'elle l'enverroit chercher, afin que ce meuble soit avec un simple bordé d'or.

Versailles.

J'ai commencé cette lettre à Saint-Cyr, madame; elle a été interrompue par Mme la princesse, et la fièvre m'a prise sur la fin de sa visite, ce qui me met hors d'état d'écrire moi-même. Je suis pourtant ravie de savoir M. l'ambassadeur en bonne santé et en bonne humeur. J'ai une grande estime pour lui, et il me semble qu'il est difficile de récompenser des services comme les siens; je les trouve fort différens de ceux que l'on rend dans son pays, au milieu de sa famille et de ses amis. S'il ne vous avoit point, madame, je le trouverois fort malheureux.

Je ne suis point surprise de ce que le Roi a fini l'affaire du chevalier d'Espennes à votre satisfaction, et j'ai été bien aise que toute cette affaire ne vous ait point éloignée de M. le cardinal de Janson.

[1] Le duc d'Albuquerque était vice-roi des Indes. Mme des Ursins, en annonçant l'utile envoi qu'on recevait de lui, s'applaudissait de l'avoir fait maintenir dans son poste. (Lettre du 6 mars 1707.)

[2] Elle devait faire faire la layette du futur prince des Asturies.

En arrivant ici, on m'a donné votre lettre du 14. Je l'ai parcourue autant qu'il m'a été possible, car elle est un peu parfumée ; je ne vois rien où il faille répondre présentement.

M. Fagon est fort d'avis qu'on saigne la reine, et voudroit qu'elle l'eût été plus tôt. Adieu, madame, ma tête s'en va.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20918.

Saint-Cyr, le 10 avril 1707.

La description que vous me faites des dames espagnoles n'est pas agréable, madame, quoique faite agréablement : elle me fait encore récrier sur le bonheur de la reine de vous voir auprès d'elle[1]. Je vous avoue que je ne la puis plaindre sur la douceur de la société, quand je pense à ce qu'elle trouve en vous ; le reste est aisé à souffrir quand on peut s'en dédommager en particulier avec une personne comme vous ; j'en connois de plus misérables.

[1] Mme des Ursins écrivait le 21 mars précédent, parlant des dames de la cour qui auraient pu tenir compagnie à la reine : « qu'elles ne pouvoient paroître au palais avant cinq heures. Elles se lèvent la plupart à onze heures, midi ; dînent à deux ou trois heures, et puis font la sieste ; quand elles sont dans la chambre de la reine, après s'être mises à genoux pour lui baiser la main, elles s'asseyent à bas (c'est-à-dire les femmes des Grands sur des coussins et les autres à terre), la plupart sans parler ; si Sa Majesté et moi ne soutenions la conversation le plus possible, elle tomberoit absolument. On leur demande s'il n'y en a point qui dansent, qui chantent, qui jouent de quelque instrument, qui aiment la promenade ou qui aiment à jouer aux cartes ; elles répondent que non.... Ce qu'elles font à merveille, c'est de demander des grâces pour elles, pour leurs amis et pour leurs domestiques.... Il y en a qui portent des chapelets autour de leur cou, des agnus sur leurs épaules, de petites croix, plusieurs reliques et le rosaire à la main. Toutes ces manières, madame, peuvent avoir leur mérite ; mais il faut avouer qu'elles n'ont pas celui d'être réjouissantes.... »

Nous avons pensé perdre la duchesse du Lude; elle est hors de danger par les soins de M. Fagon, qui étoit de son côté bien malade hier au soir. La comtesse de Gramont est tombée, depuis sa petite attaque d'apoplexie, dans une tristesse, dans une peur de la mort, et dans des larmes continuelles; on ne reconnoît ni cet esprit supérieur ni ce courage anglois : tout est foible en elle, la mort de son mari l'afflige, elle se trouve abandonnée, et rien n'est plus différent de ce que nous avons vu en elle que ce qui nous en revient depuis son accident[1].

Les affaires d'Italie vous affligent, madame; je crains bien qu'à la fin vous ne me pardonniez toutes mes tristesses. Je les prévois peut-être de trop loin, mais elles ne se trouvent que trop bien fondées. Je crains fort le retour de l'été; M. le duc de Savoie nous fera tout le mal qu'il pourra, et M. le maréchal de Tessé est parti si découragé, que je ne saurois avoir grande confiance en lui. M. le duc de Vendôme n'est pas de même; il se prépare à faire des merveilles, et tout le monde convient qu'il a une armée très-nombreuse et très-bien disposée Dieu veuille la conduire !

Le retranchement des officiers généraux a affligé bien des gens; c'est un des malheurs des rois d'avoir à fâcher.

Les mouvemens de quelques provinces vous ôteront un peu de troupes; ne sont-ce pas là, madame, de justes

[1] On se rappelle que la comtesse de Gramont était sœur d'Hamilton, et l'une des héroïnes de ses *Mémoires*. Née d'une branche catholique de la grande famille d'Hamilton, elle avait été élevée à Port-Royal. Retournée en Angleterre, elle y connut le duc de Gramont, exilé momentanément de France. Devenue, avec les années, d'une grande piété, elle fut dirigée par Fénelon, dont on a de nombreuses lettres à elle adressées. Elle resta fidèle à ses amis de Port-Royal, qu'elle allait visiter. Malgré tout cela, elle plaisait tellement au Roi par son esprit et l'agrément de son commerce qu'elle resta en faveur auprès de lui. Saint-Simon va jusqu'à dire que Mme de Maintenon en était jalouse. Elle avait eu récemment une attaque, à laquelle elle survécut peu.

sujets d'affliction, de ne voir point de fin à une si cruelle guerre et de n'entendre plus parler que de misère? Y en a-t-il de plus touchante que celle de ces seigneurs espagnols dont vous me parlez, qui se trouvent ruinés par la fidélité qu'ils ont eue pour leur véritable roi? Tout votre courage est bien nécessaire, madame, pour porter ce que vous voyez et tout ce que vous avez à craindre. Pour moi, je sèche de douleur, et quand vous devriez me gronder encore, je vous dirai que toute ma consolation est d'être vieille.

Notre Roi est tranquille, ferme, d'humeur égale, douce, et tel que vous l'avez laissé. Sa santé est très bonne, ses occupations sont les mêmes, et il ne paroît pas qu'il se soit rien passé qui lui ait fait de la peine : c'est quelque chose de surprenant et qui m'étonne toujours.

Notre princesse fait tous ses efforts pour se divertir et ne parvient qu'à se fatiguer et à s'étourdir ; elle alla hier dîner à Meudon, suivie de vingt-quatre dames : on devoit aller ensuite à la foire et à des danseurs de corde fort renommés, revenir souper à Meudon, et sans doute jouer jusqu'au point du jour. Elle sera arrivée ce matin, peut-être malade, ou du moins bien sérieuse, car les retours de ses plaisirs le sont toujours.

Notre prince devient fort joli, j'en souhaite un pareil à la reine. Elle s'en occupera donc plus que Mme sa sœur, et elle fera fort bien. Ils sont pourtant assez ennuyeux si petits ; il faut au moins qu'ils aient quelque connoissance. La grossesse de la reine est un bon remède à ses glandes ; j'espère bien que sa couche les emportera tout à fait.

A Versailles.

Mme la duchesse de Bourgogne a un grand mal de tête. M. Fagon a la fièvre, et vient d'être saigné. De quelque côté que je me tourne, je trouve des sujets de peine et

d'inquiétude : comment, madame, est-il possible que vous veuilliez de mes lettres?

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 918.

Saint-Cyr, le 8 mai 1707.

Il est bien juste, madame, de remercier le Dieu des batailles de celle qu'il vient de nous faire gagner[1] ; vous avez bien jugé de la joie du Roi et de celle de toute la maison royale ; je ne puis m'empêcher de vous en faire le détail. Vous connoissez Marly et mon logement ; le Roi étoit seul dans ma petite chambre, et je me mettois à table dans mon cabinet, par lequel on passe. Un officier des gardes cria à la porte où étoit le Roi : « Voilà M. de Chamillart. » Le Roi répondit : « Quoi ! lui-même ! » parce que naturellement il ne devoit point venir. Je jetai ma serviette, tout émue, et M. de Chamillart me dit : « Cela est bon ! », et entra de suite, suivi de M. de Silly, que je ne connoissois point ; et vous croyez bien, madame, que j'entrai aussi. J'entendis donc la défaite de l'armée ennemie, et retournai souper de fort bonne humeur. M. le dauphin, qui jouoit ou voyoit jouer dans le salon, vint bien vite trouver le Roi, et M. le duc de Bourgogne entra un billard à la main[2]. Madame vint, à qui on s'étoit hâté d'aller dire que M. le duc d'Orléans avoit gagné une bataille ; je lui dis qu'il n'y étoit pas, dont elle est très fâchée, et j'entendis qu'elle disoit : « J'apprendrai bientôt que mon fils se sera pendu ». Mme de Dangeau quitta la table pour aller écrire à M. son mari,

[1] Almanza, 25 avril. Le duc d'Orléans, qui allait commander, n'arriva que le lendemain de la bataille.

[2] Billard pour queue de billard : il y en a d'autres exemples.

qui étoit à Paris, et Mme d'Heudicourt pour aller à la porte de mon cabinet souhaiter un peu de repos.

Mme la duchesse de Bourgogne doit être saignée dans quelques jours, les médecins le croyant nécessaire en quelque état qu'elle puisse être.

Je relis avec plaisir les endroits de votre lettre du 17 avril, où vous me dites les avantages qui suivroient le gain d'une bataille en Espagne. Dieu veuille, madame, que vous ayez été prophète!

Je crois que Clément et Mme de la Salle[1] partiront vers le 15 ou 20 de ce mois; vous ne pouvez avoir dans leur profession de plus honnêtes gens.

J'ai parlé au Roi, selon l'ordre de la reine, du frère de M. de Valouse; le Roi n'a pas encore répondu précisément.

Vous voyez, madame, par ce mélange d'écritures, combien je suis libre avec vous; mon cœur me dit que vous l'approuverez, et que vous êtes aussi assurée de mon respect et de ma tendresse, car c'est très véritablement que je vais jusque-là pour vous.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20918.

A Saint-Cyr, ce 12 juin (1707).

Je ne crois pas, madame, que jamais personne ait poussé si loin la bonté, la politesse et le respect pour le sang de nos rois que vous venez de le faire par la réception que vous avez faite aux nourrices du prince des Asturies, car je veux espérer que ce sera un garçon. Il est vrai, madame, que je voudrois avoir assisté à ce fes-

[1] L'accoucheur et la garde de la duchesse de Bourgogne, qu'on envoyait à la reine d'Espagne.

tin[1], et que je ne connois guère de fête qui me pût être plus agréable ; vous êtes admirable en tout, et sûre de trouver en moi une admiratrice. Si vous avez passé huit jours sans recevoir de mes lettres, madame, c'est que M. de Torcy en charge quelquefois des courriers, car, de ma part, rien n'est plus réglé que le commerce que j'ai l'honneur d'avoir avec vous.

Il est vrai, madame, que les affaires d'Espagne sont bien changées. Dieu veuille achever ce qu'il a commencé! Je crains le siège de Lérida, et qu'on n'y fasse comme lors de M. de Catinat; j'ai impatience que la saison soit venue d'entrer en Portugal, et que vous les forciez à vous demander la paix : accordez-la-leur, madame, et remettez-en la conquête à une autre fois.

M. de Vendôme et M. de Marlborough sont toujours à trois lieues l'un de l'autre; notre général pétille de faire quelque chose, mais il faut que ce soit avec apparence de succès.

M. de Villars suit les ennemis et les met à de grandes contributions. Il leur a écrit une lettre qu'on trouve romanesque ; on dit ici qu'il est fou, mais je vous avoue, madame, que je désirerois que le Roi eût plusieurs de ces fous-là. Notre armée d'Allemagne ne nous coûtera plus rien: c'est un grand soulagement[2].

[1] On avait fait venir au palais de Madrid douze nourrices qui devaient y être entretenues jusqu'au moment des couches de la reine, et parmi lesquelles serait choisie la nourrice de l'enfant royal. Mme des Ursins raconte plaisamment cette réception. « ....Il fallut ensuite souper, dit-elle; pour les accoutumer à moi, je me mis au bout de la table sur une très jolie chaise de paille, et elles sur des tapis à la mode du pays; je voulus goûter moi-même si ce qu'on leur servoit n'étoit pas de trop haut goût ni trop gras. Je le trouvai à mon gré ; j'en profitai et soupai avec elles. Nous y bûmes la santé de toute la maison royale et du prince qui devoit naître. Ce fut là, madame, que je vis des mouvemens de crainte et d'espérance dans le cœur de toutes ces prétendantes.... » Lettre à Mme de Maintenon, 30 mai 1707. Bossange, IV, 10.

[2] « Le Roi, à son réveil, a eu la nouvelle que M. de Villars étoit à

M. le maréchal de Tessé est plus prudent, il voit tout le péril, et me fait mourir de peur; c'est un côté bien dangereux.

On mande que M. le duc de Savoie a une vapeur qui lui a duré dix heures, et que ce n'est pourtant point une apoplexie. Mme la duchesse royale écrit à Mme la duchesse de Bourgogne qu'il est toujours languissant et foible, et que la fièvre lui a repris, mais que les accès ne sont pas si violens.

Je crois vous avoir mandé, madame, que notre princesse n'est pas grosse, et qu'elle se porte bien; elle est venue hier faire ses dévotions ici, et y passer la journée. Mme de Caylus a passé quelques jours à Versailles, et doit y revenir bientôt. J'ai aujourd'hui avec moi la duchesse de Noailles. Vous me tyrannisez sur les étrangers et sur mes parens; je vous avoue, madame, que les femmes de ce temps-ci me sont insupportables : leur habillement insensé et immodeste, leur tabac, leur vin, leur gourmandise, leur grossièreté, leur paresse, tout cela est si opposé à mon goût, et, ce me semble, à la raison, que je ne puis le souffrir : j'aime les femmes modestes, sobres, gaies, capables de sérieux et de badinage, polies, railleuses d'une raillerie qui enferme une louange, dont le cœur soit bon et la conversation éveillée, et assez simples pour m'avouer qu'elles se sont reconnues à ce portrait, que j'ai fait sans dessein, mais que je trouve très-juste[1].

Stuttgard, où il a réglé les contributions du pays de Wurtemberg à 2 200 000 livres.... Il a écrit aux magistrats de la ville d'Ulm, et leur mande qu'ils remettent en liberté au plus tôt les prisonniers français qu'ils retiennent si injustement, à moins de quoi il enverra brûler les petites villes et les bourgs de leur territoire. » (*Journal* de Dangeau, 10 juin 1707.) On peut voir comment Saint-Simon, t. V, p. 300, déprécie cette campagne, qui avait cependant rétabli en partie les affaires.

[1] On comprend la délicate flatterie que renferment ces derniers mots.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 918.

Saint-Cyr, le 19 juin 1707.

M. de Vendôme est toujours dans la même situation; il prétend que les ennemis seront obligés de décamper plus tôt que lui. M. le maréchal de Villars va tant que rien ne l'arrête, imposant de grosses contributions; mais que sert de faire crier l'Empire si nos ennemis entrent en France? Mme de Nemours a enfin fini sa vie, et tous les prétendans à Neufchâtel sont en campagne[1]. Notre princesse a pris le deuil pour quelques jours, dont je la trouvai hier soir bien parée. Je n'ai vu M. de Vaudemont qu'une fois : je ne laisse pas de savoir qu'il est aimé du Roi. Il s'en va à Commercy; mais je ne crois pas qu'il y demeure longtemps : il goûte trop la cour pour s'accommoder de la campagne; il ne trouve rien de plus délicieux que la vie de Marly.

Mme la duchesse de Bourgogne me paroît bien plus aise des aventures tristes de M. Clément et de Mme de la Salle[2], qu'elle ne l'auroit été d'un voyage tout uni; comme vous l'aviez projeté, elle passera d'agréables nuits avec sa garde à la première couche.

M. le duc de Bretagne sort tous les jours quand il fait beau; il vint hier à Trianon en fort bonne santé. Le cardinal de Janson ne pouvoit se taire l'autre jour sur le plaisir qu'il avait eu de voir d'un coup d'œil le Roi,

[1] Marie d'Orléans-Longueville, duchesse de Nemours, était fille du premier lit du duc de Longueville, qui épousa en secondes noces la sœur du grand Condé, si célèbre pendant la Fronde. Elle était princesse souveraine de Neufchâtel, et la possession de cette petite principauté indépendante donna lieu, après sa mort, à d'ardentes compétitions. Ce fut l'Électeur de Brandebourg qui en demeura le maître au détriment de tous les prétendants français.

[2] On se rappelle que c'étaient l'accoucheur et la garde qu'on envoyait à la reine d'Espagne.

Monseigneur, M. le duc de Bourgogne et M. le duc de Bretagne. Mme la duchesse d'Albe soutint l'autre jour à Mme la maréchale de la Motte que le prince des Asturies seroit plus beau, et ne fit pas bien sa cour à notre gouvernante, qui paroît s'affoiblir beaucoup[1].

J'appris hier qu'on ôte encore des troupes au duc de Noailles du petit nombre qu'il avoit. Il sera affligé; mais on court au plus pressé.

On ne peut guère compter, madame, sur ce qui vous a obligée d'envoyer votre dernier courrier. Les ennemis, à ce qu'on dit, ne parlent que de paix dans l'armée de Flandres: il seroit rare qu'elle se fît sans que nous le sussions.

M. d'Antin m'a conté la mort de Mme de Montespan. Il a été auprès d'elle les trois derniers jours de sa vie[2]; elle a été aussi tranquille qu'elle a été agitée sur la mort, dont on n'osoit parler devant elle quand elle se portoit bien. Elle n'a pas dit un mot de qui que ce soit, ni à son fils qui étoit présent. Elle dit seulement au gardien des capucins de Bourbon, qui vint l'assister: « Mon père, exhortez-moi en ignorante, le plus simplement que vous pourrez ». Les deux princesses sont encore affligées.

Nous sommes dans un lieu délicieux. Je ne sais, madame, si vous avez vu Trianon dans cette saison-ci; mais, il faut l'avouer, je serois plus à mon aise dans une cave, la paix étant faite à des conditions raisonnables, que je ne le suis dans un palais enchanté et parfumé comme celui-ci[3]. Mme la duchesse de Bourgogne y fait tout ce qu'il faut pour détruire sa santé; elle ne le croira que lorsqu'il n'y aura plus de remède.

[1] La duchesse d'Albe était femme de l'ambassadeur d'Espagne; la maréchale de la Motte était gouvernante des enfants de France et par conséquent du petit duc de Bretagne.

[2] Saint-Simon dit que d'Antin n'arriva que peu d'heures avant la mort de sa mère; du reste les deux récits s'accordent.

[3] Dans sa lettre du 3 juillet, Mme des Ursins répondait: « J'ai vu Trianon dans toutes sortes de saisons; j'allois souvent m'y promener

La lettre qui va suivre est curieuse parce qu'elle montre avec quelle sollicitude Mme de Maintenon suivait la duchesse de Bourgogne et s'efforçait de la préserver des dangers auxquels la livraient sa jeunesse et son inexpérience. La princesse était vive, ardente, adonnée au plaisir. Son mari, austère pour lui-même, ne partageait pas ses amusements, mais n'osait les contrarier. On se rappelle ce que Mme de Maintenon disait (lettre du 24 juillet 1706) : « Le duc de Bourgogne est toujours pieux, amoureux, et scrupuleux ». On a vu à Saint-Cyr l'habileté de Mme de Maintenon comme éducatrice; mais peut-être cette éducation a-t-elle paru souvent sévère, étroite, plus propre au cloître qu'au monde. Ici se posait un problème différent : il fallait former une princesse destinée à un trône considéré incontestablement comme le premier de l'univers, et qui, dès son arrivée à la cour de France, y occupait encore enfant la première place, puisque la reine et la première dauphine n'existaient plus. On ne peut qu'admirer l'intelligence avec laquelle Mme de Maintenon comprit une telle éducation, l'habileté et la souplesse qu'elle montra pour séduire cette enfant, s'en faire aimer, la diriger, la corriger sans la rebuter jamais. Elle sut devenir la confidente indulgente de ses légèretés, jusqu'à payer ses dettes de jeu. Aussi le même attrait qui avait séduit le Roi séduisit-il la jeune princesse. Elle fut captivée par cette direction aimable et sage; elle en sentit le prix, elle l'accepta, non pas seulement par politique, comme le dit Saint-Simon, mais

du temps que j'étois à Versailles le matin de bonne heure et les après-dîner, j'y respirois les parfums qui y sont, et j'admirois toutes les beautés du palais et des jardins avec un plaisir extrême; ce lieu est certainement enchanté. Cependant, madame, vous lui préféreriez une cave pour avoir la paix; mais savez-vous bien que, si vous y étiez quelque temps, quelque tôt qu'elle se fît, vous seriez morte avant que d'en apprendre la nouvelle. Si vous m'en croyez donc, ne faites plus de pareils souhaits; regardez tout ce qu'il y a de charmant dans cette aimable retraite, et espérez que vous verrez finir la guerre honorablement. Quelque changement favorable qu'il y ait en Espagne, il y reste encore assez de choses pénibles et inquiétantes pour m'obliger à me jeter par la fenêtre si je n'étois pas chrétienne et que je fusse d'humeur à me faire des horreurs de tout. Plût à Dieu que vous fussiez de même! car vous en seriez plus heureuse; et je ne souhaite rien avec plus de passion que de vous savoir hors de vos agitations, votre bonheur m'étant aussi sensible que le mien propre. »

par raison et par goût. Quand la dauphine fut arrivée à cet éclat radieux qui en fit les délices de la cour comme du Roi, Mme de Maintenon put s'applaudir de son ouvrage (voir plus loin sa lettre à Mme des Ursins du 15 décembre 1710).

A Mme LA MARQUISE DE DANGEAU.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 305. — Collection Morrison, n° 61. Inédite.

Ce samedi soir, 4 heures trois quarts (16 juillet 1707).

Mme de Vaudemont[1] n'est qu'un prétexte, madame, et c'est pour parler à Mme la duchesse de Bourgogne que je vous ai priée de remettre à demain votre voyage à Paris. Le Roi me dit hier au soir qu'il avoit été surpris de voir les joueurs à La Bretesche[2]. Je vis par là que Mme la duchesse de Bourgogne me trompe; elle m'avoit conté que Mme la duchesse s'étoit priée elle-même à ce repas, et je vois que c'étoit une partie faite. Le Roi me dit qu'elle avoit prié Mme la duchesse d'y venir, et ce fut M. de Lorges qui parut un des premiers. Je répondis qu'il étoit assez naturel que Mme la duchesse fût chez son frère, mais que, pour le jeu, j'en étois plus fâchée que personne.

Le Roi me dit : « N'étoit-ce pas assez pour un jour qu'un dîner, une cavalcade, une chasse, une collation? » Il ajouta, après avoir un peu rêvé : « Je ferai bien de dire à ces messieurs qu'ils ne me font pas bien leur cour de jouer avec la duchesse de Bourgogne ». Je dis que le lansquenet

[1] Anne-Élisabeth de Lorraine-Elbeuf, princesse de Vaudemont, vint à Paris en 1707 et fut reçue à Marly; c'est cette circonstance qui nous donne la date de cette lettre. Dangeau nous apprend qu'elle passa à Marly du vendredi 15 au mercredi 20 juillet, et que le samedi 16 la duchesse de Bourgogne joua à la roulette avec beaucoup de dames.

[2] Saint-Nom-la-Bretesche est encore aujourd'hui un petit village entre Versailles et Marly. Il y avait sans doute quelque rendez-vous de chasse. Voir la notice qu'en donne l'abbé Lebeuf.

m'avoit toujours fait peine par la crainte qu'elle ne fît quelque voyage qui lui fît tort et ne la mît sur un mauvais pied. On parla d'autres choses; le Roi revint et me dit : « Ne ferai-je pas bien de faire parler à ces messieurs? » Je répondis que je croyois que cette manière-là nuiroit à Mme la duchesse de Bourgogne, et qu'il vaudroit mieux lui parler à elle-même et que cela demeurât secret. Il me dit qu'il le feroit aujourd'hui. C'est pour l'avertir, madame, que je vous ai suppliée de demeurer. Nous voilà arrivés plus tôt que je ne pensois à cet éloignement que j'ai toujours appréhendé. Le Roi croira l'avoir fâchée en rompant son lansquenet et sera plus froid pour elle; il est vrai qu'elle sera fâchée et sera plus froide pour lui. Je penserai la même chose et reprendrai le respect que je lui dois; mais je ne suis pas encore assez détachée de l'estime du monde pour consentir qu'il croie que j'approuve une telle conduite.

Mme la duchesse de Bourgogne sera plainte par Mme la duchesse[1], qui me fait bien souvenir en cette occasion des pièges que Mme sa mère tendoit à la Reine et à Mme de la Vallière pour faire remarquer ensuite au Roi ce que c'étoit que leur conduite. Si après avoir parlé, madame, vous pouviez venir à Saint-Cyr, j'en serois ravie; mais je doute qu'après la triste conversation que vous devez avoir, vous soyez en état de paroître. S'il vous est possible d'aborder Mme la duchesse de Bourgogne, vous pourriez lui donner ma lettre, afin qu'elle se prépare à répondre au Roi, et vous lui parlerez ce soir plus au long. Vous jugez bien, madame, de la nuit que j'ai passée. Il faut prier Dieu pour notre princesse, qui se noie dans un verre d'eau.

Quelques lettres ou fragments de lettres de la duchesse de Bourgogne à Mme de Maintenon se trouvent dans le recueil des

[1] C'est Mlle de Nantes, femme de Louis de Bourbon-Condé, qu'on appelait M. le duc, et fi de Mme de Montespan et du Roi.

Lettres édifiantes (manuscrits de Versailles) et aussi dans les *Mémoires des dames de Saint-Cyr* (1846, in-12). Voici un fragment qui pourrait bien se rapporter aux mêmes circonstances que vient de mentionner la lettre à Mme de Dangeau. Les deux lettres se complètent, et nous font entrer dans les intimes rapports de la jeune princesse avec celle qu'elle n'appelait jamais que *ma tante*, « pour confondre joliment, dit Saint-Simon, le rang et l'amitié ».

« Je suis au désespoir, ma chère tante, de faire toujours des sottises et de vous donner lieu de vous plaindre de moi. Je suis bien résolue de me corriger, et de ne plus jouer à ce malheureux jeu, qui ne sert qu'à nuire à ma réputation et à diminuer votre amitié, qui m'est plus précieuse que tout. Je vous prie, ma chère tante, de n'en point parler en cas que je tienne la résolution que j'ai prise. Si j'y manque une fois, je serai ravie que le Roi me le défende, et d'éprouver ce qu'une telle impression peut faire contre moi-même.... Je suis comblée de toutes vos bontés et de ce que vous m'avez envoyé pour achever de payer mes dettes ; j'ai été bien fâchée de ne pouvoir tantôt vous en parler..... Je suis au désespoir de vous avoir déplu, j'ai abandonné Dieu, il m'a abandonnée. J'espère qu'avec son secours, que je lui demande de tout mon cœur, je me corrigerai de tous mes défauts.... » (*Lettres édifiantes*, t. VII, 286.)

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 144.

Ce 15 juillet 1707.

J'attendois toujours que je pusse écrire moi-même pour vous mander de mes nouvelles ; mais, voyant que mes forces ne reviennent point, j'aime mieux vous en dire par Mlle d'Aumale que d'être plus longtemps sans commerce avec vous.

M. le maréchal de Noailles ne vous aura pas laissé ignorer que le maréchal de Villars s'est un peu trop avancé, et que les ennemis l'ont coupé ; mais il assure

fort qu'il conservera la supériorité qu'il a eue jusques ici, à moins que les ennemis n'envoyassent un puissant secours. On l'élevoit aux nues quand il ravageoit l'Allemagne ; c'est le dernier des généraux depuis qu'il a ignoré la marche des ennemis. Les discoureurs du salon[1] sont toujours les mêmes.

Je puis vous assurer que le Roi est très content de ce que vous faites, et très persuadé de votre attachement pour lui. Vous agissez sur des principes qui vous soutiendront toujours. Mes inquiétudes sont présentement pour la Provence. Je vois beaucoup de gens qui les croient mal fondées ; Dieu veuille qu'ils aient raison ! Le scorbut est dans la flotte des ennemis. On dit qu'ils jettent dans la mer tous les jours plus de cinquante hommes ; il est malheureux d'avoir à s'en réjouir. Si nos affaires se soutiennent de ce côté-là, nous pourrions espérer la paix.

Votre denier de la veuve a été très bien reçu ; vous faites ce que vous pouvez et on est bien persuadé que vous ne manquez pas de bonne volonté.

Le mariage que vous savez ne va pas bien, et je crois, par des raisons que je ne saurois expliquer, qu'il seroit mauvais pour tout le monde.

Nous avons six Noailles à la cour ; Mme votre femme est souvent avec moi, et n'aura jamais si bon esprit que vous ; mais j'en suis du reste assez contente, parce que je crois que Mme la maréchale l'est. On m'en assure, et j'agis sur ce pied-là.

Mes chagrins sur le jansénisme augmentent tous les jours sans que j'y voie aucun remède. On a commencé à gâter le Val-de-Grâce, dont le Roi a un sensible chagrin par rapport à la Reine-mère.

Je suis plus que jamais hermite à la cour. Il n'y a personne sans exception à qui je puisse parler ; ma vieillesse

[1] C'est-à-dire du grand salon précédant les appartements particuliers, et où la cour se tenait réunie.

me console de tout. Adieu, mon cher duc, je vous estime trop pour ne vous pas aimer. Mme la duchesse de Bourgogne prétend que vous êtes le plus honnête homme de France, elle vous aime et vous estime par des réflexions au-dessus de son âge. Sa conduite est assez folle, et cependant je lui trouve un fond de raison qui me fait beaucoup espérer pour l'avenir. Elle et M. son mari sont dans une parfaite union. Il y a dans le régiment d'Artois un sous-lieutenant de la compagnie de M. le chevalier de Balincourt ; il est sous ma protection et je vous le recommande, mon cher duc, s'il mérite que je me mêle de lui ; il est parfaitement bien gentilhomme, et frère de la petite musicienne que vous m'avez vue à Versailles.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20918.

Saint-Cyr, le 21 août 1707.

Je meurs de peur, madame, d'avoir trop bien jugé les affaires de Provence. Tout le monde vouloit ici que M. le duc de Savoie se retirât ; cependant nous voyons par nos dernières nouvelles qu'il poursuit son entreprise [1], et qu'il ne nous craint guère, puisqu'il vient de s'affoiblir par un détachement de cinq à six mille hommes, que M. le prince Eugène commande, pour aller on ne sait où ; mais un tel chef ne laisse pas lieu de douter que le dessein ne soit important.

Ce n'est pas vivre que d'être toujours dans ces alarmes-là. Les armées sont en présence en Allemagne, elles sont

[1] Le duc de Savoie assiégeait Toulon. Le 22 du même mois, il abandonnait ce siège, forcé dans ses retranchements par le maréchal de Tessé, et bientôt la Provence était délivrée. Dans la lettre du 28 août, on verra la joie de Mme de Maintenon pour ces heureux succès.

toujours à la veille d'une action en Flandres ; on veut en tenter une à Toulon pour chasser les ennemis d'une hauteur qu'ils nous ont prise : le moyen d'être heureux partout ! En vérité, madame, vous avez beau dire, je ne vous crois pas bien tranquille ; le rappel de M. le maréchal de Berwick et de nos troupes ne vous sera point indifférent.

On dit que les troupes de S. A. R.[1] font de terribles désordres, et même des cruautés effroyables en Provence. Il ne falloit pas un moindre mérite que celui de nos princesses pour faire excuser un tel père ; la nôtre est triste, je souhaite de tout mon cœur que la vôtre ne le soit pas.

Mme la duchesse de Bourgogne arrive ici et me remet votre lettre du 7 de ce mois ; je suis très-fâchée, madame, que vous changiez de style. Vous ne paroissez guère plus contente que moi, et en vérité les choses ne sont pas disposées à donner de la joie. Un heureux événement à Toulon changeroit la face des affaires ; mais un mauvais nous pousseroit bien loin ; c'est une incertitude qui me fait passer de si tristes nuits qu'il n'est pas possible que les jours soient bons. Je suis à vous, madame, toujours également, en quelque état que je sois.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Collection Morrison.

A Saint-Cyr, ce 21 août (1707).

La poupée a diverti Mme la duchesse de Bourgogne, qui l'a trouvée très bien vêtue. Vous croyez bien, après

[1] Le duc de Savoie.

cela, que je n'aurai pas de regret à la dépense. Je n'ai point encore vu Mlle de Noailles; je la crois à Paris[1].

Mandez-moi des nouvelles de Mme la duchesse d'Albe quand vous en saurez; car je suis toujours en peine de M. son fils.

Il faut, pour vous guérir, venir à Versailles quand nous y serons; un retour de chasse vous seroit fort bon. Je le donnerois de bon cœur s'il étoit vrai que M. le duc de Savoie ait été repoussé; mais nous ne recevrons point cette agréable nouvelle. Je suis bien Françoise pour craindre les mauvais événemens; mais je ne le suis pas pour me flatter comme tout ce qui m'environne.

J'ai donné l'argent que je vous dois à Mlle d'Aumale.

Vous ne devez jamais manquer, ma chère nièce, à faire des amitiés pour moi à M. votre père toutes les fois que vous le voyez, car je pense souvent à lui, et je lui désire ardemment ce que je désire pour moi-même et qui nous réunira.

Si vous voyez Mme de Saint-Géran, priez-la de joindre à la commission qu'elle veut bien faire du ruban couleur de feu pour le bonnet de Jeannette, qui assortisse bien au tablier et à la palatine[2].

[1] Mme de Maintenon avait promis une poupée à sa petite-nièce, encore enfant, fille du duc de Noailles. Elle chargea Mme de Caylus de faire habiller cette poupée, et celle-ci s'amusa à lui composer une toilette extravagante qui en faisait une caricature des modes, fort exagérées, des jeunes femmes de la cour. Là-dessus grand émoi et colère de celles qui se sentaient atteintes; le bruit en alla jusqu'à la cour d'Espagne. Mme des Ursins écrivait le 13 novembre 1707 (Bossange, IV, 109) : « Mme de Caylus me fit une petite description d'une poupée qu'elle vous avoit envoyée par votre ordre. Je la trouvai si plaisante que j'eus l'honneur de la lire à Leurs Majestés, qui en rirent de tout leur cœur. Je m'imaginai la voir dans tout son ridicule, et je crus y reconnoître plusieurs figures que je trouvai dans mon dernier voyage à Paris... Je crois que les dames ne sauront pas trop bon gré à Mme votre nièce d'avoir si bien représenté l'extravagance de leur coiffure et de leur habillement. » (Voir plus loin la lettre du 12 octobre.)

[2] Jeannette Pincré était une gentille enfant que Mme de Maintenon

Adieu, je suis passablement bien depuis trois jours et je vous embrasse.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20918.

Saint-Cyr, ce 28 août 1707.

Hé bien! madame, que dirons-nous de nos jugemens? M. le maréchal de Tessé vient de rendre à la France le plus grand service qu'elle pût recevoir : le siège de Toulon est levé, la marine n'est point anéantie, la place n'est point prise, M. le duc de Savoie va sortir de Provence. Il nous en coûte deux médiocres vaisseaux et dix à douze maisons brûlées. Il a échoué dans son entreprise, et perdu dix mille hommes par la désertion, par les maladies et les actions qui se sont passées. On dit qu'il a embarqué des troupes pour aller en Catalogne, et nous vous allons rendre celles que nous avions prises avec leur général. Mais à propos de lui, est-il vrai, madame, qu'il est brouillé avec vous et avec M. le duc d'Orléans? J'ai bien de la peine à croire que vous ne m'en eussiez rien mandé.

Nous attendons à tout moment la nouvelle de l'accouchement de la reine, et j'espère par la santé de S. M. que ce sera un fils.

Je trouvai hier, en m'en retournant à Versailles, M. le duc de Bretagne sur le grand chemin. Je montai dans son carrosse, ne pouvant le quitter. C'est le plus aimable enfant du monde; il ressemble à Mme la duchesse de Bourgogne, et est aussi vif qu'elle; il se porte à merveille.

avait recueillie, qui plaisait à Versailles, et qu'elle maria, comme elle fit pour plusieurs autres. Saint-Simon (t. VIII, p. 203-205) veut que Mme de Maintenon ait souhaité par jalousie de l'éloigner du Roi. La correspondance ne confirme pas ces soupçons.

Notre princesse a été transportée de joie de voir M. son père sortir de France. Nos princes sont contens par raison, mais affligés véritablement de ne pas marcher.

On m'apporte, madame, votre lettre du 10 de ce mois. Nous avons senti comme vous la perte du royaume de Sicile; il n'est pas possible de tout garder, et il y a du miracle à se soutenir aussi longtemps. Je crains comme vous, madame, que LL. MM. CC. ne soient mises encore à de plus rudes épreuves; mais Celui qui vient de sauver la Provence, et qui a aveuglé M. le duc de Savoie dans toute sa conduite, protégera, s'il lui plaît, des princes qui lui sont agréables. Quelque tristes que soient mes idées, je ne puis croire qu'il les abandonnera.

Je suis ravie, madame, de ce que vous me faites l'honneur de me mander sur M. le maréchal de Berwick. J'admire la malice de ces inventeurs de nouvelles, et je ne comprends pas bien quelle utilité ou agrément ils y trouvent. Je ne pouvois croire qu'il fût brouillé avec M. le duc d'Orléans et vous sans que M. l'ambassadeur en mandât rien au Roi, et je me flattois bien aussi que vous aviez assez de confiance en moi pour m'en dire quelque chose.

Vos lettres, madame, sont de bien vieille date; nous sommes au 28, et elles sont du 10. Nous comptons que la reine accouchera vers le 25, et qu'ainsi nous n'en aurons des nouvelles que les premiers jours de septembre. Nous partons toujours pour Fontainebleau le 12 septembre; j'ai un grand mal de tête aujourd'hui.

A Mme LA MARQUISE DE DANGEAU.

Collection Morrison.

A la Ménagerie, ce ... septembre 1707.

Je suis à la Ménagerie[1] par complaisance pour Mme d'Heudicourt, qui l'a proposé pour faire quelque chose en faveur de Toulon, pour ne point mener mes nièces à Saint-Cyr et pour jouer un peu au trictrac; mais, madame, que ces parties-là sont différentes de celles où vous êtes! Je n'ai pas encore bien démêlé si c'est par l'agrément que vous y mettez, ou par le bruit que vous y faites; mais enfin nous sommes dans un trop grand repos. Nous avons imaginé une poule pour allonger le divertissement, et je l'ai gagnée d'abord, au grand déplaisir de ces dames; quelque inclination que j'aie pour l'argent, j'ai été un peu fâchée de voir notre poule finie sans vous; j'aurois voulu vous la garder, et vous auriez été ravie de raisonner sur les expédiens qu'il auroit fallu trouver pour vous en mettre. Vous auriez fait cent propositions et toutes plus mauvaises l'une que l'autre, car feu M. de la Rochefoucauld nous a appris qu'il n'y a

[1] La Ménagerie était une dépendance du palais de Versailles située sur la gauche au bout du grand canal, sur la route de Saint-Cyr, et destinée, comme son nom l'indique, à loger des bêtes rares et curieuses. On y adjoignit un petit pavillon pour s'y reposer et y faire collation. En 1698 Louis XIV donna la Ménagerie à la duchesse de Bourgogne. On fit alors au pavillon des agrandissements et de grands embellissements. Ce fut désormais un petit château, avec appartement d'hiver et d'été. Le Roi se fit un plaisir d'y prodiguer les merveilles d'une décoration luxueuse, à laquelle travaillèrent Audran, Allegrain, Boulogne, Blanchart, Desportes. On n'y couchait jamais; mais on y venait jouer et se reposer. La duchesse de Bourgogne y recevait. Une ferme était attenante et la princesse prenait plaisir, comme plus tard Marie-Antoinette, à y jouer à la fermière. L'emplacement de ce charmant séjour est devenu aujourd'hui une ferme; il ne reste rien du château que quelques ruines qui permettent d'en retrouver le plan. Voir *Le château de Versailles*, par Dussieux, 2 vol. in-8°.

jamais qu'un bon expédient. Notre princesse a reçu hier[1] en habit de religieuse la reine d'Angleterre, dont elle fut reconnue d'abord. Elle ne laissa pas de faire comme une dame de Saint-Louis, et servit la reine et la princesse à la collation; car il fallut en donner une, ce qui ne me fit pas un fort grand plaisir. Mme la duchesse de Bourgogne se fatigua fort à Saint-Cyr en y faisant toutes les charges de la maison, et de là elle alla trouver M. le duc de Bourgogne, qui l'attendoit ici en y préparant le souper. Elle revint à Versailles très fatiguée, ayant changé d'habits quatre ou cinq fois. Je ne sais pourquoi j'ai entrepris une narration aussi ennuyeuse que les auteurs étoient ennuyés. Il vaut bien mieux vous dire que notre prince a une dent et Mme la nourrice plus de deux ou trois cents pistoles, dont elle est fort contente. Vous m'avez écrit une merveilleuse lettre. Comme j'ai l'honneur de vous connoître fort peu mystérieuse, je la lus tout haut à un retour de Saint-Cyr, et toute la compagnie en fut charmée, surtout M. Fagon, dont le goût n'est pas à mépriser. Je n'ai point eu la fièvre et je mange trop peu présentement pour avoir des indigestions. Je trouve fort mauvais que votre confesseur ne vous croie pas : c'est révéler votre confession. — Il est pourtant bien vrai, madame, que le duc de Savoie s'en va et à grands pas, si grands même que nous ne l'attraperons pas; mais je suis contente que tout le monde vive, pourvu qu'on n'attaque point la France. On ne croit pas qu'il se passe rien en Flandre. Il semble par tout ce qui se dit que les grandes affaires vont être en Espagne, où je crains fort l'étoile de M. le duc d'Orléans. Nos gens sont à Meudon, je dis tous nos gens : c'est pourquoi je suis en grande sûreté ici. — J'ai envoyé la dépouille de mon Angloise à Mme d'Heudicourt, qui en meurt de peur et qui l'a fait mettre bien loin

[1] A Saint-Cyr.

d'elle; il y avoit quelques louis qui ne l'ont pas tant effrayée. Adieu, madame, je vais reprendre le jeu. Revenez en état de faire quelque chose mercredi, et croyez qu'il seroit plus heureux de ne vous avoir pas vue que de cesser de vous voir.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 913.

Fontainebleau, le 10 octobre 1707.

Je lirai votre lettre au Roi, madame, c'est tout ce que je puis faire. Elle est pleine de force; je ne doute pas qu'elle le soit aussi de vérités. Il est vrai qu'on a peine à détruire ici certaines impressions; et jusqu'à moi, je me suis mêlée de croire que toutes les manières françoises déplaisent aux Espagnols, et qu'il n'auroit pas fallu changer la moindre chose à l'étiquette[1]. On a peine à compter les grands pour rien; mais je n'en aurois nulle à me soumettre à vos vues, et je voudrois de tout mon cœur que tout ce qui est ici pensât de même; je ne crois pas qu'il y en ait d'Autrichiens, mais il peut bien être qu'ils sont trop attachés à leurs vues, et que leur politique est fausse.

Je ne saurois me faire une plus agréable idée que de me représenter votre reine portant elle-même son fils pour le présenter à Dieu[2]; je le prie de tout mon cœur qu'il bénisse une famille si pieuse; je l'espère, et ne puis croire qu'il les abandonne.

Je sens plus la douleur de M. Amelot que je ne lui ai mandé[3]. Sa conduite, et tout ce que vous m'en avez dit

[1] Mme de Maintenon blâmait fort, par exemple, qu'on eût donné le nom de Louis au prince des Asturies.

[2] La reine d'Espagne était accouchée le 25 août d'un prince des Asturies.

[3] Le comte de Clermont, fils du comte de Tonnerre, chassant dans

et écrit m'a donné une si grande estime pour lui que je le regarde comme un de mes meilleurs amis, l'estime faisant en moi ce que le commerce fait dans tous les autres.

Je suis charmée de la lettre que le roi d'Espagne me fait l'honneur de m'écrire [1]; elle est toute pleine de raison et de sentiment, et m'assure pour longtemps contre tout ce que l'on me pourroit dire de son insensibilité. Je ne puis avoir l'honneur de lui répondre à cet ordinaire-ci. Il en sera, je crois, de même de l'article de Mlle de Séry, car je ne sais si je pourrai voir le Roi avant que ma lettre parte. S'il accorde ce que vous demandez, madame, ce sera une grande complaisance pour le prince, car on ne peut être sur un plus mauvais pied que cette fille s'est mise ici par toute sa conduite [2]. Elle soutient son person-

la plaine de Saint-Denis avec le second fils d'Amelot, le tua d'un coup de fusil, par accident selon les uns, à dessein selon les parents du mort. Il semble que la culpabilité fut établie, car, sans expliquer cet acte de violence, Dangeau dit le 29 novembre suivant : « Le Roi a donné grâce au comte de Tonnerre : on le met à la Bastille, où il sera un an; il donnera 10 000 francs d'aumônes que M. le cardinal de Noailles partagera aux pauvres, et il n'entrera jamais dans aucune maison où sera M. Amelot; et si M. Amelot arrivoit dans une maison où il fût, il seroit obligé d'en sortir, afin que M. Amelot n'ait pas la douleur de voir celui qui a tué son fils, et un fils qu'il aimoit tendrement. Le Roi avoit fait écrire à M. Amelot par M. le chancelier et par M. Chamillart pour l'exhorter qu'on fît grâce au comte de Tonnerre à cause de son extrême jeunesse ». Saint-Simon, racontant ce même événement, ajoute : « Tonnerre étoit une espèce d'hébété, fort obscur et fort étrange ».

[1] Voir plus loin la réponse de Mme de Maintenon à cette lettre du roi d'Espagne.

[2] Mlle de Séry, maîtresse du duc d'Orléans, fut connue plus tard sous le nom de Mme d'Argenton. Le voyage de Grenoble dont parle Mme de Maintenon est une équipée romanesque qu'elle avait faite l'année précédente, lorsque le prince était gravement blessé. Elle alla le rejoindre. Voici la combinaison qu'offrait Mme des Ursins dans une lettre du 26 septembre : « M. le duc d'Orléans, qui m'honore de beaucoup de bontés, a bien voulu me confier le désir qu'il auroit de pouvoir procurer une espèce de distinction à une demoiselle qui ne lui a pas été indifférente : vous comprenez facilement que c'est de

nage avec une insolence qui lui révolte tout le monde, et fait faire des folies à celui dont elle est aimée qui lui font un tort que je ne puis vous exprimer. Le Roi en a parlé plusieurs fois à M. son neveu ; le voyage qu'elle fit à Grenoble, et la foiblesse qu'il eut d'aller s'y renfermer avec elle, détruisit tout l'honneur qu'il s'étoit acquis à l'affaire de Turin, dont le malheur tomboit sur tous les autres et point du tout sur lui. Cette créature a la hardiesse de se loger dans le Palais-Royal, et d'avoir fait faire une maison vis-à-vis des fenêtres de Mme la duchesse d'Orléans. Elle a pris une grande partie des meubles de Saint-Cloud ; et Madame la querella il y a quelque temps, à qui elle répondit avec cette même insolence. Elle perd entièrement ce prince en l'éloignant de la cour et en lui faisant passer sa vie avec la plus mauvaise compagnie du monde. Ne croyez pas, madame, que je vous parle en vieille dévote effrayée du péché de cette fille ; mais vous savez parfaitement que, dans le mal même, il y a des manières plus honnêtes les unes que les autres. Je ne sais comment cette affaire seroit prise en Espagne, mais je vous réponds qu'elle sera très mal reçue ici et pour notre Roi et pour le vôtre : sa piété et la vertu de la reine ne doivent pas honorer un tel scandale, et

Mlle de Séry que je veux parler. Son Altesse Royale, se trouvant fort embarrassée pour en venir à bout, a imaginé qu'un simple titre de dame d'atour de la reine d'Espagne, sans aucune pension, conviendroit, parce que cela lui ôteroit le nom qu'elle porte à son service, et dont il est de la générosité, en quelque façon, de ce prince de la défaire, en la faisant monter un degré un peu plus honorable. Il voudroit bien, madame, vous avoir l'obligation d'obtenir du Roi qu'il ne désapprouvât point sa vue ; car l'approbation de Sa Majesté suffit pour que le roi et la reine d'Espagne donnent cette satisfaction à M. d'Orléans, qui mérite des grâces bien plus considérables, et Leurs Majestés seroient ravies de lui faire ce petit plaisir : il ne tireroit à aucune conséquence ; au contraire, il n'y auroit point de Castillan qui ne les en louât, et qui n'en fît autant s'il étoit en la place du roi. D'ailleurs, madame, ce n'est pas chose nouvelle que ces sortes d'affaires ; je me flatte donc que vous me ferez une réponse favorable sur ce sujet dont je vous serai tout à fait obligée. »

M. d'Orléans est bien malheureux de demander un tel prix de ses services.

J'ai bien cru, madame, que vous sentiriez la perte de M. le comte d'Egmont[1] : on en dit beaucoup de bien présentement, selon la mode de notre cour, qui croit se justifier en disant du bien des morts de tout le mal qu'elle dit des vivans. On dit que Mme la comtesse d'Egmont est inconsolable. Je ne fermerai point ma lettre, madame, sans avoir tenté de parler au Roi; mais il prend médecine aujourd'hui.

Au premier mot que j'ai voulu dire au Roi sur Mlle Séry, j'ai été interrompue, et je vous assure, madame, que j'ai eu de la peine à faire écouter cet article de votre lettre. Je suis assurée que si vous voyiez de près ce qui se passe ici par rapport à cette fille, vous penseriez autrement que vous ne pensez. Il seroit bien plutôt à désirer, madame, que le crédit que vous avez sur ce prince fût employé à le retirer d'un attachement qui lui fait un très grand tort, et qui tôt ou tard le fera tomber dans de très-grands inconvéniens. Les courtisans vous parleroient là-dessus comme moi, et tout le monde voit avec peine tant de grandes qualités gâtées par une conduite qui ne peut être goûtée. On prétend même que, dans le fond, M. le duc d'Orléans en est bien las, et que ce n'est qu'une générosité et une bonté mal entendues qui lui font soutenir la gageure.

Le Roi ne se rendra jamais là-dessus, madame; et il

[1] Le comte d'Egmont, mort à trente-huit ans, fut le dernier de cette illustre maison. Il laissa ses biens à sa sœur, qui avait épousé Nicolas Pignatelli, d'une famille de Naples, et dont le fils prit le titre et les armes du comte d'Egmont. Il avait épousé une nièce du prince de Chalais, premier mari de Mme des Ursins. « Mme des Ursins, qui aimoit fort tout ce qui appartenoit à son premier mari, étant à Paris avant la mort du second, avoit fait venir cette nièce chez elle, où elle demeura jusqu'à son mariage avec le dernier de la maison d'Egmont. » Saint-Simon, XIII, 368.

faut que vous lui épargniez de nouvelles instances, qui ne feroient que rendre cette affaire encore plus mauvaise; voilà la première où j'ai trouvé que vous n'avez pas raison. Il n'en est pas de même de celle des recommandations que vous prétendez qu'on fait à votre cour; le Roi se souvient fort bien qu'il vous a dit qu'il y avoit des personnes auxquelles il ne pouvoit en refuser, mais que vous étiez convenue de ne les point compter quand il ne les feroit pas lui-même. J'ai encore dans ma cassette le traité des articles que vous fîtes dans ma chambre à Marly, et je ne croyois pas qu'on y eût manqué. Le Roi entre dans ma chambre et fait finir ma lettre plus tôt que je ne l'aurois voulu.

AU ROI D'ESPAGNE.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. V, p. 914.

(Octobre 1707.)

Me voici bien revenue de mes anciennes idées. Je croyois V. M. d'une profonde indifférence sur nous autres misérables, et je reçois une lettre d'Elle pleine de délicatesse sur l'amitié. Je ne vous conseille pas, Sire, de disputer sur cela avec une personne qui a un peu étudié le quiétisme, car je Lui prouverois qu'il a de la perfection à ne rien demander, à ne rien désirer, à être dans une entière désappropriation de ses intérêts : voilà un mot qui fait voir que je sais quelque chose. Je crois cependant qu'il n'est pas de mon intérêt de trop approfondir avec V. M., et il vaut mieux lui donner des nouvelles de notre cour. Il est juste de commencer par celles du Roi, dont la santé résiste aux années, aux affaires, et aux plus fâcheux événemens; celle de M. le dauphin est aussi très parfaite; mais il le doit à sa bonne conduite. Il s'est retenu sur le manger, et il est en cela, si on peut

dire, bien plus sage que le Roi. M. le duc de Bourgogne est un prince très merveilleux, et en qui Dieu a fait des miracles et un changement admirable. V. M. peut se souvenir qu'il étoit très vif, pour ne pas dire colère : il est très modéré. Il aimoit le jeu et le gros jeu : il ne joue plus que par complaisance, et d'une manière plus parfaite que de ne pas jouer du tout, puisqu'elle est sans affectation. Il joue quand Mme la duchesse de Bourgogne manque d'un joueur ; mais il y met peu de temps et d'argent. Il aimoit la propriété, et employoit ses menus plaisirs à acheter mille choses qu'il étoit ravi d'avoir : il donne tout aux pauvres avec une application et un ordre admirables. Il se cache le plus qu'il peut ; mais, comme cela est difficile à une personne de son rang, il est déjà connu de toute la France sur ce pied-là, et par conséquent aimé et estimé de tout le monde. Mme la duchesse de Bourgogne a un mérite un peu moins sérieux ; je me garderois bien de dire que c'est la plus aimable princesse du monde : V. M. n'en conviendroit pas, et ne lui donneroit certainement que la seconde place. Elle est beaucoup mieux de sa personne qu'elle n'étoit quand vous étiez ici. Elle se fait aux manières françoises ; elle aime fort le plaisir, quoiqu'elle soit sérieuse ; elle se divertit le plus qu'elle peut, elle n'y réussit pas toujours. Elle est sensible à l'esprit et en trouve peu. M. le duc de Bretagne lui ressemble tout à fait, et on croit lui remarquer une connoissance fort avancée. Mme d'Heudicourt prétend que M. le duc de Bourgogne lui fera bientôt apprendre les mathématiques, et qu'il ne le laissera pas longtemps entre les mains des femmes ; car, dans le même temps qu'il en adore une, il ne peut souffrir toutes les autres. Mais je me laisse aller, Sire, très imprudemment au plaisir d'entretenir V. M. Je me suis embarquée à trop de détails pour la réjouir. Quand je saurai de quoi Elle veut que je remplisse mes lettres, je le ferai le

mieux que je pourrai, ne pouvant comprendre qu'Elle prenne la peine de les lire, et me trouvant trop heureuse si V. M. me permet de l'assurer quelquefois que, dans toute la Castille, Elle n'a pas un sujet qui lui soit plus dévoué que moi.

A LA REINE D'ESPAGNE.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. V, p. 91 .

(Octobre 1707.)

Madame,

Je crois que Vos Majestés ont entrepris de me faire tourner la tête. Le Roi m'écrit comme un ami délicat qui n'a point d'affaire plus pressée que de me prouver qu'il sait bien mieux aimer que moi; et V. M. me gronde et me tourne en ridicule sur ma sensibilité un peu mélancolique. Je me rends au roi et à vous. J'avoue qu'il sait bien mieux aimer que moi, et je serois même bien fâchée de le faire autant que lui. Vous l'avez rendu bien savant, madame, et ce n'est pas la première éducation qui lui a appris qu'on aime à entendre répéter les mêmes choses.

Je conviens avec Vos Majestés que je crois un peu ce que je crains, et que j'ai vu souvent le siège de Lérida levé, après y avoir perdu la moitié de l'armée et M. le duc d'Orléans[1]. Je désire de tout mon cœur que V. M. me gronde après une bonne paix sur les terreurs paniques que j'essuie pendant la guerre. Je me promets dans ce temps-là un peu de joie ; et si nos rois vouloient se voir, il me semble que je ferois tel voyage que l'on voudroit. V. M. voit par là que je sais quelquefois me faire des idées agréables ; je la supplie d'en faire part à Mme la princesse des Ursins, qui ne me traite pas mieux que V. M. Votre, etc.

[1] Lérida, assiégée par le duc d'Orléans, fut prise le 13 octobre, et la forteresse le 12 novembre.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Collection Morrison.

Ce 12 octobre (1707).

Mme de Dangeau et Mme d'Heudicourt vous ont écrit sur la poupée. Je n'aurois jamais cru qu'une de mes commissions vous auroit attiré des affaires, et je croyois pouvoir demander à ma nièce ce que j'avois envie d'avoir. Je n'eus point dessein de mettre la poupée dans le monde, mais je ne la refusai pas à M. le dauphin et à Mme la princesse de Conti, qui l'envoyèrent chercher. Enfin cette bagatelle émut toutes les dames, et donna lieu à dire tout ce qu'on a pu pour me brouiller avec bien des gens. On se déchaîne contre vous d'avoir tourné en ridicule des dames que l'on nomme, selon le dessein qu'on a de vous les déchaîner; et on est véritablement irrité contre moi de ce que j'ose attaquer la mode[1]. Je vous prie de ne pas vous en mettre plus en peine que moi. Mme de Bouzols m'y a mise aujourd'hui en me disant que vous êtes très sensible aux discours qu'on fait de vous; il faut pourtant, ma chère nièce, être tranquille quand on n'a pas tort.

Pourrai-je vous demander quelque échantillon avec le prix de moire noire sans vous commettre avec le public? ce sont de ces moires ondées qui imitent celle d'Angleterre. J'en ai vu sur Mme de Châtillon qui m'a fait envie pour la noblesse dont je suis environnée. J'ai toujours soutenu que ce n'étoit point M. d'Hamilton[2] qui avoit fait l'histoire de la poupée; il y a trop de différence entre cet ouvrage et les siens, et il me reste encore assez de

[1] Voir la lettre du 21 août et la note.

[2] Dans l'édition en quatre volumes des *Œuvres* du spirituel auteur des Mémoires de Gramont, publiée à Londres, 1746, et qui contient, outre ses contes, des lettres et petites pièces détachées en prose et en vers, il n'y a rien qui ait rapport à l'histoire de la poupée.

goût pour ne m'y pas méprendre. Vous nous manquez bien ici; on y joue souvent au trictrac et au piquet, et on s'y ennuie quelquefois. Je me porte très bien. J'ai vu aujourd'hui le maréchal d'Harcourt bien vif sur ce qui vous regarde. Je vous embrasse, ma chère nièce.

A Mlle DE FRANCLIEU[1]

Manuscrits de Versailles. *Lettres et Avis*, p. 833.

(Novembre 1707.)

Vos occupations ne sont pas petites, ma chère fille, et je n'en connois pas de plus grandes que d'inspirer la religion et la raison; c'est là le solide de l'éducation de Saint-Cyr. On ne peut pas partout traiter les filles aussi également que chez nous; on ne peut pas toujours les arranger de même, ni les habiller d'un habit uniforme, ni leur donner toutes les distinctions et tous les prix qu'on donne dans nos classes; on n'a pas le temps de leur apprendre autant de choses. Mais cette religion et cette raison sont de toutes les conditions et de tous les âges. C'est là ce qu'il faut tâcher de bien établir avec un esprit de vérité et de douceur dans tout ce qu'on leur dit, sans finesse, sans tromperie, sans leur faire jamais rien accroire, et parlant aux plus jeunes comme aux grandes.

Il faut les élever selon leur état, et dire à la demoiselle et à la bourgeoise ce qui leur convient. Quand on ne montrera jamais de mépris pour la bourgeoise ni pour la paysanne, elles souffriront qu'on ne les traite pas en

[1] Demoiselle de Saint-Cyr, qui avait été envoyée à l'abbaye de Gomerfontaine pour aider à y établir l'esprit et les maximes de la maison de Saint-Louis.

demoiselles. Quand la grande demoiselle peignera la bourgeoise qui est trop petite pour le faire elle-même, les autres verront que c'est raison qui fait agir et non pas hauteur. Quand la demoiselle montrera à lire à la bourgeoise, la bourgeoise se portera à rendre service à la demoiselle. Il faut leur expliquer librement et franchement la différence des conditions, que Dieu a ainsi arrangées, qu'il veut être servi selon l'état de chacune, mais que la plus pieuse sera toujours celle qui sera la plus agréable [1].

Il faut leur inspirer cette piété, différente dans les pratiques, que vous entendez si bien expliquer à Saint-Cyr. Quand toute la conduite des maîtresses sera ainsi fondée sur toutes ces maximes, sans jamais se démentir, et qu'elles iront toujours droit sans acception de personnes, considérant la vertu de préférence à tout, Dieu les bénira et les filles se formeront à ce bon esprit.

La vérité a une force et attire une bénédiction bien différente des finesses et des adresses de l'esprit du monde. Je ne puis finir, ma chère fille, sur ce chapitre. Vous êtes trop heureuse d'être employée à votre âge à de si belles fonctions.

J'embrasse Mlle de Mornay ; les petits mots de vos enfans sont très jolis, je voudrois les voir toutes.

[1] Dans une lettre du 9 avril 1713, parlant sur le même sujet (même recueil manuscrit, p. 822), Mme de Maintenon disait : « Il faut élever vos bourgeoises en bourgeoises, il ne leur faut ni vers ni conversations. Il n'est point question de leur ouvrir l'esprit. Il faut leur prêcher les devoirs de la famille, l'obéissance pour le mari, le soin des enfans, l'instruction à leur petit domestique, l'assiduité à la paroisse le dimanche et les fêtes, la modestie avec ceux qui viennent acheter, la bonne foi dans leur commerce. Il faut leur conseiller de demander à Dieu un bon confesseur, de le choisir dans la vue de son salut, de se laisser conduire comme un enfant. Il faut qu'elles édifient leurs parens, amis, voisins, qu'elles donnent de bons conseils et de bons exemples. Il faut leur dire que la piété ne s'oppose pas à la joie et qu'au contraire il la faut faire aimer en montrant qu'on sert Dieu avec joie. »

Travaillez incessamment, mais ne vous tuez pas; cet ouvrage est un ouvrage de patience sans bornes.

En voilà beaucoup pour une malade : je l'ai toujours été depuis mon retour de Fontainebleau.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Collection Morrison.

A Versailles, 26 décembre (1707).

Votre douleur est très-juste, ma chère nièce; mais elle n'est pas imprévue, et notre consolation doit être grande par ce que nous connoissions des dispositions de celui que nous perdons[1]. Donnez des larmes à un père qui vous aimoit tendrement; mais ne vous y abandonnez pas, et venez ici le plus tôt que vous le pourrez. Vous savez que je crois qu'on est bien à la cour dans les afflictions, et qu'on profite des efforts qu'il faut faire pour ne pas présenter un visage triste.

Je crains bien que votre famille n'entre dans de grandes et inutiles discussions. N'oubliez rien, ma chère nièce, pour procurer la paix. M. de Bonrepaux ne pourroit-il point vous accommoder? Il a tant aimé M. de Villette qu'il ne doit pas être suspect à ses enfans. Mme d'Heudicourt est mieux; elle nous a donné de grandes inquiétudes.

[1] M. de Villette était mort la veille d'une attaque d'apoplexie.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 918.

Saint-Cyr, le 22 janvier 1708.

Je crois que les inondations qui, comme vous pouvez penser, me font craindre le déluge, peuvent bien contribuer au retardement des courriers ; il me semble que je n ai passé qu'un ordinaire sans avoir l'honneur de vous écrire.

Je me réjouis avec vous, madame, de toutes les parures que vous avez mises au prince des Asturies. Je suis bien malheureuse en politique ; car je ne me souviens point d'en avoir eu sur l'union des deux nations, que je crois très-difficile à faire.

Vous nous voyez bien des troupes, beaucoup d'argent, et un nombre suffisant d'excellens généraux ; vous voyez les ennemis embarrassés et las de la guerre : malheur à ceux qui voient tout le contraire[1] !

Vous voyez l'archiduc se promenant au bord de la mer, au mois de janvier, dans le dessein d'accoutumer les Catalans à une promenade qui le mette en état de se sauver par quelque misérable barque, qui pourroit bien périr ; je le vois aller vers la mer, pour apercevoir des premiers une puissante flotte qui lui amène quarante mille hommes, commandés par le prince Eugène.

Vous voyez le comte d'Oropesa mort ; nous avons bien ouï dire qu'on a jeté quelques pierres dans son carrosse.

Vous voyez une paix glorieuse qui nous mettra tous en repos et en joie, et j'en crains une plus triste que la

[1] On n'a pas la lettre à laquelle celle-ci répond. Les lettres de Mme des Ursins à Mme de Maintenon manquent depuis la fin de 1707 jusqu'au 14 octobre 1708. Dans l'intervalle se trouvent seulement quelques lettres de Mme des Ursins à Chamillart et à la maréchale de Noailles. Voir A. Geffroy, *Lettres inédites de la princesse des Ursins.*

guerre. Voyez après tout cela, madame, si je profite de toutes les railleries dont la reine et vous m'accablez.

Il n'y a rien qui y paroisse que Mme la duchesse de Bourgogne soit grosse : elle danse jour et nuit, et mieux qu'elle n'a jamais fait; elle est embellie à n'être pas reconnoissable, pourvu qu'elle soit parée. J'ai pensé comme vous, madame, sur la grossesse apparente de cette princesse; j'aurois bien voulu qu'elle eût été véritable. Je n'aurois pas cru que la reine se lassât si tôt d'avoir des enfans; elle n'a rien de mieux à faire dans ce palais solitaire, et S. M. n'a pas été assez incommodée pour craindre une seconde maladie : elles en auront l'une et l'autre quand il plaira à Dieu; c'est ce qui doit consoler les personnes qui leur désirent des successeurs.

Cette maladie des nourrices qu'on appelle le *poil* est assez ordinaire et ne passe guère vingt-quatre heures; nous ne laisserons pas d'avoir de l'impatience de savoir si le prince ne s'en sera pas plus mal trouvé.

L'amusement dont vous parlez, madame, est bien innocent; j'aurois bien voulu l'introduire dans notre cour, et je crois ces représentations plus honnêtes qu'un jeu continuel, ou des repas très contraires à la tempérance. Je voudrois dans ce moment pouvoir vous envoyer Mme de Caylus avec cinq ou six demoiselles de Saint-Cyr : car la déclamation s'y est toujours conservée ; et à l'heure que je vous écris, on joue *Esther* dans mon antichambre. Il seroit très injuste qu'on se moquât des gens de qualité qui ont cette complaisance pour le divertissement du roi et de la reine; il faut qu'ils aient assez bon sens pour ne s'en pas mettre en peine. Seroit-il contre l'étiquette que le roi et la reine jouassent eux-mêmes? J'ai vu, sur le théâtre de mon cabinet à Versailles, une fort jolie troupe, composée de Mme la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Noailles, la maréchale d'Estrées et Mlle de Melun, M. le duc d'Orléans, M. le duc de Noailles, le

jeune comte de Noailles et M. le duc de Berry; mais il me semble que ce dernier ne jouoit qu'à la farce.

Vous aurez de la peine à divertir le roi d'Espagne; mais toutes ces choses-là pourroient divertir la reine : on n'y admet que ce qu'on veut. Cela se faisoit ainsi dans mon cabinet, parce qu'il y avoit peu de place; mais il est bien vrai que, dans la suite, on offense ceux qu'on n'y reçoit pas, et c'est ce qui me fit ôter ces spectacles de Saint-Cyr.

Pourquoi voulez-vous contraindre votre roi à m'écrire? Je vous vois d'ici lui arracher une lettre, qu'il accorde à la complaisance; je ne peux rien lui mander que ce que je mettrois dans les lettres de la reine ou dans les vôtres, dont vous lui ferez part comme il vous plairoit, sans forcer sa bonté à m'écrire de temps en temps : vous ne me persuaderez point, madame, que ce commerce puisse lui faire plaisir.

Il n'est question ici présentement que de bals : il y en a de deux jours l'un; le roi d'Angleterre et la princesse y viennent; la reine a toujours la goutte. Le Roi devoit l'aller voir aujourd'hui; elle ne manque pas de visites quand la cour est à Marly.

Je n'ai point ouï parler de ce tremblement de terre à Turin. On dit que M. le duc de Savoie va marier Mlle de Suze avec le prince de Carignan.

Rien n'est plus sincère, madame, que ces assurances de mon respect et de mon attachement que vous voulez recevoir avec tant de bonté. Conservez-moi, madame, avec M. l'ambassadeur; mon estime pour lui croît tous les jours.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20918.

Saint-Cyr, le 4 mars 1708.

J'espère que vous aurez eu de la gelée après la pluie, comme nous, et que le Manzanarès redeviendra poudre, au moins pour cet été. Vous mettez, madame, toute ma politique à bout, en me faisant voir que les Espagnols sont fort dociles sur les manières françoises; j'en suis si peu charmée qu'il n'y en a guère que je voulusse établir et que je ne changeasse, si j'en étois la maîtresse.

Vous vous apercevrez, madame, du manque de généraux où nous sommes; je n'ose en dire davantage. Ne comptez-vous pour rien six à sept mille hommes en Catalogne ? mais vous les voyez tous morts, et il est très fâcheux d'avoir à désirer que cela fût. Il ne faut pas se flatter, madame, sur le manque d'argent, et vous ne devez rien oublier pour vous soutenir; le rabais de la monnoie, en même temps que le changement de contrôleur général, a fait paroître huit ou dix millions en un jour. M. Desmarets n'a point l'air désespéré, et tous les gens d'affaires sont ravis de l'avoir.

M. Chamillart a quitté en honnête homme, sans rien disputer, sans rien retenir, et avec une droiture qu'on ne sauroit trop louer[1]. Le maréchal de Villeroy triomphe; il est ami intime de M. Desmaretz[2].

[1] A la fin de février, le Roi avait retiré à Chamillart la charge de contrôleur des finances et l'avait donnée à Desmaretz Chamillart restait au ministère de la guerre. Nicolas Desmaretz, neveu du grand Colbert, avait travaillé de bonne heure dans les bureaux de son oncle; sa réputation était celle d'un administrateur économe et habile. Il rétablit quelque ordre dans les finances, releva le crédit à l'aide des prêts du banquier Samuel Bernard, et créa l'impôt du dixième, qui devait être perçu sur toutes les terres, même sur celles du clergé et de la noblesse.

[2] L'édition Bossange remplace par *aussi* le mot *ami* qui se lit

Mme la duchesse de Bourgogne ne se porte pas bien; mais je crois que ce n'est qu'une suite du carnaval.

La nourrice du duc de Bretagne a été enrhumée deux fois, et le prince aussi : cela, joint à une sixième dent qui se fait trop attendre, a obligé de la changer; il a repris la nouvelle avec peine et la mord souvent jusqu'au sang, mais j'espère qu'il s'y accoutumera.

Il est certain, madame, que notre princesse a trop de peur de devenir grosse : la vôtre est si raisonnable que j'espère qu'elle ne prendra point ces impressions-là, et je les crois très-mauvaises selon Dieu; et elles doivent encore, par bien d'autres raisons, désirer des enfans.

Que je suis de votre avis, madame, sur les comédies que vous avez fait représenter! Ce sont des amusemens pleins d'esprit; il s'en trouve peu dans les nôtres : je ne doute point que vous ne fissiez une aimable cour, si vous étiez en repos.

A Versailles.

Je suis venue ici, madame, pour achever ma lettre, et demander permission au Roi de pouvoir vous parler de l'affaire d'Écosse : elle me met dans un étrange mouvement. Vous en apprendrez sans doute les particularités; mais enfin, madame, le roi d'Angleterre part mercredi, 7 de ce mois, pour être vers le 9 à Dunkerque, et s'embarquer le 10. Le Roi lui donne six mille hommes. Les grands seigneurs écossois ont écrit plusieurs fois qu'ils le recevront. Vous jugez bien, madame, que si Dieu veut bénir cette entreprise, elle fera une grande diversion et peut-être la paix; si vous avez des saints en Espagne, mettez-les en prières. La chose est publique maintenant;

dans le manuscrit du Musée britannique, ce qui donne un sens absolument faux, en faisant croire que Villeroy est intime du ministre nouveau comme du ministre tombé. Villeroy était ennemi de Chamillart, et c'est pourquoi il triomphe de le voir remplacé par son *ami* intime.

mais on prétend que les ennemis n'auront pas assez de temps pour s'y opposer : ma longue vue les voit pourtant à Dunkerque, nous empêchant de partir, ou, si nous partons, je les vois nous prendre dans le temps que l'on mettra les troupes à terre. Le vent est au nord aujourd'hui; et c'est celui qui nous est le plus contraire ; cependant je consens de tout mon cœur que la reine et vous voyiez le roi d'Angleterre se mettre à la voile avec un vent du midi, qui le rend en quatre jours à Édimbourg; qu'il y soit reçu et proclamé roi d'Écosse; que la reine Anne soit contrainte de rappeler ses troupes, et que nous profitions de cet avantage. Je consens même que cette flotte prenne en passant Marlborough, qui s'en va en Hollande pour quinze jours.

J'allai hier à Saint-Germain. La reine[1] est dans un état pitoyable; elle a la goutte, un peu de fièvre, une fluxion dans la tête et une agitation dans l'esprit que vous comprendrez aisément. Elle est ravie de cette lueur d'espérance, elle craint tous les périls auxquels le roi son fils va être exposé; lui, est transporté de joie de partir. La princesse a eu la rougeole, et ne sait encore rien. Le Roi et Monseigneur y vont demain, et notre princesse y va mardi : voilà une grande affaire si elle réussit; je ne cesse d'y penser jour et nuit.

C'est le chevalier de Forbin qui passera le roi d'Angleterre; c'est M. de Gassé qui commandera les troupes françoises : le secret a été gardé longtemps, mais enfin il s'est découvert par tant de sortes de préparatifs qu'il a fallu faire.

J'ai reçu une lettre de M. le cardinal de la Trémoille[2], qui me fait voir qu'il est bien instruit de vos bontés pour moi : il n'avoit pas encore eu d'audience du pape; ainsi il n'a pu que me donner des espérances, mais avec des

[1] La reine d'Angleterre, veuve de Jacques II.
[2] Frère de Mme des Ursins.

manières si obligeantes que je ne puis jamais les oublier.

Oui certainement, madame, je vous tiendrai parole, et je me sens un fond d'estime et d'amitié qui pourroit durer plus longtemps que ma vie. Je serai dans une grande impatience de savoir de vos nouvelles sur l'entreprise d'Écosse, qui sera, je crois, de votre goût. Le Roi y avoit été toujours opposé ; il ne s'accommode pas de l'incertitude des mesures de ce qui se passe sur la mer.

A Mme LA MARQUISE DE VILLETTE [1].

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 269.

Mars 1708.

Il est vrai, madame, que M. le marquis de Montataire étoit un de mes plus anciens amis et Mme sa première femme la première personne que j'aie aimée. Je vous conjure de remercier Mme de Montataire de l'honneur qu'elle me fait; je n'écris plus que pour le nécessaire, et vous l'assurerez mieux que je ne le pourrois faire de l'intérêt que je prendrai toujours à ceux de ce nom-là. Je serois ravie que M. de Lassay fût bien réuni à toute sa famille ; j'aime la paix, et il me semble que rien ne fait tant d'honneur dans le monde que de finir ces sortes d'affaires sans procès[2]. L'affaire de M. de Surville n'est

[1] M. de Villette, père de la comtesse de Caylus, s'était remarié à Mlle de Marsilly, élevée à Saint-Cyr. D'une beauté remarquable, elle avait joué dans *Esther*, et les *Mémoires des dames de Saint-Cyr* nous apprennent que c'était là qu'avait commencé l'inclination de M. de Villette. Elle était veuve, comme on l'a vu, depuis le mois de décembre 1707, fort jeune, avec plusieurs enfants. Elle se lia ensuite avec Bolingbroke, qu'elle finit par épouser, et, sous le nom de Lady Bolingbroke, elle marqua dans les salons du dix-huitième siècle.

[2] M. de Montataire était père du marquis de Lassay. On peut voir dans les Mémoires de Lassay l'histoire des démêlés et des procès entre le père et le fils. La seconde femme de M. de Montataire fut

pas facile à raccommoder[1]; mais il ne faut pas se rebuter. Je suis assez fâchée qu'il n'ait pas demandé à aller en Écosse.

Ce seroit un grand mérite pour vous, madame, d'aimer la solitude, car vous êtes bien propre au monde. Je trouve qu'il y a longtemps que vous n'êtes venue à Saint-Cyr; le dimanche de la Passion ne seroit-il as bien passé ici[2]?

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 918.

Saint-Cyr, le 22 avril 1708.

Je reçois en ce moment, madame, la lettre dont vous m'avez honorée le 9 de ce mois : nous avons eu ici les merveilleuses nouvelles que vous dites que M. le duc d'Orléans a reçues, mais on n'y ajouta aucune foi. La douleur que vous aurez sur celles d'Écosse augmente encore la mienne; j'avois cru d'abord la porter fort patiemment, et j'admirois intérieurement mon courage; mais la fièvre me prit le lendemain, et fut proportionnée à sa cause, de manière que M. Fagon la distingua de toutes les autres, et la nomma la fièvre d'Écosse; elle dura dix jours. Je suis à présent dans un bon intervalle, qui durera autant qu'il plaira à Dieu; ce qui pourra fort bien finir ce soir, après la conversation que j'aurai eue avec

une fille de Bussy-Rabutin. Nous n'avons pu trouver dans quelles circonstances de sa jeunesse Mme de Maintenon éprouva cette vive affection pour la mère du marquis de Lassay; on a pu voir déjà qu'elle reporta cette affection sur le fils. Voir la lettre à Mme de Brinon du 3 février 1693 et la note, dans notre tome I, p. 231.

[1] Surville était lieutenant général; une querelle entre officiers avait amené sa disgrâce. Toute cette histoire et ses suites sont racontées par Saint-Simon.

[2] Le dimanche de la Passion fut le 25 mars. Cette lettre est de la semaine qui précède.

la reine d'Angleterre, qui doit venir souper à Marly avec le roi son fils. Je n'ai point encore vu cette princesse depuis son affliction nouvelle, n'ayant pas été en état d'aller à Saint-Germain. Jamais entreprise n'a eu un si général applaudissement que celle-là; il n'y a eu (entre vous et moi) que le Roi qui en ait toujours eu mauvaise opinion : mais il s'est rendu à la voix publique; car, depuis M. le dauphin jusqu'au dernier galopin de la cour et aux harengères de la halle de Paris, tout vouloit qu'on allât en Écosse; mais, madame, Dieu ne le vouloit pas : il envoie la rougeole au roi d'Angleterre, qui le retarde dix jours à Dunkerque; le vent change une heure après qu'il a mis à la voile, et le retient vingt-quatre heures à Ostende; on se méprend pour entrer dans la rivière d'Édimbourg, et tout concourt à y amener nos ennemis en même temps que nous! L'habileté et le bonheur de M. le chevalier de Forbin a sauvé notre flotte : il sut prendre le vent sur les ennemis; nous n'avons perdu qu'un seul vaisseau. On avait cru perdre trois petits bâtimens, mais on sut hier qu'ils sont arrivés à Brest, et qu'ils nous ramènent le reste de nos troupes. Les troupes angloises qui avoient passé ne repassent point, et, contre mon ordinaire, je me flatte que c'est qu'il y a du bruit en Écosse, et que la peur que nous avons faite aux Anglois fera quelque petite diversion.

Je suis ravie, madame, de ce que vous me dites de votre santé : le fond en est bon quand on se guérit en faisant un carême presque aussi austère qu'à la Trappe. Jamais cet exemple ne sera suivi à notre cour, et le Roi aura grande pitié de vous, quand je lui dirai comment vous avez vécu. Je crois, madame, que vous aurez mangé bien des épinards; mais je voudrois que vous eussiez de bon beurre, et il n'y a pour cela qu'à faire battre de la crème du jour dans une bouteille : il est vrai qu'on en a peu à la fois, et ceux qui en vendent veulent qu'il y en ait

beaucoup ; ils assureront qu'il vient d'être battu, et ils peuvent dire vrai ; mais la crème est de plusieurs jours, c'est ce qui le rend mauvais. Comme j'aime fort le beurre, j'ai approfondi cette matière, et il me semble, madame, qu'elle vaut bien ce que vous me dites du gros perroquet de Mme d'Heudicourt[1] : elle ne se seroit pas consolée de sa perte s'il avoit ajouté à son mérite de perroquet celui des prédictions ; à moins qu'elle n'en eût eu de la jalousie, car vous n'aurez pas oublié qu'elle s'en mêle : elle triomphe présentement, ayant toujours soutenu que Mme la duchesse de Bourgogne n'étoit pas grosse.

Je n'ai jamais parlé à M. de Besons[2] ; mais il a une réputation générale, qui ne peut être sans un véritable mérite.

On est toujours content de M. Desmaretz ; cependant il ne peut pas faire des miracles, et M. Chamillart ne nie pas qu'il ne lui ait laissé les affaires bien gâtées. Ce ministre est revenu de son voyage de Flandres ; il paroît un peu mieux, mais encore abattu. Que j'ai d'impatience, madame, de savoir la campagne commencée par M. le duc d'Orléans, et qu'il profite de la foiblesse où sont vos ennemis, qui pourront dans la suite se fortifier, si on en croit tout ce qu'on mande de tous côtés !

Je suis fâchée de ce que les glandes reviennent après avoir eu un enfant ; et un second, je crois, seroit un bon remède : Mme la duchesse de Bourgogne ne connoît pas assez son véritable intérêt là-dessus. Pourquoi craignez-vous tant les dents à votre prince, madame ? La chaleur de l'Espagne ne contribue-t-elle pas à les faire percer plus facilement qu'elles ne font ici ? Le nôtre en a huit, et il a mal aux gencives pour les grosses ; il en est un

[1] Voir pour ce qui concerne Mme d'Heudicourt la note d'une lettre à Mme de Caylus, plus haut, p. 78. Ce perroquet avait une célébrité ; Hamilton en parle dans ses poésies légères.

[2] Le maréchal de Bezons allait commander en Espagne sous le duc d'Orléans.

peu plus inquiet la nuit, et il n'y paroît pas le jour. Il y a très-longtemps que je ne l'ai vu, à cause de ma fièvre et du grand rhume que je craignois de lui donner; car vous ne doutez pas, madame, depuis que le chevalier de la Triste Figure vous a appris l'estime que le Roi a pour moi, qu'on ne me fasse baiser ce prince toutes les fois que je le vois, quoique j'aimasse bien autant qu'on ne le contraignît point, et à le voir dans son naturel.

Il me semble que, pour une vieille et une malade, voici une assez longue lettre de ma main. La vivacité que j'ai pour vous, madame, m'a soutenue jusqu'ici; mais je suis tombée tout d'un coup, et j'appelle Mlle d'Aumale à mon secours pour vous dire que M. le duc d'Aumont marie son fils à la fille de M. de Guiscard, qui, par la mort de son oncle, M. de Langlée[1], se trouve un parti de deux millions, bien faite et bien élevée; mais elle a pour oncle M. l'abbé de la Bourlie, qui est un endroit si triste que plusieurs seigneurs n'ont pas voulu passer par-dessus[2]; elle a cinq à six ans de plus que son mari[3]; je ne la connois point.

La maison de M. le Grand ne reprend point la forme qu'elle avoit du temps de Mme d'Armagnac, et n'est pas d'un grand secours pour les courtisans.

M. le prince est toujours malade; il y a bien longtemps que nous ne l'avons vu.

Tout le reste est dans ce pays-ci à peu près comme vous l'avez laissé. S'il y avoit quelque endroit dont vous vouliez être instruite, je le ferois tout simplement et sans vous commettre. Je finis, madame, par où je devois commencer, qui est sur la joie que vous aurez de ce que

[1] Voir plus haut sur Langlée la note à la lettre du 5 mars 1707.

[2] Louis de Guiscard de la Bourlie, lieutenant général, avait un frère, l'abbé de la Bourlie, qui, abandonnant son état et son pays, commandait un régiment dans l'armée de Guillaume d'Orange. Il avait été roué et pendu en effigie.

[3] Le mari, M. de Villequier, avait seize ans.

le Roi fait pour M. l'ambassadeur : je vous assure que ses services ne sont point ignorés ; je souhaite de tout mon cœur qu'il les continue avec quelque tranquillité, jusqu'à cette bonne paix, et qu'il vienne ensuite en recueillir les fruits.

Je reprends la plume pour vous assurer, madame, de mon tendre respect.

A Mme LA MARQUISE DE DANGEAU.

Collection Morrison. — Manuscrits de Versailles. *Lettres édif.*, t. IV, p. 488.

Dimanche (1708?).

J'ai parlé au Roi de M. du Charmel[1] ; il m'a répondu qu'il s'informoit de temps en temps de sa conduite et qu'elle étoit bonne. Vous voyez par cette réponse, madame, que l'on n'a pas d'aigreur contre lui ; cependant je n'ose lui écrire, n'ayant rien de plus précis à lui mander. Je vous conjure de l'assurer que je prends part à sa peine et que je l'honore infiniment. Entre nous, madame, on peut dire qu'en matière de doctrine on a grêlé sur le persil[2], et qu'il y auroit des gens plus dange-

[1] Ce personnage serait fort inconnu si Saint-Simon, dont il fut l'ami, ne donnait beaucoup de renseignements à son sujet. Simple gentilhomme de Champagne, l'agrément de son commerce, le jeu où il était heureux, une charge de cour qu'il acheta, en firent un courtisan « auquel tout riait : l'âge, le bien, la fortune, la cour, les amis, même les dames les plus importantes, qui l'avoient trouvé à leur gré », lorsque subitement, touché de la grâce, il se retira de la cour, s'enferma dans la retraite, souvent à la Trappe ; et, malgré le déplaisir que témoigna le Roi qu'il ne vînt pas au moins quelquefois le voir, refusa obstinément de remettre les pieds à la cour. Cette austérité le rapprocha des Jansénistes ; bientôt il se donna ouvertement à eux et fut exilé en 1706 dans une terre qu'il possédait près de Château-Thierry. Il y mourut en 1714 de l'opération de la pierre, le Roi lui ayant refusé, dit Saint-Simon, de venir à Paris où l'opération eût pu se faire plus heureusement.

[2] C'est-à-dire : On a frappé les petits, en épargnant les plus importants.

reux à éloigner. Dieu l'a permis ainsi. Je vous donne le bonjour, madame.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, 20 918.

Saint-Cyr, le 3 juin 1708.

Mon dessein étoit d'avoir l'honneur d'écrire à la reine aujourd'hui, mais j'ai une douleur de tête qui m'ôte la force de le faire de ma main, et je ne me résoudrois pas facilement à me servir de celle d'une autre.

Nous avons eu à Marly une grande scène. Mme de Roquelaure me fit demander d'entrer dans ma chambre par une porte de derrière; je la trouvai tout éplorée, qui me dit qu'elle venoit demander justice au Roi de l'enlèvement de sa fille par M. le prince de Léon[1]. Voici le fait. On a voulu faire le mariage de ce prince avec Mlle de Roquelaure, et après l'avoir traité, il a été rompu sur ce que M. le duc de Rohan ne vouloit pas assez donner à son fils. Cependant, comme la négociation a été fort longue, les deux partis se sont joints et promis mutuellement de s'épouser : la demoiselle étoit dans un couvent de la Croix, faubourg Saint-Antoine, avec sa gouvernante, et ordre de ne jamais la laisser sortir qu'avec Mme de la Viefville. M. le prince de Léon a fait mettre les armes et la livrée de cette dame à un carrosse. On a demandé Mlle de Roquelaure pour la mener voir Mme sa mère, qui étoit chez Mme de la Viefville. Elle est montée en carrosse avec sa gouvernante, qui, s'apercevant qu'on n'en prenoit pas le chemin, qu'elle connoissoit, a voulu crier; on lui a mis un mouchoir sur la bouche. On a trouvé M. le

[1] Le prince de Léon était fils aîné du duc de Rohan-Chabot.

prince de Léon ; ils sont allés ensemble à une petite maison de campagne qui est au duc de Lorges; un prêtre y a dit la messe, et les a mariés. Ils se sont enfermés ensemble quatre heures, et Mlle de Roquelaure est retournée dans son couvent avec sa gouvernante. Voici ce que M. le prince de Léon a écrit à M. le duc d'Aumont : « Je vous supplie, monsieur, de dire à Mme de Roquelaure que j'ai épousé Mlle sa fille, que j'ai ramené Mme la princesse de Léon dans son couvent, où j'espère qu'elle ne sera pas longtemps ». Vous connoissez, madame, la charité des courtisans; cette aventure les a bien réjouis; Mme la duchesse de Bourgogne en étoit hors d'elle, avouant qu'elle aime les événemens. Cette fille a près de vingt-cinq ans, ennuyée à la mort d'être dans des couvens : on dit qu'elle a beaucoup d'esprit; du reste, fort bossue et fort laide. On dit que M. de Roquelaure veut poursuivre la chose dans toute sa rigueur : beaucoup de gens prétendent qu'elle ne peut être traitée ni d'enlèvement ni de rapt; j'espère qu'après tout ce grand bruit chacun s'adoucira, et je crois que le meilleur parti seroit de les marier dans les formes.

On vous mandera mieux que je ne pourrois le faire, madame, que, du côté de l'Allemagne, les ennemis se disposent pour y avoir deux armées : une commandée par M. le duc d'Hanovre, et l'autre par le prince Eugène. M. l'Électeur[1] dispose la sienne sur ce pied-là : il est très-content de M. le duc de Berwick.

M. le duc de Bourgogne commence parfaitement bien[2]; il se fait aimer des officiers; il se fait craindre sur le relâchement de la discipline; il entre dans tous les détails; il veut qu'on lui donne des avis de tous côtés; et ce que je vous dis, madame, n'est point flatterie : je le sais par des gens qui me diroient le contraire s'il le mé-

[1] L'Électeur de Bavière.
[2] Le duc de Bourgogne était à l'armée de Flandres.

ritoit. M. le duc de Berry paroît prendre goût à la vie qu'il mène présentement.

M. de Vendôme voudroit toujours faire des sièges pour attirer les ennemis et les combattre ; on le retient par les mêmes raisons qui sont dans la lettre que je viens de recevoir de vous, et à laquelle je vais avoir l'honneur de répondre, après vous avoir dit que tout est assez tranquille en Dauphiné, et que le maréchal de Villars doit y être le 5.

Il faut pourtant dire un mot du chevalier de Saint-George[1], dont il me paroît que tout le monde est très-content, et qui joue parfaitement son personnage. Quoique je m'admire, madame, quand je me trouve de votre avis, de celui de M. Bedmar et de votre homme d'esprit, je comprends fort bien que le roi d'Angleterre fait un meilleur personnage à l'armée que s'il étoit pendant la campagne à Dunkerque.

Notre grand mal, madame, est le manque d'argent ; car il y auroit encore bien de bonnes choses à faire, et toutes les nouvelles nous assurent qu'on est fort bien disposé pour lui en Écosse, et qu'en Angleterre on est très-mal content du gouvernement.

Je suis persuadée comme vous, madame, qu'on n'essuieroit point tant de blâme si on vouloit dire ses raisons. Que vous êtes admirable de ne pas vouloir nommer le maréchal d'Estrées en justifiant ce qu'on fait pour le maréchal de Matignon! Il n'y a que vous capable de tels procédés, et beaucoup de gens ne les entendroient pas. Je ne suis pas de ce nombre-là : je les entends, je les goûte ; ils augmentent bien ma confiance pour vous dire toutes choses.

Vous avez rendu justice à M. de Chamillart, en disant que ce n'est point lui qui a voulu élever son ami : il ne

[1] C'était le nom qu'avait pris le prétendant, Jacques III, pour servir en Flandre dans l'armée française.

croyoit point la commission assez bonne pour la lui souhaiter.

Je suis bien affligée, madame, de la perte du convoi qu'on envoyoit à M. le duc d'Orléans, et je crois que vous vous flattez un peu quand vous envisagez de vous défaire de l'archiduc. On prétend que le siège de Tortose est très-difficile.

Mme la duchesse du Lude ne guérit point, et je commence à craindre qu'elle ne puisse venir à Fontainebleau, où nous allons toujours le 18 du mois.

Je reçois des lettres de Mme de Saint-Géran[1] qui me font juger qu'elle se tirera d'affaire, mais non pas encore si tôt. La duchesse de Guiche est abîmée de mélancolie par la passion qu'elle a pour son mari, par la crainte des périls qu'il court, par une grossesse, par un manque d'argent presque continuel, et par la ruine de sa maison, dont les intérêts sont entre les mains de Mme la duchesse de Gramont, qui va revenir et redonner de nouvelles scènes au public. De la manière dont on me parla hier au soir de Mme la comtesse de Gramont, il faut qu'elle soit morte présentement[2]; bien des gens désirent Pontalie.

[1] Mme de Saint-Géran était parente des Noailles, de l'âge et de l'intimité des sœurs du duc. Mme des Ursins, très liée avec toute la famille, s'intéressait à cette jeune femme, et Mme de Maintenon ne refusait pas non plus de la protéger ; mais elle la blâmait de légèretés et d'inconséquences qui lui attirèrent maintes disgrâces. La Beaumelle a donc fait preuve d'autant d'ignorance que de mauvaise foi en fabriquant une correspondance où Mme de Maintenon aurait fait à Mme de Saint-Géran des confidences qu'elle n'a jamais faites à personne. Lavallée a donné toutes les preuves de la fausseté de ces lettres. Plus invraisemblables encore sont celles que la Beaumelle fait adresser par Mme de Maintenon à une Mme de Frontenac dont le nom ne se rencontre pas dans les correspondances authentiques. Voir l'introduction de Lavallée à la *Correspondance générale*, et l'étude *De l'authenticité des lettres de Mme de Maintenon* dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1869. Ces faux documents n'en continuent pas moins à être cités.

[2] Sur la duchesse de Gramont, voir la lettre du 11 juillet 1705. On sait que la comtesse de Gramont était la sœur d'Hamilton. Pontalie

La jeune marquise de Bellefonds est morte depuis deux jours à Versailles. M. le duc de Bouillon a pris congé du Roi pour s'en aller à Turenne : les affaires qu'il a avec M. de Noailles s'aigrissent tous les jours; je fais mon possible pour les porter à un accommodement.

Quoique ma santé aille assez bien, je vous assure, madame, que ce que vous appelez mes bonnes grâces vont encore beaucoup mieux. J'en parlai hier longtemps avec Mme de Caylus, qui pense presque aussi bien que moi sur votre sujet. Son nom me fait souvenir de vous faire une très-humble recommandation en faveur de son beau-frère. J'attends M. Desmaretz, à qui j'ai donné un rendez-vous ici; ce n'est pas sans quelque inquiétude, car ces messieurs n'ont jamais rien d'agréable à me dire : tout le monde tâche de les brouiller, M. de Chamillart et lui, et si on n'y parvient pas, ce sera un miracle.

Le Roi a supprimé le titre de surintendant des bâtimens, et le directeur des bâtimens n'est pas encore nommé. Mansart est vilipendé jusqu'au point de lui refuser la qualité de bon architecte.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, 20 918.

Fontainebleau, le 23 juillet 1708.

Vous saurez, madame, que notre bonheur n'a pas duré longtemps. La réduction de Gand sous le pouvoir du Roi Catholique nous avoit mis dans une situation bien avan-

était une petite maison de plaisance, près du mur d'enceinte du parc de Versailles; le Roi l'avait prêtée à la comtesse. L'ancien nom de ce petit domaine était Moulineaux. Hamilton qui, dans ses lettres et ses poésies, célèbre souvent les charmes de Pontalie, a composé un conte, celui du *Bélier*, pour expliquer ce changement de nom. Voir les *Œuvres* d'Hamilton, Londres, 1776, tome IV.

tageuse; il n'y avoit plus qu'à s'y tenir tout le reste de la campagne; c'étoit aux ennemis à courre, et ils étoient désespérés. M. de Vendôme, qui croit tout ce qu'il désire, a voulu donner un combat et il l'a perdu[1], et nous sommes beaucoup pis que nous n'étions, tant par la perte de nos troupes que par la crainte des suites et l'air supérieur qu'ont présentement nos ennemis.

Dans cet état, nous avons moins senti la joie de la prise de Tortose[2], quoiqu'on en voie toute l'utilité. Madame est ravie avec une grande raison; elle voit M. le duc d'Orléans couvert de gloire, et hors du danger où il s'exposoit trop.

Vous connoissez, madame, la légèreté des François, et il me paroît que leurs discours vont jusqu'à vous. Gand nous mettoit en état de donner la paix à telles conditions que nous aurions voulu; et présentement tout est perdu, et il la faut demander la corde au cou. Cependant, madame, ni l'un ni l'autre n'est véritable; nos ennemis avoient de grandes ressources, quoique nous eussions Gand, et nous en aurions encore de grandes si M. de Vendôme vouloit agir le reste de la campagne avec plus de précautions. Notre armée est encore très-belle et très-bonne; les troupes y ont fait leur devoir, elles ne sont nullement découragées, et ne demandent qu'à se racquitter; mais c'est à quoi il ne faudroit pas se commettre qu'avec l'ordre et les précautions dont on doit user en telles occasions. M. le duc de Bourgogne a été de tous les bons avis; mais il avoit ordre de céder à M. de Vendôme comme plus expérimenté. Nos princes ont été en état d'être pris : jugez, madame, où nous en serions. C'est une consolation que je tâche de donner à Mme la duchesse de Bourgogne dans l'extrême affliction où elle est; elle

[1] C'est la bataille d'Oudenarde, 11 juillet.

[2] Tortose, en Catalogne, assiégée par le duc d'Orléans, avait capitulé le 11 juillet.

montre dans toute cette triste occasion les sentimens d'une bonne Françoise que je lui ai toujours connus, comme j'avoue que je ne croyois pas qu'elle aimât M. le duc de Bourgogne au point où nous le voyons. Sa tendresse va jusqu'à la délicatesse, et elle sent vivement que la première action où il s'est trouvé ait été malheureuse; elle voudroit qu'il se fût exposé comme un grenadier, et qu'il en fût revenu sans une égratignure. Elle sent la peine où il est du malheur qui est arrivé; elle partage toutes les inquiétudes que sa situation présente doit lui donner; elle voudroit une bataille que l'on gagnât, elle la craint. Enfin rien ne lui échappe, et elle est pis que moi[1]. Cette affliction qui, d'un côté, me fait quelque plaisir parce qu'elle prouve son mérite me donne beaucoup d'inquiétudes pour sa santé, qui en paroît altérée. Son lait lui avoit fait du bien, et ses belles couleurs revenoient; mais ceci la trouble et elle est capable de longues douleurs : nous l'avons vu à la mort de Monsieur, dont elle a été très longtemps affligée, et où elle est encore sensible.

Le Roi soutient cette dernière aventure avec une grande

[1] Cette campagne avait été funeste pour le duc de Bourgogne; il avait paru timide, scrupuleux, hésitant. Le duc de Vendôme, qui ne l'aimait pas, loin de couvrir l'inexpérience du jeune prince, avait tout fait pour provoquer et faire ressortir ses fautes. La cabale ennemie du duc de Bourgogne qui entourait Monseigneur, et dont Vendôme était le héros, s'était entendue avec lui pour déshonorer le jeune prince. De là le désespoir de la duchesse, trop clairvoyante pour ne pas distinguer ces intrigues, trop ardente, trop sensible à la gloire de son mari pour n'en pas souffrir cruellement. Toute cette campagne fatalement terminée par la perte des lignes d'Oudenarde et le siège de Lille est très intéressante dans les *Mémoires* de Saint-Simon; mais plus curieux encore est son récit des intrigues de la cour, tant il y mêle sa passion pour le duc de Bourgogne et son horreur pour la faction opposée. Les lettres de Fénelon au duc pendant cette même campagne sont aussi fort précieuses. Comme Saint-Simon, il souffre des malheurs ou des fautes de son élève; il lui reproche ses scrupules et ses timidités, il voudrait lui souffler son ardeur, sa clairvoyance, sa force de volonté.

soumission à la volonté de Dieu, et l'on voit toujours ce même courage et cette même égalité d'esprit.

Pour moi, misérable, vous croyez bien, madame, que j'en suis accablée : mon triste cœur s'étoit un peu épanoui sur l'affaire de Gand ; mais le voilà plus serré que jamais par la crainte du reste de la campagne. La même confiance qui nous a fait le mal peut nous conduire à un si grand mal qu'il seroit sans ressource. Il est impossible qu'il ne se mette de la froideur entre M. le duc de Bourgogne et M. de Vendôme par la diversité de leurs avis, et combien de gens contribueront à l'augmenter par leurs mauvais discours !

Les hommes ne sont pas parfaits; il n'y en eut jamais un de meilleure volonté que M. de Vendôme, ni plus attaché à la famille royale et à l'État. On mande qu'il a plus essuyé de feu lui tout seul que tout le reste de l'armée; mais il est trop confiant, paresseux, opiniâtre, et méprisant toujours l'ennemi. Le prince Eugène n'est pas un ennemi à mépriser; il connoît M. de Vendôme, et saura bien profiter de ses défauts.

M. le maréchal de Berwick est arrivé bien à propos pour couvrir nos places et ramasser nos troupes dispersées ; il fait sur tout cela tout ce qu'on peut espérer de lui. On n'est pas moins déchaîné ici contre M. de Vendôme qu'on le fut sur le maréchal de Villeroy, car on est extrême sur tout.

Quand on fait des projets, on n'y met pas les contretemps qui peuvent arriver ; et quand on n'a pas assez de troupes ni d'argent pour fournir à tout, il faut bien que quelque côté manque : nous savons ce que M. le duc d'Orléans a eu à souffrir là-dessus. Le duc de Noailles fait un assez triste personnage ; le maréchal de Villars ne se trouve point assez de troupes; la Provence craint les grands préparatifs qu'on voit faire à M. le duc de Savoie ; on menace toutes nos côtes de quelque descente; les mau-

vais événemens diminuent la confiance pour l'argent : le ministre de la guerre a pensé mourir. On a porté nos plus grandes forces du côté de la Flandre, parce que les ennemis y portoient les leurs. Tout cela, madame, a bien contribué à ce qui vous fait gronder; Dieu veuille que nous en soyons quittes pour le passé!

Oui, madame, je conseille de planter au Retiro[1], et je ne saurois croire que Dieu abandonne LL. MM. CC. aux extrémités dont vous me parlez. Il faut pourtant des miracles pour les soutenir; mais j'espère que Dieu les fera en leur faveur. J'ai une grande confiance pour eux, et je ne sais comment l'accommoder avec les grandes craintes que j'ai pour nous, leurs intérêts étant aussi unis qu'ils le sont avec les nôtres.

Votre duc d'Ossone vous a fait manquer un combat qui auroit été bien avantageux; si on ne regardoit pas tout cela dans l'ordre de Dieu, on se désespéreroit.

Je comprends parfaitement, madame, que votre gaieté diminue; je ne suis point triste naturellement, et je dois l'humeur que vous me reprochez aux affaires que je vois et à mes prévoyances, qui jusqu'ici n'ont été que trop justes.

M. et Mme de Rohan font tous les jours de nouvelles chicanes sur la conclusion de ce mariage; mais le Roi leur a fait dire en dernier lieu qu'il veut absolument qu'on le fasse[2].

Mme la duchesse de Mantoue est bien heureuse d'avoir perdu M. son mari. M. de Lorraine et M. le prince vont disputer Charleville ; elle demande son douaire et ses conventions qui montent, dit-on, à onze cent mille francs; le douaire est de quarante mille livres de rente.

[1] Palais du roi à Madrid, entouré de jardins : il fut construit sous Philippe IV. Mme des Ursins se demandait si, dans les circonstances périlleuses où l'on était, il y avait lieu de donner suite à de nouvelles plantations projetées.

[2] Voir la lettre précédente.

Comme nulle situation ne peut diminuer le goût que Mgr le Dauphin a pour Fontainebleau, je crois qu'on y demeurera plus longtemps qu'on ne l'avoit projeté; j'en suis bien fâchée, car Saint-Cyr me seroit plus nécessaire que jamais.

Mme la maréchale de Noailles n'est point encore ici; elle est abîmée dans les soins de ses affaires et de sa famille. Elle a mis le grand joyau de la reine entre les mains de Montarcy, qui ne le trouve pas d'une grande valeur; je lui ai envoyé votre lettre[1] : je me plains, madame, des excuses que vous me faites de me l'avoir adressée; vos commissions me font autant d'honneur que de plaisir, et mon cœur vous est toujours également attaché en quelque état que je me trouve.

A Mme DU PÉROU, DAME DE SAINT-LOUIS.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VI.

28 juillet 1708.

Les affaires de Flandres ne sont pas en mauvais état; la plupart de nos troupes dispersées sont revenues; peu de gens sont demeurés sur la place; il y a moins de prisonniers qu'on ne disoit; mais je crains que la confiance outrée de M. de Vendôme ne nous attire encore

[1] Mme des Ursins avait chargé la maréchale de Noailles de faire faire une parure en brillants pour la reine d'Espagne, en se servant d'un bijou qui avait été envoyé en France parmi les pierreries de la couronne qu'on avait voulu engager pour soutenir la guerre. « Votre industrie, lui écrivait-elle, doit aller jusqu'à faire que nous ne payions pas un sol de façon, c'est-à-dire que l'orfèvre se paye sur quelque diamant qu'il retiendra.... Quand nous serons plus riches, il faudra bien autre chose pour rendre la parure de la reine comme elle devroit être...; mais ce n'est pas le temps, il faut songer à payer les troupes. » (A. Geffroy, *Lettres de la princesse des Ursins*, p. 334.)

quelque malheur si on s'expose à de nouvelles actions[1].

M. le duc de Bourgogne a toujours été de tous les bons avis; mais son peu d'expérience empêche qu'on ne s'y fie entièrement. Vous perdez bien à ne pas voir ses lettres. Elles sont pleines de sagesse, de courage et de piété[2]. Priez pour lui, je vous en conjure, d'une façon toute particulière. Nos princes ont couru un péril plus grand que n'auroit été leur mort.

A Mme LA MARQUISE DE DANGEAU.

Collection Morrison, n° 32. — Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 324.

Vendredi (Fontainebleau, août 1708).

Mme la duchesse de Bourgogne veut dîner avec nous, et que ce soit chez la duchesse de Noailles. Elle ira aussitôt après dîner jouer chez Monseigneur, et nous irons, si vous le voulez, madame, prêcher à Avon. Nos gens viendront même assez tard pour que nous puissions revenir à la récréation vers les six heures. Si ce projet vous convient, nous le suivrons; si vous voulez le renverser, je suis prête à ce que vous ordonnerez, et je ferai demain ma volonté[3].

[1] On voit comment Mme de Maintenon n'oublie jamais d'informer et de rassurer autant que possible Saint-Cyr.

[2] Beaucoup de ces lettres à Mme de Maintenon sont dans les *Mémoires de Noailles*. Les réponses sont malheureusement perdues.

[3] Pendant les séjours à Fontainebleau, Saint-Cyr lui manquant, Mme de Maintenon se créait de charitables occupations que Mme de Dangeau et Mlle d'Aumale partageaient avec elle. Une lettre de Mlle d'Aumale les décrit avec précision : « Il faut vous dire toute sa journée, qui lui a paru fort courte, à ce qu'elle a dit. A sept heures et demie elle a été à la messe. A huit heures et demie elle est partie pour commencer sa mission. Elle a été d'abord à Avon, à l'école des garçons, elle y a instruit près d'une heure; ensuite elle a été dans celle des filles tout autant. Quand elle parle de Dieu à ces paysannes, on

ENTRETIEN PARTICULIER AVEC Mme DE GLAPION, DAME DE SAINT-LOUIS.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 311.

(Septembre 1708).

Mme la duchesse de Bourgogne étant venue à Saint-Cyr voir Mme de Maintenon, commença par lui dire : « J'ai le cœur bien gros, ma chère tante[1] ; j'ai peur de vous importuner; cependant je voudrois bien pleurer avec vous[2]. » Elle le fit beaucoup en effet, et Mme de Maintenon avec elle, qui s'efforça ensuite de la consoler. La mère de Glapion lui dit le lendemain qu'elle lui faisoit pitié, et qu'il étoit bien triste d'avoir ainsi à partager les chagrins de tout le monde, et lui montra le verset de l'Imitation qu'elle lisoit actuellement : *Que ferai-je, mon Dieu! parmi tant d'afflictions qui me serrent le cœur, si vous ne daignez me fortifier par votre parole?* « Que ferois-je en effet, dit Mme de Maintenon, si toute ma ressource n'étoit en Dieu? car je me trouve presque sans cesse dans l'embarras, sans savoir quel parti prendre; cela m'arriva encore l'autre jour. Le Roi venoit d'ap-

voit une grande joie sur son visage et une grande envie de le leur faire connoître. A onze heures elle est partie pour aller aux Loges entendre encore une messe; elle y a dîné assez médiocrement. A trois heures elle a été à Saint-Aubin, qui est un village dépendant d'Avon; elle y a assisté quatre ou cinq familles. De là à Valoin; elle a été dans six pauvres ménages de paysannes toutes plus mal les unes que les autres, et a donné aux uns de quoi avoir du blé, aux autres pour acheter du pain, pour habiller leurs enfans et pour payer leurs tailles. Enfin le dernier où elle a été, elle a donné bien du linge à une pauvre femme; son mari est un peu libertin : elle l'a converti à moitié, Dieu et elle achèveront; il n'avoit pas de respect ni d'obéissance pour son curé, elle l'a rendu fort doux. Elle est rentrée chez elle à sept heures bien fatiguée, mais se portant bien. » Lavallée, *Lettres historiques et édifiantes*, II, 248.

[1] On sait que c'est ainsi qu'elle appelait Mme de Maintenon.

[2] On a vu dans les lettres précédentes les justes sujets de chagrin de la duchesse de Bourgogne.

prendre une méchante nouvelle, qu'il me dit le soir, une demi-heure avant que de me quitter. Mme la duchesse de Bourgogne, qui en étoit extrêmement affligée, étoit aussi présente. Dans le même temps, un homme vint me prier d'engager le Roi à faire une chose qu'il ne devoit point faire du tout, et qu'il ne pouvoit cependant refuser sans mettre cet homme au désespoir, et sans se faire une peine extrême à lui-même, parce qu'il pouvoit avoir besoin de cet homme-là. Je devois porter la parole au Roi; je savois quel seroit mon embarras, je ne savois quel parti prendre, et disois à Dieu : Seigneur! aidez-moi, car je ne sais ni ne puis que faire. » La mère de Glapion lui dit qu'elle étoit à plaindre de ne pouvoir prendre conseil de personne en cette occasion. « Grâce à Dieu, dit-elle, j'ai un directeur de bon esprit, et qui me décide de gros en gros ce que j'ai à faire, et quand une fois il m'a dit ce que je puis faire en sûreté de conscience ou ce que je dois éviter, je m'en tiens à sa décision; autrement je ne vivrois pas et j'aurois des peines infinies. » — Vous avez, ce me semble, dit la mère de Glapion, une grande liberté avec Dieu. — « Il est vrai, dit-elle, et je crois qu'il est permis de l'avoir quand on sent qu'on est à lui véritablement, et j'espère être dans cette disposition, car je désire tout de bon la gloire de Dieu, le salut de ceux auxquels il m'a attachée et mon propre salut; grâce à sa bonté, je n'ai point de passions, c'est-à-dire que je n'aime aucune personne au point de vouloir rien faire pour elle qui pût déplaire à Dieu; je n'ai point de haines, point de vengeances, point d'intérêt, nulle ambition; je ne veux rien pour moi-même. C'est, ce me semble, plutôt le plus grand bien de la chose que l'inclination qui me détermine dans le bien que je procure aux uns et autres. » — Vous devez être bien obligée à Dieu, dit la mère de Glapion, car bien peu de gens pourroient se rendre un pareil témoignage. — « Aussi, ma fille, dit-elle, je ne cesse

de le remercier et de lui rendre grâce de la protection singulière qu'il me donne au milieu de tant d'extrémités où je me trouve; car on peut dire que d'un côté c'est un excès de grandeurs et de faveurs, et de l'autre un excès d'embarras et de tristesse; car j'ai sur les peines du Roi, des princes et de l'État un degré de sensibilité que Dieu seul connoît. » — En cela, madame, dit la mère de Glapion, vous êtes plus à plaindre qu'eux, car pour l'ordinaire les grands ne sont pas fort sensibles. — « C'est, dit-elle, que je ne suis pas grande, je suis seulement élevée; mais Dieu qui a fait tous les états et en particulier le mien, veut qu'il me tienne lieu de toutes les pénitences et austérités que je ne puis faire. J'ai toujours à l'esprit l'Espagne presque perdue, la paix qui s'éloigne de plus en plus, les misères que j'apprends de tous côtés, mille gens qui souffrent sous mes yeux et que je ne puis soulager; du côté de la piété, tous les excès qui règnent présentement, cette ivrognerie, cette gourmandise, ce luxe excessif, etc.; de celui de la religion, le danger visible où je vois qu'elle est. Je ne sais s'il faut porter le Roi à pousser les choses jusqu'à un certain point ou s'il faut le modérer, car qui sait si une conduite trop sévère n'aigrira pas les esprits, n'excitera pas une révolte, ne causera point un schisme? D'un autre côté, qui sait si Dieu s'accommode de cette prudence humaine et de la politique des hommes quand il s'agit de l'intérêt de l'Église? Tout cela m'agite à un point inconcevable; je me dis à moi-même : Qui m'assurera que le Roi ne répondra pas de tout cela et des mauvaises suites que toutes ces choses peuvent avoir? Il me prend des frayeurs extrêmes sur son salut quand je pense à ses obligations, car nous sommes obligés à tout le bien que Dieu demande de nous, et nous lui rendrons compte de tout le mal que nous aurions pu empêcher. Que sais-je comment il jugera de tout cela? En vérité la tête en est quelquefois prête

à me tourner; je crois que si on ouvroit mon corps après ma mort, on trouveroit mon cœur sec et tors comme celui de M. de Louvois[1].

« Je ne vous dis pas cela pour vous affliger, ma chère fille; au contraire, c'est pour vous faire aimer votre état de plus en plus, et que vous en compreniez mieux la douceur, la paix et la sûreté. » Puis, sortant de sa chambre pour aller prier Dieu, elle dit : « Je ne sais pourquoi on se prend à la prière de toutes les maladies que j'ai ; je trouve que rien ne fait plus de bien : elle repose et fortifie l'esprit et le cœur tout à la fois. La présence de Dieu est aussi d'un grand soulagement dans les peines, et il me semble qu'elle est toute naturelle et que tout nous y rappelle sans cesse : les sujets de tristesse pour nous consoler avec lui, ceux de joie pour l'en remercier et pour le prier de ne nous y pas abandonner, les louanges pour obtenir d'être préservés de la vanité et du malheur de nous y complaire, les contradictions pour en faire un saint usage et ne pas y succomber ; enfin, je trouve qu'à toute heure, à tout moment, nous rencontrons des occasions de nous rappeler à Dieu, et d'avoir ce saint commerce avec lui qui adoucit toutes les amertumes dont la vie est semée et qui nous préserve de toutes les chutes auxquelles nous sommes sans cesse exposés. »

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 155.

A Saint-Cyr, ce 10 septembre 1708.

Vous savez, mon cher duc, que je pense comme vous sur le commerce de lettres, et qu'il y a de bonnes rai-

[1] Voir la note sur la mort de Louvois, lettre à l'abbesse de Fontevrault, du 27 septembre 1691, page 214.

sons pour les rendre rares entre ceux qui sont tentés de tout dire. Nous sommes dans un état très violent sur les affaires de Flandres; vous en connoissez mieux que moi l'importance. Je ne doute pas que M. votre père ne vous tienne instruit de tout. Je voulois attendre qu'elles fussent décidées; mais je n'y vois point de fin; les armées sont pourtant bien près l'une de l'autre. Le Roi veut qu'on hasarde tout pour secourir Lille, et il s'y trouve de si grandes difficultés par les postes avantageux que les ennemis occupent que je suis persuadée qu'on ne pourra les surmonter. Cependant on les croit à tous momens aux mains, et jamais la cour n'a été dans l'état où elle est depuis la malheureuse journée d'Oudenarde. Notre Roi est le seul qui se possède toujours dans la même égalité d'esprit, d'humeur et d'occupations. Notre aimable princesse est trop aimable, et je commence à lui trouver trop de mérite. Vous seriez charmé de sa conduite, et je voudrois qu'elle eût des témoins comme vous; car peu de ceux qui l'environnent sont capables de connoître le prix de ce qu'elle sent, et je la vois souvent louée très mal à propos; ce sont sujets de conversation pour cet hiver, si vous me retrouvez encore. Je me soutiens malgré mon extrême foiblesse de corps et d'esprit, ou, pour parler plus juste, car on peut vous parler dans toutes sortes de langues, Dieu me soutient et me soutiendra tant qu'il lui plaira de me faire souffrir. Vous connoissez mes croix, et elles sont imperceptibles aux autres; mais il n'importe : l'important est de les bien porter. Je ne suis pas contente de la santé de M. votre père; je l'aime véritablement, et je sais ce que vous souffrirez quand vous le perdrez. Il dort souvent et n'a plus d'appétit. On se moque de moi quand je m'en effraie; je souhaite qu'on s'en moque longtemps.

J'ai fait vos complimens à votre maître, qui les a reçus comme vous le pouvez désirer; il sait que vous ne pouvez

plus rien faire, et que tout est oublié et négligé présentement; on ne pense qu'à la Flandre, et vous comme les autres et mieux que les autres. Les choses sont disposées de façon à donner de longs déplaisirs. Il faut que les bons François et les bons serviteurs du Roi renouvellent de zèle et de courage. J'ai de grandes espérances sur vous, mon cher duc, et bien de l'impatience de vous voir ici. Votre cœur vous dit que nous sortirons bien de l'action de Lille; Dieu le veuille! Ce sera pourtant un miracle des prières qui se font partout; car, à parler selon les apparences, nous devons être battus et tout perdre. Notre cher maréchal de Boufflers fait tout ce qui est possible. Je vous embrasse bien tendrement.

Pendant toutes ses campagnes depuis 1703, Villars a entretenu une correspondance active avec Mme de Maintenon. Il semble compter sur elle aussi bien pour ce qui regarde ses intérêts privés que pour obtenir ce qui est nécessaire au succès de ses entreprises. Ce ne pouvait être sans raison qu'au milieu des circonstances les plus graves un chef d'armée s'adressait ainsi à elle: on ne saurait douter que, durant ces difficiles années, elle n'eût une part aux conseils du Roi, tout au moins qu'elle n'y fût écoutée. On ne lui reprochera point l'appui constant qu'elle prêta à Villars en ces temps critiques où il soutenait presque seul la fortune de la France.

M. le marquis de Vogüé a donné dans *le Correspondant* (année 1881) un certain nombre de lettres échangées entre eux. Celles de Villars commencent à la fin de 1703, et se continuent pendant sa campagne du Languedoc contre les Camisards (1704) et ses campagnes sur le Rhin, en Italie et en Allemagne. Malheureusement le savant éditeur des *Mémoires* de Villars (tome I, 1884) n'a encore retrouvé de lettres de Mme de Maintenon qu'à partir de 1708. Voici la première de ces lettres:

A M. LE MARÉCHAL DE VILLARS[1].

12 septembre 1708.

Il y a bien longtemps, monsieur, que j'ai envie d'avoir l'honneur de vous écrire; mais j'ai été dans un si grand abattement depuis que notre armée s'est mise en marche pour le secours de Lille que je vous avoue que je n'en avois pas le courage et que je remettois toujours à me réjouir ou à m'affliger avec vous quand nous verrions cette grande affaire décidée. Elle tire si fort en longueur que je ne puis plus attendre, et je pense trop souvent à vous pour ne vous le pas dire. Ce n'est pas à moi à raisonner sur ce qui se passe en Flandres. Je vous en crois instruit quoique vous en soyez loin. Il paroît qu'on a perdu un temps qui ne peut se recouvrer. La diversité des sentimens a tout gâté, et la pluralité des généraux n'est pas bonne. M. le duc de Bourgogne est bien à plaindre de commencer par quelque chose de si difficile, et de se trouver tiraillé entre tant de gens, qui, je crois, ont tous de bonnes intentions, mais qui voient différemment. M. le maréchal de Boufflers fait, à ce qu'on dit, tout ce qui est possible, et ne paroît pas encore bien pressé. Il faudroit un miracle pour que Lille fût secouru. Cette grande affaire, monsieur, qui fait toute notre attention, ne peut faire oublier au Roi ni aux honnêtes gens que vous avez sauvé le Dauphiné. Sans vous, toutes mes inquiétudes n'auroient pas été pour la Flandre seulement. Vous m'avez écrit il y a longtemps que le Roi en seroit quitte avec M. de Savoie pour deux châteaux, et vous auriez encore mieux fait que vous ne le promettiez sans la trahison du commandant d'Exilles. Je suis bien en peine de votre conscience par rapport à cet homme-là, car je doute que vous lui pardonniez jamais. Vous m'avez

[1] Lettre donnée par M. le marquis de Vogüé dans *le Correspondant*.

attiré un remerciement de M. d'Artagnan. Je voudrois que les officiers qui servent avec vous sussent les témoignages que vous leur rendez auprès du Roi pendant que les autres généraux se plaignent souvent de ceux qui sont avec eux. Si on vous connoissoit autant que moi, on vous aimeroit beaucoup. Vous avez trop de bonté de penser à ma santé : elle est souvent attaquée; mais jusqu'ici elle se soutient. Je suis bien véritablement, monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrit De Longuerue, fol. 34.

A Saint-Cyr, 7 octobre (1708).

Vous ne me sortez guère de l'esprit, mon cher duc, et vous m'avez tant montré votre attachement pour M. votre père que votre douleur m'est toujours présente[1]. Vous la portez tout seul et malade; mais votre religion, votre courage et votre raison vous fourniront des ressources. Il est vrai que l'on n'en souffre guère moins; la religion fait consentir à la peine, le courage soutient l'extérieur, et la raison fournit des réflexions assez foibles contre la tendresse. Il faut même convenir qu'il est très-raisonnable de pleurer un père, et tel qu'étoit celui-là. J'en suis plus touchée que je ne puis vous le dire. Le Roi me fait espérer que vous viendrez après la Toussaint. Votre famille a grand besoin de vous pour reprendre une forme. Notre cardinal est pénétré et fait de son mieux pour soutenir les autres.

Les nouvelles de Flandres ne vous consoleront pas de vos autres déplaisirs. Adieu, mon cher et très-cher duc.

[1] Le maréchal de Noailles était mort le 2 octobre.

On nous assure que votre fièvre est finie; mais quand je pense à ce que vous apprendrez, je choisirois la fièvre pour vous, si c'étoit à nous à choisir. Mme votre femme est véritablement affligée et comprend la perte qu'elle fait.

Servez-vous d'une main étrangère pour ce qui n'est pas secret, et ne m'en faites jamais d'excuse.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 148.

A Versailles, ce 3 décembre (1708).

Je n'ai jamais tant senti le poids de la vieillesse qu'aujourd'hui qu'elle m'a empêchée de rendre à M. le maréchal de Noailles et à toute sa famille un devoir qui étoit encore plus dans mon cœur que dans la bienséance[1]; Témoignez-en ma douleur à M. le cardinal et à Mme la maréchale, mon cher duc, et soyez ma caution que je ne manquerai jamais volontairement à ce que je leur dois. Je ne sais rien de nouveau et nous ne pouvons plus rien attendre de bon. J'espère qu'à votre retour j'aurai une conversation tranquille avec vous avant que vous soyez en quartier. Je prie Mme votre femme de m'écrire quelquefois; mais je ne voudrois pas vous ôter un moment qui pût vous retenir à Paris; il vous convient plus d'être ici.

[1] *Journal* de Dangeau, 3 décembre : « Il y eut à Notre-Dame, à Paris, un service magnifique pour le maréchal de Noailles, où étoient presque tous les courtisans et toutes les dames de la cour. »

A M. LE DUC DE NOAILLES[1].

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 198.

Ce 4 décembre (1708).

Le Roi a ordonné à M. le maréchal de Boufflers de se rendre. Je suis dans une grande inquiétude du dénouement de la citadelle; car je crains tout de la supériorité des ennemis; je serai bien affligée et pour le mari et pour la femme si ce merveilleux homme est prisonnier de guerre. Je ne sais rien de nouveau de Flandres et vous n'en sauriez être instruit par moi, car mon ignorance est si grande que je ne puis juger de ce qui nous est bon ou mauvais.

Je vous remercie, mon cher duc, de ce que vous voulez faire pour Mme de Barneval[2]; si vous la logez chaudement, vous lui sauverez la vie. Je me porte mieux qu'à moi n'appartient dans la situation où est mon cœur.

A M. LE DUC DE NOAILLES[3].

Manuscrit De Longuerue, fol. 62.

Vendredi (décembre 1708).

Si nous faisons la guerre au roi d'Espagne, vous n'en serez point chargé. Vos remontrances ont été trouvées fort justes, et je ne puis attendre plus longtemps à vous ôter l'inquiétude que je vous ai vue.

[1] La suscription de cette lettre est : « Au duc de Noailles, hôtel de Noailles, rue Saint-Honoré, à Paris ».

[2] C'était une dame noble Irlandaise qui était venue en France à la suite du roi Jacques. Elle était veuve, avec plusieurs filles, et dans une grande misère. Son nom revient souvent parmi ceux des personnes que secourait Mme de Maintenon.

[3] Ce billet est cité dans les *Mémoires de Noailles* (éd. Michaud, p. 229) qui nous donnent cette date.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Bossange, *Lettres inédites*, etc., t. I, p. 366.

Versailles, le 23 décembre 1708.

Il faut que j'aime autant à vous obéir que je le fais, madame, pour continuer à vous écrire, ne pouvant plus vous rien dire que de très-affligeant.

Vous savez sans doute présentement que la fin de notre campagne a été pitoyable, et que les ennemis ont l'audace d'assiéger Gand, parce qu'ils espèrent qu'elle leur sera aussi heureuse que celle qu'ils ont eue d'attaquer Lille. La défense de M. le maréchal de Boufflers nous a bien fait voir combien cette entreprise étoit téméraire, puisqu'il a laissé quatre mois à notre armée pour le secourir, pendant lesquels quatre mois nous n'avons fait qu'une très petite tentative (par M. le chevalier de Luxembourg), qui nous a réussi ; une plus grande auroit eu le même succès et de plus heureuses suites.

Vous avez raison de dire, madame, qu'il faut regarder tout ce qui nous arrive comme venant de Dieu. Notre Roi étoit trop glorieux ; il veut l'humilier pour le sauver. La France s'étoit trop étendue, et peut-être injustement ; il veut la resserrer dans des bornes plus étroites, et qui en seront peut-être plus solides. Notre nation étoit insolente et déréglée ; Dieu veut la punir et l'abaisser. Il n'y a que vos intérêts, madame, où je ne vois pas si clair ; un roi tout vertueux, un droit fondé dans la justice ; un prince appelé par tous ses peuples, déclaré héritier par son prédécesseur au lit de la mort contre toutes ses inclinations naturelles ; une reine qui est l'honneur de son sexe et des princesses de son rang, un mariage uni par la conformité des sentimens de grandeur, de bonté, et de justice, béni

[1] Cette lettre n'est pas dans le manuscrit du Musée britannique.

par un successeur qui donne des espérances : que tout cela, madame, soit contre l'ordre et la volonté de Dieu, c'est ce que je ne comprends pas, et ce que lui seul éclaircira un jour[1].

M. le maréchal de Boufflers est venu, et repart le lendemain de Noël pour aller commander en Flandres. Le Roi a cherché tout ce qui pouvoit lui faire plaisir : il lui donne toutes les entrées chez lui, il le fait pair, et donne contre toutes ses règles la survivance du gouvernement de Flandres à son fils, qui n'a que douze ans. C'est l'homme le plus vertueux que je connoisse ; il va recommencer à servir à soixante-six ans, fort malsain, fort mal content de la manière dont on l'avoit fait quitter. Comblé de toutes sortes de bienfaits, honoré de tout le monde, une famille aimable, et n'ayant plus besoin que de repos, il quitte tout cela, madame, par être persuadé qu'il se doit tel qu'il est au Roi son bienfaiteur et à l'État.

Il ne m'est rien revenu, madame, sur M. le duc d'Orléans dont on ne doive être content ; il m'a paru fort zélé pour les grands intérêts du roi et de la reine[2], et se dispose

[1] Mme des Ursins répondait le 7 janvier 1709 : « Je ne crois pas, madame, qu'il soit possible d'écrire une plus belle lettre qu'est la dernière dont vous m'avez honorée, et je ne sache que vous capable de penser aussi chrétiennement, si justement et si noblement que vous faites ».

[2] On voit de quel ton Mme de Maintenon continue à parler du duc d'Orléans. Il n'y a rien ici, ni dans les lettres que nous ne donnons pas, qui justifie l'anecdote que raconte Saint-Simon (VI, 44). Selon lui, le duc d'Orléans aurait tenu à Madrid, dans un souper d'officiers, un propos très insultant sur Mme de Maintenon et sur Mme des Ursins. Rapporté à cette dernière, transmis par elle à Mme de Maintenon, ce propos aurait suscité chez toutes deux une haine violente dont les effets n'auraient pas tardé à se faire sentir. Comme Saint-Simon dit tenir l'anecdote du duc d'Orléans lui-même, il faut croire sans doute que l'insulte eut lieu ; mais elle fut ou ignorée ou méprisée de celles à qui elle s'adressait. Dans une lettre suivante, du 30 décembre, Mme de Maintenon parlera d'un bruit qu'on avait fait courir, suivant lequel le duc d'Orléans était tombé amoureux de la reine d'Espagne. Elle traite ce bruit de sottise à laquelle il ne faut point faire attention.

sans hésiter à les aller servir tout de son mieux. A vous dire la vérité, on est si consterné ici de l'état des affaires de Flandres qu'on en parle beaucoup moins que de tout le reste.

L'entrevue du Roi et de M. de Boufflers a encore augmenté la douleur de S. M. de la perte de Lille, parce qu'il a vu bien clairement qu'on pouvoit l'empêcher. Le courage est toujours égal ; mais je crains un fond de tristesse, qui, à la longue, fait de mauvais effets.

M. le Dauphin paroît toujours dans la même égalité dans tous les événemens. M. le duc de Bourgogne est fort triste, et veut absolument retourner à l'armée, en quelque qualité que ce soit, aimant mieux servir à la tête de son régiment que d'en demeurer à la triste campagne qu'il a faite.

Je suis bien trompée dans toutes mes connoissances, ou Mme la duchesse de Bourgogne sera très-malheureuse toute sa vie. Elle a une sensibilité, une gloire, une délicatesse de sentimens peu propres à ce pays-ci ; je n'en dirai pas davantage ; elle est toute propre à m'achever, car on ne peut la connoître sans l'aimer comme je l'aime et sans entrer dans tout ce qui la touche. Elle ne se porte point bien : cette tumeur qu'elle a dans le ventre grossit ; tout ce côté-là s'en ressent jusqu'au sein. Maréchal doit la voir au premier jour ; je vous en manderai des nouvelles, madame, comptant beaucoup sur l'amitié que vous avez pour elle.

J'aurois grand besoin de la vertu que vous me croyez, madame, car je ne crois ni ne prévois rien que de fâcheux, et il ne me reste pas assez de temps à vivre pour les révolutions que vos princes pourront bien voir.

M. le prince est toujours très mal, et ceux qui l'approchent sont bien persuadés que nous ne le reverrons jamais. Je crois M. le prince de Conti mort, quoiqu'il vive encore : c'est une grande perte et tout le monde en paroît affligé.

Ma santé n'est pas bonne présentement, madame; mais je suis toujours la même pour vous.

ENTRETIEN AVEC Mme DE GLAPION.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 261 [1].

Mme de Maintenon s'entretenant avec la mère de Glapion lui dit: « Mon Dieu! ma fille, que je vois d'étranges choses dans le pays où je suis forcée de demeurer! Il me semble que j'y suis à peu près comme ceux qui sont derrière un théâtre et voient au vrai les choses comme elles sont. Pendant que ceux qui sont devant sont transportés d'admiration, eux voient que ce qui paroît un palais enchanté à ceux-ci n'est qu'une toile cirée, que ces admirables machines et ces belles illuminations ne sont que des cordages et de vilaines coulisses remplies de cire ou de suif. De même je vois le monde dans toute sa laideur, pendant que mille gens qui le voient sans l'approfondir sont éblouis de son éclat. Je vois des passions de toutes sortes, des trahisons, des bassesses, des ambitions démesurées; d'un côté des envies épouvantables, de l'autre des gens qui ont la rage dans le cœur, qui ne cherchent qu'à se détruire les uns les autres; enfin mille mauvais procédés, et tout cela souvent pour des bagatelles. Cela seul ne suffiroit-il pas pour m'engager à me reléguer moi-même au bout du monde et à rétourner à l'Amérique si l'on ne me disoit sans cesse que Dieu me veut où je suis? Ce ne sont pas là mes seules peines, et

[1] Nous croyons que cet entretien, pour lequel le manuscrit de Versailles donne la date de 1711, doit avoir eu lieu en 1708 ou au commencement de 1709. Ce qui y est dit des chagrins « épouvantables » de la duchesse de Bourgogne se rapporte sans doute à la campagne malheureuse du duc de Bourgogne dont il est question dans toutes les lettres précédentes.

mille embarras d'esprit et de conscience viennent m'assaillir. Je crains pour le salut du Roi, pour celui de nos princes, de Mme la duchesse de Bourgogne. Il y a mille choses, comme je vous l'ai déjà dit, où je ne sais quel parti prendre entre ce qui seroit le plus convenable à la gloire de Dieu et entre le danger qu'il y auroit à rebuter tout à fait ces gens-là de la piété. Cette musique par exemple qui fait le seul vrai plaisir du Roi, et où l'on n'entend que des maximes absolument opposées à l'Évangile et au christianisme, seroit, ce me semble, bien convenable à retrancher ou à changer. Si l'on en dit un mot, le Roi répond aussitôt : « Mais cela a toujours été, la Reine ma mère, et la Reine, qui communioit trois fois la semaine, ont vu cela comme moi ». Il est vrai que, pour lui personnellement, ces sortes de maximes ne lui font aucune impression, qu'il n'est occupé que de la beauté de la musique, des sons, des accords, etc., et qu'il chante souvent ses propres louanges sans penser que c'est les siennes, et seulement par goût pour ces chants. Mais il n'en est pas de même de tout le reste des spectateurs, parmi lesquels il est impossible qu'il n'y en ait plusieurs à qui ces maximes toutes païennes ne fassent que trop d'impression. Le Roi a pris autrefois un plaisir extrême aux beaux cantiques d'*Esther* et d'*Athalie*, et à présent il est presque honteux de les faire chanter, parce qu'il sent que cela ennuie les courtisans.

« N'est-il pas déplorable que parmi des chrétiens, et sous un Roi qui ne voudroit pas assurément offenser Dieu, qui le craint, qui est plein de religion, on ait de telles pratiques ? Si le Roi cependant vouloit absolument qu'au lieu des maximes diaboliques qui sont semées dans les opéras, l'on ne chantât que des choses saintes ou du moins innocentes, les gens d'esprit s'empresseroient à lui en faire ; mais il craint d'établir une nouveauté qui ne plairoit pas au public. »

La mère de Glapion dit à ce sujet qu'elle avoit lu quelque part que ceux qui disent que ce que l'on entend à l'Opéra entre par une oreille et sort par l'autre, ont oublié que le cœur est entre deux.

« Cela est fort bien dit, répondit Mme de Maintenon, et je suis assurée qu'au sortir de ces spectacles on n'est pas si en état de résister aux occasions qu'on le seroit en sortant de vêpres. Je dis un jour à ce propos à M. le duc de Bourgogne, qui est un saint : Mais vous, monseigneur, que ferez-vous quand vous serez le maître? Défendrez-vous les opéras, les comédies et les autres spectacles, car bien des gens prétendent que s'il n'y en avoit point, il y auroit encore de plus grands désordres? — Je pèserois mûrement le pour et le contre, répondit-il ; j'examinerois les inconvéniens qu'il peut y avoir de part et d'autre, et je m'en tiendrois à celui où il y en auroit le moins. Cela n'est-il pas d'une merveilleuse piété pour un si jeune prince?

« Ce qui m'étonne, ajouta-t-elle, quand j'y pense, mais sans me troubler cependant, car je sais que Dieu tire sa gloire de la déroute de nos projets comme de leur réussite, c'est de voir que quantité de choses que j'ai faites avec la plus grande envie de procurer la gloire de Dieu, le bien de l'Église et le salut du Roi, ont mal tourné. Par exemple, j'ai voulu que le duc de Beauvillier et M. de Chevreuse fussent amis du Roi, afin qu'il vît d'honnêtes gens capables de lui faire aimer la vertu et d'éloigner de lui cette corruption de maximes et de flatteries qui l'environne. Cela a mal tourné, et j'en suis bien fâchée, mais sans me repentir de ce que j'ai fait, parce que véritablement ma seule vue étoit de procurer un bien utile à la gloire de Dieu et au salut du Roi.

« J'avois aussi de très-bonnes intentions quand je fis nommer MM. de Noailles et de Fénelon archevêques de Paris et de Cambrai ; j'en eus tant de chagrin dans la suite

que le Roi me disoit : « Hé bien ! madame, faudra-t-il que nous vous voyions mourir pour cette affaire-là ? » Je n'en ressens pas un moindre présentement sur M. de Noailles ; mais ce qui me console, c'est que j'avois cru bien faire, et feu M. de Chartres pensoit comme moi sur ces deux hommes-là, et les regardoit comme des saints très propres à bien servir l'Église. »

Puis, après avoir un peu pensé, elle dit : « Les princes ne veulent jamais envisager les choses tristes, ils sont accoutumés qu'on les leur ôte toujours de devant les yeux, et je me vois réduite par le devoir de ma conscience, par l'amitié que j'ai pour le Roi et par le véritable intérêt que je prends à tout ce qui le touche de lui dire la vérité, de ne le point flatter, de lui faire voir qu'on le trompe souvent, qu'on lui donne de mauvais conseils. Voyez quel personnage d'attrister ainsi quelqu'un que l'on aime et à qui on ne voudroit pas déplaire ! Voilà cependant ce que je suis obligée de faire. Je l'afflige souvent quand il ne vient chez moi que pour chercher à se consoler. D'un autre côté, Mme la duchesse de Bourgogne, qui a des chagrins épouvantables, me les vient tous apporter. Elle vint, par exemple, hier comme je me couchois n'en pouvant plus d'excès de fatigue ; elle se jeta sur moi, et me tint très-longtemps à me conter ses peines ; il me fallut rester à demi déshabillée, parce que, si je m'étois couchée, elle n'auroit pu me parler en liberté, la table où le Roi travailloit étant tout près de mon lit. Elle a la bonté de me demander si elle ne m'incommode point ; mais avec toute la liberté qu'elle me donne, et quoiqu'elle me prie d'en user avec elle comme avec ma fille, il m'est impossible de la compter pour rien et de n'avoir pas pour elle toutes sortes d'attention Nos princes croient tous que je ne me gêne en rien avec eux, et ils auroient, en effet, la bonté de le souffrir ; mais je pense bien plus à eux qu'à moi, et je ne fais que ce que je crois qui leur

convient. Il semble aussi qu'ils croient que quand on les a vus on n'a plus envie de voir personne, et ils me disent ordinairement en sortant : Je vais fermer la porte, n'est-ce pas? Vous allez rester seule? Vous ne voulez voir personne? »

C'est bien là, dit la mère de Glapion, ce que M. de Cambrai leur reprochoit, quand il leur disoit qu'ils croyoient que leur vision est béatifique. — « Oui, dit Mme de Maintenon en riant, je m'imagine qu'ils pensent qu'elle suffit et tient lieu de tout le reste. »

A Mme DU PÉROU, DAME DE SAINT-LOUIS.

Imprimée dans les *Mémoires sur Mme de Maintenon* (1846, in-12), page 474.

(1707 ou 1708.)

Il m'a toujours paru que vous désiriez que je vous écrivisse sur les choses qui pouvoient être de quelque conséquence dans votre maison. Je mets dans ce rang-là les représentations des belles tragédies que j'ai fait faire pour vous, et qui pourront peut-être à l'avenir être imitées. Mon dessein a été d'éviter les mauvaises compositions des religieuses, telles que j'en avois vu à Noisy. J'ai cru qu'il étoit raisonnable et nécessaire de divertir des enfans, et je l'ai vu pratiquer dans tous les lieux où l'on en a rassemblé. Mais j'ai voulu, en divertissant ceux de Saint-Cyr, remplir leur esprit de belles choses, leur donner de grandes idées de la religion, élever leur cœur aux sentimens de la vertu, orner et cultiver leur mémoire de choses dont elles ne seront point honteuses dans le monde, leur apprendre à prononcer, les occuper pour les retirer des conversations qu'elles ont ensemble, et amuser surtout les grandes qui, depuis quinze ans jus-

qu'à vingt, s'ennuient un peu de la vie de Saint-Cyr. Voilà mes raisons pour continuer chez vous ces représentations tant que vos supérieurs ne vous les défendront pas. Mais vous devez les renfermer dans votre maison et ne les jamais faire à la grille sous quelque prétexte que ce soit. Il est toujours dangereux de faire voir à des hommes des filles bien faites, et qui ajoutent des agrémens à leur personne en faisant bien ce qu'elles représentent. N'y souffrir, dis-je, aucun homme quel qu'il soit, ni pauvre ni riche, ni jeune ni vieux, ni prêtre ni séculier, je dis même un saint, s'il y en a sur la terre. Tout ce qu'on pourroit faire si un supérieur vouloit voir ce que c'est en effet que ces pièces, ce seroit de faire jouer les plus petites comme nous avons fait par le passé. Je ne suis pas sans peine sur ce que nous fîmes hier. Vous savez comment nous nous y sommes embarquées, mais j'espère et je vous conjure que ce soit la dernière fois.

On lit dans un des manuscrits de Versailles : *Mémoires de ce qui s'est passé à Saint-Cyr*, tome I, chapitre XXVIII, pages 258 et 261, quelques récits qui servent de commentaire à cette lettre : « M. le cardinal de Noailles avoit défendu les tragédies non seulement au parloir, mais dans la maison même aux religieuses de son diocèse, qui étoient dans l'usage de produire leurs pensionnaires aux grilles des parloirs par de semblables représentations. Mme de Maintenon désiroit que l'on ne s'exposât pas à s'attirer de pareilles défenses. »

« Mme la duchesse de Bourgogne assistoit un jour à l'office du chœur. Elle vit à la grille un grand nombre de personnes qui, pour mieux voir les demoiselles, trouvèrent le moyen avec des cannes et des éventails, d'ouvrir les rideaux. La princesse, choquée de cette liberté, sortit de sa place, et s'en alla, d'un air froid et sérieux, fermer non seulement les petits rideaux que l'on avoit ouverts, mais même les grands, ce qui rendit tout le monde très confus. Une autre fois qu'elle se trouvoit à ténèbres, les derniers jours de la semaine sainte, les

pages, qui avoient envie de se divertir, apportèrent des crécelles de différentes espèces pour contribuer de leur mieux au bruit qui se fait à la fin de l'office. Ils firent un vacarme effroyable, et y ajoutèrent de grands éclats de rires. Elle fut très irritée, et, au sortir, les réprimanda.... Un billet d'un page à Mlle de Puitbarc lui fit savoir qu'il l'avoit remarquée pour sa beauté. Elle en fut indignée. »

A Mme LA DUCHESSE DE VENTADOUR.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 166.

(Janvier 1709.)

Je vous conjure, ma chère duchesse, une fois pour toutes de ne jamais parler dans vos lettres de ce que vous croyez me devoir; il faut quelquefois les montrer, et il ne convient ni à vous ni à moi qu'elles soient remplies de reconnoissance. Après ce petit préambule, venons à votre projet, qui est très-sensé. Allez, madame, courir un peu les champs et les rues, pour venir vous enchaîner très-honorablement; votre serment ne presse point[1]. Mes complimens, je vous en supplie, à Mme la princesse de Soubise.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 919.

Saint-Cyr, le 27 janvier 1709.

J'ai l'honneur de vous écrire très-simplement, madame, tout ce que je pense, et je ne prétends point faire de

[1] La duchesse de Ventadour succédait, comme gouvernante des enfans de France, à sa mère la maréchale de la Mothe, qui était morte le 6 janvier. Elle était assurée depuis plusieurs années de la survivance de cette charge.

belles lettres. Les vôtres me font un très-grand plaisir, quoique je voie bien souvent que la prudence vous retient : le commerce dont vous voulez m'honorer me seroit plus agréable si nous pouvions écrire comme nous parlions dans la chambre obscure de Marly; mais ce n'est pas en cela seul qu'il faut savoir se contraindre.

Je commencerai, madame, par vous apprendre que vous avez perdu une de vos anciennes servantes en Mme d'Heudicourt; une maladie de cinq jours l'a emportée; elle est morte fort occupée de Dieu et de la crainte de la mort[1]. C'étoit la seule personne de mon temps qui me restoit : il faut mourir ou se trouver seule sur la terre, car je ne compte guère les nouveaux amis.

Le père de la Chaise est mort[2]; le Roi n'a point encore nommé son successeur. Le prince de Conti se meurt, il n'y a point de médecin qui ne le condamne. M. le Prince est, dit-on, hors de danger, mais peu de personnes le voient. Mme de Soubise est très-mal.

Madame attend tous les jours la nouvelle de la mort de Mme de Maubuisson[3]; elle a perdu son médecin en trois jours, pour avoir été saisi du froid. Jugez, madame, si les riches ont souffert du mauvais temps, de l'état où sont les pauvres : aussi en est-il mort un grand nombre à Paris et à la campagne. Les spectacles ont cessé, les collèges ont été fermés, les artisans ne travailloient plus; et de tout cela il résulte une grande misère.

Vous savez l'état des grandes affaires, de sorte que, tout se joignant ensemble, on n'entend que plainte et on ne

[1] Voir la note à la lettre du 23 avril 1706, t. II, p. 78.

[2] Il mourut le 20 janvier.

[3] L'abbesse de Maubuisson était fille de l'Électeur palatin Frédéric V et tante de Madame, duchesse d'Orléans. Saint-Simon en fait l'éloge comme d'une personne aussi remarquable par la distinction de son esprit que par sa haute piété. Elle mourut le 10 février. (Voir la note à la lettre du 24 août 1683, t. I, p. 150, sur la duchesse de Brunswick, dont elle était sœur.

voit que tristesse. Je trouve très-fort dans l'ordre que j'en sois accablée; mais je ne m'accoutume point à celle de notre princesse. Elle est fâchée de Mme d'Heudicourt[1], son esprit naturel la divertissoit, et elle a grand besoin de quelqu'un qui l'amuse; elle est naturellement sérieuse et trop sensible pour être jamais heureuse. M. Fagon ne fait pas grand cas de son mal jusqu'ici; il croit, quand il augmente, que c'est son dérèglement qui en est cause; et en effet cette douleur de sein est passée aussitôt que quelque chose est venu. Clément étoit hier à Versailles pour Mme de Cani, qui avoit eu quelques douleurs. Mme la duchesse de Saint-Aignan et Mme la Vidame n'attendent que l'heure d'accoucher.

M. le maréchal de Boufflers travaille autant lui tout seul que tous nos ministres ensemble; il tâche de démêler l'horrible désordre où nos généraux ont laissé l'armée; il a dû partir au milieu de ce grand froid pour aller visiter des places. Nos rois seroient bien heureux s'ils avoient beaucoup de sujets de ce caractère-là; je voudrois pouvoir vous envoyer de ses lettres, je ne crois pas qu'il soit possible d'être plus honnête homme.

Vous avez grande raison, madame, de trouver que les officiers aiment trop Paris; on est trop indulgent de tous côtés là-dessus : ils devroient être chacun dans leurs quartiers.

J'avoue, madame, que je ne vous verrois pas sans douleur : mon attachement pour LL. MM. CC. me fait regarder la paix avec autant d'horreur que la guerre; on ne peut soutenir l'une, et l'on ne comprend point comment se peut conclure l'autre. Dieu veuille y mettre la main!

Les ennemis sont assurément plus habiles que nous; ils ne s'endorment en pas un endroit, et je ne vois que M. de Boufflers qui veuille bien les surveiller; tout le

[1] C'est-à-dire de la mort de Mme d'Heudicourt.

reste veut revenir : s'ils avoient affaire à moi, ils ne seroient ni à Paris ni à la cour.

Je vous ai avoué, madame, que je n'approuvois point que nos rois entrassent dans la folle passion de M. le duc d'Orléans; mais je vous assure que je n'ai pas eu le temps de m'opposer à ce qu'il demandoit, le Roi en étant plus éloigné que moi; mais il n'en est plus question. Ce prince propose de donner à cette fille une terre avec quelque titre, pour qu'elle s'appelle madame, et le Roi le trouve bon[1]. M. le duc d'Orléans m'a fait encore une visite. Il ne me montre qu'estime pour vous, madame, zèle pour LL. MM. CC. et horreur des propositions de paix; ardent pour retourner en Espagne et pour y servir tout de son mieux : et sur ce que je lui dis qu'on mandoit de Madrid qu'il ne vouloit plus y aller, il me dit que tous ces discours étoient fondés sur un petit chagrin qu'il avoit eu quand on disposa des troupes sans son avis, sur quoi il s'expliqua avec trop de vivacité et d'imprudence. Cet aveu se fit avec une douceur et une ingénuité qui me charma, et qui ne me laisse pas douter de la sincérité de ses discours.

Nous irons à Marly le 6 de ce mois et nous y aurons des bals, plus par politique que par goût; Mme la duchesse de Bourgogne est trop abattue et ne prend plus plaisir à rien.

Mme la duchesse de Mantoue crache toujours du sang; Mme d'Elbeuf prétend que l'air où elle est peut y contribuer; elle demande au Roi un logement à Vincennes pour y achever son année de deuil, ce qui ne lui sera pas refusé.

Je soutiens mieux que je n'ai fait depuis longtemps les mauvaises saisons et les afflictions; je me porte fort bien, et sans chercher des phrases polies et respectueuses,

[1] Mlle de Séry prit en effet le nom de Mme d'Argenton. Voir la lettre du 10 octobre 1707.

souffrez, madame, que je vous dise tout simplement que je vous aime de tout mon cœur.

Je voudrois bien ne pas sentir ce que je sens pour LL. MM. CC.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 919.

Saint-Cyr, le 18 mars 1709.

Quand mes lettres seroient plus agréables qu'elles ne le sont, madame, ce seroit beaucoup trop d'en recevoir trois à la fois; jugez si je vous plains d'avoir lu tant de choses agréables.

Si j'ai encore quelque espérance, elle n'est pas dans les hommes, qui, en tout genre, me paroissent à bout, mais en Dieu, qui fait des miracles quand il lui plaît, et qui sait tourner les cœurs et les événemens à l'accomplissement de sa volonté. C'est ce miracle que j'ai toujours espéré en faveur de nos rois, qui sont bien meilleurs que nous, et qui, si je l'ose dire, ne méritent pas d'être malheureux.

M. le comte de la Mothe, avec les meilleures intentions du monde, a mis le comble à l'effroyable campagne de l'année passée, à laquelle on ne sauroit penser sans être vivement piqués et profondément humiliés.

Je crois avoir déjà eu l'honneur de vous mander que si vous voyiez de près notre état, vous penseriez comme moi. Quand M. le maréchal de Boufflers revint à la cour après la perte de Lille, il ne put soutenir les discours qu'on tenoit sur les propositions de la paix, et partit pour aller en Flandres tout plein de courage. Quand il a eu vu nos troupes, nos magasins et nos fourrages, il en a pensé mourir de douleur, et convient présentement qu'il faut faire la paix à quelque prix que ce soit. On dit

que M. le duc d'Albe est furieux sur cet article, et aussi emporté qu'il nous a paru froid jusqu'à cette heure.

Je n'ai point vu Mme de Soubise depuis nos plus grands malheurs ; nous nous écrivions : mais elle ne m'a jamais parlé que de sa douleur sur l'état des affaires, et de la part qu'elle prenoit à celle du Roi. Il m'est revenu qu'elle avoit dit en mourant qu'elle étoit bien affligée de laisser la France dans l'état où elle est. Voilà, madame, ce que j'en sais[1].

Le maréchal de Boufflers se porte mieux depuis qu'il se repose, et je vois qu'à la moindre lueur de santé il aspire à servir.

Le maréchal de Villars est parti plein de courage et de confiance, quoiqu'il voie bien la pesanteur du fardeau dont on le charge; mais il me paroît qu'il s'en trouve encore plus honoré que chargé. Il a mandé à l'armée par avance qu'il arrivoit et qu'il portoit de l'argent; et il est vrai que M. Desmaretz lui en a donné et promis encore dans peu de temps.

Je parlerai encore à M. Fagon pour qu'il vous envoie un médecin.

Si je croyois, madame, que vous puissiez contribuer à me faire vivre jusqu'à cent ans, je vous dirois toutes les raisons que j'aurois pour mourir; mais, comme vos souhaits ne sont que l'effet de la bonté dont vous m'honorez, j'espère bien que vous me mettrez avant peu sur la liste des morts de votre connoissance ; je la porte dans ma poche, je vous en ferai part si vous voulez : il y a vingt ou vingt-cinq personnes de la cour depuis deux ans; je pourrois y ajouter bientôt M. l'archevêque de Reims, et je crains fort d'y mettre M. le cardinal de Janson.

M. de Vendôme ne sert plus, au moins pour cette

[1] Voir sur Mme de Soubise la note à la lettre du 26 octobre 1700

année, et je doute fort que la vie qu'il mène le mette en état de servir à l'avenir. Nous avons tous été bien trompés sur cet homme-là, et le Roi bien mal averti de ce qui se passoit en Italie. Nous lui en devons la perte entière par le siège de Turin, qu'il vint persuader au Roi, lui répondant de toutes les facilités, et lui promettant de le faire lui-même; après quoi, il s'en remet à M. de la Feuillade, pour faire sa cour à M. Chamillart. Ensuite il fait cette belle campagne de l'année passée, qui nous réduit à l'état où nous sommes, et se livre à M. l'abbé Alberoni, Italien et son favori, pour déshonorer M. le duc de Bourgogne[1]; il le garde auprès de lui à Anet[2], et déclare qu'il seroit inconsolable s'il le perdoit. C'est ce même M. de Vendôme qui détermina le siège de Barcelone. J'avois toujours été prévenue pour lui sur l'attachement que je lui croyois pour le Roi et pour toute la famille royale; mais ce qu'il a souffert chez lui par rapport à M. le duc de Bourgogne est bien opposé à cet attachement.

M. le maréchal de Boufflers dit qu'on ne commande point une armée de dessus une chaise percée[3] : c'est sa situation la plus ordinaire. Il a un courage qu'on ne peut lui disputer; mais ce n'est pas assez ni pour lui, ni pour nous. Je vois par toutes les lettres d'Espagne que vous prenez un parti bien fier concernant les affaires de Rome; elles passent de beaucoup ma capacité.

Quand on n'envoie pas de troupes en Catalogne, c'est

[1] Voir sur la conduite du duc de Vendôme à l'égard du duc de Bourgogne la note à la lettre du 23 juillet 1708. Cf. Saint-Simon, t. VI, chap. III, IV et V. Alberoni avait écrit une lettre d'une grande insolence où, faisant le récit de la campagne, il rejetait toutes les fautes sur le duc de Bourgogne. Saint-Simon donne et réfute cette lettre, à laquelle évidemment Mme de Maintenon fait allusion ici.

[2] Le célèbre château élevé par Henri II près de Dreux, pour Diane de Poitiers, était devenu la propriété des Vendôme.

[3] On connaît le portrait que Saint-Simon a tracé (IV, 333-36) du duc de Vendôme; on sait que le cynisme de ses mœurs dépassait tout ce qu'on peut imaginer.

qu'on n'en a pas assez pour fournir à tout : on connoît l'importance du siège de Girone; il y a des gens persuadés que vous le pourriez faire avec ce que vous avez, et d'autres le sont que la prise de cette place ne feroit pas sortir l'archiduc de Barcelone, parce qu'il a la mer libre.

Il est vrai, madame, que c'est une mode assez déraisonnable de porter le deuil des religieuses, ou bien il faudroit le prendre le jour qu'elles font leurs vœux et qu'elles prétendent être mortes au monde; Madame sera sensible à celui que la reine porte[1].

M. le Dauphin paroît fort occupé et fort aise de la campagne qu'il va faire. M. le duc de Bourgogne est bien aise d'avoir le maréchal d'Harcourt : ils me paroissent en grand commerce. Le comte d'Évreux, tout attaché à M. de Vendôme, pourra bien ne pas servir cette année; M. le Dauphin ne l'a pas voulu dans son armée : il n'y a que la conscience qui puisse obliger notre prince de l'avoir dans la sienne; et notre princesse[2], très naturelle et vive sur les intérêts de son mari, s'y oppose autant qu'elle peut. Le Roi a choisi pour confesseur le P. le Tellier, provincial de Paris, homme sans naissance, mais dont tout le monde dit beaucoup de bien, c'est-à-dire ceux qui le connoissent, car il a toujours été très enfermé et tout attaché à l'étude[3].

Je ne manquerai pas, madame, de lire au Roi l'article de votre lettre qui regarde M. l'évêque de Die. Vous ne vous contentez pas d'aimer et de servir les gens pendant leur vie; vous vous en souvenez, madame, après leur

[1] Il s'agit du deuil de l'abbesse de Maubuisson.

[2] Par ces mots : notre prince et notre princesse, Mme de Maintenon entend toujours le duc et la duchesse de Bourgogne.

[3] Il était de la Compagnie de Jésus, comme le père de la Chaise auquel il succédait. Il eut un rôle important dans toutes les agitations religieuses qui troublèrent la fin du règne, et se signala par son opposition au cardinal de Noailles.

mort. Je serai, jusqu'à la mienne, la personne du monde qui vous honore et qui vous estime le plus.

A M. LE MARÉCHAL DE VILLARS[1].

8 avril 1709.

Voulez-vous toujours m'écrire en cérémonie, M. le maréchal? Si vous continuez, je saurai bien vous rendre le respect qui vous est dû.

M. le duc d'Estrées n'est point mort; ainsi je n'ai rien à répondre sur le premier article de votre lettre[2].

Il n'y a que de vous, monsieur, que l'on tire quelque consolation. Vous nous faites envisager que nous aurons une armée; elle sera conduite par vous, et peut-être est-ce le point où Dieu a voulu nous conduire pour montrer les révolutions qu'il sait faire quand il lui plaît.

Cependant nous joignons maintenant au malheur de la guerre la crainte de la famine et d'un scorbut à à l'Hôtel-Dieu et aux Invalides qui nous annonce la peste. Il faudroit votre courage pour supporter de tels maux. Le Roi presse le plus qu'il peut pour qu'on envoie de l'argent, et il me paroît que M. Desmaretz cherche toutes sortes d'expédiens pour en avoir. On vous aura mandé que la flotte est arrivée riche de plus de vingt millions pour la France. Je voudrois bien que nous puissions mettre la main dessus[3].

Ne vous mêlez point dans les affaires du cardinal de Bouillon. C'est un homme qui déplaît au Roi, et avec

[1] Lettre publiée par M. le marquis de Vogüé dans *le Correspondant* de 1881. Page 55 du tirage à part.

[2] Villars, dans une lettre du 5 avril à laquelle celle-ci répond, croyant le duc d'Estrées mourant, demandait son gouvernement de l'Ile-de-France. Le duc d'Estrées vécut jusqu'en 1725.

[3] Voir sur cette affaire de finance Dangeau, t. XII, p. 383-386.

beaucoup de raison, et comme de mon consentement vous ne lui déplairez jamais, je ne lui ai pas dit un mot de cet article de votre lettre. Adieu, M. le maréchal, la crainte de me retrouver en 1694[1] ne me met pas de belle humeur; mais je n'en suis pas moins votre très humble et très obéissante servante.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 919.

(Versailles), le 29 avril 1709.

La lettre que j'attendois est venue; je vous assure, madame, que je ne vous oublie point, et que mes sentimens pour vous sont toujours les mêmes : la différence de nos opinions ne vous brouillera pas avec moi, et j'espère de vous la même conduite. Vous pensez qu'il faut périr plutôt que de se rendre; je pense qu'il faut céder à la force, au bras de Dieu, qui est visiblement contre nous, et que le Roi doit plus à ses peuples qu'à lui-même. Ce ne seront point mes avis qui feront la paix ou la guerre, madame; je les dis librement, parce que je connois leur peu de valeur.

Il y eut hier une assez grande sédition à Paris : la crainte de la famine fait tourner la tête à tout le monde; les ennemis en sont bien instruits, et veulent en profiter.

Mme la Princesse est inconsolable, et Mme la princesse de Conti très-consolée : voilà, madame, comme on se trompe en tout; je ne veux pas vous laisser ignorer une chose si rare.

Pour nommer les choses par leurs noms, Mme d'O a fait une grande sottise; elle a de l'esprit pour la con-

[1] Le pain avait déjà manqué cette année-là.

versation, et c'est la meilleure femme que nous ayons dans ce pays-ci; mais elle est d'une simplicité à faire pis que ce que vous me faites l'honneur de me mander. Je suis bien fâchée qu'elle ait abusé de l'amitié que notre princesse a pour elle, et qu'elle la commette autant : on m'a bien caché ce qui s'est passé là-dessus[1].

Votre cher ami M. de Pontchartrain sort de ma chambre; il est venu me conter les particularités de la sédition d'hier : ce fut dans la rue Saint-Honoré. Un archer, voulant prendre un pauvre homme pour l'envoyer à l'hôpital général, le maltraita; quelqu'un cria qu'on l'avait tué, et le peuple entra en fureur : un officier suisse et M. d'Argenson apaisèrent le bruit, qui fut grand et assez long.

J'apprends dans ce moment que la duchesse de Noailles n'est plus grosse; il n'y a qu'affliction de quelque côté qu'on se tourne.

Marseille était à l'extrémité pour le blé quand il est arrivé une flotte qui leur en a apporté pour trois mois, et qui retourne encore en chercher. On va découvrir la châsse de sainte Geneviève, et faire des prières publiques. Employez vos saints auprès de Dieu, madame, pour apaiser sa colère contre nous, qui peut-être nous veut sauver par toutes ces épreuves dans le temps que nous nous plaignons de lui. Il afflige présentement trois rois qui sont bien pieux[2].

J'ai grand regret que le duc de Noailles quitte le Roi dans ce temps-ci : mais il part. Plus je le connois et

[1] Une lettre de la princesse des Ursins, en date du 14 avril, nous apprend que Mme d'O venait de solliciter étourdiment en Espagne une grâce impossible, et s'était fait appuyer par la duchesse de Bourgogne, auprès de qui elle était dame du palais. Mme d'O, élevée à Saint-Cyr, était de l'entourage intime de Mme de Maintenon.

[2] C'est-à-dire le Roi de France, le roi d'Espagne et le chevalier de Saint-George, fils de Jacques II, que Louis XIV avait reconnu et traitait comme roi sous le nom de Jacques III depuis 1701.

plus je l'estime; il n'est pas nécessaire, madame, que je vous le recommande.

A Mme DE LA VIEFVILLE, ABBESSE DE GOMERFONTAINE.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 173, et *Lettres et Avis*, p. 777.

(Saint-Cyr), ce 1er mai 1709.

Vous allez être bien fâchée de n'avoir point Mlle d'Aumale; mais il nous a pris une crainte à elle et à moi de quelque rencontre sur le grand chemin qui ne seroit pas agréable. La crainte de la famine met le peuple dans un mouvement auquel il ne faut pas s'exposer. Cet état-ci est si violent qu'il ne peut durer. J'espère que les soins que le Roi prend pour faire trouver du blé remettront la tranquillité, et alors Mlle d'Aumale ira vous faire sa visite.

Comme je crois M. Treilh plus brave qu'elle, j'espère que vous l'aurez dans le temps qu'il a promis. Rien n'est si difficile que les sœurs converses dans les couvens; c'est pourquoi la plupart en prennent le moins qu'ils peuvent, et s'accommodent mieux des servantes. Je voudrois de tout mon cœur que vous en puissiez avoir qui eussent demeuré ici, car il me semble que le bon esprit y est passé jusqu'aux plus grossières paysannes qui y entrent, et nous n'en avons pas une qui nous fasse de la peine. Il est vrai que les traitemens y sont fort doux et la condition bonne.

Je suis ravie des sentimens pieux et zélés qui sont dans toutes vos lettres. Je comprends parfaitement vos embarras sur le temporel. J'ai voulu attendrir M. le cardinal pour vous; il m'a répondu que M. l'abbé de Vassé vous a fait payer d'une dette des Carmélites de Pontoise. J'y ajoute 250 livres, que j'ai mises entre les mains de Mlle d'Au-

male. C'est peu de chose; mais je ne puis fournir à tous les misérables qui m'environnent. Il est vrai qu'on fait venir du blé des pays étrangers; mais je n'en disposerai pas, et le seul bénéfice que vous en recevrez sera de le voir baisser de prix au marché. Mlle d'Aumale peut vous dire tous les soins que je prends d'exciter Mme la duchesse de Ventadour sur votre petite favorite; gardez-vous bien de la laisser aller[1]. Ce seroit une bonne nouvelle pour moi si vous me mandiez que Mlle de Bagny entre au noviciat. L'oraison funèbre de M. le maréchal de Noailles est excellente, et a paru telle à ceux qui vouloient, d'un dessein prémédité, la tourner en ridicule. Adieu, ma chère fille, je vous aime toujours; mais je ne puis vous le dire souvent. Je ne sais pourquoi Mlle d'Aumale ne supplée pas à mon défaut. C'est à elle et à vous à vous démêler là-dessus.

[1] La petite favorite de l'abbesse de Gomerfontaine était Mlle de la Sermoise, sœur de Mlle de Séry (Mme d'Argenton), cette maîtresse du duc d'Orléans que nous avons vue être l'objet d'une si complaisante indulgence de la part de Mme des Ursins, et d'une si juste sévérité de la part de Mme de Maintenon. (Voir la lettre du 10 octobre 1707 et la note p. 142). Nous trouvons au milieu des lettres à Mme de la Vieffville une touchante lettre de Mlle de Sermoise qui, élevée à Gomerfontaine, souhaitait y rester, et y resta en effet comme religieuse. Elle écrit à Mme de Maintenon : « Je n'aurois jamais osé prendre la liberté de vous écrire si Mlle d'Aumale ne m'avoit assuré que vous ne trouveriez pas mauvais que j'eusse l'honneur de vous marquer moi-même ma reconnoissance de la protection pleine de charité que vous m'avez accordée.... J'aspire à la faveur de me faire religieuse avec une ardeur que je ne puis exprimer.... Je souhaite de tout mon cœur de quitter le monde, que je n'ai jamais connu que par des relations qui m'ont fait rougir et trembler. » (Manuscrits de Versailles, *Lettres et avis*, p. 778. Voir aussi plus loin la lettre du 16 janvier 1710.)

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 206.

A Versailles, ce 3 juin 1709.

Mme la duchesse de Noailles, chez qui nous dînons, me vient de donner votre lettre du 24, qui est la première que vous m'ayez écrite. Nos malheurs augmentent tous les jours; nous ne pouvons ni faire la paix ni faire la guerre. Vous apprendrez ce que M. de Torcy a rapporté [1], qui a donné de l'indignation à tout ce qui a une goutte de sang françois. J'ai vu donner les ordres pour que vous soyez bien informé de tout et qu'on vous consulte sur les troupes qu'on veut vous donner, et sur l'usage que vous croirez en faire. Le maréchal de Boufflers sèche de ce qui se passe; je n'ose entrer dans le détail; je n'ai pas la force de traiter les bagatelles; ainsi il vaut mieux finir, sans vous dire même comme je suis pour vous, car vous devez le savoir. Vos aimables enfans sont avec nous. Adieu, mon cher duc. Mlle d'Aumale est à Gomerfontaine.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 167.

A Saint-Cyr, ce 9 juin 1709.

Je ne sais si votre courrier me fera avertir de son départ; je vais vous écrire sur ce pied-là. Votre situation est en petit comme celle du maréchal de Villars est en grand. On prétend que le Dauphiné et l'Allemagne sont mieux. Quant à la mauvaise commission que le Roi vous fit envisager quand vous partîtes, il n'en est plus ques-

[1] Les propositions des ennemis pour la paix qu'on avait tenté de négocier.

tion[1]. La paix ne se fait point, et quand elle se feroit, le roi d'Espagne ne veut point revenir; mais le nôtre, après avoir lu votre lettre, m'a ordonné de vous mander qu'en aucun cas vous ne seriez employé pour un tel personnage; il ne vous convient point et m'effraieroit très-fort. Votre lettre m'a paru belle et bonne; on est très persuadé des sentimens qui y sont; vous ne pouvez croire à quel point ils deviennent rares, et j'en suis si effrayée qu'à peine comptai-je présentement nos autres maux. Quand on a su que le Roi refusoit les indignes propositions de paix que les ennemis ont faites à M. de Torcy, tout le monde a applaudi et demandé la guerre; mais ce mouvement n'a pas duré, et l'on est bien vite retombé dans cet abattement que vous avez vu. Quand vous étiez ici, combien de fois avez-vous entendu dire : « Pourquoi nous laisse-t-on de la vaisselle d'argent? le Roi nous feroit plaisir de tout prendre. » Depuis que les plus zélés en ont donné l'exemple, tout est consterné et murmurant. On trouve que c'est au Roi à commencer à se retrancher; on lui plaint toutes ses dépenses : les voyages de Marly sont la cause de la ruine de l'État; on voudroit lui ôter ses chevaux, ses chiens, ses valets; on attaque ses meubles; en un mot on le veut dépouiller le premier. Ces murmures se font à sa porte; on veut me lapider parce qu'on suppose que je ne lui dis rien de fâcheux, de peur de lui faire de la peine. Cependant le Roi a diminué sa table de Marly; il a envoyé sa vaisselle d'or à la Monnaie; il met ses pierreries entre les mains de M. Desmaretz pour les engager si on le peut; mais on ne veut compter que ce qu'il ne fait pas. Je vous avoue que de telles dispositions me glacent le sang dans les veines, et que vous me seriez bien nécessaire ici.

[1] Le duc de Noailles allait commander en Roussillon. Cette mauvaise commission était d'aller annoncer en Espagne l'abandon de la France; on pouvait s'y trouver réduit pour obtenir la paix.

Le déchaînement contre l'homme que vous savez[1] augmente tous les jours et vient jusqu'au maître. Il ne peut se résoudre à le sacrifier parce qu'il lui fait pitié et qu'il se met en pièces présentement pour le service.

Les enfans du Roi paroissent plus sensibles à l'état des choses. Le Dauphin parle davantage et écoute; il porte même au Roi les plaintes qu'il a reçues; mais après tout cela il dit : « J'ai parlé », et fait par là encore plus blâmer son père. La duchesse de Bourgogne est dans une tristesse qui passe la mienne. C'est sa pente naturelle, et elle connoît trop le fond et les circonstances de son état. Elle aime le Roi, elle aime son mari, elle aime son père, elle aime sa sœur; tous ces endroits-là fournissent assez de matières à ses chagrins, sans compter ceux de la journée, qui est longue à passer.

D'un autre côté, M. de Villars veut se faire valoir et gronde de n'être pas premier gentilhomme de la chambre; le maréchal de Boufflers sèche d'affection pour le Roi et de zèle pour la France; mais il veut trop de perfection pour nous conduire, et, à force de demander, il se mettra en état de ne rien obtenir. Je lui conseille un peu plus de ménagemens; mais ses principes n'en admettent point, et sont trop durs pour la foiblesse des hommes.

Je serois bien fâchée que vous allassiez à Madrid; il n'y a plus rien à faire dans ce pays-là : vous vous y perdriez sans les sauver. Je n'ai pas encore lu le manifeste de Mancera et je l'ai laissé à Versailles.

Nos princes n'iront point à l'armée : on se trouve trop incertain sur les subsistances. Le chevalier de Saint-George va en Flandres si on peut lui fournir de quoi partir, et quand même on ne lui donneroit pas. Nous ne payons plus la reine[2], tout est à l'extrémité.

[1] Chamillart. Voir notre Introduction sur les médisances de Saint-Simon contre Mme de Maintenon à propos de cette disgrâce.

[2] La reine d'Angleterre, qui avait une pension du Roi de France.

J'ai été des premières à envoyer ma vaisselle; vous y perdrez plus que moi et vous ne vous y seriez pas opposé. Il y en a pour treize ou quatorze mille francs. S'il n'y avoit qu'à manger dans de la faïence, nous en serions quittes à bon marché.

Le chevalier de la Vrillière se meurt à Strasbourg.

Mme votre femme est ici en bonne santé; vous avez très bien fait de lui donner Mme de Châtillon.

Les ennemis se sont crus si sûrs de la paix, qu'ils en ont signé les articles avant de se séparer, et ont fait partir six ou sept courriers pour en donner part à leurs alliés. Il en passa un par ici pour porter cette nouvelle en Portugal, et il nous demanda un passeport.

Il me paroît qu'on donne tous les ordres possibles pour le blé. Il en est arrivé à Dunkerque, il en vient de tous côtés, il y en a beaucoup sur le port à Paris. Cependant le pain ne diminue point, et il y a souvent du désordre dans les marchés; on vient de donner un arrêt pour qu'il n'y ait plus que deux sortes de pain : un bis pour les pauvres, qui sera à bon marché, et un demi-blanc pour les riches, qui sera un peu plus cher. Il faut consulter là-dessus tant de gens que tout se fait trop lentement, et la jalousie entre les magistrats y contribue encore.

On est un peu scandalisé à la cour des caresses que M. le Dauphin fait à M. de Vendôme à Meudon; notre princesse, soutenant son caractère, ne s'est pas pressée d'y aller[1]. Le Roi, pour faire sa cour à Mme la duchesse de Guiche, a gardé son mari ici le plus longtemps qu'il a pu; mais enfin il a fallu qu'il partît.

En entrant hier dans ma chambre au retour de Saint-

C'était Marie Béatrix Éléonore d'Este, la veuve de Jacques II et la mère du chevalier de Saint-George.

[1] Voir la note à la lettre du 23 juillet 1708 sur la conduite que le duc de Vendôme avait tenue à l'égard du duc de Bourgogne pendant la campagne précédente. Mais le Dauphin, Monseigneur, n'aimait pas son fils, et favorisait tous ses ennemis.

Cyr, je trouvai sur ma table une lettre de M. Chamillart qui m'apprenoit sa disgrâce. Le Roi l'a accompagnée de toutes les marques de bonté qui lui ont été possibles. C'est M. de Beauvillier qui lui en porta la nouvelle. Il ira où il lui plaira, pourvu que ce ne soit pas à la cour; il a une très-grosse pension, une pour sa femme; celle de son fils conservée; il aura la survivance de la charge de Cavoie. M. Voysin est arrivé ce matin, le Roi lui a déclaré le choix qu'il a fait de lui pour cette place. Je le plains plus que son prédécesseur. C'est Monseigneur qui a achevé de déterminer le Roi.

La fièvre me prit hier à Saint-Cyr; je l'ai encore.

Ménagez la vôtre, je vous en conjure, vous n'êtes pas si robuste par le corps que par l'esprit. Adieu, je n'en puis plus. Je compte sur vous, mon cher duc, comptez sur moi.

A M. LE MARÉCHAL DE VILLARS [1].

Marly, 14 juin 1709

Je viens de voir un moment M. de Bernière, il chante vos louanges[2]. Dieu veuille, monsieur, que vous soyez aussi heureux que vous méritez de l'être! Vous faites bonne mine et vous avez grand'raison, mais vous sentez le poids de la plus importante et de la plus difficile affaire qu'un homme puisse avoir entre les mains. Vous aurez été fâché de la retraite de M. de Chamillart; mais le Roi a été obligé de se rendre à la voix publique; j'espère que M. Voysin s'abattra moins et servira plus vivement.

[1] Lettre publiée dans *Mme de Maintenon et le maréchal de Villars*, par M. le marquis de Vogüé, tirage à part du *Correspondant* de 1881, p. 44.

[2] M. de Bernière, intendant de l'armée de Flandres, était venu apporter à Versailles des nouvelles du maréchal de Villars.

Je suis bien aise du commerce que vous avez eu avec M. le maréchal de Boufflers, il peut vous donner de bonnes vues et vous saurez bien en profiter; sa probité et son zèle lui font passer de mauvaises nuits.

La reine d'Angleterre m'ordonna hier de vous conjurer de sa part de bien traiter le chevalier de Saint-George[1], que vous aurez mardi. Il marche avec peu d'équipage. Il fera mauvaise chère; je suis assurée que vous ne vous embarrasserez pas de lui. Il a une grande passion de vous suivre partout, et le Roi dit que, si cela est, il aura un peu de mouvement. C'est un aventurier qui n'en sauroit trop faire : s'il périt, il n'a plus besoin de rien; s'il vit et qu'il vous suive, il aura une réputation qui contribuera à le rétablir. La reine vous demande de lui donner vos avis, de le reprendre s'il manquoit à quelque chose, et de le faire aller aussi loin qu'il doit aller; vous le trouverez, je crois, bien disposé.

Je n'ose vous rien dire de moi, monsieur. Je ne vis pas depuis que je vous sais à portée d'une action; mais je me console par votre sagesse, qui sait fort bien connoître le péril, quoique les discours marquent la confiance. Les bonnes âmes ne cessent de prier pour vous. On me paroit très occupé de vous envoyer tous les secours qui seront possibles.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 919.

A Marly, le 17 juin 1709.

Vous êtes fâchée contre nous, madame, et il faut vous le pardonner[2]; cependant, madame, nous n'aurons point

[1] Le jeune prince d'Angleterre, le Prétendant, allait servir à l'armée d'Allemagne comme volontaire, sous le nom de chevalier de Saint-George.

[2] La lettre de la princesse des Ursins, du 3 juin, est en effet

la paix. Le Roi n'a pu passer les conditions que les ennemis ont demandées, et M. Rouillé est revenu : ainsi toute négociation est rompue; Dieu veuille que nous nous en trouvions bien! Un reste de sang françois a irrité le peuple sur cette malheureuse paix; mais cela ne change point l'extrémité où nous nous trouvons sur l'argent et sur le blé. Je crois vous avoir mandé la disgrâce de M. Chamillart.

M. Voysin, qu'on a mis à sa place, sera, je crois, plus actif et plus vigilant; il est allié et ami de M. Desmaretz, et promettent tous deux un concert bien avantageux aux affaires. Il faut donc vous laisser avec les Espagnols, puisque nous ne pouvons plus vous soutenir, et que nous aurons bien de la peine à nous soutenir nous-mêmes. Vengez-vous, madame, de notre mauvaise conduite en résistant par vos propres forces à tous vos ennemis; il y a des gens de guerre ici qui prétendent que vous le pouvez; il y en a qui disent que vous serez accablés. J'ai toujours espéré des miracles pour votre roi et votre reine; vous voilà dans l'état de les attendre et de les demander.

Le maréchal de Villars se trouve fort inférieur aux ennemis, mais il ne perd point courage; il crie seulement sur le pain et sur l'argent; on n'oublie rien ici pour lui envoyer de l'un et de l'autre; ce commencement de campagne est difficile : si nous vivons jusqu'au mois d'août, nous aurons des ressources; si on pouvoit travailler plus vite à la Monnoie, nous enverrions de plus grosses sommes en Flandres, car nous ne manquons pas de

singulièrement vive et ironique : « On vous fait craindre, madame, le scorbut et la peste; comment n'y ajoute-t-on pas que le ciel tombera?... Pardonnez-moi si je ne me rends pas sur la nécessité que vous trouvez à soumettre tout aux lois que la ligue veut imposer au plus grand monarque du monde. Je ne puis me représenter le chagrin mortel qu'il aura après les avoir subies sans ressentir une douleur inconcevable. » (Bossange, IV, 272.)

matières en ce moment, par la quantité de vaisselle d'argent et de vieilles espèces qu'on y porte.

Il seroit terrible, madame, que vous et M. l'ambassadeur eussiez besoin de ma protection. Je rendrai témoignage jusqu'à mon dernier soupir que les affaires d'Espagne ont changé de face depuis que vous êtes retournée à Madrid; que le roi, la reine, vous et M. l'ambassadeur n'avez jamais écrit un mot qui se contrarie, ni qui pût donner ici un moment d'embarras, et que votre conduite a été à souhait pour tous les gens bien intentionnés; c'est ce que j'ai vu dans toutes les lettres, que j'ai toujours lues avec une grande attention. Je suis témoin aussi du respect, de la tendresse et de la soumission de vos rois pour le nôtre; mais, madame, je ne sais pourquoi je vous dis tout ceci, car je ne vois pas le moindre doute là-dessus, et si l'on vous manque en quelque chose, c'est par impuissance. J'ai déjà eu l'honneur de vous mander que le Roi n'a point d'autres ordres à vous donner que de continuer comme vous avez fait jusqu'ici : si l'on vouloit autre chose, je n'aimerois pas qu'on vous en donnât la commission; car, malgré vos chagrins, vos ironies et vos reproches, je vous aime toujours, madame, et serai vive toute ma vie sur ce qui vous regarde.

Je respecte la vertu, le rang et le malheur de Mme la comtesse de Soissons[1]; elle a été accusée, en France et en Savoie, de tenir d'assez mauvais discours contre les puissances : vous savez, madame, que M. le duc de Savoie n'a point voulu la souffrir dans ses États; le Roi l'a reçue par bonté dans les siens. Elle est dans un beau couvent et dans une grande ville, et ne trouveriez-vous pas quel-

[1] Cette nièce de Mazarin passait à bon droit pour fort suspecte dans tous les pays par ses dangereuses intrigues. Elle avait été compromise dans l'affaire des poisons de la Voisin. C'était la mère du prince Eugène. On s'étonnera que Louis XIV la reçût en France; elle résidait à Lyon. Son mari, mort depuis longtemps, appartenait à la maison de Savoie.

que désagrément pour Mme la duchesse de Bourgogne d'avoir si près d'elle une princesse de sa maison qui feroit en tout la plus mauvaise figure? Voilà mes raisons; si vous les trouvez mauvaises, je passe condamnation.

A M. L'ÉVÊQUE D'AUXERRE [1].

Bibliothèque Cousin, ms. 1007, n° 58. Autographe. Inédite.

A Saint-Cyr, ce 26 juin 1709.

Je commence par vous remercier, monsieur, de ce que vous avez bien voulu faire pour Marguerite Cléret. Je me suis informée des dames de Saint-Louis sur sa capacité; elles disent que c'est une très-bonne fille, qui sait lire et point écrire, qui est bien instruite de son catéchisme, qui a de la facilité à parler, qui est douce et patiente avec un tout petit esprit. Si après ce portrait-là elle vous est bonne à quelque chose, je lui donnerai de meilleur cœur les pistoles que je lui offre. Quand je passerois ma vie avec vous, monsieur, et quand vous auriez envie de me plaire, vous ne parleriez pas mieux sur mes inclinations, qui sont toutes portées à l'instruction et au potage; le besoin de l'une et de l'autre est si grand que les évêques ne sauroient trop y pourvoir; mais vous touchez justement aussi, monsieur, le malheur de notre état présent. La nécessité augmente tous les jours dans les pauvres, et les moyens de les secourir diminuent chez les riches, parce que tous ces malheurs viennent des mêmes causes. Elles ne seroient pas supportables si elles ne venoient de la main de Dieu.

Non, monsieur, je n'ai rien à vous demander sur les États de Bourgogne; je désire de tout mon cœur que

[1] L'évêque d'Auxerre était l'abbé de Caylus, beau-frère de Mme de Caylus. Il avait été promu en 1704.

M. le Duc[1] y fasse toutes sortes de biens; il est en état d'en pratiquer de plus d'une manière. Je voudrois que vous fussiez aussi riche que lui ou qu'il fût aussi zélé que vous.

Au reste, monsieur, je vous demande votre protection auprès de Mme de Caylus. Nos deux principaux ministres sont dans sa main[2]; faites-lui bien votre cour, je lui fais la mienne le mieux que je puis.

Vous avez trop de bonté de compter ma santé pour quelque chose. Elle est toujours très foible, et cela est dans l'ordre; mais je n'en suis pas moins, monsieur, avec toute l'estime et tout le respect qui vous sont dus, votre très humble et très obéissante, etc.

A M. LE CARDINAL DE NOAILLES.

Bibliothèque nationale. Mss. Fonds fr., 23 483, fol. 49. Inédite.

A Saint-Cyr, ce 3 juillet (1709).

Notre départ est remis au 13 de ce mois, et je crois, monseigneur, que vous pouvez choisir entre le premier mercredi ou celui que nous partons, car ce ne sera que l'après-dinée, pour éviter la chaleur. Si le Roi en ordonne autrement, vous en serez averti.

Vous ne vous tromperez jamais, monseigneur, quand vous compterez sur ce que vous appelez mes bontés. Je ne puis jamais cesser de respecter mon archevêque, d'estimer vos vertus, et, si je l'ose dire, d'aimer votre personne; mais il est vrai que tous ces sentimens ne me causent plus que de l'amertume.

[1] Le duc de Bourbon-Condé, qui était gouverneur de Bourgogne.

[2] Mme de Caylus était très liée avec Pontchartrain, grand chancelier, et avec Voysin, ministre des finances.

Je ne répondrai point à tous les articles de votre lettre, parce que nous les avons traités cent fois inutilement.

Il y en a un que vous ne touchez pas, monseigneur, qui est celui des Jésuites, que le Roi ne regarde point comme intéressant votre conscience, mais comme une pure vengeance que vous pouviez lui sacrifier, soit que vous ayez voulu en effet vous venger, ou que vous ayez cru devoir les punir de leur manque de respect pour vous[1].

Tout cela en matière de sacrifice que vous pourriez faire par tant d'endroits qu'il seroit ennuyeux et inutile de les répéter.

Si le Roi s'aigrit de plus en plus, il faut que ce soit intérieurement, car il ne me paroît pas qu'il en parle. Je ne doute point de vos prières pour lui, monseigneur; vous êtes trop bon François pour ne pas désirer sa vie; votre bon cœur doit beaucoup souffrir si vous lui donnez des sujets de tristesse. La mienne est grande et celle de notre cher neveu ne m'est pas indifférente.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 186.

A Saint-Cyr, ce 28 juillet 1709.

Je crois que votre courage vous trompe quand vous espérez des ressources, et si vous faites réflexion aux malheurs qui nous sont arrivés, à la guerre depuis plusieurs années et à la famine présente qui y met le comble,

[1] Voir les lettres au cardinal de Noailles du 10 février 1705 avec la note (plus haut, page 13), et du 5 janvier 1706 (page 70). Le cardinal, toujours en lutte avec les Jésuites, leur avait retiré le droit de confesser dans son diocèse, sauf, bien entendu, entre autres exceptions, le père le Tellier. Louis XIV demandait au cardinal de retirer cette mesure.

je ne comprends point qu'on puisse éviter une paix aussi affligeante que celle qu'on nous offre.

La disette de blé et d'argent met à bout les meilleures intentions qu'on peut avoir et toute la capacité possible. Le maréchal de Villars, par sa bonne conduite, a arrêté les ennemis et a changé leurs desseins; mais il se voit toujours prêt à périr faute de subsistances. Vous éprouvez de votre côté cette extrémité. Il est pourtant bien vrai que nos affaires changeroient de face si la récolte des petits grains fait diminuer le prix du blé, s'il n'arrive rien en Flandres de plus fâcheux que la prise de Tournay et même de quelqu'autre place, et si vous vous soutenez un peu en Espagne. Tout le monde est persuadé qu'il y a plus d'argent à Paris qu'il n'y en a jamais eu. Si M. Desmaretz, par l'anéantissement des billets de monnaie, peut rétablir quelque crédit, nous aurions le temps de nous arranger pour la campagne prochaine. Je suis persuadée que M. Voysin servira très-utilement. M. Chamillart a tout perdu par son opiniâtreté. Il vouloit absolument compter sur la paix et n'avoit fait aucune préparation pour la guerre. C'est ce qui nous met dans la dangereuse situation où nous sommes. Ce pauvre homme ne conduit pas mieux sa disgrâce que sa fortune; il veut voir le Roi, il se pare de la bonté qu'il lui a marquée, et on lui donne l'air d'un retour qui n'est pas près, mais qui ne laisse pas de faire tort à ceux qui sont en place. C'est, je crois, ce qui donne lieu à ces changemens continuels des ministres qu'on fait à Paris et où il n'y a aucun fondement.

Vous croyez bien que Mme la duchesse de Bourgogne a vu l'article de votre lettre qui la regarde, et qu'elle n'y a pas été insensible. Elle est présentement dans son lit pour quinze jours, parce que c'est le temps qu'elle se blessa la dernière fois.

Je ne sais ce que c'est que cette lettre que la reine

d'Espagne a écrite à M. le duc de Savoie[1]. Ce prince com-

[1] Les archives de Turin contiennent d'intéressants fragments de la correspondance de la reine d'Espagne, Marie-Louise, et de la duchesse de Bourgogne avec leur famille de Savoie. La lettre dont parle Mme de Maintenon ne s'y rencontre pas ; cependant on en trouve une qui semblerait tout à fait conforme à la situation, si la date n'en était du mois de janvier 1708. Comme ce n'est qu'une copie, il ne serait pas impossible que cette date fût erronée. En tout cas, en voici quelques lignes, qui feront du moins connaître par quels efforts Marie-Louise cherchait à détacher son père de la ligue ennemie, s'adressant tantôt à son affection, tantôt à son intérêt. Il est probable que la princesse des Ursins ne fut pas étrangère à cette tentative et aux promesses peut-être hasardées qui devaient tenter le duc de Savoie; mais ce fut certainement la charmante reine qui trouva dans son cœur le naïf et touchant post-scriptum :

« A Madrid, ce 31 janvier 1708.

« Pourquoi croyez-vous, mon cher père, que je n'aie plus d'amitié pour vous, et que même je vous aie oublié, comme vous m'avez fait mander il y a quelque temps par ma mère? J'en suis très offensée, étant aussi éloignée que je le suis d'une pareille chose. Car je puis vous assurer que je vous ai toujours aimé tendrement. Il me semble que c'est bien plutôt à moi à vous faire des reproches, puisque vous faites de votre mieux pour m'arracher la couronne, et qu'ainsi vous ne me donnez guère de marques de la tendresse que vous devriez avoir pour moi.... J'espère que vous vous laisserez à la fin toucher par une fille qui est pénétrée de douleur de tout ce qui se passe, qui vous aime véritablement, et qui souhaite tous vos avantages. Vous les trouverez si vous voulez être de nos amis. Je vous promets l'agrandissement de vos États, en vous faisant donner tout le Milanois, qui seroit aisé à reprendre dès que vous voudriez vous entendre avec nous pour laisser rentrer nos troupes en ce pays-là. Si cela ne vous contente pas, je me charge encore de vous faire donner par les deux rois le titre de roi de Lombardie. Voilà la vengeance que je veux prendre de vous.... Je vous répète encore que je puis tenir ce que je promets, et que ceci se passe entre vous et moi, sans participation d'aucun ministre. J'attendrai avec une grande impatience votre réponse; faites qu'elle soit ma consolation, et qu'elle me marque votre tendresse, que je mérite tant, mon cher père, par celle que j'ai pour vous. MARIE-LOUISE.

« Je crois que vous ne laisserez pas d'être étonné en songeant à votre Louison, qui est le nom que j'ai eu longtemps, de lire une lettre comme celle-ci; mais malgré moi vous me faites devenir sérieuse. Je la suis tant, par ce que je vous mande aujourd'hui, qu'il me semble qu'il ne m'est plus permis de vous appeler mon cher papa. Soyez-le pourtant, et moi votre Louison, et aimons-nous comme deux bons amis ! »

mence à s'ébranler, M. le duc de Berwick n'en paroît pas inquiet.

Les Espagnols ne sont pas des traîtres, et je compterois beaucoup sur l'affection qu'ils ont pour leur roi s'ils n'étoient sans argent aussi bien que nous. Ils perdront en M. Amelot, qui m'a paru bien habile dans tout ce qui s'est passé depuis qu'il est ambassadeur. Mme la princesse des Ursins ne revient pas encore, mais elle pourra bien devenir suspecte aux Espagnols. On se déchaînera contre elle; mais je suis témoin que sa conduite a été bien droite et bien noble.

Un évêque de Normandie, je crois que c'est de Lizieux[1] (il s'appelle Nesmond), ayant su que trois bataillons passoient et se trouvoient sans subsistances, leur a envoyé mille francs à chaque bataillon. Mon archevêque de Rouen[2] s'est fourré bravement au milieu de trois mille séditieux et a contribué à les apaiser; mais ce qui est encore plus beau, c'est que le gouverneur, l'archevêque, le premier président et l'intendant sont très unis pour bien servir le Roi. Il n'en est pas de même à Paris; nos magistrats sont de différens avis sur ce qu'il y auroit à faire pour le pain, dont le prix augmente tous les jours; le peuple est toujours prêt à se mutiner.

Je ne suis pas étonnée que vous soyez pressé quand vous m'écrivez; pourquoi ne dictez-vous pas en vous reposant un peu, et surtout quand vous ne vous portez pas bien? Ma santé n'est pas trop mauvaise; je sèche à vue d'œil; mais je ne me porte pas trop mal. Je suis un peu moins triste, et j'espère davantage. Le siège de Tournay va son train, la garnison fait des sorties vigoureuses, l'inondation va à merveilles. Adieu, mon cher duc, oui certainement je compte sur votre sincère atta-

[1] Il était évêque de Bayeux.

[2] D'Aubigné, ce cousin, ou se donnant pour tel, de Mme de Maintenon, était passé, en 1707, du siège de Noyon à celui de Rouen.

chement pour moi et je vous regarde comme le meilleur de mes amis. Nous en avons un qui est en mauvais état : c'est notre maréchal de Boufflers, il ne guérit point, et l'agitation où il est continuellement l'en empêche.

Si Mme votre femme vous rend compte de sa conduite, monsieur, vous savez que nous sommes souvent ensemble.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, III, 236.

Saint-Cyr, 3 septembre (1709).

Vous ne serez pas surpris, mon cher duc, que je commence ma lettre dans un lieu et que je la poursuive dans un autre; je ne sais où elle s'achèvera.

Dans cet intervalle, nous avons appris que la citadelle de Tournay a capitulé le dernier jour d'août. Le maréchal de Boufflers soutient le plus qu'il peut la défense de M. de Surville; M. le maréchal de Villars l'attaque hautement. Comme il y a bien à craindre une bataille, le Roi a envoyé le maréchal de Boufflers à Arras pour les accidents qui pourroient arriver au maréchal de Villars. Notre ami s'offre à être l'aide de camp du général. Le général ne devroit pas être fâché que M. de Boufflers fût à une aile. Je ne sais comment tout cela se démêlera. Nous jouerons gros jeu dans cette bataille, mon cher duc; il n'y a que Dieu qui sache ce que nous allons devenir.

La misère viendra bientôt jusqu'à nous; on n'a pas un sou, le blé enchérit tous les jours. Vous seriez pénétré de la douleur du Roi et de son entourage.

Le respect que je dois à M. le duc d'Orléans fait que je ne dis pas un mot sur son affaire[1]. Je vois avec déplaisir

[1] Cette affaire, très grave en effet, fut la cause sérieuse de la disgrâce du duc d'Orléans. L'année précédente, pendant qu'il commandait

le tort qu'elle lui a fait dans le monde. D'un autre côté il mène une vie scandaleuse et publique; le Roi en souffre par son amitié et par sa conscience. De quelque côté qu'on se tourne, tout est affliction. Votre projet a été trouvé bon et beau, bien détaillé; mais les moyens manquent de tous côtés. Je ne sais ce qui est le plus à plaindre, ou de servir de loin avec les peines que vous avez, ou de voir de près l'état où nous sommes. Dieu veuille nous donner la patience en proportion des épreuves!

On vous aura mandé la triste aventure de Mme de Beaumanoir. Elle va aux eaux de Bourbon; Mme de Champeron la suit. Il me paroît qu'elle n'est gouvernante de Mlle de Noailles qu'*ad honores;* mais c'est une bagatelle par comparaison aux autres peines qui nous accablent. Mme votre femme doit aller aujourd'hui à Paris pour voir la maréchale de Beaumanoir et la duchesse d'Albe[1], dont vous aurez appris la désolation. Je suis très contente de Mme de Châtillon; il me semble que la duchesse de Noailles s'en accommode fort bien. Au reste elle fait la vie du monde la

en Espagne, les affaires de Philippe V semblant presque désespérées, il écouta certaines suggestions des mécontents, qui parlaient de faire passer la couronne d'Espagne sur sa tête. Il aurait été jusqu'à pressentir sur cette éventualité Stanhope, le commandant des forces ennemies. Il l'avait connu autrefois dans les plaisirs de Paris, et, sous prétexte d'échange de prisonniers, il noua avec lui des rapports qui allèrent plus loin que les affaires de guerre. C'est Saint-Simon qui le dit, malgré son désir de blanchir en tout le duc d'Orléans. Après son départ, il avait laissé un agent de bas étage pour suivre ces intrigues; un peu après, il envoya un de ses officiers, nommé De Flotte. Ces deux subalternes dépassèrent peut-être leurs instructions; tout fut dévoilé, les agents arrêtés, les papiers saisis et renvoyés en France. On remarquera avec quelle réserve, ici et dans des lettres à Mme des Ursins qui vont suivre, Mme de Maintenon parle de cette fâcheuse affaire; il n'y a rien qui témoigne de cette haine préconçue dont parle Saint-Simon qui lui aurait fait saisir avidement une occasion d'accabler le duc d'Orléans (Saint-Simon, VII, p. 20-43).

[1] La duchesse d'Albe, ambassadrice d'Espagne, venait de perdre son fils unique.

plus innocente; elle passe les jours dans sa chambre ou à Saint-Cyr; elle travaille, elle chante; il me paroît qu'elle aime mieux être chez elle que dans le monde.

Le Roi reçoit très bien vos complimens; il est persuadé de votre attachement pour sa personne et de votre mérite. Mme la duchesse de Bourgogne se pique d'être la meilleure de vos amies. Je n'ose parler de moi après de tels personnages; vous devez savoir à quoi vous en tenir.

A M. LE MARÉCHAL DE VILLARS [1].

Mme de Maintenon et le maréchal de Villars, par le marquis de Vogüé, p. 54.

Saint-Cyr, 7 septembre 1709.

Rien n'est si beau, monsieur, que ce que fait M. le maréchal de Boufflers; mais on ne peut en être touché au point que vous l'êtes que par être capable d'une pareille conduite si vous vous trouviez en pareil cas. J'ai vu avec un grand plaisir ce que vous avez écrit là-dessus, et la satisfaction qu'a eue Celui à qui vous voulez plaire.

[1] Le maréchal de Boufflers, que sa santé avait empêché de prendre un commandement, plus ancien que Villars et au comble de tous les honneurs et de toutes les faveurs de la cour, voyant l'extrémité des affaires, et que si, dans la bataille imminente, il arrivait malheur à Villars, il n'y aurait personne pour sauver l'armée, offrit d'aller le rejoindre comme volontaire. Le Roi accepta ce dévouement généreux, et Villars se montra au-dessus de toute jalousie, en faisant un accueil plein de chaleur et d'émotion à Boufflers. Il écrivit au Roi le 4 septembre : « J'ai été ravi de voir un homme de son mérite, de son âge, avec toutes les dignités et les bontés de V. M., venir volontaire. Les marques qu'il donne de son zèle et de son ardeur dans des occasions aussi importantes est la chose la plus propre à réveiller l'ardeur de tous ceux qui pourroient en manquer.... Je suis persuadé que rien ne pouvoit faire un meilleur effet; c'est montrer aux François ce qu'ils doivent à V. M., à l'Etat, à eux-mêmes. » C'est après avoir lu cette lettre que Mme de Maintenon écrivait à Villars. — Le dévouement de Boufflers sauva effectivement l'armée après la malheureuse bataille de Malplaquet, où Villars fut blessé grièvement. Il commanda la retraite.

Dieu veuille récompenser votre droiture par quelqu'heureux événement ou par empêcher nos ennemis de nous faire de grands maux! c'est ce que j'envisage toujours, et voici un temps de terribles inquiétudes. Souffrez, monsieur, que, par l'intérêt que je prends à ce qui vous regarde, je vous prie de ne vous point trop déchaîner sur M. de Surville[1]; vous vous faites des ennemis de tous ses amis et de tous ses proches. Si par là vous aviez pu sauver Tournay ou le reste de la campagne, il seroit beau de sacrifier votre intérêt particulier à celui du Roi ou de l'État; mais ce qui est fait est fait. Comptez, monsieur, que je vous parle uniquement pour vous parce qu'on ne peut être, etc.

A Mme DU PÉROU, DAME DE SAINT-LOUIS.

Biblioth. Nationale, Mss. Fr. nouv. acq., 1438, p. 1317.

Ce 10 septembre 1709.

Les armées sont en présence en Flandres; un courrier l'est venu dire au Roi à cinq heures du matin. Mettez toute la maison en prières, je vous en conjure, et allez toutes pour cela à la messe de dix heures offrir le saint sacrifice pour demander à Dieu de nous protéger. N'oubliez pas de prier la sainte Vierge[2].

[1] On a vu, par la lettre précédente, que Surville avait rendu la place de Tournay et en était blâmé par Villars.

[2] Ce billet est écrit à la veille de la terrible défaite de Malplaquet, du 11 septembre, qui fut précédée de quelques combats d'escarmouche les deux jours précédents.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 194.

A Saint-Cyr, 14 septembre 1709.

La nouvelle de votre petite victoire arriva hier à Versailles un quart-d'heure après celle de la perte de la bataille en Flandres ; vous jugez bien, mon cher duc, qu'on fut plus sensible à la douleur qu'à la joie. Cependant j'entendis dire au Roi que ce que vous aviez fait étoit bien pensé, bien conduit et bien exécuté. M. Voysin m'en a écrit à peu près de même, en m'envoyant ici e détail de cette action.

Vous croirez aisément que je suis un peu abattue des scènes que j'ai essuyées depuis trois jours. L'intérêt général ne m'est pas indifférent, et je ne suis guère moins sensible à celui des particuliers. J'ai été témoin de la désolation de la plupart des mères ou des femmes des tués ou blessés, qui jusqu'ici ne sont pas en grand nombre pour une bataille qui a duré huit heures, et qui s'est passée de part et d'autre avec un courage qui alloit à l'acharnement. De la manière dont on conte le détail, il y a apparence que nous l'aurions gagnée sans la blessure de M. le maréchal de Villars ; l'aile qu'il commandoit plia dès qu'il l'eut quittée. On y envoya de l'infanterie, et par là on dégarnit un endroit, que les ennemis occupèrent bien vite. La blessure est dangereuse, et j'ai grand'peur que nous ne le perdions. Je n'ai pas entendu que, ni à la cour ni à l'armée, on ait donné un seul blâme à toute sa conduite. Il avoit reçu le maréchal de Boufflers d'une manière qui a bien augmenté l'estime que j'ai pour lui, je veux dire pour le maréchal de Villars. Mme sa femme est allée le trouver[1]. Quant au maréchal

[1] V. Ch. Giraud, *La maréchale de Villars*... (1881), p. 27.

de Boufflers, il s'est acquis une gloire dont il n'avoit pas besoin. Il n'y a point de régiment à la tête duquel il n'ait chargé ; il étoit comme un lion pour le courage et donnoit ses ordres avec un sang-froid comme s'il eût été dans sa chambre. M. d'Artagnan a eu trois chevaux tués sous lui et s'est fort distingué, non seulement pour la bravoure, mais aussi pour la conduite. Le roi d'Angleterre y étoit avec la fièvre ; il a fait des merveilles.

Le maréchal de Boufflers a écrit une lettre au Roi dont on m'a dit qu'on donnoit des copies. J'espère que quelqu'un vous l'enverra avec la liste des tués ou blessés, qui sera sans doute augmentée quand on aura su un plus grand détail. Je suis bien affligée de l'état de Mme de Dangeau ; il n'y a guère d'apparence que son fils[1] en revienne. Vous serez sans doute instruit de tout ce qui regarde MM. vos beaux-frères. Notre princesse a rempli dans cette occasion, comme en toute autre, la bonne opinion que vous avez d'elle.

Vous croyez bien que je suis un peu languissante, et que j'ai eu besoin de la main de Mlle d'Aumale pour vous faire une si longue lettre. Votre absence me paroît bien longue ; vous me seriez un secours et une consolation. Dieu ne le veut pas ; mais il veut bien que je vous aime avec une grande estime et beaucoup de tendresse.

Le maréchal de Boufflers appelle l'action qui vient de se passer glorieuse et malheureuse[2].

[1] Le marquis de Courcillon, qui eut une jambe emportée.
[2] Ces deux dernières lignes sont de la main de Mme de Maintenon.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 919.

Saint-Cyr, le 14 septembre 1709.

J'ai reçu, madame, avec beaucoup de douleur la lettre à feu et à sang que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1er de ce mois[1]; je courus bien vite à M. Voysin pour savoir quels ordres étoient ceux de M. de Besons : il me dit qu'ils portoient de se bien conduire, de ne se point commettre mal à propos, et en un mot, madame, comme ceux que l'on a toujours donnés aux généraux, et qui finissoient par se rapporter à eux de ce qu'ils jugeront nécessaire étant sur les lieux. Je suis bien affligée, madame, de ce qui s'est passé dans cette occasion, qui n'auroit peut-être pas été si heureuse que vous le croyez ; nous avons lieu de penser que nous vous aurions porté malheur, et peut-être ferez-vous mieux quand vous serez sans nous.

Enfin, madame, cette bataille en Flandres, tant désirée en Espagne et si crainte en France, s'est donnée le 11 de

[1] Le maréchal de Bezons s'étant trouvé sur les bords de la Sègre, en présence des Autrichiens, dans une position qu'à Madrid on jugeait favorable, avait, malgré les ordres de Philippe V, refusé d'engager un combat, sans doute pour ménager ses troupes, qu'il avait ordre de ramener en France. Mme des Ursins avait écrit, dans un véritable mouvement de colère, une lettre des plus violentes à Mme de Maintenon, accusant le maréchal de lâcheté : « Si le Roi, disait-elle, veut perdre entièrement son petit-fils, quelque chose qui lui en puisse coûter et aux François, qui viennent de se déshonorer, il n'y a rien à répondre ; mais si au contraire il ne veut pas contribuer à sa perte, il paroît que tant qu'il laisse ses troupes en Espagne à la solde de S. M. C., elles doivent, sans aller chercher à combattre les ennemis, les empêcher au moins d'avancer en deçà et de passer des rivières quand nous sommes beaucoup plus forts qu'eux en toute façon. » Et avec son imagination ardente elle se persuade qu'on aurait pu gagner une bataille qui eût obligé l'archiduc à quitter la Catalogne, et le Portugal à demander la paix. Voir A. Geffroy, *Lettres inédites de la princesse des Ursins*, p. 370, 1er septembre 1709.

ce mois ; M. le maréchal de Boufflers nomme cette action glorieuse et malheureuse, car nous l'avons perdue malgré la valeur de nos troupes, dont aucun soldat ne s'est débandé, ni dans le combat, ni dans la retraite. Les ennemis, aussi braves que nous, sont demeurés maîtres du champ de bataille par leur nombre, qui étoit supérieur au nôtre, comme je l'ai toujours mandé. Notre malheur l'a emporté sur le bonheur du maréchal de Villars, qui a été dangereusement blessé, et que je crains fort que nous ne perdions. Le maréchal de Boufflers, après sa belle retraite, s'est retiré sous le Quesnoy : on ne sait pas encore à quoi va la perte de nos ennemis et la nôtre ; mais on croit qu'elle sera grande des deux côtés, car on n'a jamais vu un tel acharnement, et nos troupes ne demandoient qu'à aller aux ennemis quand on les a fait retirer. Rien n'est égal à tout ce qu'a fait M. le maréchal de Boufflers ; il est grand dommage qu'il ait soixante-six ans et que M. le maréchal de Villars se meure. Notre princesse est bien affligée, et vous auriez été touchée de la voir environnée de ses dames criant les hauts cris sur leurs maris ou sur leurs enfans. Le duc de Guiche y fut blessé de la canonnade ; la duchesse sa femme partit dès qu'elle le sut. Elle y avoit son mari et deux enfans ; l'un est en bonne santé, je ne sais encore rien de l'autre : la blessure du duc de Guiche n'est pas considérable. Le marquis de Coëtquen a été blessé de la même canonnade, on lui a coupé la jambe ; Mme sa mère a été au quartier où sont tous les blessés. Le fils de Mme de Dangeau a la cuisse coupée ; Mme sa mère a été au Quesnoy, la maréchale de Villars y est allée aussi. M. de Palavichini et M. de Chémerault ont été tués. Albergotti est blessé ; le duc de Saint-Aignan l'est à la tête. M. d'Artagnan s'est signalé et a eu trois chevaux tués sous lui : je retrouverai bien encore des sujets de tristesse avant de fermer ma lettre. Je n'ai pas douté, madame, que vous ne demeurassiez avec

la reine dans la conjoncture présente, et je ne comprends pas même que vous puissiez la quitter qu'elle n'en soit bien d'accord. Mme la duchesse de Bourgogne et moi nous figurons souvent l'état où vous êtes et celui que vous avez à craindre; il ne lui est pas indifférent : ces deux grandes princesses passent leur jeunesse bien tristement. Les idées de paix avec M. le duc de Savoie sont bien légères, et on n'y compte guère dans ce pays-ci. Il n'y a pour nous que la paix, madame; la famine augmente tous les jours; on commence à démêler le mystère de la quantité de blé et de la cherté du pain : c'est que l'espèce manque, et que nous mourrons tous de faim cet hiver si la mer ne devient libre pour nous apporter des blés; c'est le seul moyen de faire baisser les nôtres et de remettre l'abondance. Nous en sommes à n'avoir pas de quoi semer, et, si ce malheur arrive, la famine se perpétuera pour plusieurs années. Dieu se déclare si visiblement que ce seroit lui résister que de ne pas vouloir la paix, et vous savez mieux que moi, madame, que le salut du peuple est la première obligation du Roi. Je n'aime pas contredire vos sentimens, mais j'aime encore moins à vous déguiser les miens.

Un quart d'heure après que le courrier qui nous annonçoit la perte de la bataille de Flandres fut arrivé, il en vint un de M. le duc de Noailles qui nous apprit la jolie action qu'il a faite en Catalogne; on fut insensible à ce bonheur, mais il n'en a pas été moins loué. Le roi d'Angleterre étoit à Douay avec la fièvre quand il sut qu'il y avoit apparence d'une bataille; il y alla et fit des merveilles.

A Saint-Cyr, le 15.

Je n'appris hier au soir rien de bien certain. On attend aujourd'hui un courrier de M. le maréchal de Boufflers, et, comme ma lettre ne part que demain, j'y

ajouterai ce que j'apprendrai. M. Voysin avoit reçu une assez grande lettre de M. le maréchal de Villars signée de lui, et qui marque une grande liberté d'esprit; mais il a tant de courage que je n'en suis guère plus rassurée pour sa vie.

Du 16.

Plus on démêle l'action qui se passa le 11 de ce mois, moins on peut dire qui a éu l'avantage. Nos ennemis sont demeurés maîtres du champ de bataille et nous nous sommes retirés; du reste, ils avouent avoir perdu près de vingt mille hommes; ils ont eu dix lieutenans-généraux tués. M. de Nangis doit ce soir apporter le détail et près de cinquante drapeaux. On croit que nous avons huit mille hommes tués ou blessés; les ennemis ont envoyé presque tous leurs prisonniers dans nos places sur parole, au moins ceux qui sont blessés; le petit-fils de M. le Grand est de ce nombre-là. On croit que le marquis de Charost est mort. On mande des choses bien glorieuses pour le roi d'Angleterre[1]. Les Anglois l'ont vu et en sont charmés; Marlborough but le soir à la santé du prince de Galles; ses sujets l'ont abordé pour la première fois d'une manière bien avantageuse. Notre triste reine est très sensible à cette joie, qui est la première que nous lui ayons vue. M. de Courcillon se porte si bien que M. de Dangeau est parti avec sa belle-fille pour l'aller trouver; on espère pour le maréchal de Villars, dont la valeur et la conduite sont admirées de l'armée et de la cour. Le maréchal de Boufflers s'est signalé comme s'il en avoit besoin; il a cru la bataille gagnée quatre ou cinq fois, mais le grand nombre l'a emporté.

On veut à Paris que le roi d'Espagne ait gagné une bataille en arrivant; on ne pourroit le savoir. Dieu veuille

[1] C'est le Prétendant; on a vu qu'il servait comme volontaire dans l'armée française, sous le nom de chevalier de Saint-George.

que ce bruit soit de bon augure! Si ma longue lettre vous ennuie, madame, songez à l'intention qui me l'a fait écrire, et croyez que je ne changerai jamais de sentimens pour vous.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 919.

Versailles, le 27 octobre 1709.

Je n'ai point eu l'honneur de répondre à la reine sur l'article qui regarde votre sortie d'Espagne parce que je m'en expliquerai avec vous, madame, avec plus de longueur et de liberté.

Je ne vois rien dans les lettres de M. de Bergheyck[1] qui marque qu'on prend des voies détournées pour vous faire entendre ce qu'on désire de vous. Il s'explique, ce me semble, très nettement : il paroît être persuadé que le roi d'Espagne doit se défaire de tous les François; il donne ses conseils avec franchise; il vous les donne de même, et tout ce procédé-là me paroît bien droit. L'endroit le plus fort est quand il dit : C'est le sentiment de S. M. T. C. et de tous les principaux de la cour qui m'ont parlé. Il se peut bien que le Roi ait dit à M. de Bergheyck, dans quelque conversation sur ces matières-là, qu'il pen-

[1] M. de Bergheyck avait été employé dans les finances et l'administration des Pays-Bas espagnols, puis dans la diplomatie, par l'Espagne et par la France. Nous verrons qu'il joua un rôle important dans les négociations du traité d'Utrecht. Saint-Simon en fait un grand éloge : « Un homme rare; beaucoup d'esprit, de sens, de lumières, une grande facilité de travail,... une grande modestie, un entier désintéressement. » (V, 57). Sans inimitié personnelle contre Mme des Ursins, il était cependant d'avis que sa présence et son influence indisposaient les Espagnols, et il l'engageait à se retirer. Mme des Ursins s'y disait prête, parlait de ses projets de retraite à Mme de Maintenon, demandait un ordre positif du Roi de France, qui ne voulait plus se mêler des affaires d'Espagne, et finalement restait.

soit assez comme lui. Il pourroit bien être encore que quelqu'un de nos ministres ait confirmé M. de Bergheyck dans l'opinion où il est que vous devez sortir d'Espagne; mais que ce soit un dessein du Roi et une insinuation de sa part, c'est, madame, ce que je ne saurois croire et dont les raisons seroient incompréhensibles. Je persiste donc à croire que le Roi trouve très-bon que vous demeuriez auprès de LL. MM. CC. tant qu'elles le désireront, et que, s'il pensoit autre chose, il vous le feroit dire bien franchement. C'est mon opinion, que je ne garantis ni pour raisonnable ni pour bien fondée; je puis fort bien être trompée, mais je ne vous trompe jamais, madame. Il n'y a point de finesse dans mes discours, ni rien à entendre de plus que ce que je dis. Du reste, je suis une particulière très peu importante. J'ai l'honneur de vous écrire très simplement; je ne montre ni mes lettres ni vos réponses; je n'ai mission de personne, je ne sais point les affaires, on ne veut point que je m'en mêle, et je ne veux point m'en mêler. On ne se cache point de moi; mais je ne sais rien de suite, et je suis très-souvent mal avertie. Si le Roi désiroit que vous quittassiez la reine, il en parleroit à son conseil; M. de Torcy vous l'écriroit, et cet ordre ne passeroit point par moi. Ne comptez donc pas pour grand'chose tout ce que j'ai l'honneur de vous dire, plaignez-moi autant que je vous plains, et croyez que rien ne me tient plus au cœur que le triste état de LL. MM. CC. Si vous ne voulez pas me croire sur le nôtre, croyez-en M. Amelot, croyez-en M. le maréchal de Villeroy; ils ont votre confiance et ils la méritent. Vous seriez bien injuste, madame, si vous vouliez que je continuasse à m'instruire des affaires d'Espagne quand vous et M. Amelot les avez quittées. Il me semble que vous suivez fort bien les conseils de M. de Bergheyck, et que votre séparation d'avec la France va jusqu'à l'animosité. Je respecterai toujours votre mérite

et vos malheurs, et rien, madame, ne peut m'aigrir contre vous.

Votre projet de retraite à Pau est bien triste[1]; je n'en parlerai point au Roi, il suffira de le lui dire quand vous sortirez d'Espagne, si vous en sortez. Je ne crois pas être la seule qui trouve votre personnage important; la figure que vous ferez à Pau n'y aura aucun rapport, et je vous assure, madame, que cette idée me fait une extrême peine. Encore une fois, madame, ne comptez sur tout ce que je vous dis que comme venant d'une très humble servante, charmée de votre mérite, et qui témoignera jusqu'à la mort que vous avez tenu depuis quatre ans la plus habile conduite et la plus droite que l'on pût souhaiter. Du reste je ne vous réponds de rien, je connois l'injustice des hommes et la cabale qui paroît subsister contre vous. Tout cela, madame, seroit bien peu de chose si LL. MM. CC. pouvoient demeurer où elles sont. Vous êtes bien bonne, madame, de me dire un mot du saint évêque que j'ai perdu[2]; le projet que vous faites, et

[1] Voici comment Mme des Ursins parlait à Mme de Maintenon de ce projet (lettre du 14 octobre). « Ce sera peut-être Pau que je choisirai, qui, quoiqu'autrefois le lieu où Henri IV tenoit sa cour, est un assez vilain endroit, dans les montagnes, où on gèle l'hiver; ce sera le moindre de mes maux. Je n'y aurai aucune commodité, les maisons un peu propres y étant rares; on n'y trouve point de meubles à louer : je n'ai point d'argent pour en acheter, et je n'y trouve de remède que de me servir de mon lit de camp, et de faire faire actuellement une tapisserie de nattes pour couvrir les murailles de ma chambre et la rendre un peu plus chaude. C'est une belle demeure, madame, pour une femme à qui vous avez si souvent dit qu'elle jouoit un grand rôle. J'ai eu quelqu'envie de vous faire présent d'une semblable tapisserie et à Mlle d'Aumale pour vous récompenser l'une et l'autre des lettres que vous lui dictez et qu'elle prend la peine d'écrire. Cette récompense, madame, est plus proportionnée à la simplicité de Saint-Cyr qu'au prix de ce que vous me faites l'honneur de me mander, car je respecte jusqu'à vos injures. Voilà, madame, ce projet qui vous a donné de la curiosité; j'en fais d'autres pour le reste de ma vie, que je réserve pour moi seule, et que par conséquent vous ne saurez pas. » (Bossange, IV, 352.)

[2] L'évêque de Chartres, Godet des Marais, venait de mourir au commencement d'août.

que vous ne me voulez pas dire, vous fera peut-être quelque jour sentir que c'est un grand trésor qu'un ami fidèle et qui nous aide dans la seule affaire nécessaire.

Tous nos blessés vont assez bien présentement. Ils nous ont donné de grandes alarmes : le duc de Guiche est arrivé à Paris ; le maréchal de Villars doit venir au commencement de novembre ; je voudrois bien que ce fût à Versailles, afin que Maréchal[1] prît soin de lui : c'est un homme qui vaut la peine d'être conservé.

On a fait une grande opération à Mme de Saint-Géran, qui s'est passée si heureusement qu'on ne doute point qu'elle ne guérisse.

Vous m'êtes, madame, un grand surcroît d'affliction ; je songe trop souvent à vous, et je suis bien fâchée de vous être inutile.

M. l'Électeur de Bavière sera le 4 ou le 5 novembre à Paris, incognito, et viendra de même voir le Roi à Marly ; en attendant il chasse à Compiègne, et doit y faire la Saint-Hubert avec des dames. M. le Duc est toujours malade à Chantilly. Mme la Duchesse a pour compagnie les princesses ses filles, la maréchale d'Estrées, Mlle de Tourbes, Mme de Souvray, Mme de Croissy et Mme de Bouzols.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 202.

(Octobre 1709.)

M. Voysin m'a dit qu'il vous donneroit le quartier de Mme de Barneval : c'est vingt-cinq écus ; je vous prie d'y en ajouter encore vingt-cinq, afin qu'elle en ait cinquante. Je vous envoie soixante-dix livres, avancez le reste : je

[1] Le chirurgien du Roi.

vous le rendrai ce soir. Cette manière de payer cette pauvre femme lui sera plus utile que de lui donner tout à la fois. J'ai pour mon partage bien des misérables : Mme d'Aumale a pleuré ce matin de ce qu'elle a vu autour de moi. On voit des gens qui n'entendent plus raison et que la nécessité transporte; nous en viendrons à ne pouvoir plus sortir avec sûreté. J'appris hier que chez Mme de[1] ..., gens de bonne maison de tous côtés, on mange du pain d'avoine depuis trois mois; je l'ai su par une voie indirecte. Je ne sais comment faire pour joindre Mme de Dangeau, et je meurs d'envie de la voir. Je voudrois embrasser son pauvre enfant; mais comment après cela oser paroître en pleurs chez Mme la duchesse de Bourgogne. Il faut trouver quelque matinée où je puisse partir tout de suite pour Saint-Cyr.

Je conjure Mme de Dangeau de considérer la différence de son état avec celui de Mme la princesse. Bonsoir, ma chère nièce, je suis lasse du mien; priez pour que j'aie la force de le soutenir jusqu'à la fin.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20919.

Marly, 4 novembre 1709.

Comme le roi d'Espagne a proposé à son conseil ce qu'il vouloit faire pour M. Amelot, notre Roi a fait voir au sien le consentement qu'on lui demandoit; et c'est là, madame, que l'exclusion a été donnée[2]. Tout est tombé

[1] Le nom manque dans la copie de Versailles, notre seule source.

[2] Amelot, qui avait quitté l'ambassade d'Espagne, avait concerté avec Mme des Ursins de faire le mariage de sa fille avec un neveu du premier mari de celle-ci et du même nom de Chalais. En considération de ce mariage, le comte de Chalais aurait eu la grandesse, qu'Amelot ne pouvait prétendre pour lui-même. Il fallait cependant

sur M. l'ambassadeur, il ne m'est pas revenu qu'on ait rien dit sur vous. Du reste, madame, je ne prétends pas justifier ce qui s'est passé là-dessus; je ne sais point parler contre ce que je pense, et ce que je pense ne doit point être dit. Je souhaite de tout mon cœur que ce que vous me faites l'honneur de m'écrire vous ait été de quelque soulagement, et, quoique je sois accablée de toutes sortes de peines, je prendrois encore les vôtres s'il m'étoit possible : je suis accoutumée à vivre de poison. Vous n'êtes pas de même, madame, vous êtes nécessaire à LL. MM. CC., et je ne suis plus bonne à rien. Je crains fort que le reste de votre vie ne soit bien triste, tout se dispose pour cela. Vous avez une humeur heureuse, du courage, un grand esprit, et un projet caché qui, si je le devine, est encore au-dessus de toutes ces qualités[1] : ce n'est pas trop de tout ce que je viens de dire pour vivre avec les hommes et avec les grands, pour partager toutes leurs afflictions, pour souffrir leurs injustices, pour se compter toujours pour rien, et pour ne voir de fin à tout cela que par la fin de sa vie; malheur à ceux qui n'en attendent pas une récompense éternelle! Vous m'ouvrez votre cœur, madame; vous voyez que je vous ouvre le mien. Je craindrois beaucoup, par plus d'une raison, de me retrouver avec vous dans cette chambre obscure où vous souffriez la fièvre avec tant de douceur et de patience; vous connoissez en effet de plus grands maux qu'il faudra bien souffrir.

Non, madame, on n'a point secouru Mons, et, quelque perte que nos ennemis aient faite, nous sommes encore plus mal qu'eux ; et le manque d'argent et de pain s'est

la permission du Roi de France, qui la refusa ; Amelot en fut très-chagrin. Sa fille épousa plus tard M. de Tavannes (Saint-Simon, VII, 57). Mme des Ursins fut, elle aussi, extrêmement mortifiée de ce refus (voir sa lettre du 21 octobre dans Bossange, IV, 556).

[1] Voir la fin de la lettre du 27 octobre 1709. Mme de Maintenon paraît supposer qu'il s'agit de quelque projet de retraite religieuse.

opposé aux mouvemens que notre armée auroit pu faire. L'endroit du blé va pourtant un peu mieux; on en fait venir des pays étrangers, et le pain a diminué aux derniers marchés.

Nous attendons jeudi ici M. l'Électeur de Bavière, qui a voulu voir le Roi incognito et pour un moment; c'étoit là son premier projet; on propose présentement quelque chasse, un peu de jeu au salon : il faudra voir Versailles, tout cela pourra bien mener loin. M. le Dauphin voudra qu'on voie Meudon, il doit revenir par Chantilly. M. le Duc va un peu mieux, il veut revenir à Paris. On dit qu'il va plaider contre toutes les princesses ses sœurs pour le testament de feu M. le prince. Nos blessés sont en chemin, les officiers de Flandres arrivent tous les jours. On se dispose ici à brouiller cet hiver nos généraux, les discours des dames y sont très propres; il y en a beaucoup ici. Adieu, madame; je ne fais plus que languir; je n'ai point Mlle d'Aumale à Marly : elle aime mieux le repos de Saint-Cyr, et elle a grande raison.

A M. LE MARÉCHAL DE VILLEROY.

[Auger], *Lettres de Mme de Maintenon*, t. VII, p. 40.

A Saint-Cyr, ce 10 novembre 1709.

Je n'ai pu répondre plus-tôt, monsieur, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 de ce mois; et mes maux font assez de bruit pour qu'il vous soit peut-être revenu que je ne me suis pas bien portée depuis ce temps-là.

En vérité, monsieur, s'il y avoit quelque justice dans le monde, on admireroit M. Desmaretz de soutenir ce qu'il soutient depuis deux ans, dans une disette d'argent aussi terrible que celle où nous sommes. Le Roi auroit

grand tort, si j'ose le dire, s'il n'étoit pas content d'un tel ministre.

Je sens sur Mme la princesse des Ursins ce que vous voulez m'inspirer : je la plains infiniment, et je souffrirai patiemment l'aigreur de ses lettres, que vous savez bien que je ne mérite pas. Vous en verrez un échantillon dans celle que je vous envoie; je n'en reçois plus d'autres. Je lui mande encore aujourd'hui que je consens qu'elle ne me croie point sur l'état de la France, mais qu'elle vous en croie, monsieur, et M. Amelot aussi.

Vous voyez que, malgré son bon esprit, elle croit que le dernier avis qu'elle vous a envoyé nous doit remettre dans l'abondance; vous savez que M. Desmaretz le trouve impraticable[1].

Je suis si foible aujourd'hui que je n'ai pas la force de vous en dire davantage.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20919.

Saint-Cyr, le 25 novembre 1709.

Je ne sais plus, madame, où j'en suis avec vous, et si c'est une ironie de me mander que je vous ai appris le sens des lettres de M. Bergheyck. J'ai eu l'honneur de vous dire toujours ce que j'ai pensé. Je crois, madame, que vous n'avez pas autre chose à faire que d'attendre les ordres du Roi, qui jusqu'ici ne m'a point paru désirer que vous quittassiez LL. MM. CC. Ce retour de M. Amelot, que vous nous reprochez tant, a été longtemps sollicité par lui. J'ai grand regret, madame, de n'oser montrer votre lettre; elle est si fort au-dessus de mes lumières

[1] Il s'agit d'un projet pour rétablir les finances en France. Voir la lettre suivante du 25 novembre et la note.

que j'ai grand regret qu'elle ne soit écrite que pour moi, et je suis bien persuadée que vos raisons feroient une grande impression.

Ne grondez plus sur la paix; il n'en est plus question, et l'on ne songe qu'à la guerre. Dieu veuille que les moyens de la soutenir soient aussi possibles que vous le croyez! Je n'ai vu qu'un moment le maréchal de Villars; il me dit : « Il faut la paix, madame, à quelque prix que ce soit; mais, si nos ennemis ne la veulent pas, il faut faire la guerre tout de notre mieux, et je suis prêt à donner tout ce que j'ai de talent et de vie pour le service du Roi ».

J'ai déjà eu l'honneur de vous mander que M. Desmaretz a vu et examiné le mémoire, qui a passé par M. le maréchal de Villeroy[1] : il a été trouvé plein d'esprit et de grandes vues; mais le ministre prétend qu'il roule sur un faux principe, et qu'il n'y a point présentement en France cinq cents hommes en état de prêter au Roi la somme qui y est marquée. Enfin, madame, on ne change pas d'un jour à l'autre la forme du gouvernement d'un grand royaume. On ne fait pas une affaire de finance sans le contrôleur général, et il ne peut agir sans être persuadé qu'il réussira; il est bien difficile de prendre d'autres voies[2]. J'ai vu des gens de bon sens persuadés

[1] Mme des Ursins avait adressé au maréchal de Villeroy (voir la lettre précédente), pour le communiquer à Mme de Maintenon, un mémoire qu'elle appelle « un miracle », dans lequel on prétendait que le Roi pouvait encore trouver en France « tout l'argent nécessaire pour continuer la guerre,... non seulement sans surcharger ses peuples, mais en remettant même la moitié de la taille dans les deux années prochaines.... On ne demande point de récompense, ajoutait-elle, on offre au contraire d'être le premier à avancer une somme considérable. » Quel était ce mémoire? Orry en était-il l'auteur? Nous n'avons pu le retrouver. Ce qu'en dit Mme de Maintenon est cependant curieux et semble indiquer une pièce d'une véritable importance.

[2] Mme des Ursins répond (16 décembre, Bossange, p. 375) : « Rien n'est plus vrai, madame, qu'il est toujours plus sage de laisser

qu'il falloit retirer les troupes d'Espagne, pour montrer aux ennemis qu'on veut sincèrement la paix. J'ai vu soutenir qu'il ne falloit retirer les troupes d'Espagne qu'en signant la paix. J'ai vu une bonne tête dire que le plus grand service qu'on pouvoit rendre au roi d'Espagne étoit de retirer les troupes françoises, et que c'étoit le seul moyen d'affectionner les Espagnols pour leur roi, et que jamais on n'auroit dû faire d'union entre les deux nations. Jugez, madame, de l'effet de la diversité des sentimens dans l'esprit d'une personne qui avoit plus de soixante ans quand elle a commencé à entendre parler d'affaires. J'avoue, madame, tous les miracles que vous marquez dans votre lettre, et que, sans la famine, nous pourrions encore espérer une campagne plus heureuse. On s'y prépare autant que la disette d'argent et de blé le peut permettre, et j'attendrai toujours avec confiance quelque miracle en faveur de l'Espagne. Si l'on pouvoit mériter quelque chose de Dieu, je dirois que l'innocence et la vertu du roi et de la reine méritent d'être récompensées. Je n'oserois montrer votre lettre, on n'aime pas ici que les dames parlent d'affaires ; et, si je ne puis vous servir autant que je le voudrois, il faut au moins se borner à ne vous pas rendre de mauvais offices.

Comment pouvez-vous dire que Dieu ne se déclare pas contre nous quand il nous envoie un hiver dont on n'a point vu d'exemple depuis cinq ou six cents ans, qui gèle tous les blés et toutes les vignes, qui ne laisse pas un fruit, non-seulement pour le présent, mais qui fait mourir tous les arbres. Les oliviers en Provence et en Languedoc, les châtaigniers en Limousin, les noyers par toute la France sont perdus pour bien des années; nous voyons mourir de faim les pauvres sans pouvoir les secourir, parce que nos terres ne produisent plus, et que

décider de ces choses ceux que leur place rend les arbitres de nos destinées;... on a au moins la consolation de mourir dans les formes. »

les bienfaits du Roi[1] ne sont plus payés. Voilà, madame, l'état où nous sommes. Le roi et la reine d'Espagne ont bien des raisons de vous aimer; la passion que vous avez pour eux vous fait cesser d'être Française : il faut vous pardonner, madame, et faire des vœux pour qu'il plaise à Dieu de changer notre état. Si les affaires du Nord se brouillent, n'en profiterons-nous pas?

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 919.

Versailles, le 23 décembre 1709.

Cet ordinaire ne m'apporte qu'un mot de vous[2], madame, et vous n'en aurez pas davantage de moi; je suis dans mon lit avec la fièvre, et ma santé diminue tous les jours. Le Roi fit hier une visite de deux heures à M. le maréchal de Villars, pour les projets de la campagne prochaine. Nous avons vu la reine d'Angleterre à Marly, et je l'ai trouvée si changée que j'ai de la peine à croire qu'elle vive encore long-temps.

Je me soumets aux raisons que vous avez de ne me pas écrire, et, quoi qu'il arrive, je vous serai toujours également dévouée.

[1] Les pensions que faisait le Roi, et même les traitements des charges.

[2] Voici ce petit mot que venait de recevoir Mme de Maintenon et qui succédait à des lettres si vives : « 9 décembre. Je n'ai l'honneur de vous écrire aujourd'hui, madame, que pour vous dire que je ne répondrai point à votre lettre du 25 novembre. Ce n'est pas qu'elle ne mérite de longs entretiens, mais j'ai quelques raisons qui m'obligent à remettre cela à une autre occasion; je me contenterai donc seulement, madame, de vous supplier de me continuer vos bontés, et de croire que vous n'en pouvez avoir pour personne qui vous soit plus dévouée que », etc. Bossange, t. IV, p. 377.

A Mme DE LA VIEFVILLE, ABBESSE DE GOMERFONTAINE.

Manuscrits de Versailles. *Lettres et avis*, p. 804.

16 janvier (1710).

Quoique mon intention soit de critiquer toutes les lignes de votre lettre, ma chère abbesse, je commencerai par vous dire que j'en suis charmée par la candeur et la sincérité avec laquelle vous me parlez. Je n'ai pas douté un moment que vous ne fussiez fâchée de ce que je vous ôtois Mme de Séry : un peu d'envie de la convertir et une espérance de grands bienfaits, jointe à de vrais et présents besoins, vous fournissent devant Dieu bien des excuses.

Vous raisonnez sur un fondement faux quand vous dites qu'elle s'est dégagée volontairement ; c'est M. le duc d'Orléans qui lui a donné son congé, et la pauvre fille ne l'a pas pris à la première fois. Elle seroit donc arrivée chez vous désespérée, passionnée, fardée, magnifique, en un mot toute mondaine et même toute criminelle[1]. J'avoue qu'un tel spectacle m'a paru dangereux

[1] Cette rupture du duc d'Orléans et de Mlle de Séry (Mme d'Argenton) est racontée bien au long par Saint-Simon ; il en savait tous les détails, car ce fut lui qui, désolé de la disgrâce où était tombé le prince, non seulement par l'affaire d'Espagne (VII, 20 et suiv.), mais à cause de sa conduite privée, devenue scandaleuse, lui conseilla ce moyen de rentrer dans la faveur du Roi. Celui-ci était irrité comme roi et comme père, puisque le duc d'Orléans avait épousé Mlle de Blois, dernière fille de Mme de Montespan. On peut voir dans Saint-Simon (VII, 160-240) toutes les péripéties de ce drame. Défiant de sa propre faiblesse et voulant s'engager sans retour, le duc d'Orléans confia d'abord son dessein à Mme de Maintenon et, encouragé par elle, parla au Roi. Mme d'Argenton congédiée fut exilée de Paris. Elle jeta les hauts cris, et ne se laissa pas calmer par un don de plus de deux millions que lui fit le prince. Enfin, voyant que c'était sérieux et sans retour, elle demanda à se retirer à l'abbaye de Gomerfontaine. Ici Mme de Maintenon intervint pour lui interdire ce lieu ; nous en voyons les justes raisons dans la lettre du 16 janvier 1710. Mme d'Argenton se retira chez son père ; sa sœur resta à Gomerfontaine, où elle se fit religieuse.

pour une abbesse de trente ans et pour neuf demoiselles de Saint-Cyr. Je n'ai pas cru aussi qu'il me convînt d'avoir Mme d'Argenton dans une maison avec qui je suis dans un continuel commerce, et que ce fût à moi à suivre son histoire et à instruire la cour de tout ce qu'elle feroit.

On dit qu'elle ira dans un couvent de Compiègne où elle a été enfant. Si après une véritable conversion elle vouloit venir chez vous, je ne m'y opposerois pas; mais je voudrois, pour m'en assurer, un plus grand nombre d'années que vous ne demanderiez de jours pour la recevoir.

Vous êtes admirable quand vous dites que cette fille a de l'amitié pour vous : on appelle cela dans le monde une confiance de religieuses qui croient tout ce qu'on leur dit. On se trompe tous les jours dans des amitiés de vingt ans. Vous dites que vous l'avez connue sincère, cela par quelque liaison avec sa famille, ne l'ayant presque jamais vue elle-même. Il faudra voir ce qu'elle fera et ce qu'elle deviendra; bien des gens la croient mal dans ses affaires, elle doit de tous côtés. J'aurois un grand déplaisir qu'elle retirât sa sœur d'auprès de vous; nous ferons tout ce que nous pourrons par Mme de Ventadour pour l'en empêcher.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 919.

Versailles, le 2 mars 1710.

Je ne crois point, madame, que nous pensions différemment quand je crains plus la perte de la France que celle de l'Espagne; mais vous ne croyez pas comme moi que nous soyons sans ressources; je m'en rapporte à

M. de Villeroy et à M. Amelot, que vous croirez plus que moi.

Cependant, madame, je comprends bien que nous aurons moins de choses à nous dire à l'avenir, et que nos lettres seront plus sèches et plus courtes ; mon cœur ne changera pourtant jamais pour LL. MM. CC., et je serai toujours sensiblement affligée d'avoir à désirer contre eux ; il me semble que le Roi a beaucoup offert du sien avant d'en venir à l'extrémité où nous sommes[1].

Nos plénipotentiaires partent, peu persuadés que la paix se fasse. Je n'ose ajouter là-dessus aucune réflexion, dans la crainte de vous blesser.

Mme la duchesse de Bourgogne a eu trois mouvemens de son lait qui retardent un peu sa guérison ; mais du reste elle est très-bien.

M. le maréchal de Boufflers a été assez mal : il est hors de danger.

On a aujourd'hui recoupé la cuisse à M. de Courcillon : rien n'est égal à l'état du père, de la mère et de l'enfant ; je crains bien que la suite en soit mauvaise.

Je suis toujours dans l'espérance que M. le cardinal de la Trémoille aura quelque part dans la succession de M. l'archevêque de Reims.

Je me trouve mal, madame, et je n'ai pas la force de chercher davantage des nouvelles dont je crois que vous ne vous souciez guère ; je vous supplie de ne me jamais mettre dans ce rang-là, puisque je ne changerai jamais pour vous.

[1] La France abandonnait entièrement l'Espagne, et Philippe V, tout en gardant Mme des Ursins, ne comptait plus que sur les Espagnols pour le soutenir.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN, A ROUEN[1].

A Saint-Cyr, ce 18 mai 1710.

Je vois avec plaisir, monsieur, que vous soutenez les fatigues de la visite après la longue maladie que vous avez eue. On a grand besoin dans les provinces d'un homme comme vous pour rassurer. Il faut espérer que Dieu ne nous poussera pas jusques à l'extrémité de voir nos ennemis en France. On ne parle que d'une bataille qui sera d'une terrible conséquence, et que l'on croit devoir donner, si on le peut, pendant le siège de Douay. L'armée peut être assemblée le 21. Elle est plus belle qu'on ne l'avoit cru et paroît de très bonne volonté ; mais je la crois inférieure à celle des ennemis. Nous ne méritons pas un ange exterminateur, mais il nous seroit bien nécessaire. M. l'évêque de Chartres est sacré aujourd'hui. M. le cardinal de Noailles le traite comme il feroit un neveu qui lui seroit bien cher, et m'en fait les honneurs en m'assurant que j'en serai contente. J'ai reçu une grande lettre de M. le comte d'Aubigné[2], et je lui ai fait réponse pour l'engager à continuer le commerce que je veux avoir avec lui. Il est si difficile de savoir la vérité toute pure que je suis bien aise de la voir dans ses lettres. Ma santé est toujours dans le même état, c'est-à-dire très incertaine ; mais rien n'est plus assuré que l'estime, l'amitié et la confiance que j'ai pour vous.

[1] Cette lettre, de la main de Mlle d'Aumale, a passé en vente chez M. Etienne Charavay, le 13 mai 1886. Elle est, je pense, inédite.

[2] L'abbé d'Aubigné (voir la lettre du 11 novembre 1675 et la note) était devenu d'abord évêque de Noyon, puis archevêque de Rouen ; la correspondance que Mme de Maintenon eut avec ce prélat est conservée, au moins en partie, dans la famille de Toulongeon.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 210.

A Saint-Cyr, ce 13 juin 1710.

Nous n'avons pas encore appris la prise de Douay. M. Albergotti acquiert beaucoup de gloire; mais il faut bien se rendre quand on ne peut être secouru. M. le maréchal de Berwick revient demain; il est nécessaire en Dauphiné; il seroit devenu inutile et à charge en Flandres, par la différence de ses pensées avec celles de M. le maréchal de Villars. Ils ont très bien vécu ensemble, soutenus par l'espérance de se quitter bientôt.

Nous rentrerons après la perte de Douay dans les mêmes embarras pour une autre place, et tout le monde est persuadé qu'il faut une bataille : le succès n'en sera pas indifférent. Nos plénipotentiaires demeurent sans rien avancer; Paris vit toujours dans l'espérance de la paix; tout y est paisible parce que le pain est à bon marché.

Nous attendons la dispense de Rome pour marier M. le duc de Berry; il y auroit bien des choses à vous mander là-dessus si la prudence ne retenoit; mais il est temps d'en avoir un peu. On ne fera ni fête, ni réjouissances, ni dépense, tout se passera par rapport à l'état des affaires présentes[1]. J'avois proposé et prôné Mme de Lesdiguières[2] sur votre très périlleuse parole; mais des gens plus alertes que moi ont découvert une direction intime du père de la Tour; M. d'Antin en a été bien fâché, il sou-

[1] Le duc de Berry épousait Mademoiselle, fille aînée du duc d'Orléans. Ce mariage, qui comblait les vœux de ce dernier, récompensait sa rupture avec Mme d'Argenton (voir la note p. 242). C'est pourquoi on verra Mme de Maintenon insister sur l'union qui semble maintenant régner entre le duc et la duchesse d'Orléans.

[2] Nièce de Mme de Montespan et, par conséquent, cousine de M. d'Antin.

haitoit passionnément cette affaire. Mme de Caylus a eu la même exclusion sur la charge de dame d'atour; il faut que ce père soit bien aimable s'il peut consoler de telles pertes.

Votre cher oncle a été ajouter un mot à son explication, que je trouve plus offensant que ce qui s'étoit fait contre lui. On dit qu'il en a écrit fort vivement à S. S.

Notre grande princesse de Conti est affligée de Mme la duchesse de la Vallière[1]. Elle a été blessée que le Roi n'a pas été la voir là-dessus ; mais il a cru ne pas devoir renouveler une chose dont il se repent tous les jours. Du reste ils sont fort bien ensemble. La princesse ne peut plus cacher sa piété et donne un grand exemple à la cour avec beaucoup de raison et de courage. Nous irons à Marly aussitôt après le mariage; j'ai quelqu'impatience d'y voir deux petites chambres auprès de la chapelle, que le Roi me donne pour aller me reposer quelquefois et me dérober à l'importunité des visites du matin[2].

Mme la duchesse de Bourgogne devient tous les jours plus raisonnable; elle sera chargée de la nourriture et de l'éducation de Mme la duchesse de Berry, qui de longtemps n'aura rien chez elle. On commence pourtant à dire qu'on ne peut faire de contrat de mariage sans donner un apanage; le Roi peut prendre ce qu'avoit Mme de Guise. Jamais on n'a vu un si beau ménage que celui de M. et Mme d'Orléans : ils ne se quittent point et prennent tous leurs plaisirs en famille. On croit que Mme de Saint-

[1] La duchesse de la Vallière (depuis sa retraite aux Carmélites sœur Louise de la Miséricorde) était morte le 6 juin, entre les bras de sa fille, la princesse de Conti, qui l'aimait tendrement. Le Roi s'y montra parfaitement indifférent. La princesse de Conti porta publiquement le deuil de sa mère, ce que n'avaient pu faire les enfants de Mme de Montespan, qui n'avait pas été nommée dans l'acte de légitimation puisqu'elle était mariée. Cette différence fut très sensible à ces derniers.

[2] Cet appartement particulier s'appela « le Repos » Voir plus bas, p. 269. Voir Saint-Simon, XII, 119.

Simon sera dame d'honneur; la dame d'atour n'est pas nommée[1].

Il n'est question que de la chapelle; on accourt de tous côtés pour la voir; elle est magnifique; je n'ai pas assez bon goût pour juger du reste[2].

Mme votre mère m'a écrit pour avoir un rendez-vous et n'a pas mis le pied à Versailles depuis ce temps-là. Mme de Gondrin est des repas particuliers de Meudon, et M. d'Antin va chercher Mme la duchesse de Bourgogne à la Ménagerie.

J'ai par-dessus tous mes maux un petit mal de dents qui ne me rend pas gaie. Ayons tous bon courage, dans l'espérance de la vicissitude des choses de ce monde. Adieu, monsieur le duc.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 919.

Saint-Cyr, le 6 juillet 1710.

On dit que les ennemis devoient marcher hier, et que c'étoit pour attaquer notre armée; d'autres croient que, s'ils la trouvent bien retranchée, ils pourront se rabattre à un siège, et nous serons encore à recommencer. Nous pensons si différemment sur les affaires générales que je n'aime point, madame, à vous en parler; vous croyez que nous ne faisons rien qui vaille, et nous faisons beaucoup dans les circonstances où nous nous trouvons de tous côtés. Je suis bien assurée que, si vous étiez ici, vous changeriez de sentiment. Mais enfin, madame, vous êtes

[1] Mme de Saint-Simon fut en effet dame d'honneur, et Mme de Vieuville dame d'atour.

[2] Il s'agit de la nouvelle chapelle du château de Versailles, celle qui existe maintenant.

Françoise aussi bien qu'Espagnole, et, de quelque côté que vous vous tourniez, je ne vous crois pas fort à votre aise.

Le duc de Noailles est désespéré de ne pouvoir rien faire; il n'aspire présentement qu'à garder le pays dont il est chargé, et ce dessein ne convient guère à un homme de son courage; il manque même de subsistance pour sa très-petite armée.

Je ne doute point des merveilles que fait le roi d'Espagne; mais j'ai peur qu'elles ne soient inutiles contre un général qui ne veut pas se montrer : le chaud viendra, on sera forcé de se reposer, et de tous côtés nous nous ruinons peu à peu.

La défense de M. d'Albergotti a été généralement louée de tout le monde, et on le trouve trop peu récompensé par le cordon bleu et le gouvernement de Sarrelouis.

Le maréchal de Villars a eu le gouvernement du pays Messin. Il agit le plus qu'il peut, mais il lui en coûte toujours quelques douleurs. On dit que le maréchal d'Harcourt est encore très incommodé; nous le verrons bien, car il revient au premier jour. Le duc de Guiche est retourné à l'armée par un excès de bonne volonté, car il n'est pas mieux qu'il n'étoit l'année passée ; Mme sa femme est dans d'étranges inquiétudes. Les noces qui se sont faites aujourd'hui à Versailles n'ont donné de la joie qu'à la famille de M. le duc d'Orléans et à M. le duc de Berry, qui paroît ravi de se marier; tout le reste est en alarmes de ce qui se peut passer en Flandres. Bien des raisons ont empêché de faire des dépenses à ce mariage; mais les dames n'en ont pas été moins parées, avec des habits légers, convenables à la saison où nous sommes. Je trouvai hier, en arrivant à Versailles, que tout le monde étoit charmé de Mme la duchesse de Bourgogne ; je la vis le soir, et fus surprise comme quelqu'un qui ne l'auroit jamais vue. Je ferai vos complimens, madame, au Roi et à ceux de la maison royale, que je suis assurée

qui les recevront bien ; mon canal auprès de Madame ne vous y recommandera pas, car je crois y être encore plus mal que vous. C'est dans cette occasion que le respect empêche la voix ; ainsi je n'en dirai pas davantage.

On ne défait point le grand et beau degré ; la vieille chapelle sert de passage en haut et en bas à la nouvelle, dont la magnificence répond plus à la piété du Roi qu'à notre état présent. Je crois que la cérémonie qui s'y est faite aujourd'hui a été très belle [1].

La reine d'Angleterre n'a point voulu venir ni à la noce ni au souper ; elle aime mieux prier Dieu à Chaillot. La bataille lui donne bien des alarmes pour le roi son fils, qui d'ailleurs a presque toujours la fièvre et une mauvaise santé. La reine viendra demain à Versailles faire ses visites à tous ceux à qui elle a accoutumé de faire cet honneur ; Mme la Duchesse n'a point paru, étant encore dans sa première année [2].

La campagne n'est encore guère avancée, madame, pour tout ce que nous avons à craindre, et l'argent devient tous les jours plus rare. Mais pourquoi vous importuner de mes plaintes quand vous en êtes accablée, et que vous avez à soutenir votre grande reine ? Quelle cruauté si vous l'aviez quittée ! La peur que j'en ai eue devroit me rendre un bon office auprès de Sa Majesté.

[1] La cérémonie de la consécration. Il y avait eu une dispute entre le cardinal de Janson, grand aumônier, et le cardinal de Noailles. Celui-ci l'avait emporté : il avait fait la cérémonie.

[2] Dans la première année du deuil de son mari.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 215.

A Saint-Cyr, ce 19 juillet (1710).

Je voudrois, mon cher duc, pouvoir me souvenir de la disposition de cette lettre qui vous a plu, pour en recommencer une à peu près du même style, car j'aime fort à vous plaire; mais vous savez qu'il n'y a pas beaucoup d'étude dans ce que j'écris et dans ce que je dis, et que, s'il y a des traits vifs, solides et brillans, on les doit à un beau naturel, qui même a été peu cultivé. Telle que je suis, personne ne vous aime ni ne vous estime plus que je le fais. Je ne sais comment vous recevrez de loin la dernière réponse de nos ennemis ; le Roi l'a reçue avec le sang-froid (au moins à l'extérieur) que vous lui connoissez. Nos princes et grands seigneurs n'étoient pas de même; je ne les ai jamais vus si sensibles ; mais, si j'ose vous parler de moi en si bonne compagnie, je vous dirai que j'ai été moins vive qu'eux, parce que je n'ai rien appris de nouveau, et que je n'ai jamais espéré la paix.

Il faut donc songer à la guerre et défendre notre terrain. Je suis toute préparée à ce qui nous peut arriver de pis.

Il n'y a pas d'apparence que l'on attaque M. de Villars dans ses retranchemens, qu'on dit très bons; la nouvelle d'avant-hier marquoit que les ennemis alloient faire le siège de Béthune, et je crois en trouver ce soir la confirmation. M. le duc de Savoie a été à l'extrémité de la rougeole; il a reçu tous ses sacremens. M. le maréchal d'Harcourt est revenu; je l'ai trouvé maigri et abattu mais tout à fait raisonnable. Ce n'est plus cet homme dur et inhumain ; il ne veut pas qu'on parle du passé, mais qu'on prenne les choses dans l'état où elles sont, qu'on s'unisse pour aider au Roi, pour le soulager, pour prendre

les meilleurs moyens; il n'admet aucune aversion particulière, il veut que tout cède au bien public et que le maître se serve de tous selon leurs différens talens. Il a eu une longue conversation avec le Roi sur ce ton-là; il vient les matins et retourne se reposer à Pontalie.

Il y a longtemps que je n'ai vu notre ami M. le maréchal de Boufflers; il m'a demandé ce matin un rendez-vous. La duchesse de Guiche est à Marly, ou par politique ou pour être plus près des nouvelles; ce n'est assurément pas pour son plaisir. Elle est hors d'elle à chaque courrier; un siège la mettra un peu plus à son aise. Mme la duchesse de Berry est en soupçon de grossesse; je crois que M. le duc de Berry s'en saura aussi bon gré que deux hommes que j'ai connus. Notre princesse gouverne sa belle-sœur avec autorité et tendresse; M. le Dauphin est souvent avec ses belles-filles; c'est à qui lui donnera des repas. M. et Mme d'Orléans sont de tout et ne se quittent point. Mme la Duchesse est dans son antre obscur et humide, ne se montrant guère; je crains qu'elle ne médite notre perte à tous, et je la vois sortir au bout de son année plus aimable et plus redoutable que ses ennemis. Notre princesse tâche de s'étourdir; elle court à pied, à cheval et en carrosse; mais elle porte partout ses inquiétudes, qui ne sont pas de son âge.

On rompt, on efface les fleurs de lis et les armes que le cardinal de Bouillon[1] a fait mettre à Saint-Denys dans la chapelle d'Évreux, pour confondre quelque jour ces noms-là avec le sien. On laisse seulement les armes de M. de Turenne sur son tombeau. Plus on approfondit tout

[1] Le cardinal de Bouillon, de la maison de Lorraine, en disgrâce depuis longtemps, venait de passer à l'ennemi. Par une lettre d'une rare insolence, il envoyait au Roi la démission de toutes ses charges en France, et, se targuant de son titre de prince étranger et de cardinal, se déclarait délié de tout lien de fidélité envers la France. Il avait été reçu avec de grandes démonstrations d'honneur par le prince Eugène, à l'armée duquel il s'était d'abord rendu.

ce qui a rapport à ce pantalon suisse, plus on trouve de preuves de son incroyable vanité. M. de Bouillon[1] ne se porte pas bien, il est pourtant à Marly.

Les gens de bon sens croient qu'on devroit envoyer quelqu'un au roi d'Espagne pour tâcher de le persuader qu'en refusant un équivalent il perdra tout, et sera réduit à Versailles. C'est là une mauvaise commission, quoique le sujet n'en soit que trop vraisemblable.

On se trouve mieux que jamais à Marly depuis cette liberté de courre les tables[2]. Mme de Caylus a été considérablement malade. Je me porte très-bien pour mon âge, et toute courageuse, au moins en ce moment, car je vous avoue que j'en ai de mauvais. Je ne voudrois point vous savoir à une triste défensive dans l'état où nous sommes. Adieu, mon cher duc; j'espère toujours un comte d'Ayen.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 229.

A Versailles, ce 5 août (1710).

Que puis-je vous dire, mon cher duc, sur ce que vous venez de faire? Vous avez rendu un grand service à l'État, vous avez fait un extrême plaisir au Roi, vous acquérez une réputation qui est le plus grand bien de la vie, vous avez ravi tous vos parents, vous avez consolé ma vieillesse,

[1] Le duc de Bouillon, frère du cardinal.

[2] Dans une lettre précédente à Mme des Ursins, du 11 mai 1710, Mme de Maintenon disait : « Le Roi, fatigué de tous les avis directs et indirects qu'on lui donnoit sur la trop grande dépense qu'il fesoit à Marly, a pris la résolution de n'y plus nourrir les dames et de vivre comme il fait à Versailles et à Fontainebleau : on commencera cette manière nouvelle au premier voyage que nous y ferons ». C'est-à-dire que chacun pourrait dîner et souper dans son appartement et y recevoir ses amis. C'est là ce que Mme de Maintenon exprime par « la liberté de courre les tables ».

vous avez rempli tous mes désirs par rapport à vous, et m'avez ôté la confusion où j'étois d'estimer si sérieusement un si jeune homme[1].

Le Roi vous sait bon gré de ce que vous avez fait, et se sait bon gré aussi de l'avoir deviné. Il admire votre diligence et celle de vos troupes; mais il avoue qu'il ne peut comprendre celle de votre canon. Le peuple de Paris dit que, si vous êtes arrivé le jour que l'on marque, le diable vous a porté; ainsi vous voilà regardé comme un sorcier pendant que nous vous admirons. J'ai reçu bien des complimens; j'ai été surprise de la vivacité de celui de M. le duc de Beauvillier, avec qui je ne vous croyois pas si bien. Il m'a parlé comme vous connoissant. M. Desmaretz m'écrivit de manière à mériter de vous envoyer sa lettre, mais je ne l'ai pas ici, il faut que celle-ci parte. Notre maréchal de Boufflers est à Paris; je m'attends à de grandes démonstrations de sa part.

Mme la maréchale de Noailles me fit aller hier chez M. Desmaretz pour l'affaire des rentes sur la ville; nous conclûmes tous deux qu'il ne seroit pas de votre goût qu'on en parlât présentement.

M. Voysin envoya votre lettre à la duchesse de Noailles; elle n'a pas été insensible à cette circonstance. Nous dinâmes hier ensemble chez Mme Voysin[2]; elle est bien fière de ce que vous avez fait; sa santé est très-bonne quoi qu'elle

[1] Par une marche rapide et hardie, le duc de Noailles, qui commandait en Roussillon, avait rejoint le 26 juillet M. de Roquelaure, menacé par un débarquement des troupes ennemies en Provence. Le port de Cette, envahi, avait été dégagé et les troupes ennemies obligées de quitter le sol de la France. La nouvelle de ce beau fait d'armes arriva à Versailles le 3 août.

[2] Mme de Maintenon avait en grande amitié Mme Voysin, et cette amitié avait sans doute contribué à la fortune de son mari, qui venait de remplacer Chamillart au ministère de la guerre. Saint-Simon, qui reproche à Mme de Maintenon cette faveur, fait cependant un portrait si intéressant de Mme Voysin, qu'il justifie tout le premier l'estime et le goût que Mme de Maintenon avait pour elle (VI, 441-444).

puisse dire. Notre princesse a eu en tout ceci une conduite par rapport à vous qui doit vous raccommoder pour longtemps; Mesdames vos sœurs ne vous la laisseront pas ignorer. Adieu, mon cher duc; j'ai tant à répondre sur tout ce que vous m'avez attiré qu'il faut que je songe à ce que vous avez fait pour vous le pardonner. Je ne laisse pas dans ma joie d'être en peine de l'excès de fatigue que vous venez d'essuyer. L'esprit est prompt, etc.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 251.

A Versailles, ce 17 août 1710.

Vous croyez donc, M. le duc, que nous sommes des sots en ce pays-ci, et qu'il n'y a personne qui ait entendu toutes les merveilles et délicatesses de votre conduite? C'est ce qui vous trompe. Quand on reçut votre lettre, simple, succincte, le Roi dit : « Il n'a pas voulu rendre compte de ce qui s'est passé; il veut laisser au commandant et à l'intendant à mander le détail ». Cette lettre fut donc pesée dans toutes ces circonstances jusqu'à la fin, où vous demandiez si tendrement au ministre de la guerre de mander de vos nouvelles à vos parents. J'aurois été bien offensée s'il y avoit eu quelque chose de plus pour moi. Quand le courrier ou officier de M. de Roquelaure me présenta deux lettres, je dis qu'elles seroient de M. de Roquelaure et de M. de Bâville. Vous voyez, monsieur, qu'on a quelque discernement et qu'on vous connoît un peu. Jamais on n'a donné plus de louanges à un homme que vous n'en avez reçu. Ne point attendre l'ordre, prendre votre parti sur l'heure, aller servir en subalterne, les ordres donnés d'abord, la diligence incroyable, les rafraîchissemens pour les troupes, la promptitude à

attaquer les ennemis, la bonne volonté de l'armée, l'amour qu'elle a pour son général, votre retour en Roussillon, tout a été considéré, et je n'ai point encore vu de coups de patte. Je ne dis rien de votre courage, vous en seriez offensé; mais on a parlé de celui des deux frères. Faites mon compliment au chanoine; il n'auroit pas si bien réussi à Notre-Dame[1].

Je dînai chez Mme votre femme, qui croit accoucher bientôt. Elle a beaucoup souffert d'un mal de dents.

Je crains bien que la terre d'Oncau ne vous échappe, et que le Roi ne croie que tout ce qu'a fait Mme votre mère ne soit une adresse pour retirer vos rentes.

M. de Vendôme est retenu par la goutte; on croit qu'il ne trouvera pas les affaires en fort bon état en Espagne, et que le dernier combat ne s'est pas passé heureusement pour le Roi. On ne parle ici que de notre union avec l'Espagne, et les dames, en mettant leur rayon[2], agitent s'il faut faire un traité ou non; ce sera bien autre chose à Marly, où nous allons le 20.

Je suis plus solitaire que jamais; je vis hier le père de la Rue, qui vous voudroit connétable; il vous aime passionnément[3].

Adieu, mon cher duc; je compte sur vous, soyez de même pour moi.

[1] Le comte de Noailles, frère cadet du duc, avait été destiné à l'Église; déjà pourvu d'un canonicat à Notre-Dame, il quitta le petit collet pour l'épée. Il avait rejoint son frère à l'armée de Roussillon.

[2] Rayon se dit de la coiffure des femmes, pour marquer la manière dont leurs coiffes sont élevées sur leurs têtes en forme de rayons. *Dictionnaire de l'Académie française*, édition de 1740.

[3] Le père de la Rue, Jésuite, était confesseur de la duchesse de Bourgogne. Prédicateur estimé, littérateur fécond en tous genres, il était sans doute de ce groupe d'hommes instruits dont le duc de Noailles aimait à s'entourer,

Le manuscrit M. le duc de Mouchy contient ici la lettre de Lamoignon de Bâville dont Mme de Maintenon vient de parler, et qui rend compte de l'action militaire du duc de Noailles. Mme de Maintenon y répondit par le billet qui suit :

A M. DE LAMOIGNON DE BAVILLE, INTENDANT DU LANGUEDOC.

(Août 1710.)

Je suis bien sensible, monsieur, aux marques de votre amitié sur laquelle je compte il y a longtemps, et que vous devez à l'estime que j'ai toujours eue pour vous. La descente de Cette me mettoit dans une grande inquiétude, et je pense que celle des autres n'étoit pas moindre. C'est un miracle de votre bonne conduite depuis tant d'années dans cette province que la vue des ennemis n'y ait rien excité, ayant tant de raisons ou de prétextes d'être mal contents. Je suis ravie qu'un homme qui m'est cher ait rendu ce service conjointement avec vous ; le Roi est bien content de tout ce qui s'est passé en cette occasion. Vous nous avez donné de la joie dans un temps où nous n'en connoissions plus. Il faut prendre courage et songer à la guerre, puisque nos ennemis ne nous laissent point de paix.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 919.

Versailles, le 15 septembre 1710.

J'ai montré votre lettre au Roi, madame, selon votre intention ; il n'y a rien vu de nouveau par rapport à LL. MM. CC., et pour ce qui vous regarde, madame, il est très-persuadé de vos droites intentions pour sa personne et pour la France. Vous pensez tous de même, vous désirez les mêmes choses : les intérêts sont communs, la

tendresse, la gloire, l'honneur; mais il n'y a qu'une différence, qui est cette possibilité dont on vous parle toujours. Je n'en dirai pas davantage; le Roi veut que toutes ces choses-là passent par les canaux ordinaires, et en vérité je le veux bien aussi; et, si j'aimois la vie et ma santé, je voudrois bien n'en entendre jamais parler.

Je vois avec déplaisir, madame, que vous êtes aussi triste que moi; votre joie me consoloit quelquefois, votre courage m'en donnoit, et enfin j'étois toujours fort aise de vous voir pleine d'espérance et d'idées agréables. Il y a longtemps que je vous ai mandé que tout le monde est venu à mon point, vous y voilà venue comme les autres. Vous êtes sage, madame, et vous savez mieux que moi qu'en tout il y a toujours un parti plus mauvais que l'autre, qu'il y a des extrémités où il ne faut pas s'exposer, et des temps où il faut céder pour en attendre de plus heureux.

C'est trop que vous ayez encore eu le cœur serré de la crainte de perdre monseigneur le prince des Asturies. Il faut dire la vérité : votre grande reine est exposée de bonne heure à de tristes expériences. Il paroît que Dieu lui a donné un courage proportionné aux épreuves par où il veut la faire passer.

Je relis votre lettre pour y répondre. On voudroit de tout son cœur fortifier le duc de Noailles, mais il faut attendre que les ennemis du côté de Savoie nous en laissent la liberté; et quelle marche! quelle lenteur de secours! Je ne puis passer l'article où vous parlez de chasser l'archiduc sans vous assurer que les meilleures têtes sont persuadées que c'est une vision.

Vous avez présentement M. le duc de Vendôme[1], vous aurez bientôt le duc de Noailles; sa femme n'a eu qu'une fille, dont je suis bien fâchée à cause de lui. On dit que

[1] Il avait été demandé par le roi d'Espagne pour prendre le commandement de son armée.

les ennemis feront tout à la fois le siège de Saint-Venant et celui d'Aire. Vous voyez qu'ils ne nous craignent pas; mais vous avez vu aussi ce que c'est qu'une bataille perdue, et vous espérez encore, si vous pouvez remettre une armée sur pied!

Le maréchal de Villars part le 25 pour aller aux eaux, et le maréchal d'Harcourt et lui se doivent voir sur le chemin. Si vous voyiez l'état de ce dernier, vous jugeriez, madame, que nous sommes en tout à l'extrémité.

Le roi d'Angleterre doit partir demain de l'armée pour s'en revenir; il n'a pas un jour de santé. Les maladies sont grandes et dangereuses dans ce pays-là, et nos affaires n'y sont pas tournées assez vivement pour qu'il doive y demeurer jusqu'à l'hiver.

La pauvre Mme de Mantoue se meurt, je la plains moins que Mme sa mère. Toute notre cour est en parfaite santé, et je suis, madame, parfaitement à vous.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrit De Longuerue, f° 44, et Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 250[1].

A Saint-Cyr, ce 25 novembre (1710).

Enfin j'ai reçu une lettre de vous du 14 de ce mois toute remplie de plaintes; le Roi ne doute point que votre zèle et votre intelligence ne remédient à tout; mais Mme la duchesse de Bourgogne et moi entrons dans vos peines. Nous connoissons que votre style n'est pas plaintif et nous jugeons par là que votre état est pressant. Cependant vous avez le beau temps que vous désirez;

[1] La première partie de cette lettre, la moitié environ, se trouve autographe dans le manuscrit possédé par M. le baron de Longuerue; la seconde moitié, aussi autographe, est dans le volume manuscrit des lettres au duc de Noailles possédé par M. le duc de Mouchy

ainsi j'espère que vous sortirez de vos premiers embarras; mais il en viendra d'autres.

La cour de Vittoria[1] s'étoit flattée, suivant sa coutume, que l'archiduc se retiroit, ce qui ne se trouve pas vrai. On dit que M. de Staremberg attend les troupes que les ennemis envoient à Barcelone et en Portugal. Les bonnes têtes d'ici sont toujours persuadées que nous n'aurons jamais la paix en gardant l'Espagne, et que tout bon François doit désirer que Philippe V se contente d'un partage en attendant des conjonctures plus favorables. Ils prétendent que le Roi devroit exiger de Mme des Ursins d'entrer dans cette vue et d'y travailler peu à peu.

Je n'ai encore vu M. le maréchal d'Harcourt[2] qu'en présence du Roi; il me parut le visage un peu étonné. Je dois le voir demain ou après-demain. Il a pris le bâton. Le duc de Villeroy est allé à Paris et reviendra jeudi pour suivre le Roi à Marly, et M. d'Harcourt prendra deux ou trois jours de repos. M. le maréchal de Boufflers n'a point demandé à me voir depuis son retour. M. Albergotti m'a paru aussi vif que jamais[3]; aussi dit-il que son mal n'a été rien de considérable. M. de Guébriant sera chevalier de l'ordre et aura une pension en attendant le premier gouvernement vacant. Nous allons voir bientôt l'effet du dixième; il y a des provinces qui murmurent un peu. Le Roi dit que les gardes du corps sont en très bon état. M. le prince de Conti sera chevalier de l'ordre au premier jour de l'an. Notre princesse a commencé à tenir une cour chez elle le soir depuis sept heures jusqu'à dix; M. le duc de Bourgogne y tient une table de jeu. On veut quelques bals à Marly. Tout cela m'inquiète pour

[1] Le roi d'Espagne, qui avait été forcé de sortir de Madrid le 9 septembre après la bataille perdue de Saragosse, était alors à Vittoria.

[2] Le maréchal d'Harcourt avait eu une attaque de paralysie.

[3] Ici s'arrête le fragment du manuscrit de Longuerue et recommence celui du manuscrit De Mouchy.

une personne qui paroît sur sa bonne foi et qui jusqu'ici en use bien[1].

On est fort attentif sur la destinée de M. de Marlborough, qui est retourné en Angleterre. Si tout ce qui s'y passe n'apporte point d'autre changement que celui de ce général, il me semble que c'est peu de chose.

Votre maître se porte très bien, et la santé de vôtre très humble servante est meilleure qu'elle n'a été depuis dix ans. Mme de Mantoue vivoit encore hier au soir.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, 20 919.

Versailles, le 15 décembre 1710.

Dieu veuille, madame, que toutes vos bonnes nouvelles continuent et que l'archiduc sorte d'Espagne. Toute notre attention est de ce côté-là, et nous voudrions à tout moment recevoir de vos lettres et de celles du duc de Noailles. Cependant il faut prendre patience, car vous êtes tous bien loin.

Le voyage de la reine à Bagnères paroît un contretemps dans la conjoncture présente, et fait faire bien des raisonnemens à ceux qui ne veulent jamais juger simplement[2]. On dit que les Espagnols trouvent très-mauvais que M. le prince des Asturies passe en France, et il couroit hier un bruit que vous le laissiez, ce qui ne seroit pas un petit inconvénient; je ne crois pas même que la reine ni vous puissiez soutenir cette séparation, et j'espère que le voyage se fera sans violence et sans accident.

[1] Mme de Maintenon désigne évidemment ainsi la duchesse de Berry.

[2] La reine d'Espagne, toujours souffrante, devait aller prendre les eaux de Bagnères. Les circonstances firent renoncer à ce voyage.

J'ai consulté ce matin M. Fagon, pour savoir s'il approuvoit que vous remportassiez des eaux de Barèges quand vous retournerez à Madrid; il m'a dit qu'il en avoit écrit en ce sens-là à vos médecins, et leur avoit mandé l'expérience que Gervais en avoit faite autrefois.

Quoique je sache que la reine est au-dessus des femmes, je ne puis m'empêcher d'être sensible à ce qui la défigureroit; je vous conjure, madame, de m'en mander des nouvelles.

Trouvez bon, madame, que je m'épanche avec vous sur Mme la duchesse de Bourgogne. Après avoir souffert bien des discours sur toutes les mauvaises mesures que je prenois pour son éducation, après avoir été blâmée de tout le monde des libertés qu'elle prenoit de courir depuis le matin jusqu'au soir, après l'avoir vue haïe de tout le monde parce qu'elle ne disoit mot, après l'avoir vue accusée d'une dissimulation horrible dans l'attachement qu'elle avoit pour le Roi et dans la bonté dont elle m'honoroit, je vois aujourd'hui tout le monde chanter ses louanges, lui croire un bon cœur, lui trouver un grand esprit, convenir qu'elle sait tenir une grosse cour en respect; je la vois adorée de M. le duc de Bourgogne, tendrement aimée du Roi, qui vient de lui remettre sa maison entre les mains pour en disposer comme elle voudra, en disant publiquement qu'elle seroit capable de gouverner de plus grandes choses[1]. Je vous fais part de ma joie là-dessus, madame, persuadée que vous en serez bien aise, car vous avez démêlé plus tôt que les autres le mérite de notre princesse.

Mme la duchesse de Berry est encore une enfant, M. son

[1] Dangeau dit les mêmes choses et rapporte ces paroles du Roi : « Je la laisse maîtresse absolue de sa maison; elle seroit capable de choses plus difficiles et plus importantes ». 9 décembre 1710. Voir ci-dessus, p. 129.

mari l'aime passionnément, et M. le Dauphin disoit hier au soir qu'il étoit l'homme du monde qui avoit fait les meilleurs maris. Dieu les conserve tous!

Mme de Mantoue est encore à l'agonie et meurt dans une piété admirable. J'ai vu M. Amelot; on ne peut l'entretenir sans l'en estimer davantage. M. le maréchal de Villeroy m'a demandé une audience pour M. d'Aubigny; je la lui donnerai jeudi à ma maison de la ville, afin de pouvoir l'entretenir en repos et d'avoir le plaisir de l'entendre parler de vous.

Adieu, madame; seroit-il bien possible que nous vissions nos rois en repos? On dit que les Hollandois sont très fâchés.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, 20 919.

Versailles, le 29 décembre 1710.

Je voudrois de tout mon cœur, madame, obéir à l'ordre que vous me donnez de vous faire une relation diffuse de la manière dont toute la cour reçut les merveilleuses nouvelles d'Espagne[1]; je n'étois point à Versailles, le Roi étoit à la chasse, et nos princes et princesses avec lui. On vit venir M. de Torcy, accompagné de M. d'Antin qui revenoit sur ses pas; on se douta bien que c'étoit quelque chose de bon, et la joie se répandit bien vite partout. Un écuyer du Roi qui est fort de mes amis vint à Saint-Cyr, et me fit dire de venir vite au parloir: j'appris la bataille gagnée, et le courrier de M. de Torcy, qui s'étoit joint à

[1] Le 20 décembre était arrivée à Versailles la nouvelle de la victoire de Villaviciosa, gagnée par Philippe V et le duc de Vendôme; elle suivait quelques autres succès et rétablissait les affaires en Espagne. On n'eut que le 24 les nouvelles détaillées.

l'écuyer, m'informa du détail. Mes trois cent trente filles commencèrent par aller remercier Dieu ; on leur permit de se réjouir, et les récréations durent encore.

J'eus quelque impatience de sortir de Saint-Cyr pour aller voir tout le monde ravi ; le Roi l'étoit très-fort de la gloire personnelle du roi son petit-fils. Ma chère princesse, plus vive que les autres, étoit transportée ; les habiles gens étoient plus sérieux et ne croient pas que nos affaires en aillent mieux ; cependant le plus grand nombre pétille de voir Staremberg pris et l'archiduc aussi, ou du moins embarqués pour aller où il leur plaira.

Le roi d'Espagne a grande raison de se réjouir, madame. Je vis avant-hier Mme la duchesse d'Albe ; on l'auroit crue dans les premiers mouvemens, et je la trouvai toute rétablie de sa longue maladie.

J'ai bien pensé que votre grande reine ne voudroit pas qu'on la reçût comme on auroit fait autrefois. Vous qui connoissez la magnificence, la politesse du Roi, vous lui ferez des excuses et les honneurs de la France, que S. M. verra par un vilain endroit ; il n'importe, si elle y recouvre la santé[1].

Je suis dans de grandes inquiétudes sur le duc de Noailles ; il s'exposera plus qu'il ne faudroit, et vos heureux succès vont encore augmenter son ardeur. Son frère est toujours mal à Perpignan ; sa famille voudroit le faire revenir, puisqu'il n'est pas en état de servir.

Nous avions cru la duchesse de Noailles grosse, elle ne l'est pas. On dit que la reine laissera M. le duc des Asturies au roi son père, parce que les Espagnols ne veulent pas qu'il entre en France. Nous ne croyons pas votre

[1] C'est toujours du voyage à Bagnères qu'il est question. On remarque de quelle manière Mme de Maintenon, qui avait été plusieurs fois à Barèges et à Bagnères avec le duc du Maine, apprécie les beautés des Pyrénées.

héros fort propre à gouverner un enfant. Comment vous partagez-vous, madame, entre la reine et lui? Je ne consentirois pas à l'expédient de Salomon.

A M. LE MARÉCHAL DE VILLEROY.

Miscellanies of the philobiblon Society, t. XIII (1871-72), p. 40.

A Saint-Cyr, 6 janvier 1711.

J'avois deviné, monsieur, que M. l'Électeur de Cologne auroit envie de dire la messe à Saint-Cyr; car c'est la manière dont il régale toutes les personnes à qui il veut faire honneur ou plaisir[1]. Vous avez répondu à souhait, et vous me tirez d'un très-grand embarras, que ma santé et mon âge m'auroient rendu fort pénible; j'aime beaucoup mieux avoir l'honneur de le voir à Versailles, s'il le veut absolument. Je l'avois évité au premier voyage qu'il fit ici : mais, comme M. l'Électeur de Bavière m'a fait cet honneur à Marly, celui-ci voudra peut-être faire la même chose. Vous savez comme je pense, et combien je voudrois m'enfermer; faites donc là-dessus avec votre bonté ordinaire et selon ce que vous croyez que je dois faire. Je ne puis, monsieur, vous remercier assez de m'avoir sauvé la visite de Saint-Cyr.

Quant à ce qui vous regarde, je comprends vos ressentimens; mais il ne faut jamais désespérer de rien. Il me semble que si vous vous rapprochiez un peu, vous trouveriez moins de sécheresse. Il m'est revenu qu'on vous a parlé : suivez ce petit adoucissement, je vous en conjure, et croyez qu'il n'y a personne qui désire votre

[1] On peut voir dans Saint-Simon (V, 118, et VIII, 170-172) que cet archevêque-électeur aimait à faire toutes sortes de fonctions ecclésiastiques et s'en acquittait singulièrement. Il avait peu profité du célèbre discours que Fénelon lui adressa lors de son sacre.

satisfaction plus sincèrement que votre très-humble et très-obéissante servante.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 261.

A Marly, ce 6 février 1711.

J'ai beaucoup de joie et je l'ai achetée par beaucoup de peine, non par les sots discours que j'entendois sur la levée du siège, mais par beaucoup d'autres raisons, comme le retardement que le déluge vous apportoit, la diminution de vos vivres, la difficulté d'en avoir, le peu d'habileté de vos ingénieurs, la capacité de M. de Staremberg, la rage des peuples, vos inquiétudes, vos fatigues. Tout cela, mon cher duc, m'a fait passer de mauvaises nuits, me mettant souvent à votre place, qui étoit très mauvaise.

Enfin Girone[1] est pris, et tout ce qui en fesoit les difficultés fait aujourd'hui votre gloire. Madame, qui sort de ma chambre pour m'en faire compliment, m'a assuré que vous étiez encore aimé et loué de bon cœur, et nous avons conclu que, si vous continuez, vous pourrez bien être haï et blâmé.

On nous annonça M. Voysin en même temps que le capitaine des gardes avertit pour la viande. Vous savez qui est dans ma chambre dans ce temps-là ; nous criâmes d'abord que ce seroit des nouvelles de Girone. M. Voysin entra suivi d'un petit homme qui avoit une grande barbe et qui commença son récit d'un ton et d'un accent qui charma nos princes. La joie fut grande quand on sut que les forts étoient rendus, car on n'avoit d'abord compté que

[1] Girone, assiégée par le duc de Noailles, capitula le 25 janvier, avec promesse de rendre les deux forts qui tenaient encore le dernier du mois, s'ils n'étaient pas secourus, ce qui était probable.

sur la prise de la ville. Je ne vous dirai pas le compte que M. Planque rendit de toutes les attaques, tenant un plan à la main : le Roi y prenoit un singulier plaisir, et je veillois sans peine pour l'entendre. Ce que j'ai le mieux retenu est ce qui fut dit de vous : « J'ai servi, dit M. Planque, sous tous vos généraux ; vous n'en avez point qui approche de celui-ci ; il a la prudence et la prévoyance de Turenne, la valeur et la vigilance de Créquy, l'intelligence pour l'artillerie de la Freselière, et le détail de Jacquier. » Chacun s'en alla coucher ensuite ou, pour mieux dire, souper. Pour moi, je demeurai assez longtemps réveillée assez agréablement et j'eus ensuite une fort bonne nuit.

Le lendemain matin le Roi me dit que votre dépêche étoit merveilleuse ; qu'il n'avoit jamais vu tant d'ordres si bien donnés ; qu'il n'y avoit pas un seul officier qui ne sût ce qu'il avoit à faire, et que vous aviez poussé la prévoyance jusqu'à marquer aux soldats de ne pas entrer trop avant dans la ville, parce qu'ils trouveroient des retranchemens et d'autres empêchemens dans les maisons, qu'il falloit aller à tout cela pied à pied. Nous attendons le courrier de vous qui nous apprendra ce que vous allez faire. Je suis bien persuadée que vous ne vous brouillerez pas avec M. le duc de Vendôme, par les endroits que prétendent les dames du salon ; mais je craindrois la diversité de vos sentimens sur le siège de Barcelone, et qu'on ne se prît à vous, en Espagne, de l'opposition qu'on trouvera dans le Roi, qui, très naturellement, pense comme vous.

Je vis avant-hier M. le maréchal de Villeroy, qui professe une grande estime et amitié pour vous. Il a été des premiers à m'écrire sur cette affaire-ci. M. Desmaretz l'a fait aussi et parle fort bien sur votre sujet. J'ai fait mes complimens là-dessus à Mme la maréchale et à M. le cardinal, et j'ai reçu ceux des autres.

A cette lettre dictée, Mme de Maintenon ajoute de sa main :

Le Roi commençoit à être inquiet sur Girone : il a été ravi, et véritablement il est bien content de vous. Il me semble qu'il a fait tout ce que vous avez désiré pour les officiers. Quant à vous, cela viendra, et j'ai fort assuré que vous seriez satisfait tant qu'il le sera. On craint de petits embarras; j'ai répondu ce que vous auriez répondu vous-même, et je vous connois assez pour savoir ce que vous penserez. Je suis ravie de ce que vous mettez M. de Brancas en train d'avoir des grâces; je vous prie de lui faire mes complimens de celle qu'il vient de recevoir.

Mme la duchesse de Noailles doit venir ici à quelques bals; mais jamais elle n'a paru moins empressée. Adieu, mon cher duc. J'étois venue au Repos[1] pour vous écrire avec plus de loisir, mais le froid m'en chasse. Vous ne voulez point ma mort, et vous avez raison, car certainement vous y perdriez ce qu'on ne trouve guère.

A M. DE LAMOIGNON DE BAVILLE, INTENDANT DE LANGUEDOC.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. XIX, 1875.

11 février 1711.

Vous croyez bien, monsieur, que j'ai reçu beaucoup de complimens sur la prise de Girone; mais je distingue le vôtre comme j'ai toujours distingué votre personne. Vous êtes trop attaché au Roi pour n'avoir pas été sensible à cette conquête, et vous avez toujours témoigné tant de bontés pour M. le duc de Noailles que je vous crois bien aise qu'il en ait le mérite. Vous y avez contribué, monsieur, par vos soins et votre diligence, et sans votre

1. Son appartement privé à Marly. Voir Saint-Simon, XII, 119.

secours il n'auroit pas pu exécuter son projet. Je suis ravie de la bonne opinion que vous avez de lui; mais je regarderai toujours comme un de ses grands bonheurs d'avoir un ami comme vous. Vous savez, monsieur, que ce n'est pas d'aujourd'hui que je suis touchée de tout ce que vous valez, et de tout ce que vous faites. J'ai entendu M. Planque avec grand plaisir sur ce qui vous regarde, et je vous supplie de me croire votre, etc.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 919.

Versailles, 23 février (1711).

Je reçus hier au soir votre lettre du 13, madame, et je vis que votre secrétaire a changé d'encre, et que ma vue n'est pas diminuée. Il est vrai que j'ai répondu une fois à trois de vos lettres; mais il est vrai aussi j'ai été très-inquiète de votre santé.

Je doute fort que le Roi permette au duc de Noailles d'accepter la grandesse, car je l'ai vu bien ferme à ne plus vouloir que les François jouissent de cet honneur. Il est vrai que la paix est très-désirée ici, et qu'on y souffre beaucoup du côté de l'argent. Ce n'est pas l'abondance, mais l'avarice qui fait jouer nos courtisans : on met le tout pour le tout pour avoir quelque argent, et les tables de lansquenet ont plus l'air d'un triste commerce que d'un divertissement.

Voici, ce me semble, une campagne bien importante, les ennemis fort près de nous, et qui, selon les apparences, feront leurs derniers efforts pour nous réduire à une mauvaise paix. D'un autre côté, nos arrangemens sont meilleurs que les autres années, et nous espérons nous mettre les premiers en campagne. Si Dieu veut nous secourir, nos affaires peuvent en peu de temps prendre un

aussi bon tour que les vôtres; mais, madame, il faut que vous conveniez que c'est un miracle que votre rétablissement, et que, malgré votre courage et votre habileté, vous étiez perdus si M. de Staremberg avoit gagné la bataille qu'il a perdue.

M. le duc de Fronsac est aussi aimable que je vous l'ai dit; mais jusqu'ici il ne paroît pas dangereux pour les dames; il a quinze ans et n'en paroît pas douze: on voudroit le caresser comme un joli enfant et je fus hier sur le point de le prendre sous le menton, quand il me pria de signer son contrat de mariage[1]. La marquise de la Vallière a la petite-vérole, mais c'est très peu de chose; elle en a si grand'peur qu'elle ne veut point voir M. le marquis de Noailles, qui en est encore rouge: ce sont les deux filles de la duchesse de Guiche qui la lui ont donnée.

Je suis en peine de la résolution qu'on prendra sur les blés; je vois de quelle nécessité il est de vous en donner, et je comprends nos frayeurs de nous retrouver dans l'état où nous avons été; celui où nous sommes est trop violent, et se fait sentir à chaque occasion. Je vous assure, ma-

[1] Ce duc de Fronsac est le futur maréchal de Richelieu, l'ami de Voltaire, le héros de Port-Mahon; il apparaît avec éclat dès ici sur la scène qu'il occupera jusqu'en 1788. Voici le portrait qu'en faisait Mme de Maintenon dans une lettre du 12 janvier: « Il paroît pour la première fois un jeune courtisan, fils de M. de Richelieu, et qu'on appelle le duc de Fronsac. Il a seize ans et en paraît douze; il est, dans sa petitesse, de la plus jolie taille du monde: un beau visage et une parfaitement belle tête; il est des meilleurs danseurs, il est très bien à cheval, il joue, il aime la musique, il est propre à la conversation. Il est respectueux, très poli, un tour de raillerie agréable; il est sage quand il le faut, et tout le monde le trouve tel que je viens de le dépeindre: il doit se marier dès que nous serons à Versailles; il épouse Mlle de Noailles,... qui aura plus de cinq cent mille écus de bien: elle est laide, bien faite, raisonnable et a dix-huit ans. » Cette Mlle de Noailles était fille du marquis de Noailles et cousine germaine du duc. Le futur duc de Richelieu, qui se mariait pour la première fois à quinze ans et demi, se remaria pour la troisième fois à quatre-vingt-quatre ans.

dame, qu'il y a ici bien des gens affectionnés à l'Espagne, et je vous assure aussi que je vous suis très tendrement dévouée.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 919.

Saint-Cyr, le 26 février 1711.

Je ne doute point, madame, de la joie que vous avez eue de la prise de Girone, par toutes les circonstances que vous me faites l'honneur de me mander : la Reine m'en écrit d'une manière à gagner mon cœur si elle ne l'avoit pas déjà; et, si vos rois continuent, ils seront adorés de tout le monde comme des Castillans. C'est bien sincèrement que je trouve M. le duc de Noailles trop heureux d'être employé à leur service. Il a besoin, madame, de toutes les consolations qu'il reçoit de votre part, car il en a peu de la nôtre : tous nos soins sont pour la Flandre; il me semble qu'on se propose d'aller à cette campagne avec plus d'espérance qu'on n'en avoit dans les autres. Il n'y a que Dieu qui sache ce qu'il nous garde. Le Roi ne s'est point encore déclaré sur la grandesse du duc de Noailles; il dit qu'il attend de ses nouvelles; je crois que je pourrois bien deviner ce qu'il y aura dans sa lettre. Mais venons encore à votre reine : elle écrit à Mme la maréchale de Noailles. Veut-elle, madame, faire un parti en France par toutes ces manières-là? Je vous réponds bien qu'elle y est aussi aimée et aussi estimée qu'en Espagne. Je ne sais ce que c'est que M. le comte d'Estaires; mais je le tiens honnête homme par la commission que le duc de Noailles lui a donnée, et par la grâce qu'il a demandée pour lui. Je suis bien sensible, madame, à la part que vous voulez me donner à celle que M. le marquis de Beaufremont vient de recevoir. Dieu vous bénisse tous!

vous le méritez bien, et j'admire votre conduite en tout et partout; mais je vous conjure de ne plus vous séparer de la reine et de ce charmant prince : j'ai une grande idée du besoin qu'ils ont de vous, et que vous faites toute leur joie en même temps que vous leur rendez les services les plus solides.

Notre ami, le maréchal de Villeroy, a la goutte aux deux pieds, aux deux genoux, aux deux mains et aux deux coudes : c'est bien expier le bon air; Dieu veuille qu'il le prenne en patience!

Nous avons vu Mme de Fronsac, qui est parfaitement laide: on dit qu'elle a de l'esprit et de la raison.

On espère que le procès de nos princes sera jugé avant la mi-carême, ce que j'ai bien de la peine à croire. Je voudrois bien, madame, être avec vous comme vous êtes avec moi, quelque inégalité que je sente qu'il y ait entre nous.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 272.

A Saint-Cyr, ce 1er mars 1711.

Je sais, monsieur, ce que vous pensez sur ce qui se passe; je connois la vérité de votre vertu, et qu'elle n'est pas en paroles; je sais que vous connoissez les hommes, et, tout ignorante que je suis, je sais que la lecture vous a donné une assez grande expérience pour n'être surpris de rien. Après cela, allons notre chemin, et faisons le mieux que nous pourrons en tout et partout!

Je suis plus sensible à vos travaux qu'au retardement des honneurs[1], parce que je suis assurée qu'ils vous

[1] Mme de Maintenon parle du retard que mettait le Roi à permettre au duc de Noailles d'accepter la grandesse qui lui était offerte par Philippe V.

fâchent davantage. Il faut pourtant bien prendre votre parti là-dessus après avoir proposé ce que vous croyez nécessaire ; car ce qui s'appelle vos travaux, c'est de manquer de ce qu'il faut pour le service. Il ne m'est pas revenu un mot de votre famille, la petite-vérole l'a dispersée, et je me cache de plus en plus. Le Roi est très-content de votre belle lettre; il est délicat en style, le vôtre l'a satisfait. Je n'ai pas encore bien vu comment est pour vous celui à qui vous donnez de l'*obéissant*, et qui n'auroit que de l'*affectionné* sans son maître ; je ne sais si vous vous souviendrez de ce que vous me mandez là-dessus.

Le Roi me dit hier que M. Voysin venoit de lui lire votre lettre, qu'il n'y avoit rien de particulier, que c'étoit des demandes de ce qu'il vous faudroit ; voilà tout ce que j'en saurai. Mme la duchesse de Bourgogne a reçu et lu votre lettre fort sérieusement; elle m'a dit seulement qu'il n'y avoit nulle raillerie. M. de Brancas m'écrit vivement sur ce qui vous regarde[1]. Je ne montrerai pas sa lettre, je ne puis lui en savoir mauvais gré.

Adieu, mon cher duc, et plus cher que je ne le puis exprimer; je prie le ciel de vous conserver et toute votre maison. Je suis charmée de votre lettre, elle part du cœur, l'esprit ne pourroit fournir tout ce qui y est, et on y sent la vérité.

Je reçois en ce moment une lettre de Mme votre mère, désespérée de ce que le Roi ne déclare pas votre grandesse; j'ai répondu ce que je crois vous convenir et qu'on vous obligeroit fort de se taire.

[1] Le marquis de Brancas était ambassadeur en Espagne.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 279.

A Saint-Cyr, ce 22 mars 1711.

On va vous envoyer notre petit prodige[1] qui n'est plus prodigieux; on donne autant sur lui présentement qu'on le louoit au dernier voyage de Marly; je ne sais pourtant rien de positif que d'avoir donné dans un panneau qu'on lui a tendu sur le jeu. Il a perdu vingt ou trente mille francs au quinze tête à tête avec un homme qu'on prétend qui avoit bien des moitiés[2]. Quoi qu'il en soit, mon cher duc, ce fardeau retombe sur vous. M. le duc de Richelieu a cru qu'après cette équipée il falloit l'éloigner encore plus qu'il ne le seroit en Flandres; que le marquis de Noailles, qui est à présent le sujet de son admiration, auroit soin de lui sous vous; qu'il y apprendroit parfaitement son métier, et qu'il étoit bien juste qu'il profitât d'avoir un tel cousin-germain. J'ai trouvé tout cela très bien pensé, et j'espère qu'il ne vous embarrassera pas plus que de raison. C'est la plus aimable poupée qu'on puisse voir.

Mme la princesse des Ursins m'écrit toujours sur la facilité et l'utilité du siège de Barcelone; on ne pense pas de même ici. Nous sommes bien persuadés que les ennemis ne nous préviendront pas en Flandres. Le général ne presse pas d'y aller, de peur d'entamer trop tôt nos magasins. La finance et la guerre ne s'accommodent guère[3]; il y a eu un peu de bruit; on m'assure qu'il n'ira pas plus loin. Je suis plus affligée que jamais sur ce qui

[1] Le duc de Fronsac.
[2] C'est-à-dire bien des personnes intéressées dans son jeu, y ayant des parts.
[3] C'est-à-dire les deux ministres, Desmaretz et Voysin.

touche votre oncle[1]; il a des ennemis, il leur donne beau jeu pour le brouiller tout à fait avec son maître. Je suis plus séquestrée que jamais; je ne puis m'accoutumer à ce que je vois et je deviens très insupportable à tout ce qui environne notre princesse; elle est plus âpre aux divertissemens qu'elle n'a jamais été. Je vais à Saint-Cyr le plus que je puis.

J'ai fait une faute en pliant mon papier; je n'ai pas le courage de la réparer.

On n'a pas envie de vous voir, parce qu'on vous trouve un ardent solliciteur. Je vous assure, monsieur, que je ne pense pas de même.

A M. LE CARDINAL DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. I, p. 249.

A Marly, ce 15 avril (1711).

Venez quand vous voudrez, monseigneur, faire votre triste compliment. Le Roi est abattu[2]; mais, grâce à Dieu, il n'est point malade. L'air contagieux empêchera de rendre au corps les honneurs qui lui seroient dus. On le portera à Saint-Denis dans un carrosse avec un aumônier, le premier gentilhomme de la chambre, douze gardes et douze flambeaux. Il ne sera point ouvert et on le mettra en arrivant dans la cave. Je n'ai pas la force, monseigneur, de vous rien dire de plus.

[1] Le cardinal de Noailles.

[2] Le Dauphin, qu'on appelait Monseigneur, était mort le 14 avril dans la nuit, de la petite vérole; la mort avait été très rapide. La lettre suivante en dira les circonstances.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Marly, le 16 avril 1711.

Un accès de fièvre plus violent qu'à l'ordinaire et l'absence de Mlle d'Aumale m'empêchèrent d'avoir l'honneur de vous écrire par le dernier ordinaire, et de répondre à votre grande lettre du 30 mars, dont je vous rends mille grâces, car je vous assure, madame, que je ne les trouve jamais assez longues.

Mais quel sujet de lettre, madame, ai-je à traiter aujourd'hui avec vous, pour vous rendre compte de l'état de notre cour et de tant de personnes auxquelles vous vous intéressez! Vous aurez su, madame, qu'après trois jours de maladie, où les médecins jugèrent qu'il y avoit de la malignité, la petite-vérole se déclara samedi, onzième du mois, à six heures et demie du matin. Nous entrâmes dans l'inquiétude de la manière dont elle sortiroit, à cause d'un assez grand assoupissement; mais elle augmenta dès huit heures, la fièvre diminua, il vint des sueurs qui parurent très-favorables, et nous demeurâmes dans cet état d'espérance et de joie jusqu'à mardi, que le Roi, entrant dans ma chambre, suivi de M. Fagon, me dit : « Je viens de voir mon fils, qui m'a si fort attendri que j'ai pensé pleurer; sa tête est grossie depuis trois ou quatre heures prodigieusement, il est presque méconnoissable, ses yeux commencent à se fermer; mais on m'assure que tout se passe ainsi dans la petite-vérole, et Mme la Duchesse et Mme la princesse de Conti disent qu'elles ont été tout de même; sa tête est fort libre, et il me dit qu'il espéroit me voir demain en meilleure santé. » Et sur cela le Roi se mit à travailler avec M. Voysin et M. Desmaretz.

Comme vous savez, madame, que je n'ai pas de dispo-

sition à me flatter, je crus voir de l'inquiétude sur le visage de M. Fagon, mais je n'osai le questionner à cause du Roi; j'envoyai seulement faire part de ma peine à Mme la princesse de Conti, et Mme Durfé eut la bonté de venir me dire de sa part qu'elle connoissoit parfaitement bien l'état de Monseigneur par celui où elle avoit passé : elle ne l'a pas quitté et le servoit avec beaucoup d'affection et de courage[1].

Le Roi alla souper, comme à son ordinaire, avec ces deux princesses et les dames de leur suite; car nos princes et ce qui s'appelle maintenant Mme la Dauphine étoient demeurés à Versailles par ordre du Roi. Sur les onze heures on vint le chercher, en lui disant que Monseigneur étoit très-mal. On descendit, on le trouva avec des convulsions et sans aucune connoissance. Le curé de Meudon arriva avant le père le Tellier, que le Roi avoit pourtant eu la précaution de faire tenir à Meudon, et cria : « Monseigneur, n'êtes-vous pas bien fâché d'avoir offensé Dieu? » Maréchal, qui le tenoit, assure qu'il répondit : « Oui ». Le curé reprit : « Si vous étiez en état de vous confesser, ne le feriez-vous pas? » Le prince répondit : « Oui ». Le père le Tellier assure qu'il lui serra la main, après quoi il lui donna l'absolution.

Quel spectacle, madame, quand j'arrivai dans le grand cabinet de Monseigneur! Le Roi assis sur un lit de repos sans verser une larme, mais avec un frisson et un tremblement depuis les pieds jusqu'à la tête; Mme la duchesse se désespérant, Mme la princesse de Conti pénétrée, tous les courtisans en silence, interrompu par des sanglots et par les cris qu'on entendoit, qui se faisoient dans la chambre à chaque moment qu'on croyoit qu'il expiroit.

Le Roi y étoit entré trois ou quatre fois avant que j'arrivasse, pour voir s'il n'y auroit pas quelque moment

[1] La duchesse de Bourbon-Condé et la princesse de Conti étaient de la cabale de Monseigneur et perdaient tout par sa mort.

pour introduire le père le Tellier, et pour envoyer chercher l'extrême-onction. Les carrosses du Roi vinrent. J'avois fait avertir Mme la duchesse de Bourgogne de se trouver sur le chemin du Roi, parce qu'elle vouloit venir avec lui à Marly. Car il faut vous dire en passant que sa conduite est merveilleuse; elle se partage continuellement entre le Roi, M. le duc de Bourgogne et M. le duc de Berry. Le Roi prit le premier de ses carrosses qui se présenta, et s'y mit avec Mme la duchesse et Mme la princesse de Conti; il voulut que j'eusse l'honneur de les accompagner.

Ces princesses le prioient en chemin de ne plus se contraindre et de pleurer, craignant son saisissement; mais il ne le put jamais. Mme la Duchesse faisoit des cris à percer le cœur, et retomboit dans un silence affreux. On trouva Mme la duchesse de Bourgogne entre les deux écuries : elle vint bien vite au carrosse; le Roi la conjura de n'y pas monter, étant rempli de personnes qui sortoient de la chambre de Monseigneur, et son premier devoir étant d'aller trouver M. le duc de Bourgogne et de lui apprendre cette mort. Nous arrivâmes à Marly, où l'on ne nous attendoit pas et où personne n'avoit ce qui lui étoit nécessaire : on l'attendit avec le Roi jusqu'à quatre heures du matin qu'il alla se coucher.

Dans le moment que Monseigneur rendit l'esprit, tout son corps fut couvert de pourpre, ce qui oblige à l'enterrer sans cérémonie. Il ne sera point ouvert, on le portera dans son carrosse; un premier gentilhomme de la chambre, un aumônier, douze gardes et douze flambeaux l'accompagneront; et, en arrivant à Saint-Denis, on le mettra dans la cave : voilà où se termine toute grandeur!

Notre douleur ne nous a point empêchés de songer à celle qu'aura le roi d'Espagne. Oserois-je vous supplier, madame, de lui nommer mon nom dans cette triste occasion? J'ai épuisé toutes mes forces à vous faire cette rela-

tion, croyant qu'il seroit plus consolé de savoir ce détail que de l'ignorer; je n'aurai donc point l'honneur d'écrire à LL. MM. Cette lettre-ci me coûte trop de larmes; Elles en seroient accablées, et leur excessive bonté les porteroit peut-être jusqu'à me faire réponse.

Mme la dauphine vient ici tous les jours; M. le dauphin, M. le duc de Berry et tout ce qui est à Versailles de leur suite y viendront dimanche en cérémonie, et le Roi verra tout le monde : ce sont des suites bien cruelles, et qui renouvellent à chaque moment la douleur. Nous attendons ce soir la reine d'Angleterre; je ne sais si le roi viendra, car il est assez mal de ses vapeurs, et il n'a jamais eu la petite-vérole, non plus que la princesse sa sœur.

M. le duc de Bourgogne est transi, pâle comme la mort, ne disant pas une parole, levant les yeux au ciel : il a écrit au Roi une lettre fort touchante. M. le duc de Berry a eu une autre sorte de douleur; toujours près d'étouffer, il fallut le déshabiller à moitié dans la chambre de Mme la duchesse de Bourgogne[1].

Monseigneur étoit très-aimé; tout Paris est affligé. Deux harengères de la halle le vinrent voir : il les fit entrer; elles lui promirent d'aller faire chanter un *Te Deum* pour le bon état où elles le trouvoient. Il leur répondit qu'il n'en étoit pas encore temps; il a toujours été frappé de son âge, disant : « J'ai la petite-vérole, mais j'ai cinquante ans ». Il marquoit une grande peine de voir que le Roi s'exposoit si souvent au mauvais air.

Adieu, madame; j'espère que le Roi se portera bien, quelque pénétré qu'il paroisse, malgré les soins qu'il prend de le cacher. Il étoit changé hier matin à n'être pas reconnoissable; mais il étoit beaucoup mieux le soir parce qu'il avoit pris l'air. Il déclara dès hier à Mme la

[1] Cette phrase, donnée par Bossange, est omise dans le manuscrit n° 20920, f° 43, r°.

dauphine qu'il ne vouloit plus souffrir de séparation entre eux, ni que nos princes eussent d'autres maisons de plaisance que les siennes. Cet ordre-là ne lui déplut pas.

Pour connaître toutes les passions que soulevait la mort de Monseigneur, on ne peut que renvoyer au célèbre et admirable récit de Saint-Simon (VIII, p. 253 et suivantes). Cette fois, nous ne trouvons aucune opposition entre ses jugements et ceux de Mme de Maintenon ; il n'y a que la différence du ton nécessairement contenu et discret à la véhémence passionnée, à la liberté absolue des *Mémoires*. Rappelons en quelques mots la situation de la cour. Monseigneur, héritier du trône sous un roi déjà âgé, était environné à Meudon, sa résidence ordinaire, d'une coterie dont l'ambition se préparait à régner sous un prince faible et peu intelligent. A la tête était la duchesse de Bourbon-Condé, fille du Roi et de Mme de Montespan, celle qu'on appelait Mme la Duchesse, entourée des princesses de Lorraine, et s'appuyant sur le duc de Vendôme. Monseigneur n'aimait point son fils aîné, le duc de Bourgogne, dont l'austérité le gênait, et il n'avait point subi le charme de sa belle-fille. C'était de Meudon qu'étaient partis les traits envenimés de cette cabale qui, pendant la campagne de 1708, avaient atteint le duc de Bourgogne, et causé de si cuisants déplaisirs à la duchesse. Le mariage du duc de Berry, troisième fils de Monseigneur, n'avait fait qu'aggraver cette situation. Sa femme, fille de Philippe II d'Orléans, le futur Régent, était déjà, quoique encore enfant, ce « prodige d'esprit, d'orgueil, d'ingratitude, de folie et aussi de débauche», qu'a dit Saint-Simon (VIII, 278). Elle avait aspiré aussitôt et réussi à dominer Monseigneur, dont son mari était le favori, et à l'éloigner toujours plus du duc et de la duchesse de Bourgogne. On comprend dans quel abîme tombaient toutes ces ambitions et toutes ces viles intrigues par la mort du Dauphin. Le duc de Bourgogne devenait héritier immédiat du trône. La duchesse de Bourgogne préludait à son règne futur par son influence sur le Roi, dont elle était l'enfant gâté ; elle était aidée et soutenue par Mme de Maintenon, qui voyait en elle son élève, et qui se vantait d'avoir formé cette charmante et séduisante princesse.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 283.

A Marly, 27 avril 1711.

Je n'oublierai point votre nom, mon cher duc, je l'entends nommer trop souvent, et je crois en vérité qu'on vous loue trop. Vous augmentez mes inquiétudes sur le mal de la reine, qui me paroît bien considérable ; nous en attendons des nouvelles avec impatience, et j'espère que nous en recevrons par le courrier que vous devez envoyer. Il me paroît que M. de Vendôme et vous êtes d'accord : c'est à quoi je ne m'attendois pas ; je serois ravie de m'être trompée.

Vous aurez appris la mort de Monseigneur, dont j'ai fait la relation à Mme la princesse des Ursins. M. d'Antin s'est distingué par ses empressemens auprès de lui pendant sa vie, MM. de Roche-Guyon, de Roucy, de Sainte-Maure par leur douleur après la mort. M. le Dauphin et Mme la Dauphine font un grand personnage. Notre princesse dit qu'elle se sent croître à tout moment; mais les événemens l'agitent si fort qu'ils en altèrent sa santé : elle est très changée. Il vous passera bien des choses par la tête sur la mort de l'empereur[1] ; je me flatte que Dieu a voulu nous donner la paix ; mais ce ne sera pas si tôt que je le voudrois.

Les Jansénistes, les Jésuites, M. le cardinal de Noailles, M. l'archevêque de Cambray, plusieurs évêques font un grand bruit ; si vous voulez savoir mon avis là-dessus, je vous dirai qu'ils ont tous beaucoup de torts. M. le cardinal de Noailles a demandé la permission de venir ici mercredi pour faire ses plaintes en forme ; j'ai grand'

[1] L'empereur d'Allemagne, Joseph Ier, était mort le 17 et l'on avait appris sa mort à Marly le 25.

peur que cette audience ne fâche beaucoup celui qui a donnera et celui qui l'a demandée.

Rien n'est égal à la douleur de Mme la Duchesse. Aussi tombe-t-elle de bien haut. Mme la princesse de Conti a toujours été malade depuis la mort de Monseigneur. La mort de la duchesse de Villeroy a si fort augmenté la frayeur de toutes les dames qu'aucune n'ose sortir de chez elle. Mme la duchesse de Noailles est enfermée dans son appartement, ne voulant voir personne, et ne sortant que pour aller à la messe le dimanche. Saint-Cyr lui est interdit parce qu'il y a cent vingt filles avec la rougeole. Je m'imagine que Mme la duchesse de Guiche ne vous laissera pas ignorer l'état de M. et Mme de Boufflers, qui approche fort de celui de Job [1].

Nos bonnes têtes crient qu'il faut se tenir en paix bien sagement pour profiter de ce qui va se passer en Allemagne. Nos armées sont pourtant en présence avec quelque rivière entre eux. Dieu veuille bénir ce que vous allez entreprendre! Vous n'avez pas besoin d'être exhorté à faire de votre mieux. Je vous prie seulement de vous souvenir qu'il n'y a que Dieu qui mérite d'être servi comme vous servez. Je me porte assez bien et vous aime tous les jours de plus en plus.

[1] Ils venaient de perdre leur fils aîné, et recevaient beaucoup de condoléances de la part du Roi et de la cour. Le maréchal lui-même, longtemps malade, allait mourir le 22 août 1711.

A M. LE MARÉCHAL DE VILLEROY.

Auger, t. VI, p. 64. *Miscellanies of the philobiblon Society*, t. XIII (1871-72), lettre 28.

Marly, 19 mai 1711.

M. le duc de Villeroy[1] me dit hier que vous aviez la goutte. Si c'est dans ce temps-là que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je vous pardonne tout le vinaigre qui est dans votre lettre : il y en a pour tout le monde; mais je n'y répondrai point. Je vous dirai seulement, monsieur, que je n'ai point pleuré avec M. Chamillart, et que j'ai seulement envié le bonheur et la tranquillité de la vie qu'il fait présentement. Je voudrois bien que nous fussions à Versailles, et que vous puissiez y venir. J'ai aussi quelqu'impatience de voir si vous vous y conduirez bien, et si vous répondrez à l'avance qu'on vous a faite. Je crois, monsieur, que tous ceux qui aiment l'État comme vous ne peuvent rien faire de mieux que de prôner M. le Dauphin. Il le mérite par bien des endroits; il a des défauts : qui est-ce qui n'en a point? Mme la princesse des Ursins m'écrit que, bien loin de retirer quatre bataillons d'Espagne, nous devrions les fortifier, finir la guerre en ce pays-là, et recommander le reste à Dieu. Je ne crois pas que vous pensiez de même. Il ne me paroît pas que les affaires aillent de ce côté-là aussi bien qu'on l'espéroit par rapport à l'argent et aux subsistances. Guérissez, monsieur, et nous nous raccommoderons à la première conversation.

[1] Le duc de Villeroy était fils du maréchal.

A M. LE CARDINAL DE NOAILLES.

Biblioth. nationale. Mss. Fr., n° 23 458, f° 43. Inédite.

A Marly, ce 28 juin 1711.

M. de Meaux[1] va vous proposer des moyens de paix, monseigneur. Au nom de Dieu, ne les rejetez pas, et couvrez de confusion ceux qui osent vous accuser. Écoutez vos véritables amis, qui sont ceux qui désirent la fin de cette affaire. La durée n'en peut être que scandaleuse et triste, quand même la fin seroit selon vos souhaits. Quelle scène de voir notre archevêque déféré à Rome! Je ne sais peut-être ce que je dis, monseigneur; mais vous voyez bien ce que je pense et ce que je sens pour vous. Confondez vos ennemis; consolez le Roi et tous les gens de bien. Vous ne pouvez me soupçonner d'être vive en cette occasion par d'autres intérêts que les vôtres. Je ne désespère pas d'avoir l'honneur de vous voir demain.

Nous touchons dans la lettre qui va suivre à une accusation infamante de Saint-Simon contre le duc de Noailles, accusation dont il fera sortir les soupçons les plus horribles. Selon lui, le duc et un grand d'Espagne, le marquis d'Aguilar, résolurent de miner à leur profit l'influence de la reine et de la princesse des Ursins sur Philippe V. Profitant de ce qu'un état de maladie séparait Marie-Louise de son époux, ils combinèrent toute une vilaine intrigue pour donner au roi une maîtresse. Les scrupules du roi intervinrent. Il avoua tout à la reine : colère de celle-ci et de Mme des Ursins ; disgrâce du duc de

[1] Henri de Thiard de Bissy avait succédé sur le siège de Meaux à Bossuet, en 1704. Il avait été l'ami de l'évêque de Chartres, Godet des Marais, et Mme de Maintenon lui accordait une grande confiance. Il prit avec ardeur, dans l'affaire de la bulle *Unigenitus*, le parti opposé à celui du cardinal de Noailles, c'est-à-dire au Jansénisme. Il devint cardinal en mai 1715.

Noailles, qui doit quitter immédiatement l'Espagne. Il trouve à Versailles — toujours selon Saint-Simon — la duchesse de Bourgogne, qui lui était jusque-là si amie, irritée d'une telle insulte à sa sœur, et Mme de Maintenon désabusée, ôtant à ce neveu jusque-là si cher son estime et son affection. — Si l'on cherche à contrôler par d'autres témoignages cette histoire que Saint-Simon conte avec toute sa verve, on trouve que les *Mémoires* du marquis de Saint-Philippe, une des sources espagnoles de l'histoire de ce temps, n'assigne à la disgrâce très reelle du marquis d'Aguilar d'autre cause que ses démêlés avec Vendôme, sous lequel il était irrité de servir.

Quant au duc de Noailles, s'il eut alors quelques difficultés en Espagne, elles lui vinrent sans doute de l'opposition qu'il fit aux vues de la cour espagnole, qui, enivrée de ses récents succès, ne mettait aucune modération dans ses exigences et entravait les négociations pour la paix. Mais en ceci il était parfaitement agréable à Mme de Maintenon. Quant à l'apparence d'une disgrâce, il est impossible d'en trouver trace dans notre correspondance. Quelques mois après son retour en France, le duc va aux eaux de Bourbon, et pendant ce séjour on voit un échange presque quotidien des lettres les plus affectueuses. Le mécontentement toujours croissant du Roi contre le cardinal-archevêque de Paris éloigna cependant un peu tous les Noailles de la cour. Le duc déclina respectueusement le rôle d'intermédiaire que Mme de Maintenon eût voulu lui donner pour ramener son oncle aux désirs du Roi. Quelque refroidissement en fut la suite. « Je ne m'accoutume pas, écrit Mme de Maintenon, à voir le nom de Noailles à la veille d'une disgrâce » (lettre citée dans les *Mémoires de Noailles*, p. 253). Mais, nous le répétons, rien ne changea dans les témoignages d'estime et d'affection qu'elle continua à prodiguer à ce neveu qu'elle s'était choisi. Peut-être faut-il croire à quelques bruits calomnieux circulant à la cour et avidement recueillis par la haine de Saint-Simon. Cette haine l'emportera jusqu'à montrer le duc de Noailles abîmé dans sa disgrâce, se liant avec les ennemis de la Dauphine, et jusqu'à insinuer que la Dauphine a été empoisonnée, le duc de Noailles ayant fourni le poison par désespoir et par vengeance. Nos lettres mettent à néant tout ce tissu d'infamies, que démentent tant d'autres témoignages.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrit De Longuerue, f° 58.

A Fontainebleau, ce 15 août 1711.

J'entrevois bien qu'il s'est passé quelque chose en Espagne qui vous a donné envie de revenir, et je comprends que vous avez voulu quitter quand vous avez cru être inutile, et que vous y demeurez par la confiance que vous avez dans M. le comte de Bergheyck. Je n'ai pas dessein de combattre tous les sentimens d'honnête homme que je connois en vous ; mais je vous réponds que vous les poussez trop loin, et que vous n'en aurez jamais que la satisfaction de votre conscience.

Je ne suis pas en belle humeur ; les affaires de Flandres prennent un mauvais tour, et celles du Dauphiné nous donneront de l'inquiétude encore un mois. Je vis l'autre jour dans votre dépêche que vous désireriez des troupes ; mais, quelque merveille que vous puissiez faire en Espagne, nous ne nous consolons point de vous en avoir donné qui nous seroient bien nécessaires.

Il vous est très honorable d'avoir été retenu par Leurs Majestés Catholiques ; vous saurez bien placer votre retour, il n'y a qu'à vous laisser faire. Le Roi approuve fort toute votre conduite et démêle bien pourquoi vous ne revenez plus et pourquoi vous vouliez revenir. Si je considérois mon intérêt et mon amitié, je vous désirerois ici ; mais, selon toutes les apparences, vous n'y trouveriez que des sujets de chagrin, et par les affaires générales et par les affaires de M. le cardinal de Noailles, qui se répandent déjà sur votre famille.

Je languis de tout ce que je vois ; mais je ne meurs point, et Dieu me laisse pour souffrir. Cependant M. le dauphin et Mme la dauphine tiennent la cour dans toutes sortes de plaisirs et se font aimer de plus en plus chaque

jour. Adieu, mon cher duc ; s'il est vrai que l'archiduc soit parti, je m'attends à vous voir révolter la Catalogne[1].

A Mme DU PÉROU, DAME DE SAINT-LOUIS.

Bibl. nat. Mss. Fr. nouv. acq., n° 1458, p. 1346.

(Fontainebleau, septembre 1711.)

Notre retour s'éloigne tous les jours par le plaisir de la chasse et du beau temps ; il faut être ici sans volonté et sans autre goût que celui du maître. Cependant le mien[2] ne me porte point à courre le cerf. Celui que j'avois même pour Avon est fort émoussé par les contradictions que je trouve partout. Mathurin Roch[3] ne peut s'accoutumer à mon ignorance ni moi à son savoir ; je sais tout ce que je puis apprendre et il veut acquérir, il lit tout ce qu'il peut avoir, et jette mes enfans dans une profonde théologie. Ils m'assurent tous les jours qu'on ne leur dit jamais un mot de ce que je leur ai appris, et il me paroît pourtant qu'ils n'en savent pas davantage. Je m'en consolerois s'ils se multiplioient. Françoise Payen[4] ne peut ni gagner son père et sa mère, ni perdre la moindre partie de sa passion. Nous sommes avertis par Suzanne qu'elle ne voit pas son prétendu moitié son soûl. On ne trouve

[1] Cette lettre est de la main d'un secrétaire, sauf les deux dernières lignes.

[2] C'est-à-dire mon goût.

[3] Le magister d'Avon.

[4] Une autre lettre de Mme de Maintenon donne des détails sur cette idylle qui semble l'avoir vivement intéressée. « Françoise Payen a une inclination opposée à son père et à sa mère. Ils veulent attendre son changement de son amitié pour eux, et sans lui dire un mot de rudesse. Leur paix n'est pas troublée un moment ; ce sont des procédés surprenans. Ils ne parlent pas si bien que nous ; mais nous ne faisons pas si bien qu'eux. » (Lettre à Mme de Berval, manuscrit de Versailles, *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 602.)

point de mari pour Madeleine Geoffroy, que je voulois établir. Brindy a perdu un doigt, et sa femme est très mal. La mortalité des vaches cesse un peu, mais non pas assez pour en acheter.

Je ne puis voir mes amis que le dimanche, parce qu'ils portent au marché leurs denrées, ou vont chercher à travailler, et ce dimanche doit être partagé entre la prière et la compagnie qui dîne chez moi. Contradiction partout, si ce n'est dans la santé du Roi, qui augmente sans aucune exagération. Les prières de nos chères dames pourroient bien y contribuer.

Je reçois dans ce moment les gentillesses de nos filles, qui sont certainement fort jolies; j'en attends autant demain, et je ne m'en lasserois jamais. J'en ferai part à Mme de Caylus, qui les admire autant que moi; mais cette lettre-ci est destinée au sérieux, et, pour l'achever comme je l'ai commencée, je vous prie, ma chère fille, de gronder M. de Poitiers de ce qu'il me demande un bénéfice. Je crois que vous voyez les choses d'assez près pour être persuadée que je ne gouverne pas le père le Tellier[1].

[1] Lavallée adopte pour cette lettre la date de 1708 (*Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 273). La mention du père le Tellier, qui ne devint confesseur du Roi qu'en 1709, après la mort du père de la Chaise, la rejette nécessairement plus loin. Nous ne trouvons point de séjour à Fontainebleau avant 1711. Outre l'intérêt des détails sur Avon, la dernière phrase donne à cette lettre une certaine importance. La distribution des bénéfices ecclésiastiques se faisait par un travail entre le Roi et son confesseur. On a vu par les lettres au cardinal de Noailles que Mme de Maintenon était sans influence sur le père de la Chaise. Elle affirme ici qu'elle n'en eut pas plus sur le père le Tellier.

A Mme LA MARQUISE DE DANGEAU.

Collection Morrison.

Ce lundi matin, d'un lieu délicieux[1] (octobre 1711).

Le Roi vous a destiné, madame, la chambre de Mlle d'Armagnac; je suis venue la reconnoître et c'est de là que j'ai l'honneur de vous écrire. Elle est au soleil levant, elle est chaude; elle est sèche; elle est vis-à-vis de mes fenêtres; je pourrois tous les matins vous donner le bonjour par quelque signe agréable. Vous n'aurez à craindre, madame, que mes importunités, car, sans compter le plaisir de vous voir, que je compte infiniment, vous me sauverez peut-être la vie par l'air qu'on y respire et plusieurs péchés d'impatience que ma chambre me fait faire. M. de Dangeau logera chez M. du Maine et n'aura que le degré à monter, qui est plus aisé que le sien. En un mot, madame, vous y retrouverez votre santé. On vous souffrira tous vos défauts : robe de ouate, écharpe, bonnet, serviette sur la tête; ce sont tous ceux que je vous connois. Cette chambre est blanche comme vous, et sèche comme moi.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Saint-Cyr, le 30 novembre 1711

Je n'ai point de nouvelles cet ordinaire-ci, madame; peut-être est-il retardé par les eaux qui nous inondent de toutes parts? Il y a un mois qu'il pleut tous les jours

[1] Ce billet doit avoir été écrit de Marly; Mme de Maintenon y avait une chambre à coucher de la tristesse de laquelle elle se plaint souvent. D'autre part, les rigueurs de l'étiquette y étaient fort adoucies, ce qui pouvait permettre quelque négligence dans le costume.

et toutes les nuits; mais il n'importe, nous aurons apparemment la paix.

Voilà les passe-ports envoyés, et les Hollandois commencent à changer leur idée : Philippe V régnera sur le trône d'Espagne, et ses aimables descendans; j'ai toujours espéré un miracle en sa faveur, et c'est à sa suite que nous profitons de ce qui lui arrive présentement, et qu'il mérite bien mieux que nous. J'espère encore, quelque vieille que je sois, que je verrai le roi d'Angleterre retourner dans son royaume.

Quelle gloire, madame, pour notre Roi d'avoir soutenu une guerre de dix ans contre toute l'Europe, essuyé tous les malheurs qui peuvent arriver, éprouvé une famine et une manière de peste qui a enlevé des millions d'âmes, et la voir finir par une paix qui met la monarchie d'Espagne dans sa famille, et rétablit un roi catholique[1] dans ses royaumes! car je ne dois presque point douter que ce ne soit la suite de la paix. Le Roi jouit d'une santé qui fait espérer qu'il jouira longtemps du repos où il va être; je vous crois encore assez Françoise, malgré toutes mes injures, pour m'en réjouir avec vous.

On dit qu'il faut bien encore dix à douze jours pour recevoir les passe-ports qui nous viennent par l'Angleterre; si j'en suis crue, nos plénipotentiaires partiront un quart d'heure après qu'ils seront arrivés.

Mme la Dauphine prend bien vivement un tel sujet de joie; elle le goûte dans toute son étendue : elle se figure celle de la reine, elle me parle de la vôtre. Elle veut faire, le jour que la paix sera conclue, quelque chose qu'elle n'ait jamais fait, qu'elle ne fera que cette fois-là : elle ne l'a pas encore trouvé; mais, en attendant, elle ira au *Te Deum* à Notre-Dame; dîner chez la duchesse du Lude, dans une belle maison toute neuve; ensuite à l'Opéra;

[1] Elle entend le roi d'Angleterre Jacques III. On se flattait que la reine Anne le ferait accepter pour son successeur.

de là souper chez M. le prince de Rohan, dans ce magnifique hôtel de Guise; au jeu et au bal toute la nuit; et, comme l'heure de son retour sera à peu près celle de mon réveil, elle me demande à déjeuner en arrivant. Je crois, madame, que vous trouverez cette journée un peu longue, malgré tous ses plaisirs.

M. le comte de Toulouse s'est très-bien porté jusqu'au 21e jour de l'opération; le Roi l'ayant été voir ce jour-là, toute la cour, avec l'indiscrétion françoise, a été chez lui, et il en a eu la fièvre.

Mme de Grancey est morte presque entre les bras de M. le maréchal de Villeroy, mais très-bien préparée pour son salut[1]. Mme de la Fare vit encore, aussi bien que le marquis d'Alègre; mais on ne croit pas que ni l'un ni l'autre en reviennent.

J'ai souvent appréhendé, madame, d'avoir l'honneur de vous voir; que ne donnerois-je pas présentement pour jouir de ma joie avec vous! On ne peut être tout à fait content dans ce monde-ci. Conservez-moi toujours, madame, vos précieuses bontés, et ne doutez jamais de mon respectueux attachement.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Versailles, le 28 décembre 1711.

Nous n'avons point de vos nouvelles, madame, et je n'en ai guère à vous mander de notre cour. Nous attendons les passe-ports mercredi ou jeudi, et, s'ils arrivent, on dit que nos plénipotentiaires partiront samedi. Mes

[1] Voir la note de Saint-Simon à Dangeau sur cette « vieille médaille plâtrée, qui avoit été belle et galante, et ne pouvoit se résoudre à ne l'être plus », 26 novembre 1711.

espérances ne laissent pas d'être un peu troublées par tout ce qui nous revient des Hollandois et de l'empereur. Il faut espérer que l'Angleterre sera ferme : on dit que la reine commence fort bien à déclarer à son parlement qu'il faut faire la paix.

J'ai remis entre les mains de M. le maréchal de Villeroy toutes les lettres dont vous m'avez honorée[1]. Je ne les aurois pas données au duc de Noailles si j'y avois cru le moindre mot qui pût jamais blesser quelqu'un; mais il me semble, madame, que vous n'y maltraitez que moi, par vos reproches et vos railleries; du reste, ce sont des louanges pour vos princes et pour les nôtres, et même pour les particuliers dont nous nous parlons. Peut-être que MM. d'Estrées y auroient trouvé quelques petits traits; mais je les crois trop justes pour ne pas avouer qu'ils les ont mérités. Enfin, madame, je vous ai obéi, et cela seul me suffit. Je brûlerai à l'avenir celles que je recevrai[2]; mais je n'avois gardé celles-là que par les raisons particulières que j'avois eues par rapport à tout ce qui s'étoit passé en Espagne avant le voyage que vous avez fait ici.

Notre aimable princesse a été bien tourmentée, depuis quelques jours, de fluxions sur les dents : elle est un peu mieux présentement. M. le chevalier de Croissy se marie à une des plus riches filles de Paris. Vous avez aussi un ami qui va se marier; mais c'est encore un si grand secret que je n'ose le confier au papier.

M. le comte de Toulouse est tout à fait guéri.

Madame est toujours dans ses assoupissemens, malgré

[1] Mme des Ursins avait demandé à Mme de Maintenon de lui renvoyer ses lettres : le maréchal de Villeroy se chargeait de les lui transmettre. On voit qu'elles avaient été entre les mains du duc de Noailles, grand collectionneur, et qu'il pouvait bien en rester une copie en France.

[2] Le recueil de Bossange interrompt en effet la série des lettres de Mme des Ursins à Mme de Maintenon depuis le 30 novembre 1711 jusqu'à la disgrâce 1714.

les remèdes qu'elle vient de faire. Quand on la réveille, elle a l'esprit très-libre ; mais elle retombe bientôt dans le sommeil : elle ne témoigne pas la moindre inquiétude de son état.

Vous m'avez si bien accoutumée à vos lettres, madame, qu'il me manque quelque chose de nécessaire quand je n'en ai point; et j'ai de plus l'inquiétude que le retour de votre fièvre ne soit plus considérable qu'on ne l'a mandé d'abord.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20920.

Versailles, le 11 janvier 1712.

Je ne sais, madame, si cet ordinaire-ci m'apportera de vos lettres; mais j'en ai une par le courrier de M. de Torcy, et une autre du dernier ordinaire pour y répondre.

Il est vrai, madame, que Mme la Dauphine a grand regret à sa jeunesse; il y a pourtant lieu d'espérer qu'elle poussera bien loin le divertissement, car elle a un fonds de joie inépuisable; et, si nous sommes assez heureux pour avoir la paix, il est vraisemblable qu'elle sera très-heureuse. Sa grande gaieté n'empêche pas une grande sensibilité dans les malheurs; elle a senti vivement l'incertitude où le roi et la reine Catholiques se sont trouvés ; elle souffre beaucoup par rapport à M. son père, et il n'y a point de Française plus attachée qu'elle au bonheur de ce pays-ci : ainsi on ne pourra la tenir quand tous les sujets de peine seront ôtés. Elle a raison de se trouver heureuse : elle est bien mariée, fort aimée du Roi et de M. le Dauphin, et véritablement elle fait les délices de la cour. Il y a quelques jours qu'elle eut un accès de fièvre; les courtisans en étoient déjà consternés,

et se récrioient sur la perte irréparable qu'on feroit. Le peuple l'aime fort, parce qu'elle se laisse voir très-aisément; elle a les plus aimables enfans qu'on puisse désirer, moins beaux que le vôtre, mais très-vigoureux et faits à peindre, gracieux comme elle, et montrant beaucoup d'esprit. Voilà, ce me semble, un état assez heureux. Si l'on juge de la vie du Roi par l'état présent de sa santé, on peut espérer que sa vie ira aussi loin que celle de M. le marquis de Mancera, puisque leur régime est à peu près pareil[1] : il n'y a encore aucun retranchement des repas que vous connoissez, ni aucune diminution à la bonne mine, à la façon de marcher, et à toute la figure, que vous savez, madame, être au-dessus de toutes celles que nous avons vues.

M. le Grand[2], plus jeune, mange autant que lui; mais il est accablé de rhumatismes, il ne peut se traîner. M. de Villeroy a toujours une grande mine, mais toute sa sobriété ne l'exempte pas d'une goutte qui le fait beaucoup souffrir. M. le duc de Gramont n'a pas un jour de santé : voilà ses contemporains, et les gens les mieux faits de son temps.

J'ai eu bien de la joie de voir arriver les pouvoirs du roi d'Espagne; je ne saurois croire ses intérêts en meil-

[1] Le marquis de Mancera, qui mourut au commencement de 1715 plus que centenaire, s'était illustré par sa fidélité au roi Philippe V. Empêché par sa faiblesse de suivre son roi lorsque celui-ci fut chassé de Madrid en mars 1710, il dut comparaître devant M. de Stanhope, qui lui proposa de reconnaître l'archiduc pour roi. Il lui répondit : « Je dois beaucoup de respect à M. l'archiduc par la maison dont il est; mais je n'ai pas vécu plus d'un siècle pour me déshonorer en mourant : il n'y a qu'un Dieu, qu'une foi et qu'un roi, Philippe V, qui est le mien. Après cela, monsieur, comme je suis fort foible, trouvez bon que je me remette au lit ». Mme des Ursins parle souvent du marquis de Mancera dans ses lettres; elle s'entendait trop bien en flatterie pour ne pas rappeler au Roi de France vieillissant ce vieillard qui portait si noblement un siècle. Voir Dangeau, t. XIII, p. 278.

[2] Le comte d'Armagnac, grand écuyer.

leures mains qu'en celles du Roi son grand-père : mais, comme il est de sa dignité d'avoir des plénipotentiaires, je souhaite de tout mon cœur de voir arriver les siens, et qu'ils joignent bientôt les nôtres, puisque ce sera une reconnoissance générale du roi d'Espagne, qui est certainement autant désirée ici qu'elle l'est à Madrid. L'affaire de Cardone est très fâcheuse, et dans une mauvaise conjoncture; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle change les affaires[1].

Je ne vois pas sans peine que la reine Anne consente à recevoir le prince Eugène à Londres : il me fait déjà peur; mais vous savez, madame, que c'est ma pente naturelle.

Le mauvais temps nous a empêchés d'aller à Marly; voici un dégel qui pourra bien nous y conduire. Le Roi s'en dégoûte un peu par la quantité de gens qui demandent à y aller; Mme la Dauphine y en voudroit encore davantage : mais elle ne les logeroit pas si bien. Il faut lui pardonner le peu d'attention qu'elle auroit à leur donner des commodités, puisqu'elle n'en désire point pour elle, et qu'elle consentiroit volontiers à mettre cinq ou six dames du palais dans sa chambre.

La jeune maréchale d'Estrées continue dans sa dévotion, et, sous prétexte de sa mauvaise santé, demeure à Paris. Je ne penserois pas de même, parce que je crois que la piété ne doit jamais s'opposer au devoir; peut-être aussi ses maux sont-ils plus grands qu'on ne le croit. M. le cardinal de Noailles a un surcroît de chagrins par la maladie dangereuse du bailli de Noailles[2]. J'étois fort choquée de ce qu'on avoit mandé à Bruxelles de ne faire aucuns honneurs à nos plénipotentiaires;

[1] Cardone est une petite ville fortifiée, en Catalogne, que le duc de Vendôme avait voulu assiéger. Il y avait échoué. L'édition Bossange met, bien à tort, Cordoue au lieu de Cardone.

[2] Dangeau, 22 avril 1712 : « Le bailli de Noailles mourut à Paris chez le cardinal son frère. Il avoit deux belles commanderies », etc.

mais j'apprends que cet ordre venoit de l'empereur, et que les Hollandois ont mandé dans leurs places qu'on leur rendît les honneurs ordinaires. Vous entendrez parler d'une petite scène chez Mme la duchesse de Berry, qui fait bien de la peine à Madame et à Mme la duchesse d'Orléans; il faut espérer quelque changement dans une personne de seize ans[1]. Pourquoi, madame, me parlez-vous d'attachement respectueux? n'est-ce pas se moquer de moi; vous ne me devez, madame, qu'un peu d'amitié pour les sentimens que j'ai pour vous. Je suis bien propre à ne vous avoir point fait de complimens sur la nouvelle année : c'est une coutume qui m'a toujours tant déplu que je pourrois bien m'en être dispensée; cependant, si c'est un devoir en Espagne, je vous supplie de me mettre aux pieds du roi et de la reine, et de croire que je vous estimerai et aimerai toute ma vie; je ne crois point que ce soit manquer au respect.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrit De Longuerue, f° 63. Inédite.

A Saint-Cyr, ce 23 janvier (1712).

Le Roi garde depuis quelque temps un silence sur M. le cardinal qui m'est fort suspect. Vous savez que sa colère n'est pas dans le premier mouvement et qu'elle augmente par les réflexions; j'en ai averti M. de Meaux et M. le curé de Saint-Sulpice, afin de les presser encore de chercher quelque expédient pour accommoder ou pour adoucir cette triste affaire. Je vis hier au soir que je ne

[1] Cette brouillerie est contée tout au long par Saint-Simon, t. VIII, p. 280. Il s'agissait d'un collier de perles que la duchesse d'Orléans ne voulut pas donner à sa fille. Celle-ci fit paraître toute la violence de son caractère. Elle fut sévèrement grondée par le Roi.

me suis pas trompée dans mon jugement. Le Roi dit à M. le Dauphin, sans m'avoir rien montré, qu'il falloit finir avec M. le cardinal, qu'il ne pouvoit plus se contenir, qu'il le croit janséniste, qu'il le regarde comme le premier de ses sujets qui lui ait tenu tête, qu'il veut lui parler et rompre ensuite avec lui. Vous croyez bien que la conversation sera violente. M. le Dauphin, de son côté, est irrité de ce qu'on répand dans Paris et même à Rome qu'il est pour M. le cardinal, qu'il condamne les évêques, et que le parti trouvera de l'appui de son côté. Il me parut qu'il ne dédaigneroit pas de déclarer ses sentimens publiquement, et qu'il ne croiroit rien faire contre sa grandeur[1]. D'un autre côté, des gens obscurs m'assurent qu'ils savent par des subalternes de l'archevêché que M. le cardinal fait très secrètement quelque ouvrage pour contenter le Roi, mais qu'il cesseroit s'il savoit qu'on en eût quelque connoissance. Je n'ai parlé à personne de cet avis, dont je ne réponds pas. J'ai cru, monsieur le duc, qu'il étoit de mon devoir et de mon amitié de vous faire part de ce qui se passe et de ce que je crains. Il sera toujours très-désavantageux à M. le cardinal d'être opposé à un Roi pieux et qui soutient la bonne cause. C'est le fait; le reste ne sont que des circonstances et

[1] Après la mort du second dauphin (le duc de Bourgogne) en février 1712, on trouva dans ses papiers un mémoire sur l'affaire du cardinal de Noailles « rien moins que favorable à celui-ci ». Ainsi s'exprime Saint-Simon, qui témoigne en même temps sa surprise de cette pièce, et déclare que, si elle n'est pas falsifiée, il faut la supposer écrite au début de la querelle et sous l'influence de Fénelon. Nous voyons qu'ici encore Saint-Simon est emporté par sa passion. Zélé partisan du cardinal et non moins admirateur du jeune prince, il prête à celui-ci ses propres opinions. Si le Roi était absolu et impatient de toute contradiction, le cardinal avait l'entêtement propre aux caractères étroits et scrupuleux, et il envenimait une querelle qu'il eût été aussi sage qu'utile à la religion d'apaiser. Le consciencieux duc de Bourgogne ne pouvait se mêler d'une telle affaire sans l'étudier sérieusement; de là le mémoire qu'on trouva dans ses papiers, et qui était d'accord avec l'opinion que lui prête ici Mme de Maintenon.

des procédés. Je n'en parle plus, et je me renferme dans mon état, qui est de prier Dieu de donner la paix de tous côtés.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Versailles, le 7 février 1712.

Je ne sais, madame, comment j'aurai la force de vous écrire toutes les horreurs qui nous environnent. La rougeole fait de grands ravages à Paris; un jeune homme, nommé Vigno, dont le grand jeu est connu de toute la cour, est mort assez brusquement; le chevalier d'Hautefort le suivit de près. M. de Gondrin[1] fut enterré hier au soir; Mme sa femme a la rougeole, une fièvre continue, un enfant mort dans le corps, ses eaux percées il y a trois jours, voulant se lever à tout moment pour aller voir son mari, dont on lui cache la mort. M. le duc de la Trémoille a une fluxion sur la poitrine et une assez mauvaise santé. Mme la Dauphine a une fluxion qui lui fait une douleur fixe entre l'oreille et le haut de la mâchoire; l'espace de son mal est si petit qu'on le couvriroit avec l'ongle; elle a des convulsions, elle crie comme une femme qui est en travail et avec les mêmes intervalles; elle a été saignée deux fois depuis hier; elle a pris trois fois de l'opium, elle paroît un peu plus tranquille depuis un moment. Je m'en vais chez elle, et je ne fermerai cette lettre que le plus tard que je pourrai, afin de vous en donner des nouvelles.

Je crois comme vous, madame, que la tendresse, la reconnoissance et la politesse doivent porter le roi Catholique à une entière confiance dans le Roi son

[1] Fils du duc d'Antin et gendre de la maréchale de Noailles.

grand-père ; cette voie sera la meilleure et la plus courte pour la paix. Les nouvelles qu'on dit hier d'Angleterre augmentent de plus en plus nos espérances. La reine Anne paroît bien autorisée ; elle a reçu froidement le prince Eugène, et on dit qu'il n'y sera pas longtemps Mais, madame, je suis bien innocente de vous parler là dessus, car, selon toutes les apparences, vous avez les mêmes nouvelles que nous, et peut-être de meilleures. Or ne craint plus pour la vie de M. le duc ; mais on ne doute pas qu'il ne perde l'œil[1].

Sept heures du soir.

Mme la Dauphine, après avoir pris une quatrième dose d'opium, mâché et fumé du tabac, se trouve un peu mieux. On vient, dans ce moment, dire qu'elle a dormi une heure et qu'elle espère qu'elle va dormir longtemps. M. le duc de la Trémoille a la rougeole. Il est logé très-près de Mme la Dauphine ; mais le Roi n'a pas voulu qu'on le transportât, à cause de sa fluxion sur la poitrine. Mme de Gondrin est toujours fort mal. Mme de la Vrillière a la rougeole, et nous voilà tous au milieu du mauvais air, après avoir fui tout l'été pour l'éviter. J'ai de mon côté un très-grand rhume, et un si grand abattement de tout ce que je vois et de tout ce que j'entends, que je ne saurois égayer ma lettre par aucun endroit. Mme de Dangeau vient de partir pour Paris, où son fils a la fièvre. Le comte de Roucy arrive de Petit-Bourg, qui me dit que M. d'Antin est dans une grande affliction.

[1] Le duc de Berry, en tirant avec M. le duc (Louis-Henri de Bourbon-Condé), l'avait atteint d'un plomb qui lui avait crevé un œil. Voir Dangeau, 30 février.

DE LA COMTESSE DE CAYLUS A LA PRINCESSE DES URSINS[1].

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Marly, le 14 février 1712.

Quel étrange et funeste événement, madame, par lequel je rentre en commerce avec vous! et quel plaisir n'aurois-je point si ma tante m'avoit donné cette commission pour un autre sujet! Je ne saurois vous peindre l'état où nous sommes ici, et, quand je le pourrois, je ne le voudrois pas : le fait seul est plus que suffisant pour vous bien affliger, connoissant comme je sais la sensibilité de votre cœur, votre attachement pour le Roi et votre amitié pour ma tante. Vous avez encore la douleur de la reine, qui perd une sœur si digne d'elle. Je ne crois pas les pouvoir louer l'une et l'autre plus dignement et plus justement que par cette comparaison.

Tout est mort ici, madame, la vie en est ôtée : cette princesse animoit tout, nous charmoit tous ; nous sommes encore comme enivrés et étourdis de notre perte, et chaque jour ne peut que la faire sentir plus vivement[2]. On ne sauroit voir le Roi ni y penser sans être au désespoir et sans être dans des alarmes continuelles pour sa santé. Pour ma tante, il ne m'est pas possible de vous en

[1] Nous donnons par exception cette lettre, parce qu'ici Mme de Caylus prête sa plume à Mme de Maintenon, qui n'a point la force d'annoncer elle-même la mort de la Dauphine. Par une erreur que le texte suffit à rectifier, l'éditeur Bossange donne cette lettre comme de Mlle d'Aumale. Le manuscrit du Musée britannique ne commet point cette erreur.

[2] Il est intéressant de rapprocher ces paroles de celles de Saint-Simon et de voir presque les mêmes expressions naître d'un pareil sentiment de regret. « Avec elle s'éclipsèrent joie, plaisirs, amusemens mêmes et toutes espèces de grâces; les ténèbres couvrirent toute la surface de la cour. Elle l'animoit tout entière, elle en remplissoit tous les lieux à la fois, elle y occupoit tout, elle en pénétroit tout l'intérieur : si la cour subsista après elle, ce ne fut plus que pour languir. »

parler que pour obéir à l'ordre qu'elle m'a donné : elle ne sauroit avoir l'honneur de vous écrire, et vous le comprendrez aisément. Elle parlera à M. Clément ; mais il faut qu'il y ait de vos lettres perdues ; vous lui mandez par votre dernière que vous lui avez écrit pour une garde, et c'est la première fois qu'elle en ait entendu parler[1].

M. le Dauphin a eu deux accès d'une fièvre qui sembloit se marquer en quarte ; mais, le troisième ayant avancé et pris cette nuit au lieu de ce soir, on ne sait plus comment la nommer ; mais, selon les apparences, c'est une fièvre de serrement de cœur, car il est, madame, dans un état tel que vous pouvez l'imaginer.

Il n'y a point, madame, ni d'absence ni de silence qui puisse me faire oublier les bontés dont vous m'avez toujours honorée. Je vous suis toujours tendrement et respectueusement attachée.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Versailles, le 29 février 1712.

J'ai vu par les lettres de la reine et par les vôtres, madame, combien vous avez été touchée de l'accident arrivé à M. le duc de Berry et à M. le Duc ; vous en apprendrez successivement de plus malheureux, et tels qu'il m'est impossible de vous en faire aucun détail. La douleur du Roi est trop grande ; toute la France est dans la consternation. Mon état ne m'empêche point de penser souvent à LL. MM. CC. ; je vous supplie, madame, de vouloir bien les en assurer. Le Roi perd un saint en per-

[1] La reine d'Espagne était sur le point d'accoucher, et il s'agissait de lui renvoyer l'accoucheur Clément avec une garde.

dant un frère[1]. La reine est bien heureuse de n'avoir point connu Mme la Dauphine[2]. J'ai fait tenir les lettres qui étoient dans son paquet pour Turin. Adieu, madame; je ne puis vous instruire d'aucun détail.

A M. LE DUC DE BEAUVILLIER.

Imprimée dans la *Correspondance* de Fénelon, t. Ier, 1827, in-8°, p. 556[3].

A Saint-Cyr, ce 15 mars 1712.

Pour vous mettre l'esprit en repos, monsieur, j'ai tiré des copies de tous vos écrits, et je vous renvoie tout sans exception[4]. On vous auroit gardé le secret; mais il peut arriver des occasions qui découvrent tout. Nous venons d'en faire une triste expérience. Je voulois vous renvoyer tout ce qui s'y est trouvé de vous et de M. de Cambray; mais le Roi a voulu le brûler lui-même. Je vous avoue que j'y ai eu grand regret; car jamais on ne peut écrire rien de si beau et de si bon : et si le prince que nous pleurons a eu quelques défauts, ce n'est pas pour avoir reçu des conseils trop timides, ni qu'on l'ait trop flatté. On peut dire que ceux qui vont droit ne sont jamais confondus.

[1] Le Dauphin (duc de Bourgogne) était mort le 18 février, six jours après la Dauphine; leur fils aîné, qui avait cinq ans et demi, mourut le 8 mars. Les trois corps furent portés ensemble à Saint-Denis.

[2] La reine d'Espagne était enfant quand sa sœur la duchesse de Bourgogne avait quitté Turin pour venir en France.

[3] D'après un original incomplet et une copie intégrale de la main du duc de Chevreuse, paraît-il.

[4] Il s'agit des papiers trouvés dans la cassette du duc de Bourgogne, après la mort de ce prince.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20920.

Versailles, le 27 mars 1712.

Il est vrai, madame, que je suis triste : jamais personne n'a eu plus sujet de l'être ; mais comptez que toute la cour l'est autant que moi. Tout manque, tout paroît vide ; il n'y a plus de joie, plus d'occupation. Le Roi fait tout ce qui lui est possible pour se consoler, et retombe toujours dans ses premières douleurs ; il me les confie, et vous sentez bien que c'est une grande augmentation à la mienne. Cependant sa santé se soutient, et il ne manque aucun travail. Notre petit Dauphin[1] vit malgré tout le monde ; je n'ai pu encore me résoudre à le voir : j'y aurois pourtant moins de peine que je n'en aurois eu pour celui que nous avons perdu ; car il ressembloit en tout à Mme la Dauphine.

J'ai envoyé votre lettre à M. le maréchal de Villeroy : il ne quitte plus guère la cour.

M. le comte de Brionne se meurt ; il y a longtemps qu'il n'étoit plus dans le commerce du monde. Mlle d'Armagnac est hors d'affaire ; Mme de Caylus est sortie du château sur un soupçon de rougeole : elle n'est pas déclarée, et on lui donna hier l'émétique, car c'est présentement la médecine de précaution. La duchesse du Lude vient de me donner un grand nombre de lettres de Piémont ; on dit qu'on y est très-affligé. Nous espérons la paix ; mais on ne peut se flatter que la campagne ne commence pas ; ce sera pour moi de nouvelles inquiétudes. Le maréchal de Tallard est dans la joie d'être duc ; il va marier son fils : on ne dit pas encore avec qui ce sera. Le

[1] Le duc d'Anjou, qui sera Louis XV. Il a deux ans.

duc de Guiche a obtenu la survivance du gouvernement de Béarn.

Je sais peu de nouvelles; je vis plus que jamais à Saint-Cyr pour me cacher; et, quand je demeure ici, les personnes les plus affligées se joignent à moi, et le jour se passe à pleurer. Il seroit pourtant bien nécessaire de montrer au Roi moins de tristesse pour conserver sa santé; mon abattement ne m'empêche pas, madame, d'être très-sensible à toutes vos bontés.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 301.

A Marly, 1er avril 1712.

Il y a quelque temps que je ne vous ai écrit, mon cher duc, parce que je ne recevois point de vos nouvelles et que je ne comprenois pas bien ce que devenoient nos lettres; j'en reçois trois en même temps des vôtres, l'une du 2, une du 7, et une de Mme la duchesse de Noailles du même jour; il me paroît que vous recevez les miennes.

Je vous passerois volontiers les lunettes si vous vous portiez parfaitement bien d'ailleurs. J'espère beaucoup de Bourbon pour vous et pour ma nièce, parce que je suis bien persuadée que vous les prendrez[1] sagement l'un et l'autre. J'aurois besoin, pour ma consolation, de vous voir en parfaite santé et Mme la duchesse de Noailles heureusement accouchée d'un garçon bien fait et bien sain. On me dit hier que votre fille aînée avoit la fièvre; on craint toujours la petite-vérole. On ne manquera pas de Paris à vous mander de ses nouvelles.

[1] Les eaux.

Le roi d'Angleterre et la princesse sa sœur se tirent de la petite-vérole à force de bière, de pain et de beurre.

Je m'informe peu des nouvelles du salon, quelque envie que j'eusse qu'il se ranimât parce que le Roi le désire; mais j'abandonne ce projet à M. le duc d'Antin; il me paroît que ses plaisirs l'emportent sur ceux du public, car il s'absente souvent pour des chasses et des repas avec Mme la Duchesse et M. le comte de Toulouse. Cette princesse ne fut jamais plus gaie[1] et elle ne s'est jamais tant divertie; elle a été à Rambouillet plusieurs fois; elle mène les princesses ses filles : Mme de Duras est venue de Paris pour l'y suivre.

Il me paroît que de tous côtés on ne veut pas douter de la paix. Toutes les lettres des particuliers de Hollande et d'Utrecht nous en assurent. Cependant il me paroît que les négociations qu'il faut faire en Espagne pour la succession nous vont jeter dans une lenteur qui m'alarme fort, dans la crainte qu'il ne se passe quelque chose en Flandres qui devienne un obstacle à cette paix si désirée et si nécessaire.

Si quelque malheur nouveau ne change pas le projet du Roi pour cet été, nous nous en retournerons à Versailles deux jours avant l'Ascension; nous y serons jusqu'au lendemain de l'octave du Saint-Sacrement, que nous reviendrons ici pour nous en aller tout droit à Fontainebleau au commencement de juillet. Le degré qu'on veut faire à la chapelle de Versailles nous empêche d'y repasser.

C'est M. du Maine, M. le comte de Toulouse et M. d'Antin qui ont mis Fontainebleau en tête dans l'espérance d'y amuser le Roi. J'ai dit que tous les lieux me sont

[1] La mort de la Dauphine avait été une délivrance pour la duchesse de Bourbon, qui ne se contraignait pas de le laisser paraître. Voir plus haut, page 280, ce qui est dit des motifs de haine de Mme la Duchesse contre la Dauphine.

indifférens, et cela est ainsi dans la partie supérieure; mais l'inférieure aimeroit mieux Saint-Cyr que de passer mes journées dans un cabaret de Fontainebleau[1].

Mme la maréchale de Noailles (et moi) avons eu un commerce de lettres assez court, mais assez vif et assez aigre sur un mariage qu'elle voudroit faire et qu'on dit qu'elle ne fera pas. J'envoyai chercher le duc de Guiche pour mettre un homme entre nous, ce qui a fort bien réussi. J'ai meilleure opinion du mariage dont M. Desmaretz m'a parlé ouvertement, en me disant pourtant qu'il n'a pas le courage d'y penser présentement. Il est à bout sur l'argent, et je n'en suis pas surprise.

Pourquoi m'écrivez-vous tous deux en même temps, et pourquoi m'écrivez-vous de votre main? Je vous conjure de ne le plus faire. Je vois que vous avez beaucoup de commerce dans ce pays-ici, et cependant il vous faut un grand repos. Je voudrois qu'on vous écrivît pour vous amuser et que vous ne répondissiez guère. Mon commerce avec Mme la princesse des Ursins continue toujours. Nous n'entrons point dans les grandes affaires; mais elle me fait sentir délicatement qu'elle désire la vie du petit dauphin et qu'elle ne comprend point la politique de ceux qui désirent sa mort. D'autres écrivent plus clairement que le roi d'Espagne est fort accoutumé où il est, et qu'il auroit de la peine à venir ici. C'est ce que j'ai bien de la peine à comprendre[2].

Je vois assez souvent Mme la duchesse d'Orléans : l'amitié qu'elle avoit pour Mme la Dauphine me la rend

[1] Mme de Maintenon n'aimait point son appartement de Fontainebleau. Cet appartement existe encore et peut paraître charmant; mais elle prétendait y sentir un vent qui lui rappelait celui de la mer. Elle avait une maison en ville où elle se retirait pour trouver plus de calme. Est-ce là ce qu'elle appelle un cabaret? Ou bien veut-elle dire qu'elle était là comme à l'auberge? On sait que le mot « cabaret » désignait, au dix-septième siècle, une sorte d'auberge où l'on donnait à boire et à manger.

[2] Voir plus bas la note à la lettre du 17 juillet 1712.

plus chère. Toutes les dames viennent dans ma chambre pour voir le Roi, c'est-à-dire dans ce grand cabinet où je vais assez rarement. M. de Dangeau est tombé malade à Paris ; Mme de Dangeau et sa très belle fille y sont allées. C'est encore une petite contradiction pour moi et même pour le Roi, qui est fort accoutumé à elle. Mme de Caylus se porte bien et a été quitte de la rougeole pour la peur. Vous voyez bien par ces détails que ma lettre est pour Mme la duchesse de Noailles comme pour vous. M. le maréchal de Montesquiou fait merveille. Vos correspondans vous en rendront un meilleur compte que je ne le pourrois faire. Adieu, mon cher duc, je compte avec une grande confiance sur votre amitié, soyez de même sur la mienne ; consolez-vous, laissez-vous conduire à Dieu. Je pleurerai toute ma vie Mme la Dauphine; mais j'apprends tous les jours des choses qui me font croire qu'elle m'auroit donné de grands déplaisirs. Dieu l'a prise par miséricorde. Les médecins prétendent que le Dauphin ne pouvoit pas vivre encore un an, par rapport à sa taille.

On se demande à quelles erreurs ou à quelles fautes de la duchesse de Bourgogne ces dernières et graves paroles peuvent faire allusion. Duclos, dans ses *Mémoires*, dit qu'on trouva dans les papiers de la jeune princesse des preuves qu'elle trahissait la France par les avertissements qu'elle faisait passer à son père le duc de Savoie. Les archives de Turin renferment un grand nombre de lettres de la duchesse de Bourgogne à divers membres de sa famille; un certain nombre sont adressées à son père, et précisément pendant les années de guerre entre la France et la Savoie. Elles ne contiennent que la vive expression des regrets de la princesse pour une lutte qui met en opposition ses affections les plus chères ; le ton général ne donne aucune probabilité aux accusations de Duclos, même en supposant des lettres détruites ou perdues. Au reste Saint-Simon, dans le merveilleux portrait qu'il a tracé de la charmante princesse, ne dit pas un mot de ce bruit, qu'il n'aurait pu ignorer. Toutefois il ne dissimule ni ses erreurs ni ses faiblesses, et c'est lui qui nous fera comprendre le sens du repro-

che que contient la lettre de Mme de Maintenon. La duchesse de Bourgogne était ardente pour tout ce qui concernait la gloire ou l'honneur de son mari : on l'a vu pendant la malheureuse campagne de Flandre de 1708 ; mais elle ne répondait que froidement à la vive passion du jeune prince, et en sembiait même quelquefois importunée. Elle était donc mal défendue contre quelque faiblesse. Maulevrier, ce gendre un peu fou du maréchal de Tessé, avait cherché à la compromettre ; elle avait paru distinguer le jeune comte de Nangis. Toute la cour le vit, dit Saint-Simon, et se tut pour ne point compromettre une princesse qu'on adorait. Mme de Caylus croit seulement « à des regards, à quelques lettres tout au plus ». Rien n'avait été grave sans doute, mais qu'eût été l'avenir? Mme de Maintenon le redoutait apparemment lorsqu'elle écrivait que « Dieu l'avait prise dans sa miséricorde ».

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 299.

A Versailles, ce 9 mai (1712).

Vous ne trouverez ici que des sujets de peine de quelque côté que vous vous tourniez ; et cependant je ne puis m'empêcher de vous désirer souvent. Je suis toujours persuadée que nous aurons la paix ; mais nous ne l'aurons pas sitôt, il y a trop d'intérêts à concilier, et les nouvelles d'Espagne sont un peu longues à venir. Nous en attendons incessamment d'Angleterre qui seront bien importantes. Nous eûmes hier une alarme sur M. le Dauphin ; il est bien aujourd'hui ; mais sa santé est très foible, et met tout le monde dans une incertitude qui augmente toutes les difficultés. Il est vrai que l'on a paru fort alarmé du côté du Roussillon. Je ne saurois croire que le Roi puisse douter de votre zèle ; je l'en assurerai encore ; je suis très chagrine. Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher duc.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Fontainebleau, le 17 juillet 1712.

Nous ne recevons plus de nouvelles sur la paix qui ne soient bonnes, et je ne vois plus personne qui ne croie celle de l'Angleterre au premier jour, et la générale dans cette année; mais tout cela va si lentement que les naturels vifs ont quelque chose à souffrir.

On dit que nous saurons demain quelle sera la suspension d'armes; on croit que les troupes à la solde de la reine suivront l'exemple des Anglois; on fait espérer que les Hollandois entreront dans une suspension générale : c'est là ce qui seroit bon, et je me sentirois, en ce cas-là, de la patience pendant les négociations d'Utrecht.

Je n'ai pas de peine à croire, madame, que ce que le Roi a déclaré dans son conseil n'ait donné une scène bien héroïque et bien tendre[1]; notre siècle en fournit qu'on auroit crues trop fabuleuses dans un roman.

Je fus témoin, il y a quelques jours, des adieux de notre Roi avec S. M. Britannique[2]. Le Roi lui dit des choses admirables sur l'amitié, sur les services qu'il lui rendroit toutes les fois qu'il pourroit, et finit par une exhortation sur la fidélité à sa religion et sur l'éloignement des nouveautés à laquelle on ne pourroit rien ajouter : un grand Roi est un excellent prédicateur. Le

[1] D'après Dangeau, on avait appris, le 12 juillet 1712, que « le roi d'Espagne avoit déclaré solennellement à ses ministres et à beaucoup de grands assemblés qu'il avoit renoncé au royaume de France pour n'abandonner jamais ses fidèles sujets les Espagnols ». Selon la succession régulière, il n'y avait entre lui et le trône de France que le petit dauphin de deux ans qui fut Louis XV.

[2] L'abandon des Stuarts et la reconnaissance de la reine Anne sur le trône d'Angleterre étaient le prélude des négociations d'Utrecht. Jacques III (le chevalier de Saint-George) quittait la cour de France et se retirait en Lorraine.

roi d'Angleterre répondit parfaitement à tous les articles, et recommanda la reine sa mère au Roi d'une manière fort tendre. Ce prince-là est bien sage et plus que son âge ne le porte. La reine, de son côté, dit tout ce qu'il y avoit à dire sur leur reconnoissance pour le Roi, et sur sa soumission à la volonté de Dieu. Elle est d'une tristesse à faire pitié aux gens les plus durs.

Quelle aimable idée voulez-vous me donner, madame, en me faisant voir la reine d'Espagne à Marly? Si elle étoit obligée de venir à Barèges, je hasarderois, à mon âge, un voyage jusqu'à Bordeaux; mais que de raisons, madame, et de difficultés se présenteroient pour s'opposer à ce projet : celle de vos deux princes est bien considérable.

Le maréchal de Villeroy est bien content[1], madame; jugez par là des traitemens qu'il reçoit, car vous savez que sa délicatesse n'est pas aisée à satisfaire. Il y a longtemps que je ne l'ai vu : il n'est pas facile de me joindre; le Roi est souvent chez moi, et j'aime fort à être seule dans les temps dont je puis disposer.

Je ne parle plus de la renonciation, car je ne crois pas qu'il y ait rien de plus imprudent que de tenir là-dessus les discours que l'on tient ici; du reste, je pense comme les autres, pour le moins, et il n'y a pas deux avis depuis le cabinet jusqu'à la halle[2].

La cour n'est pas encore grosse ici; on y chasse fort, et il y fait le plus beau temps du monde. Je suis partout également à vous, madame, quoique je ne veuille plus rien aimer dans le monde.

[1] Le maréchal de Villeroy qui, on l'a vu, était dans une demi-disgrâce, rentrait tout à fait en faveur; le Roi, au milieu de ses chagrins, semblait éprouver quelque plaisir à rapprocher de lui un courtisan qu'il avait connu depuis sa jeunesse. Mme de Maintenon avait favorisé ce retour.

[2] Mme de Maintenon aurait voulu que le roi d'Espagne ne renonçât pas au trône de France.

A Mme DU PÉROU, DAME DE SAINT-LOUIS.

Bibl. nat. Mss. Fr., nouv. acq., n° 1458, p. 1517.

24 juillet 1712.

Il se doit passer quelque chose en Flandres dont il ne faut rien dire; mais je vous prie de mettre demain tout le monde en prière, et de ne rien oublier vous-même, ma chère fille, pour obtenir de Dieu une fin heureuse pour cette triste campagne[1].

A Mme LA MARQUISE DE VILLETTE,

DANS L'ABBAYE DE NOTRE-DAME A SENS[2].

(Fontainebleau[3]), ce 7 août 1712.

J'ai bien pensé à vous dans nos heureux succès, madame, persuadée que vous les sentiriez par bien des endroits[4]. Vous ne croiriez peut-être pas que je m'en suis trouvée mal par une trop grande dissipation d'esprit. Je m'en remets un peu et je rentre dans de nouvelles inquiétudes sur le siège de Douay, que je crains que le prince Eugène ne veuille secourir. Que votre sainte abbesse et toute la merveilleuse maison dont vous m'avez fait un si

[1] Mme de Maintenon était bien informée; le 24 juillet, le maréchal de Villars forçait les lignes de Denain; le 30, il prenait Marchiennes, et décidait ainsi d'une campagne qui sauvait la France.

[2] Lettre imprimée dans *Mme de Maintenon et sa famille*, par H. Bonhomme. L'autographe a passé en vente chez M. Étienne Charavay en 1886.

[3] Sur l'autographe, le timbre de la poste dit « de Fontainebleau ».

[4] La marquise de Villette, nièce de Mme de Maintenon, est la même personne qui devint plus tard célèbre quand elle eut épousé lord Bolingbroke. C'est elle qui recueillit la fille de Mlle Aïssé et du chevalier d'Aïdy, et la confia à sa fille Sophie, abbesse de Notre-Dame de Sens.

beau portrait ne se lasse donc pas de prier et de demander la paix, car il n'y a qu'elle que nous devions désirer. Je n'ai nulle grandeur dans mes sentimens; je ne veux point me venger du prince Eugène ni me ressentir de la hauteur des Hollandois. La paix, la paix, voilà tout ce que je désire et qu'il faut que Sophie demande. La duchesse de Noailles a été très malade; mais elle doit arriver ici mardi prochain. On est dans une grande joie à Saint-Cyr. Je sais la part que vous prenez toujours à cette maison-là, et je suis très-persuadée, madame, de l'amitié que vous avez pour moi, que je mérite par celle que j'ai toujours eue et que j'aurai toute ma vie pour vous.

A M. LE CARDINAL DE NOAILLES.

Bibliothèque Cousin, Mss. M. 1007, n° 35. Autographe.

A Saint-Cyr, ce 9 octobre (1712).

Je reçois votre grande lettre, monseigneur, et je ne sais comment y répondre. Je m'intéresse assez au sujet pour ne pas demeurer dans le silence, et je ne puis pourtant vous écrire que ce que j'ai eu l'honneur de vous dire cent fois : mon cœur ne peut se résoudre à vous flatter, et mon respect ne me permet pas de m'expliquer sincèrement.

Vous savez, monseigneur, quelle est la religion du Roi et combien il est éloigné de mettre la main à l'encensoir. Mais, monseigneur, vous pensez tous deux très différemment. Vous traitez l'affaire des Jésuites d'affaire spirituelle, qui intéresse votre conscience, et dont il faudra rendre compte. S. M. la regarde comme un procédé particulier, comme une vengeance contre des gens que vous avez cru qui vous offensoient et qui vous ont offensé en effet. C'est le ressentiment de cette vengeance que le Roi

voudroit que vous sacrifiassiez à ce que vous lui devez, et à l'amitié qu'il a toujours eue pour vous; car de dire que les Jésuites sont incapables de confesser, il n'est pas possible, monseigneur, qu'ils soient devenus tels dans un moment.

Il y a un grand nombre d'ennemis des Jésuites; il y a beaucoup de gens malintentionnés qui aiment le bruit et la division. Tous ces gens-là vous applaudissent; mais les bons Chrétiens, amis ou éloignés des Jésuites, vous béniront si vous donnez la paix, si vous ôtez au Roi ce sujet de peine, et si vous faites finir un tel scandale. Il y a si longtemps qu'il dure qu'on a eu le loisir d'entendre parler là-dessus, et vous savez fort bien, monseigneur, que vous avez trouvé de bons prêtres et éclairés qui ne pensent pas comme vous? Si c'est votre seul avis qui vous conduit, ne devez-vous pas vous en défier dans des circonstances telles que celles où vous vous trouvez et avec tant de sujets d'être irrité? Si vous prenez d'autres conseils, examinez, monseigneur, l'intérêt et l'humeur de ceux qui vous les donnent.

Ma franchise, mon attachement pour vous, et l'envie de voir le Roi hors de peine m'emportent, et me font manquer au respect que je vous dois. Je finis donc en vous assurant des prières que vous m'ordonnez, et que je vais faire avec toute l'ardeur dont je suis capable.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée Brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Marly, le 27 février 1713.

Je suis bien aise, madame, que la maladie qui vous empêche de m'écrire plus amplement n'ait pas été plus longue, et qu'on vous ait donné une médecine si à pro-

pos. Il est certain que vous méritez de vivre, et que vous n'êtes pas inutile sur la terre. Je comprends fort bien que vous y grondez quelquefois : il est impossible de vouloir les choses dans l'ordre sans reprendre ceux qui en sortent. J'ai souvent pris la liberté de gronder la duchesse du Lude, parce qu'elle ne grondoit pas assez[1] : ce personnage vous doit être plus désagréable qu'à une autre, car il me semble que vous êtes naturellement fort douce.

Mlle d'Aumale m'a fait part de la lettre dont vous l'avez honorée, et vous cherche une quenouille. Vous aurez au pied de la lettre tout ce que vous demandez, et rien de plus : je n'irai point me piquer de vous envoyer vingt livres de laine, autant de soie et autant de lin; il ne vous faut que des échantillons, et vos ouvrages n'iront jamais plus loin.

Les affaires où vous vous intéressez, le soin d'occuper et de réjouir LL. MM. CC., l'éducation de deux grands princes, les commerces avec tant de gens qui vous honorent, valent bien, auprès de Dieu et devant les hommes, le mérite de filer sa quenouille[2].

Nous avons vu le cardinal de Polignac, qui, je crois, ne sera pas longtemps ici : il s'en va plus disposé que jamais à se joindre en tout à M. le cardinal de la Trémoille. On parle fort du mariage du comte de Roucy

[1] La duchesse du Lude avait été dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne dès l'arrivée de la princesse en France.

[2] Ce goût de filer qui avait pris à Mme des Ursins n'était-il pas un moyen de faire sa cour à Mme de Maintenon? Celle-ci n'en était pas dupe; dans une lettre précédente, du 29 janvier, elle écrivait : « Me voici au bel endroit de votre lettre, qui est de filer. Je vous avoue que je ne saurois vous représenter à mon imagination une quenouille au côté; vous avez toutes les grâces, excepté celle de l'ouvrage, que je n'accommode pas trop avec la dignité qui est dans votre personne. Contentez-vous donc, madame, de vous occuper du roi et de la reine et de leurs aimables enfans : leurs affaires, leur santé, leurs plaisirs, les dames du palais, les cérémonies, la musique, tout cela, ce me semble, fournit de quoi passer la journée. »

avec Mlle de Monaco, et de celui du fils de M. le maréchal de Tallard avec une troisième fille de M. le prince de Rohan. Il en a trois; l'aînée est un peu boiteuse, la seconde très-bien faite, mais voulant absolument être religieuse; la troisième étoit fort jolie dans son enfance. Elles ont toutes ces belles couleurs de Mme de Soubise.

Je connois, madame, le soulagement qu'on trouve à mettre un corps[1]; mais il n'en faut plus parler en France : une belle et grande princesse les a détruits sans ressource; elle n'a pu se gâter la taille, mais elle a gâté celle des autres, et nous ne voyons plus que de grosses femmes courtes.

Le roi d'Angleterre, en sortant de France, a écrit au Roi la plus belle lettre du monde : jamais on n'a mieux mêlé les termes de respect, de reconnoissance et de soumission avec la dignité d'un grand roi. Je ne sais que son rétablissement qui me pût donner envie de vivre jusque-là.

M. le Dauphin vint ici il y a deux jours, ajusté, couvert de pierreries et le plus joli du monde, à ce qu'on m'a dit, car j'étois à Saint-Cyr. Mme la duchesse du Maine contribue fort aux plaisirs de Paris par les comédies, les bals et les mascarades qu'elle donne ces jours-ci avec une grande magnificence. Les marionnettes représentent le siège de Douay, les fanfaronnades de M. de Villars, et nomment tous nos officiers par leurs noms. Tout le monde les veut voir; le maréchal de Villars lui-même y a été, entendant fort bien la raillerie. Mme la duchesse de Berry les a fait venir à Versailles.

Madame va toujours à son ordinaire; mais je ne saurois croire que ses maux ne soient pas fort considérables.

Je n'ose plus parler de la paix : on croit y toucher, et cependant elle s'éloigne. On dit que c'est demain que la

[1] Un corset.

reine Anne doit se déclarer à son parlement, et que nous en aurons samedi la nouvelle.

Le Roi a pris aujourd'hui sa médecine de précaution, il se porte parfaitement bien.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20920.

Versailles, le 24 avril 1713.

Je vous plains, madame, dans la sincère affection que vous avez pour LL. MM. CC., d'avoir à trouver des gens propres pour bien élever vos princes. Les François sont affectionnés à leur Roi. Ce n'est point une nouvelle domination; les sujets sont d'une même nation; leurs pères, leurs aïeux ont servi les prédécesseurs de nos Rois; il y a beaucoup d'esprit, beaucoup de courage, beaucoup de science; et avec tous ces avantages, madame, j'ai connu plus d'une fois la peine qu'on a eue dans les choix qu'on a faits. Jamais prince n'a eu des intentions plus droites que le Roi : quand il fallut donner les hommes à feu Monseigneur, il ne consulta aucune de ses inclinations. Il lui donna M. de Montausier, qui étoit la vertu même, mais d'une humeur si sévère et si âpre, que je crois qu'il intimidoit trop son pupille ; on l'environna dans les places subalternes de tout ce qu'on crut de meilleur[1]; on évita surtout la flatterie qu'on a pour les princes dès leur berceau; il n'avoit pas un gentilhomme de la manche qui ne lui parlât plus hardiment et plus franchement qu'on n'auroit fait à un bourgeois : mais tout cela peut bien avoir contribué à cette timidité. Vous avez vu le choix qu'on avoit fait de M. de Beauvillier et de M. de Cambray : on ne sauroit le trouver mauvais quand on a vu de près

[1] Il est singulier que Mme de Maintenon ne nomme point Bossuet parmi ceux des places « subalternes ».

M. le duc de Bourgogne, et qu'on voit présentement S. M. C. Il me semble que, de la manière dont votre cour est tournée, on pourroit ne pas tant séparer les enfans qu'on l'a toujours fait dans cette cour-ci, et ne pas tant les abandonner à leur gouverneur. Votre roi, votre reine, et vous, madame, ne seriez-vous pas de bons gouverneurs et gouvernantes, en autorisant cependant le gouverneur nommé et le précepteur? J'ai connu, dans ma jeunesse, un homme de beaucoup d'esprit qui prétendoit que les hommes devroient élever les filles, et les femmes prendre soin de l'éducation des hommes. Cette maxime pourroit être trop poussée; mais elle n'est pas sans raison. Il n'y a point de femmes si sévères par rapport à la coquetterie que le sont les hommes; ils veulent qu'elles soient modestes, précieuses et retirées. Il n'y a point de femmes qui laissassent à un jeune homme les grossièretés et les désagrémens que les hommes comptent presque pour rien, et qui font pourtant plaire ou déplaire. Je voudrois donc un seigneur espagnol, brave homme de guerre, plein d'honneur et de probité; un précepteur non pédant, et l'esprit orné de tout ce qu'il y a de plus agréable. L'exemple du roi, les agrémens de la reine, la politesse et la droiture de la camarera mayor feroient le reste. Voilà, ce me semble, madame, un assez beau projet.

Il y a dans votre lettre un mot qui me fait voir que je pense comme vous sur les enfans quand vous dites qu'il faut leur parler raisonnablement; j'en ai deux cent cinquante que je fais élever sur ce principe, dont je me trouve fort bien.

Vous avez raison, madame, de croire qu'il y a plaisir à entendre parler le Roi du peu de cas qu'on faisoit de lui dans sa jeunesse; comme il s'est bien tiré de cet état-là, il en discourt présentement fort à son aise[1].

[1] Dans un entretien à Saint-Cyr, Mme de Maintenon disait : « Le Roi me surprend toujours quand il me parle de son éducation. Ses

M. le duc d'Alençon[1] est délogé de mon voisinage, ce qui ne m'a pas surprise; mais je suis bien fâchée qu'il ne soit pas venu à terme, car je souhaite fort que M. le duc de Berry ait des enfans. Mme la duchesse de Berry releva hier en parfaite santé; M. son mari n'est pas de même. Nous avions cru que l'émétique le guériroit; mais son visage ni son appétit ne reviennent. C'est ce qui a rompu le voyage de Rambouillet, où l'on devoit beaucoup chasser, et nous irons passer le mois de mai à Marly, où la cour sera bien grosse. On commence à la faire à Mme la duchesse de Berry; il paroît qu'on en est un peu plus content; au moins y a-t-il des gens qui la prônent. Elle paroîtra plus l'été que l'hiver : elle aime les chasses et la promenade, et ne peut souffrir ni le bal ni le jeu.

Quoiqu'on nous assure que l'empereur signera à son tour, je n'aime point à entendre encore parler de guerre; tout se prépare ici pour la campagne d'Allemagne, quoique tout le monde soit persuadé qu'elle ne se fera point.

La duchesse de Noailles est accouchée d'un garçon. Votre amie, Mme la maréchale, en est transportée de joie, et vous aurez bientôt Clément : il doit pourtant passer en Provence. Tout ce que vous aimez le mieux ici, madame,

gouvernantes jouoient tout le jour et le laissoient entre les mains de leurs femmes de chambre sans se mettre en peine du)eune roi, car vous savez qu'il a régné à trois ans et demi. Il mangeoit tout ce qu'il attrapoit, sans qu'on fît attention à ce qui pouvoit être contraire à sa santé. C'est ce qui l'a accoutumé à tant de dureté pour lui-même. Si on fricassoit une omelette, il en attrapoit toujours quelque pièce, que Monsieur et lui alloient manger dans quelque coin.... Sa compagnie ordinaire étoit une petite fille de la femme de chambre des femmes de chambre de la reine; il l'appeloit la reine Marie, parce qu'ils jouoient ensemble ce qu'on appelle *à la madame*: il lui fesoit toujours faire le personnage de reine, lui servoit de page ou de valet de pied, lui portoit la queue, etc... » (Manuscrits de Versailles, *Lettres édifiantes*, t. V, p. 11.)

[1] Fils du duc de Berry; il mourut quelques jours après sa naissance (26 mars-16 avril).

est en bonne santé; conservez bien la vôtre, puisqu'elle est utile à de si grandes choses.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Le 29 avril 1713.

Votre style est admirable en toute façon, madame; il a toute la liberté qu'il faut pour plaire. Je ne me suis pas encore aperçue que vous m'ayez manqué de respect, mais j'y regarderai de plus près à l'avenir; car je sais toutes les raisons que j'ai d'en exiger de vous. Quant à la contrainte, je suis persuadée que vous en avez beaucoup avec moi, et que nos conversations ne seroient pas si mesurées que nos lettres [1]. Il y a beaucoup de gens qui gagnent à notre séparation, et il y en a peut-être qui ne seroient pas trop aises de nous voir réunies; mais, comme vous dites, madame, il n'y a point de remède à ce qui nous déplaît, que celui que vous voulez m'interdire : je n'ai jamais été fort attachée à la vie, et je vous avoue que je le suis moins que jamais. Ne croyez pas, madame, que je sois la seule qui conserve un fond de chagrin depuis nos malheurs : il n'y en a que trop qui n'en peuvent revenir; vous me parlez sur le mien avec une bonté et une amitié qui me consoleroient, si j'en pouvois jouir.

Je comprends bien, madame, que Mme la duchesse d'Albe aime mieux voir des hommes que des femmes : je serois fort de son goût si je pouvois avoir encore quelque

[1] Les lettres de Mme des Ursins, nous l'avons dit, manquent dans le recueil de Bossange du 30 novembre 1711 au 20 juin 1714. Le manuscrit de Stockholm en donne quelques-unes dans cet intervalle, adressées à la maréchale de Noailles, mais aucune adressée à Mme de Maintenon (Voir *Lettres inédites de Mme des Ursins*, publiées par A. Geffroy).

société; mais il n'y en a point pour ceux qui font un personnage. Vous souvient-il, madame, que, dans votre grande jeunesse, vous me portiez envie quand des gens sérieux me menoient dans un coin pour me parler de leurs affaires? J'en étois très-affligée, et j'aurois mieux aimé rire avec Mlle de Pons[1] et Mlle Martel, que j'entendois se divertir à merveille : les années n'ont point changé mon goût; je n'aime que la société, et je n'en puis plus avoir.

Je serai bien surprise si Mme la duchesse d'Albe se remarie après l'affliction que nous avons vue; il y en a pourtant beaucoup d'exemples. Le Roi a eu la complaisance de tenir le fils de M. le duc de Noailles; toute la famille se rassembla, et jamais on n'en vit une si nombreuse, ni tant de duchesses, qui bordoient le drap de pied du Roi. Je n'en ai point été témoin : ma vieillesse alla se renfermer dans Saint-Cyr.

M. le maréchal de Villeroy ne jettera point votre quenouille au feu; mais il dit que vous pourriez bien nous donner du fil à retordre : c'est à vous, madame, à lui faire expliquer comment il l'entend.

Vous avez présentement des courriers qui vous auront porté la nouvelle de la paix; mais je viens tout à l'heure d'être témoin d'un conseil de guerre qui me déplaît fort, et que le Roi a tenu avec M. le maréchal d'Harcourt et le maréchal de Bezons, qui vont commander les deux armées d'Allemagne. Ce reste de guerre afflige le peuple de Paris et moi; car, pour les gens capables, ils prétendent que l'empereur signera la paix dans le mois de mai.

Le Roi a été saigné hier matin, et s'en portoit fort bien hier au soir. J'ai vu M. le Dauphin chez lui : c'est un des aimables enfans qu'on puisse voir, et dont la santé paroît tout à fait rétablie; l'appétit revient à M. le duc de Berry,

[1] Qui devint Mme d'Heudicourt.

ce qui fait espérer qu'il va revenir dans son naturel; on dit pourtant qu'il est encore fort changé. Le maréchal de Villars a une assez violente fièvre tierce, qui résiste au quinquina.

A Mme DE LA MAIRIE[1].

Manuscrits de Versailles. *Lettres et avis*, p. 879.

Mai 1713.

Le dessein où vous êtes d'établir chez vous la même éducation que vous avez reçue à Saint-Cyr, au moins dans tout ce qui vous sera possible, me fait prendre la confiance de vous donner ici quelques avis, et de vous faire part de ce que notre expérience nous a appris.

Sans une continuelle vigilance, tout ce que vous ferez sera inutile. Il faut veiller vos pensionnaires jour et nuit; une conversation entre elles détruira en un moment tout ce que vous aurez fait. C'est pour en donner le loisir aux maîtresses que nous avons cherché tant d'inventions pour les soulager de mille autres occupations que d'autres peuvent remplir. Il faut avoir toujours les yeux ouverts sur elles avec une attention que rien ne puisse diminuer; c'est là le fondement sans lequel l'édifice tombera. La vigilance doit être égale pour toutes.

La piété même, qui est ce qu'il y a de plus solide, ne l'est pas assez dans la jeunesse pour résister aux occasions; c'est pourtant par cette piété qu'il faut commencer, mais une piété convenable à leur état et à leur âge; ne les poussez point à une trop grande dévotion; vous en feriez des hypocrites ou des scrupuleuses; nous avons

[1] Prieure de Bisy, couvent voué à l'éducation des jeunes filles. Mme de la Mairie avait été élevée à Saint-Cyr; Mme de Maintenon l'aidait et la conseillait.

toutes sortes d'expériences là-dessus; mais il est de tout âge, de toute profession, de tout sexe, d'aimer Dieu, de fuir le péché, de se laisser conduire.

Vous ne pouvez pas imiter le désintéressement de Saint-Cyr : vous n'êtes pas fondée par un grand et magnifique Roi; vous avez vos règles qui ne sont pas les mêmes. Vous pouvez donner et recevoir; mais il faut, comme à Saint-Cyr, sacrifier votre intérêt au bien des pensionnaires, et ôter celles qui seroient incorrigibles, quelque peine que vous fissiez à leur famille; le bien public doit l'emporter sur celui des particuliers.

Vous ne pouvez imiter l'égalité entre vos pensionnaires qui s'observe à Saint-Cyr, car il faut en certaines choses les élever selon ce qu'elles sont; la piété doit être égale, mais réglée selon l'état; l'artisan ne peut autant prier que celui qui n'a rien à faire. Il y a plusieurs endroits où je ne pousserois pas tant les unes que les autres : il n'importe guère que des filles de basse naissance lisent aussi parfaitement que les demoiselles, qu'on leur donne une belle prononciation, qu'elles sachent ce que c'est qu'une période, etc.

Il en est de même de l'écriture : il suffit qu'elles sachent écrire pour faire leurs mémoires et leurs comptes; il ne faut pas leur apprendre à faire de lettres ni parler de style : un peu d'orthographe leur suffit; il n'en est pas de même de l'arithmétique, elle leur est nécessaire.

Instruisez vos bourgeoises en bourgeoises; dites-leur que rien ne déplaît plus à Dieu et aux hommes que de sortir de son état; ils sont tous réglés par la Providence, et il s'y oppose quand on veut être ce qu'il n'a pas voulu que nous fussions. Prêchez-leur la modération, qu'il ne faut pas que le paysan fasse le bourgeois, ni que le bourgeois fasse le gentilhomme; le monde s'en moque, et considère plus ceux qui demeurent dans leur état et qui

y vivent avec honneur et probité. J'ai connu des gens respectés de tous ceux qui les connoissoient par cette conduite[1].

Expliquez-leur bien les devoirs de la religion : on se contente qu'elles sachent par cœur les commandemens de Dieu, sans leur apprendre à quoi ils nous obligent. Elles savent : Un seul Dieu tu adoreras, et adorent la Vierge; elles disent : Tu ne prendras pas le bien d'autrui, et soutiennent qu'il n'y a point de péché à voler le Roi. J'ai vu tout ce que je dis.

Le plus grand nombre des Chrétiens fait consister la piété en pratiques extérieures, confessions, communions de temps en temps, long séjour dans les églises, observances des fêtes et jeûnes; mais dans tout le reste oubli de Dieu, colères, haines, vengeances, mensonges, avarice, parjures, immodestie, chansons libres, etc.

Je ne me mettrois pas en peine de leur bonne grâce, je ne leur demanderois que de la modestie.

C'est dans le parler en particulier qu'il faut leur dire ce qu'elles sont et leurs obligations; on ne les fâche point quand on leur parle tête à tête, avec raison et douceur, et ces petites conversations sont des plus essentielles pratiques de l'éducation de Saint-Cyr, et ce qui nous a fait le plus de bien; mais il n'y a que la supérieure et la première maîtresse qui leur doivent parler, et elles doivent se concerter pour dire les mêmes choses.

Il faut prêcher la raison à toutes également en l'appliquant selon l'état, et surtout empêcher qu'on ne dise

[1] Dans une autre lettre, 9 mars 1713, Mme de Maintenon disait : « Si une fille qui sort du couvent dit que rien au monde ne doit faire perdre vêpres, on se moquera d'elle.... Quand elle dira et pratiquera de perdre vêpres pour tenir compagnie à son mari malade, tout le monde l'approuvera.... Quand elle dira qu'une femme fait mieux de bien élever ses enfants et d'instruire ses domestiques que de passer la matinée à l'église, on s'accommodera de cette religion. » Lavallée, *Lettres et entretiens*, t. II, p. 293.

aux enfans de ces pauvretés qu'il faut qu'elles oublient; il ne leur faut donner que ce qui leur sera toujours bon, religion, raison, vérité.

Comme vous gardez peu vos pensionnaires, vous devez vous borner au catéchisme, lire et écrire. C'est perdre votre temps et le leur de leur apprendre des vers et des Conversations[1]. Si elles s'en plaignent ou leurs parens, répondez qu'on ne vous les laisse pas assez longtemps.

Mais il est certain que ce n'est pas là l'essentiel de l'éducation de Saint-Cyr, et que vous devez vous contenter d'apprendre vous-même les instructions qui sont dans les Conversations pour vous en servir dans vos instructions. Vous passerez bien du temps à leur apprendre par cœur, comme à des perroquets, ce qu'elles n'entendront jamais. Tout cela est bon à Saint-Cyr, où la plupart demeurent treize ans.

Vous ne pouvez être aussi désintéressée qu'à Saint-Cyr; mais il faut pourtant l'être dans ce qui est essentiel pour vos pensionnaires; nourrissez-les frugalement, habillez-les de toile tout l'été, mais brûlez de la chandelle l'hiver pour qu'elles soient vues jour et nuit. Sacrifiez deux ou trois cents livres de plus pour avoir un bon confesseur. Bâtissez pour contenir beaucoup de filles, mais non pas pour qu'on parle jamais de vous à Bisy. Ayez peu de professes de chœur et de converses, mais le plus de pensionnaires que vous pourrez : c'est où vous ferez le plus de bien. Donnez-leur peu de livres, mais qu'on leur explique ce qu'elles lisent : l'Évangile, saint Paul, saint François de Sales, etc.

[1] Ce que Mme de Maintenon appelle Conversations n'est autre chose que de petits dialogues moraux qu'elle faisait apprendre par cœur, réciter et commenter. On a beaucoup de ces pièces composées par elle.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

(Marly), le 31 mai 1713.

Je vous assure, madame, que j'ai été fort aise de la naissance de M. le comte d'Ayen, et qu'il s'en faut bien que je sois aussi méchante parente que vous le croyez. Mme la maréchale[1] a été ravie; je crois sa dévotion très-sincère : quand on a vécu avec honneur, qu'on ne s'est occupé que de sa famille, il n'y a pas un grand chemin à faire pour aller à Dieu, et il suffit de le mettre à la place des motifs qui nous faisoient agir. Elle est plus gaie que jamais; mais on s'aperçoit pourtant bien que ses discours sur le prochain sont plus mesurés.

M. et Mme la duchesse de Berry m'ont fait l'honneur de venir chez moi séparément. Le prince m'a paru tout à fait dans son naturel; il est maigri, et n'en est que mieux; Mme la duchesse de Berry est un peu crûe, fort grossie, un peu pâlie, de bonne mine, et toute propre à paroître belle au peuple. Elle me tint de très-beaux et de très-bons discours, et elle a tout l'esprit imaginable; elle s'exprime en Mortemart.

Je comprends, madame, la joie que vous avez eue du courrier de Savoie: c'est un grand plaisir de voir la reine en état de jouir du commerce de la meilleure mère du monde, et qui ne peut sans un grand mérite avoir commencé les deux éducations que nous avons vues.

Il est vrai, madame, qu'on n'a pas besoin de livres pour faire des méditations, et que tout ce que nous voyons tous les jours nous en fournit de grands sujets. Celui que vous marquez du duc de Médina-Cœli est bien touchant; mais nous en avons vu de terribles dans des personnes qui étoient l'innocence même.

[1] La maréchale de Noailles. Voir Saint-Simon, VI, 167.

Toutes les fois que vous voudrez me donner des louanges sur ma capacité sur l'éducation des enfans, je les avalerai à longs traits; car je suis véritablement persuadée que j'en sais beaucoup là-dessus. Je vous trouve bien moins embarrassée que nous sur un gouverneur, par la sorte de vie que vous faites. Le roi, la reine et vous, madame, devez faire plus de la moitié de son ouvrage; car je m'imagine que vous n'abandonnerez pas vos princes entre les mains des gouverneurs sans les voir qu'un quart d'heure par semaine en cérémonie.

Nous avons un dauphin bien précieux, et je ne sais si, dans les conjonctures présentes, il faudra attendre qu'il ait sept ans pour lui donner les hommes. On n'a point porté le deuil de M. le duc d'Alençon.

Ce seroit une grande tentation pour moi, madame, que cette conversation que vous me faites l'honneur de désirer ; je ne serois pas si mesurée que Mme la maréchale de Noailles, et le prochain auroit un peu à souffrir : on ne sauroit ouvrir son cœur sans tomber sur lui.

On publie demain la paix à Paris : il y a des dames de Marly qui y vont ; le feu de joie sera jeudi, et le Te Deum. Avec tout cela, madame, l'empereur nous déclare la guerre, nous voyons partir tous les officiers, au grand regret de la pauvre duchesse de Guiche, qui avoit bien compté de passer l'été avec son mari. Vous ne doutez pas, madame, que je ne sois plus sensible à cette dernière nouvelle qu'à toutes les autres.

Je ne me lasse point de vous dire que la santé du Roi est à souhait; cependant je ne vous en parlerai plus, pour ne pas répéter la même chose, à moins que je n'eusse quelque raison particulière.

La belle Mme de Courcillon, après sept ou huit mois d'une langueur qui faisoit tout craindre pour elle, se trouve enfin grosse, au grand contentement de toute sa famille.

Il est vrai, madame, que Mme la duchesse de Berry

veut se divertir ; mais elle a encore plus d'envie d'avoir des enfans : je suis persuadée qu'elle ne hasardera rien là-dessus, car elle est capable de suivre un dessein.

Le chevalier de Saint-George est charmé des traitemens qu'il reçoit à la cour de Lorraine : il faudroit encore voir le rétablissement de ce prince, dont la réputation augmente tous les jours ; la reine sa mère est dans la solitude de Chaillot, sans secours et sans consolations qu'autant qu'il plaît à Dieu de lui en donner. Marly m'éloigne encore d'elle : si la santé où je suis depuis quinze jours continue à Versailles, j'aurai l'honneur de la voir.

Mme la duchesse de Tallard est déjà grosse ; elle n'a que quatorze ans. Je suis à vous, madame, au delà de toutes mes expressions.

A Mme DE FONTAINES, DAME DE SAINT-LOUIS, MAÎTRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

Manuscrits de Versailles. *Lettres et avis*, p. 199.

Ce 9 juin (1713).

Ne nous contentons pas de nous plaindre, ma chère fille, et de craindre l'avenir; tâchons d'établir le présent le mieux que nous pourrons. Vous y pouvez contribuer plus que personne, et vous êtes assez prudente pour ne pas fâcher vos sœurs en même temps que vous ne devez pas souffrir à vos demoiselles de se parler bas les unes aux autres. Il faut leur passer bien de pauvres discours qu'on entendra, et ne pas tout relever quand il n'y a point de péché.

Mme d'Auxy[1] est hors d'elle quand elle a un habit neuf;

[1] Jeannette Pincré, cette enfant qui avait été élevée par Mme de Maintenon et qu'elle avait mariée.

elle me consulte sur l'assortiment : j'y entre, et lui donne mes avis en lui disant que cette joie et le goût des ajustemens sont de son âge, qu'il faut que la jeunesse se passe, et que j'espère qu'elle viendra plus tôt qu'une autre à des inclinations plus solides. Je crois que cette condescendance porte plus au bien qu'une sévérité en tout qui ne sert qu'à les rebuter et à les rendre dissimulées.

On m'a dit qu'une des petites fut scandalisée au parloir de ce que son père avoit parlé de sa culotte; c'est un mot en usage; quelles finesses y entendent-elles? Est-ce l'arrangement des lettres qui fait un mot immodeste? Auront-elles de la peine à entendre les mots de curé, de cupidité, de curieux, etc.? Cela est pitoyable. D'autres ne disent qu'à l'oreille qu'une femme est grosse : veulent-elles être plus modestes que Notre-Seigneur, qui parle de grossesse, d'enfantement, etc.? Une petite demoiselle s'arrêta avec moi quand je voulus lui faire dire combien il y a de sacremens, ne voulant pas nommer le mariage; elle se mit à rire, et me dit qu'on ne le nommoit pas dans le couvent dont elle sortoit.

Quoi! un sacrement institué par Jésus-Christ, qu'il a honoré de sa présence, dont ses apôtres détaillent les obligations, et qu'il faut apprendre à vos filles, ne pourra pas être nommé! Voilà ce qui tourne en ridicule l'éducation des couvens! Il y a bien plus d'immodestie à toutes ces façons-là qu'il n'y en a à parler de ce qui est innocent, et dont tous les livres de piété sont remplis. Quand elles auront passé par le mariage, elles verront qu'il n'y a pas de quoi rire. Il faut les accoutumer à leur en parler très sérieusement et même tristement, car je crois que c'est l'état où l'on éprouve le plus de tribulations, même dans les meilleurs. Il faut leur apprendre, quand l'occasion s'en présente, la différence des paroles immodestes et qu'il ne faut jamais prononcer, et des paroles gros-

sières : les unes sont des péchés, les autres sont contre la politesse.

Adieu, ma fille ; je ne puis finir quand il est question de nos filles et du bien de la maison.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Marly, le 23 juillet 1713.

Oui, madame, j'ai été à Rambouillet[1], et j'ai passé dans mon lit tout le temps qu'on y a demeuré ; je n'en ai pas partagé les plaisirs, mais bien le bruit et le vacarme d'une jeunesse qui ne se contente pas de se divertir le jour, et qui court toute la nuit. Le Roi s'y plaît en effet, par rapport à la chasse, et il projette un voyage au mois d'octobre. La chambre que j'y habite est très chaude l'été et très froide l'hiver; j'en ai déjà essayé. Vous croyez bien, par ce petit récit, que je ne prends pas beaucoup de plaisir à changer de lieu. Nous allons pourtant à Fontainebleau, où j'ai encore un très-bel appartement, mais sujet au même froid et au même chaud, y ayant une fenêtre de la grandeur des plus grandes arcades, où il n'y a ni volet, ni châssis, ni contrevent, parce que la symétrie en seroit choquée. Ma solidité a quelque chose à souffrir, ainsi que ma santé, de vivre avec des gens qui ne veulent que paroître, et qui se logent comme des divinités; la seule consolation qu'on en peut tirer, et qui n'est pas petite, c'est qu'il n'y a rien qui incommode le Roi, et que, jugeant d'autrui par lui-même, il loge les personnes qu'il honore de ses visites et de son amitié comme il se loge lui-même[2].

[1] Rambouillet appartenait au comte de Toulouse.

[2] « En quelque état que fût Mme de Maintenon, dit Saint-Simon, le

J'ai appris depuis peu que le prince Ragotzki a une affaire en Espagne ; je ne le savois point, madame, quand je vous ai fait son portrait : je n'aurai jamais de finesse avec vous, et n'ayant point songé du tout à vous le recommander, je vous demande aujourd'hui bien franchement votre protection pour lui, que je suis sûre que vous accorderiez à son mérite, s'il vous étoit connu[1]. Je vous en parle sur la voix publique ; je ne l'ai vu qu'un instant qu'il entra dans ma chambre à Saint-Cyr, pour me remercier de ce que je consentois que Mme de Dangeau lui montrât cette maison. On me conta l'autre jour qu'il avoit trouvé un officier de sa connoissance qui l'avoit assuré que ses enfans, qui sont entre les mains de l'empereur, étoient fort abandonnés et manquoient de tout ; il ne le croyoit pas, et n'en pouvoit parler qu'avec des larmes. Je suis assurée que votre bon cœur sera touché de sentimens si raisonnables et d'un état si pitoyable.

La pauvre Mme de Solre est au désespoir du retardement que M. son mari apporte à son voyage d'Espagne ; et cela par les plus petits endroits, lui refusant, je crois, de l'argent pour son voyage.

Landau avance ; M. de Biron est aussi bien qu'il peut être avec un bras coupé[2]. M. de Lauzun, sachant que

Roi alloit chez elle à son heure ordinaire, et y fesoit ce qu'il avoit projeté ; tout au plus elle étoit dans son lit, plusieurs fois y suant la fièvre à grosses gouttes ; le Roi, qui aimoit l'air et qui craignoit le chaud dans les chambres, s'étonnoit en arrivant de trouver tout fermé ; il fesoit ouvrir les fenêtres et n'en rabattoit rien quoiqu'il la vît dans cet état, et jusqu'à dix heures qu'il s'en alloit souper. » (T. XII, p. 131.)

[1] Léopold Frédéric, prince Ragotzki, d'une grande famille de Hongrie, proclamé prince de Transylvanie, ayant tout perdu dans les dernières guerres, et réfugié en France, y observait l'incognito pour ne rien exiger sur son rang. Il était allié à la famille de la marquise de Dangeau, qui, très flattée de cette alliance, le reçut et le guida à la cour, et, comme on voit, lui procura les bonnes grâces de Mme de Maintenon. Voir Saint-Simon, t. IX, p. 406, 414 et suiv.

[2] Le marquis, depuis duc et maréchal de Biron, eut un bras emporté au siège de Landau. Il était neveu de Lauzun par sa femme.

Mme de Biron n'avoit pas un sou pour partir, lui envoya cinq cents louis; on le blâme si souvent qu'il faut bien lui donner des louanges quand il les mérite.

Vous voulez donc que Mlle d'Aumale aime la reine? Vous êtes insatiable pour elle, si vous n'êtes point contente de sa réputation, car je ne crois pas qu'il y ait eu d'exemple d'une princesse si bien établie et de si bonne heure. Il en coûte d'ordinaire bien des années et bien des contradictions; mais sa vertu, son esprit et ses charmes n'en reçoivent aucune.

Jamais il n'y eut rien de plus lent que l'évacuation de la Catalogne. Nos princesses du sang sont à Paris depuis trois jours, pour aller voir Mme la princesse de Conti. Mme la duchesse de Berry ne traite pas bien Mme la Duchesse; il y avoit eu une grande amitié entre elles dans leur enfance.

L'affaire du comte d'Harcourt et du duc d'Estrées a été accommodée par les maréchaux de France nommés par le Roi; car vous savez, madame, que les princes ne veulent point reconnoître ce tribunal; les ducs, à leur exemple, veulent aussi s'en soustraire[1].

Je suis présentement dans un état de foiblesse où je retombe souvent; je crois à chaque fois être à ma fin, et puis j'en reviens avec une force étonnante pour mon âge; je suis toujours, madame, également à vous.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Fontainebleau, le 18 septembre 1715.

J'ai vu, madame, la réponse que vous faites à M. le maréchal de Villeroy, et j'y ai vu aussi toutes les raisons

[1] On peut voir tout au long cette affaire et les prétentions des ducs dans Saint-Simon.

et toute la douceur qui me paroît dans tout ce que vous faites. Il vous répondra, et vous pourra assurer, madame, que le Roi fera son possible pour le succès que vous désirez[1]. Je sens bien que, si ce projet vous rapprochoit de nous, j'y entrerois avec plus de vivacité, car je ne puis croire, madame, que vous en jouissiez et que vous quittiez jamais LL. MM. CC.

Ne croyez pas, madame, que je puisse mettre des paravens devant ma grande fenêtre. On n'arrange pas sa chambre comme on veut quand le Roi y vient tous les jours, et il faut périr en symétrie. Je comprends parfaitement les railleries de Mme de Caylus puisque vous les permettiez ; comment peut-on mieux aimer une souffrance réelle que d'avoir les yeux blessés par quelques petits travers? Ce sont ceux de l'esprit qui m'impatientent ; mais il faut s'y accoutumer, et à quelque chose de pis.

Mme de Caylus est la plus jolie vieille que vous connoissiez; elle a souvent ces belles couleurs que vous lui avez vues, et dans ces momens-là elle est aussi jolie qu'elle ait jamais été ; du reste plus délicate que moi, ne s'habillant plus, presque toujours dans son lit, et menacée de maux bien considérables.

M. de Lauzun est allé à Lauzun, et doit être de retour

[1] Ce que Mme des Ursins espérait était le don d'une souveraineté, que Philippe V voulait constituer en sa faveur dans les Pays-Bas. Il en faisait une des conditions de la paix qui se traitait à Utrecht. Cette prétention, approuvée d'abord par la cour de France, mais qui devenait une source de longues difficultés, irrita beaucoup contre Mme des Ursins. On lui reprocha de retarder, pour satisfaire son ambition particulière, une paix ardemment désirée. Cette paix se conclut enfin sans l'article de la souveraineté. Mais Mme des Ursins n'y avait point renoncé; elle croyait pouvoir l'échanger contre une souveraineté en Touraine, qui ferait naturellement retour à la couronne de France après sa mort; et, dans cette prévision, elle se faisait construire, dans cette province, sous la surveillance de son fidèle d'Aubigny, un magnifique château. Tous ces rêves s'évanouirent par sa seconde disgrâce; d'Aubigny garda le château inachevé : c'est cette résidence de Chanteloup devenue si célèbre quand le duc de Choiseul en fut possesseur.

ici vers la fin du séjour que nous y devons faire : ce voyage en poste m'a surprise, à son âge. Mme sa femme est malade à Paris[1].

Il n'est point vrai, madame, que le prince Ragotzki achète une maison ; il en a emprunté une du petit Bontemps, qui est dans l'avenue de Paris à Versailles. Je n'en connois que la porte, qui me paroît enterrée. Il demeure là, et vient tous les jours voir le Roi. Les courtisans ne se dégoûtent point de lui, et sa conduite est trop sage pour attirer des dégoûts. Vous m'avez rendu, madame, de très-bons offices auprès de lui, et je crois que j'aurois du crédit en Transylvanie, s'il y étoit rétabli. Je vous rends mille grâces de votre intention qui va toujours à mettre la paix et l'agrément partout; mais je n'ai point eu d'autre dessein en vous parlant de ce prince que de rendre témoignage à la vérité.

Je me trouve trop heureuse quand je puis louer quelqu'un, car je sais tant de mal de la plupart des gens que je vois que mon cœur est toujours dans une amertume qui a besoin de quelque adoucissement. J'espère que nous apprendrons bientôt l'heureux accouchement de la reine.

Le maréchal de Villars a passé le Rhin ; on ne dit point encore son dessein : mais on ne croit pas qu'il fasse le siège de Fribourg.

Il y a des nouvelles qui disent que l'impératrice est grosse. Mme la duchesse d'Orléans est partie pour aller à Versailles, pour voir M. le duc de Chartres qui est assez mal ; il a de fréquentes foiblesses, ce qui me paroit un grand mal à un enfant, à moins que ce ne soit des vers.

L'Électeur[2] s'en va demain. Jamais homme ne s'est

[1] Mlle de Lorges, sœur de la duchesse de Saint-Simon, avait épousé à quinze ans Lauzun après ses célèbres aventures, et âgé de soixante-trois ans.

[2] L'Électeur de Bavière, Maximilien Emmanuel, ne partit de Fontainebleau que le 26 septembre, ayant perdu au jeu 96 000 francs. Voir Dangeau.

mieux diverti, si on juge par le mouvement qu'il s'est donné. Il a chassé tous les jours avec les différentes meutes qui sont ici, festins soir et matin, comédie trois fois la semaine, et grand jeu jour et nuit. On dit que rien n'est si vif que le jardin de Diane, où se passe une partie de ces plaisirs-là. Ce prince a perdu beaucoup d'argent et a grand mal aux yeux : voilà tout ce qui lui en restera. Il doit prendre congé du Roi demain au matin.

M. le cardinal de la Trémoille mande que la constitution est faite [1], qu'on l'aura dans huit jours, et qu'il peut assurer par avance qu'il n'y a rien qui puisse changer nos libertés. Dieu veuille que les malheureuses affaires des deux partis puissent finir, quand même elles devroient recommencer quelque jour ! car il ne faut pas espérer que cette hérésie soit sans retour.

Le marquis de Souillé, chevalier d'honneur de Madame, est mort ; elle a donné la charge à son frère. Notre cher dauphin se porte à merveille ; la santé du Roi est à souhait. Nous avons ici une nouvelle venue, qui est Mme de Meuze, nièce de M. Sainte-Maure, fille de M. de Zurlaube [2] ; elle suit déjà Mme de Berry à la chasse.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrit De Longuerue, f° 176.

Ce 11 octobre (1713 [3]).

Jamais lettre n'est arrivée plus à propos que la vôtre ; tout est parti, je ne sais que faire ; il n'y a encore que

[1] La bulle *Unigenitus* de Clément XI condamna, mais n'apaisa point le Jansénisme.

[2] Voir Saint-Simon, t. IX, p. 312, 398.

[3] Cette lettre est datée de 1712 sur le manuscrit De Longuerue, mais d'une main étrangère ; elle doit être de 1713. Dangeau nous apprend en effet que, le 11 octobre 1713, la cour quitta Fontaine-

moi d'éveillée, c'est-à-dire des gens que je vois, car M. de Berry et Mme sa femme étoient à la messe avant sept heures. J'ai trouvé sur le degré Mme de Maillebois en habit de cheval, suivie d'un petit laquais et qui me paroissoit encore endormie : elle m'a refusé le salut, ne me voyant pas. Notre duchesse ne fut pas oubliée hier au dîner; il me semble qu'il fut moins gai, et c'est sans doute son absence. Mme de Dangeau et Mme de Lévis sont parties ce matin pour Paris ; le projet est d'aller fort vite et d'arriver assez à temps pour dîner. J'ai gagé qu'elles iront doucement, arriveront tard, mourant de faim et toute leur famille ayant dîné. Mme d'O s'en va à Paris voir sa fille : elle passe par Villars. La petite nièce vient seule avec moi, et la vraie nièce en aura un moment de jalousie. Le siège avance et tout le monde croit qu'il finira avec le mois. M. le cardinal de Noailles a demandé qu'on retardât de huit jours l'assemblée ; le Roi ne l'a pas voulu. Je n'ai point compris pourquoi M. le cardinal le désiroit. Il s'est répandu un bruit que le Roi avoit fait dire au cardinal d'Estrées qu'il ne vouloit pas qu'il fût de l'assemblée ; j'ai nié le fait. J'ai demandé à M. d'Antin une petite musique pour ce soir; il me répondit qu'il obéiroit, mais qu'il n'auroit jamais osé en avoir une sans ordre, ni même la proposer. Les gens timides me font pitié.

A qui faites-vous les honneurs de votre château ? Avez-vous des visites? Je vous croyois tout seuls. Pourquoi ne me dites-vous pas un mot de vos bœufs ? Je regretterois la vie si je pouvois être une dame de campagne. Embrassez ma chère nièce; je l'aime dans l'attitude où elle est : une grande dame dans son château avec son mari qui n'a pas toujours été campagnard et qui a servi dans son

bleau. On s'arrêta chez le duc d'Antin à Petit-Bourg. Le soir il y eut musique dans la chambre de Mme de Maintenon. L'assemblée du clergé s'ouvrit le 16 octobre. Le siège dont il est question est celui de Fribourg.

temps. Elle est toute pleine d'esprit, attachée à ses devoirs, s'occupant de bonnes œuvres; si j'osois, je dirois : et mettant des enfans au monde; mais je ne veux pas lui déplaire. Mes complimens à Mme de Châtillon, et pour vous, mon cher duc, mille amitiés.

Votre maître est en parfaite santé, et votre très-humble servante abattue d'avoir passé la nuit sans dormir par le grand bruit qu'on a fait de tous côtés.

A Mme LA MARQUISE DE DANGEAU.

Collection Morrison, n° 22.

(Novembre 1713).

Trouvez bon, madame, que je répare l'aveuglement de la fortune, qui se déclara hier pour moi dans la seule dispute que je puisse jamais avoir avec vous[1].

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Marly, le 20 novembre 1713.

Je n'ai point de lettre de vous, madame, mais vous en avez une de moi qui ne peut pourtant vous marquer l'étonnement et l'affliction de ce qui se passe. Je laisse aux gens capables de faire les réflexions qui se présentent sur la conduite du Roi Catholique et sur les con-

[1] On lit sur l'autographe ces mots ajoutés par une main étrangère : « Mme de Maintenon écrivait ce billet à Mme de Dangeau en lui renvoyant l'argent qu'elle lui avait gagné au jeu ». Ne faut-il pas plutôt voir dans ce billet celui dont parle Dangeau, 9 novembre 1713 : « Il y eut loterie chez Mme de Maintenon, qui gagna un fort joli lot, qu'elle renvoya le lendemain à Mme de Dangeau, qui n'avoit rien gagné à la loterie; le présent étoit accompagné d'un billet charmant. »

séquences qu'elle peut avoir dans toute l'Europe; je me borne à votre intérêt particulier, madame, qui me fait autant souffrir présentement qu'il me donna de joie il y a huit jours : jamais surprise n'a été égale à celle de votre ami et à la mienne. Dieu veuille que vous raccommodiez tout ce que vous avez gâté[1]! Il m'est impossible de vous parler d'autre chose.

Rien ne se décide à Fribourg[2], et les nouvelles de Marly ne m'occupent pas tant que ce qui se passe à Madrid. J'éprouve présentement très-douloureusement quel est l'attachement que j'ai pour vous, madame; rendez-moi l'honneur et la joie qu'il m'avoit donnés depuis tant d'années.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Versailles, le 4 février 1714.

Il n'est pas étonnant, madame, que Madrid et toute l'Espagne soient en pleurs; mais il est surprenant qu'on puisse être aussi affligé que les honnêtes gens le sont ici pour une princesse qu'on n'a jamais vue[3]. On envoie incessamment demander des nouvelles aux personnes qui en pourroient savoir, et une de mes femmes m'a dit ce matin, en revenant de la messe, qu'un laquais avoit couru à elle dans la chapelle pour lui dire, tout transporté de joie : « On dit que notre reine d'Espagne est

[1] On comprend qu'il s'agit de l'affaire de la souveraineté de Mme des Ursins et des retardements que cette affaire apportait à la paix.

[2] On reçut le 22 à Marly la nouvelle de la capitulation de Fribourg.

[3] La reine d'Espagne était mourante; sa santé était depuis longtemps atteinte. Mariée à treize ans, elle mourait à vingt-cinq ans, elle avait eu quatre enfants, dont trois lui survivaient. Elle expira le 14 février 1714. La désolation fut générale en Espagne, où elle était adorée.

mieux ». Les lettres qu'on en a reçues ont fait pleurer tous ceux qui les ont vues ; je ne crois pas qu'on puisse avoir un spectacle plus attendrissant que celui dont vous avez été témoin. M. Fagon approuve le lait de femme : mais, madame, je crains ce grand dégoût de la reine pour une nourriture assez dégoûtante par elle-même. M. le duc de Richelieu s'est sauvé la vie par ce remède-là : il têtait deux grandes femmes bien faites, il y a bien quarante-cinq ans, et il en avoit presque autant ; il vit encore. Si quelque chose peut me faire espérer, c'est ce que vous me dites de la diminution des glandes de la reine, que je crois toujours son plus grand mal. M. Fagon croit comme vous que, si ses forces reviennent, il lui faut des bains chauds qui puissent fondre en dedans et en dehors. Que ne doit-on pas faire pour sauver une telle vie? Et le roi n'aime-t-il pas mieux se séparer pour trois mois et pour six que de l'être pour toujours? L'idée d'un tel malheur doit faire regarder tout le reste comme très-supportable. Je n'ai point le courage, madame, de vous parler d'autres choses, et je n'en ai pas même d'agréables à vous dire : la paix s'éloigne, la guerre approche, les affaires de l'Église s'aigrissent, celles d'Espagne vont mal de tous côtés; la misère est grande ici; la reine d'Angleterre est pire que jamais, et le roi son fils sèche d'ennui. Nous n'avons rien de bon que la santé du Roi et celle du Dauphin, qui est pourtant un peu enrhumé; et je suis toujours également à vous. Je ne pense pas, madame, que M. le maréchal de Villeroy s'attende à une réponse dans l'état où vous êtes. Dieu veuille que vous soyez bientôt en état de la leur faire!

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Versailles, le 5 mars 1714.

J'ai toujours trouvé, madame, que la cour, que je n'ai jamais aimée, étoit très-bonne pour les afflictions; on y est forcé de s'oublier pour s'occuper des autres. Voilà votre présent, qui ne vous laissera guère à vous-même : il faut soutenir et amuser le roi, ce qui n'est pas toujours fort aisé; il faut s'occuper de trois princes, et, ce qui est bien pire, de tout ce qui les environne. Vous entrerez dans toutes les affaires, et vous avez cinq ou six personnages à remplir; il y a de quoi suffoquer pour un esprit plus borné que le vôtre et une humeur aussi douce que vous l'avez reçue : rien n'est si glorieux, madame, que toute votre vie, qui va toujours croissant en honneurs et, ce qui est bien meilleur, en mérites.

Il est vrai que vous venez d'éprouver une terrible affliction, et que vous n'oublierez jamais ce que vous avez perdu; mais chaque jour adoucit de pareilles idées, surtout quand on est fort occupé. Je ne comprends point et on ne comprendra point ici que le roi ne veuille pas se faire la violence de retourner dans son palais : tout ne lui retrace-t-il pas également la perte qu'il a faite? On commence déjà à dire ici que vous voulez le tenir à la campagne, afin qu'il ne voie personne.

Je ne crois pas qu'il nous puisse rien arriver de meilleur que de vous voir auprès de ce prince; vous serez toujours Française, et portée à l'union des deux couronnes : si le Roi pensoit autrement, vous l'apprendriez par des gens plus importans que moi, car tout passe ici par les ministres.

Selon toutes les apparences, nous allons avoir la paix; et comme je ne suis pas destinée à la joie, je ne la sens

que par raison, les affaires de M. le cardinal de Noailles jetant une grande amertume sur toute ma vie, qui ne sera point assez longue pour en voir la fin. Votre ami[1], madame, vous écrit un mot, et aura bien de la joie de votre souvenir; il est toujours le même pour vous; et soit qu'il vous loue ou qu'il vous querelle, c'est le même principe qui le fait agir.

Le Roi a eu, depuis deux ou trois jours, un petit rhumatisme sur une cuisse, et un peu de sang extravasé dans un œil, sans aucun mal : ni l'un ni l'autre ne l'a arrêté, et il s'en va dans ce moment à Marly, et de là à Saint-Germain, où la reine n'a pas voulu le recevoir plus tôt, parce qu'elle se trouvoit trop foible.

Le prince de Soubise épouse, à ce qu'on dit, la fille de Mme la princesse d'Espinoy. La fille de Mme de Roquelaure a épousé le fils aîné de M. le comte de Marsan. Je crois que tout cela vous est assez indifférent.

AU ROI D'ANGLETERRE.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 551.

12 mars 1714.

V. M. n'aura pas de peine à croire que je n'ai pu avoir l'honneur de Lui écrire puisque je ne l'ai pas fait. Il y a huit jours que je suis dans une grande foiblesse qui m'empêche d'aller à Saint-Germain. C'est une grande peine pour moi de ne pouvoir redoubler mes soins auprès de la reine dans un temps où elle est dénuée de toute consolation[2]; mais il paroît que Dieu la veut ainsi.

[1] Le maréchal de Villeroy.

[2] Une des conditions de la paix d'Utrecht avait été l'abandon par la France du prétendant Jacques III, qui avait quitté, pour se réfugier en Lorraine, Saint-Germain où la reine sa mère était restée.

V. M. vient pourtant de lui en donner une par la lettre qu'elle a écrite au Roi, qui certainement est au-dessus de tout ce qu'on peut dire. Bien loin d'avoir à y suppléer, je voudrois de tout mon cœur qu'elle fût publique; elle augmenteroit encore le zèle et l'estime qu'on a pour V. M. Celle dont Elle a voulu m'honorer me comble de joie; j'ose dire que je mérite la continuation de ses bontés par l'ardent et sincère attachement que j'ai pour ce qui Lui est le plus cher et pour V. M. Nous la reverrons rétablie, sire, et alors les malheurs de sa jeunesse lui tourneront à bien. Je suis avec le profond respect que je dois à V. M., sire, la très-humble et obéissante servante.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, III, 71.

Saint-Cyr, 4 avril (1714).

Je ne crois pas que le Roi fasse rien de nouveau sur les ducs[1]. Je vous conjure de ne pas paroître dans cette affaire-là que le moins que vous pourrez. Vous êtes des plus jeunes, laissez faire les anciens. Vous savez combien le roi hait ces sortes d'embarras : vous êtes très-bien avec lui, n'allez pas lui donner lieu de croire que vous m'excitez et que vous voulez me faire entrer dans vos sentimens. Si je ne me vante pas de la lettre, à quoi servira-t-elle? Si je la montre, je vous commets et rends un mauvais office à tout le corps, car on n'aime point qu'on s'adresse à personne. Je vous garderai le secret. Je ne vous dirai pas un mot de ma santé parce que vous ne me parlez

[1] Il s'agissait d'une querelle de préséance entre les ducs et les membres du parlement. C'est cette fameuse affaire du Bonnet qui passionna si ardemment Saint-Simon. Il en donne tout le détail tome XI, chap. I et II.

pas de la vôtre. Je n'arriverai que tard chez moi, pour éviter une couple de parentes qui me galopent.

A M. LE CARDINAL DE NOAILLES.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 55.

27 avril 1714.

C'est une expression de ma peine, monseigneur, qui m'a fait vous demander si vous vouliez miner le Roi, car je suis persuadée que vous voudriez prolonger ses jours. Je n'ai rien à dire sur le reste de votre lettre; mon ignorance et mon respect pour vous m'empêchent d'y répondre; je ne puis que prier Dieu d'éclairer ceux qui sont prévenus; mais, monseigneur, vous avez l'avis du pape et de bien des évêques contre vous, et c'est en ce cas-là que le nôtre nous peut être suspect. Je n'en voulois pas tant dire. Je suis, avec le respect que je vous dois, monseigneur, etc.

AU ROI D'ESPAGNE.

Autographe aux Archives d'Alcala. Inédite [1].

(Fin avril 1714).

Sire, j'ai rendu au Roi le paquet que V. M. m'a fait l'honneur de me confier et de m'adresser. Il a été lu avec l'attention qu'il mérite, et V. M. doit être persuadée que le Roi son grand-père n'a point d'autre intention que de faire tout ce qu'Elle croit lui être le plus utile et le plus agréable. Mais, Sire, il est difficile de prendre des justes mesures de si loin et y ayant tant de personnes entre Vos Majestés. Le Roi ne me charge point de la réponse; mais j'ai cru devoir dire à V. M. que je me suis acquittée de ses

[1] Communiquée par M. Alfred Baudrillart.

ordres, et qu'Elle me rend justice quand Elle me regarde comme très attachée à Elle. Plût à Dieu pouvoir lui prouver cette vérité par mes services. Il est vrai, sire, que je considère M. le marquis de Brancas[1]. Il passe pour un homme d'honneur, de courage et de piété. Il a une fortune très disproportionnée de sa naissance, et ces raisons-là m'ont portée à m'intéresser à lui. Du reste, je le connois très peu. Il n'a presque jamais été à la cour. On ne le croiroit pas capable ici d'entrer dans une mauvaise action, et il peut, Sire, avoir des ennemis qui lui ont rendu peu de justice auprès de V. M. Dieu veuille l'éclairer sur tout, la bénir dans toutes ses intentions, la consoler dans l'affliction qu'il a voulu lui envoyer, lui conserver ces trois princes, affermir les liaisons avec le Roi son grand-père, et lui donner du repos dans un royaume qui lui a tant coûté! Elle y verra bientôt un très honnête [homme] dans la personne du maréchal de Berwick. Il est très estimé en ce pays-ici. J'abuse de V. M. Je voudrois lui parler de tout par un zèle bien sincère et bien désintéressé, avec lequel je suis aussi respectueusement que je le dois de V. M. la très humble et très obéissante servante.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Marly, le 2 mai 1714.

Je ne comprends point, madame, pourquoi vous recevez deux de mes lettres à la fois, car rien n'est plus réglé que d'avoir l'honneur de vous écrire tous les huit jours

[1] Le marquis de Brancas, ambassadeur du Roi à Madrid après Amelot, s'était trouvé en opposition avec la princesse des Ursins, et l'on avait dû le rappeler. La lettre de Mme de Maintenon montre que c'était à Versailles un nouveau sujet de mécontentement contre la princesse.

par l'ordinaire. J'ai eu celui de vous dire bien des fois que je ne sais jamais quand les courriers partent. Et pourquoi m'en avertiroit-on, puisque je ne sais ni les choses dont ils sont chargés ni celles qu'ils rapportent? Vous ne me croyez donc point, madame, quand je vous dis que je n'entre dans aucune affaire, et qu'on auroit autant d'éloignement pour me les communiquer que j'ai de répugnance à les entendre? J'ai toujours été la même là-dessus. J'étois certainement bien affligée à l'hôtel d'Albret quand un courtisan venoit m'entretenir tête à tête et que je vous entendois rire avec Mlles d'Albret, de Pons et de Martel[1]. Vous ne pouvez, madame, donner plus de louanges au roi d'Espagne que tous ceux qui en reviennent lui en donnent. On dit que c'est un très-honnête homme, rempli de justice, de bonté et d'humanité, que c'est un saint, qu'il entend parfaitement les affaires générales et les siennes particulières, qu'il est timide, particulier, un peu incertain, et n'ayant pas assez bonne opinion de lui-même. Voilà, madame, le véritable portrait qu'on nous en fait, qui a tant de rapport à ce que nous avons vu que nous ne pouvons presque en douter. Du reste, les honnêtes gens ont pour lui la tendresse que les François ont pour le sang de leur maître. Je sais, madame, mieux que personne l'intention que vous avez toujours eue d'unir les deux rois et les deux nations. J'ai toujours cru le premier article très-possible, et même qu'il seroit difficile qu'ils ne s'aimassent pas toujours. Je n'ai pas pensé de même sur l'autre, et je n'ai jamais cru qu'il fût aisé d'unir deux nations naturellement opposées l'une à l'autre, et toutes deux assez fières pour vouloir garder leurs coutumes.

Vous avez raison, madame, de dire que je tomberois de mon haut si je savois que M. de Brancas a dit qu'il

[1] Souvenir de sa jeunesse, alors qu'elle et la princesse des Ursins Mme de Chalais) se rencontraient chez le maréchal d'Albret.

vous feroit sortir d'Espagne, et que le Roi vous en feroit enlever par cinq cents chevaux. J'ose vous dire qu'il n'est pas croyable que vous ayez ajouté foi à un discours si insensé, et qui ne peut être fait par un homme qui sait fort bien que le Roi n'enverra pas cinq cents chevaux à Madrid pour vous prendre. Je crois que le Roi n'a jamais douté que le roi son petit-fils ne vous renvoyât s'il le lui demandoit bien instamment, ni que vous ne sortissiez d'Espagne s'il vous l'ordonnoit comme votre Roi. Il n'a point été surpris des assurances nouvelles que vous m'en donnez dans votre dernière lettre, et je crois que vous êtes bien éloignée de le croire capable de telles violences contre une personne qui mérite par toutes sortes d'endroits tant de considération. M. de Brancas prétend que tout son crime consiste à avoir déclaré aux Espagnols que ce n'étoit point le Roi qui avoit envoyé Orry pour gouverner, qu'il n'est point regardé dans ce pays-ci comme capable d'un tel personnage. Je vous parle d'autant plus hardiment sur M. de Brancas que c'est sans aucun dessein ni intérêt, qu'il est rappelé, et que c'est une affaire finie.

Je n'ai jamais compris que vous songeassiez à une retraite; et quand j'ai voulu chercher les raisons que vous aviez pour en vouloir une, j'ai soupçonné que vous envisagiez la mort de la reine, qui étoit le seul cas qui pouvoit vous rebuter du personnage que vous faites. Du reste, madame, j'ai toujours connu votre désintéressement, et, si on l'osoit dire d'une personne de votre naissance, votre pauvreté; je ne vous crois pas sans gloire : mais je vous crois sans bien, ou du moins est-il fort disproportionné de ce que vous êtes; c'est une des simplicités dont on m'accuse. Il est impossible que vous n'ayez essuyé bien des chagrins dans la place où vous êtes, et qu'on ne se prenne à vous de bien des choses que vous ne faites peut-être pas; mais encore une fois,

madame, comment peut-on l'éviter, ayant à faire à tant d'esprits différens? Nous trouvons l'Espagne assez mal gouvernée, qu'on y change souvent de résolutions, qu'on n'y ménage point assez les Espagnols, que vous ne deviez point mettre Orry dans la grande place où il est. Vous pensez à peu près les mêmes choses de nous; tout ce qui pourroit se dire là-dessus seroit sans fin, mais inutile[1]. Vous savez présentement que la paix de l'Espagne avec la Hollande est le point qui retient tout. Vous avez parfaitement bien fait d'envoyer un homme d'importance qui parlera directement au Roi. On comprend ici parfaitement l'importance du siège de Barcelone, mais encore plus celle de la paix avec les Hollandois. Je n'ai point de peines particulières à vous annoncer, mais assez d'expérience pour savoir qu'on en a beaucoup dans les grandes places, et que vous ne pouvez les éviter dans l'état présent, où l'on pense si différemment. Notre étonnement est grand quand vous mandez que vous ne pouvez comprendre ce qui retarde le voyage de M. de Berwick et que nous prétendons que c'est vous qui l'avez refusé. Il ne demandoit pas mieux que de partir, sans autre vue que le siège de Barcelone. Je vous écris, madame, dans l'inquiétude d'une maladie très-violente de M. le duc de Berry, et dont il n'est point encore hors de danger. Il est à Marly, et Mme sa femme à Versailles, à cause de sa grossesse; il n'est malade que d'avant-hier : il a été saigné trois fois, a pris beaucoup d'émétique, et s'est confessé[2].

Vous voulez donc que je vous écrive toujours; et pourquoi, madame, le voulez-vous, ne pouvant parler

[1] Nous avons déjà dit qu'on n'a point les lettres de Mme des Ursins de ces années-ci, et qu'elles furent sans doute détruites par Mme de Maintenon. Cela est d'autant plus regrettable qu'elles devaient être singulièrement vives et passionnées, à en juger par la manière dont y répond Mme de Maintenon.

[2] Le duc de Berry mourut le vendredi 4 mai.

des affaires sérieuses, et n'ayant pas le courage de vous mander les simples nouvelles? car pour les traits de gaieté, je n'en suis plus capable.

Le respect qu'on doit au roi d'Espagne m'a fait consentir que je reçusse la lettre dont il m'a honorée par les mains de M. le cardinal del Giudice : je crois que c'est la seule fois que nous nous verrons. Je vous réponds, madame, par la même voie que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; votre lettre est triste, et malgré ce merveilleux personnage, vous me faites grande pitié.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Marly, le 9 juin 1714.

Je n'ai point encore reçu, madame, la lettre que j'attends de vous par l'ordinaire. Je réponds présentement à celle que m'a apportée M. le prince de Chalais; il l'a fait passer par M. de Caylus, à qui il a rendu visite. J'aurois reçu la sienne bien volontiers, madame, si j'étois maîtresse de ma conduite; mais il faut ici éviter avec soin tous ceux qui sont dans les affaires, tant pour ne leur point nuire que pour ne se pas nuire à soi-même. Je suis même plus propre qu'une autre à faire des imprudences par ma franchise naturelle; et si la politique consiste dans la dissimulation, il est certain que je n'y suis pas propre. Il faut que je m'en tienne à vous, madame, qui souffrez tout ce que je prends la liberté de vous dire, parce que vous connoissez parfaitement mes intentions.

Pourquoi avez-vous tant fait attendre le consentement de la paix avec la Hollande? Barcelone seroit présentement à vous, et il n'y auroit point de mécontentement

de part et d'autre. Mais enfin, madame, le maréchal de Berwick part dans huit jours, et j'espère qu'avec la grâce de Dieu il soumettra les rebelles. Il m'a paru qu'il compte faire un tour à Madrid, mais en simple courtisan, qui ne vous dira que ce que vous voudrez bien entendre. On ne peut vous refuser les louanges sur votre désintéressement, et vous avez toujours été si intacte là-dessus que c'est ce qui a le plus surpris quand on vous a vu vouloir quelque chose pour vous. Quant à moi, j'ai compris qu'envisageant la mort de la reine, vous vouliez une retraite, et comme vous n'êtes point accoutumée à penser bassement, vous avez voulu une souveraineté : on prétend qu'elle étoit assurée si vous ne vous étiez point opiniâtrée à vouloir la garantie des Hollandois.

Nous sommes si éloignés de vous, madame, qu'il est impossible de concerter promptement avec vous; et si vous y ajoutez, de votre côté, de la lenteur et de l'incertitude, les affaires n'iront pas bien vite.

Il est vrai que la mission de M. de Chalais a paru très extraordinaire : il arrive pour ne dire mot, avouant pourtant qu'il est envoyé; mais il est inutile de repasser ainsi sur tout ce qui est passé[1]. Il me paroît que vous ne doutez pas que je voie M. le prince de Chalais : il est vrai

[1] La mission du prince de Chalais, neveu de la princesse des Ursins et attaché à la cour d'Espagne, était de solliciter l'approbation du Roi pour le mariage du roi d'Espagne qui se négociait alors à Parme. La reine Marie-Louise, celle que le peuple d'Espagne appelait *la Savojarda* et dont, bien des années après, lors de son ambassade, Saint-Simon trouvait encore la mémoire adorée, était morte le 14 février 1714. Dans le court intervalle de temps écoulé depuis lors, Mme des Ursins avait si bien enfermé le faible roi, que le bruit courut qu'elle aspirait à jouer près de lui le rôle de Mme de Maintenon. Elle avait soixante-douze ans et le roi en avait trente. Ceci dépassait son habileté; elle s'en aperçut et se résolut à marier elle-même le roi d'Espagne, espérant que la princesse qu'elle aurait choisie lui serait reconnaissante. Guidée par Alberoni, qui, après la mort du duc de Vendôme, était resté en Espagne, elle arrêta le choix royal sur la princesse Elisabeth de Parme.

qu'il ne devoit pas être mis au nombre des étrangers, et les Espagnols mêmes ne devroient pas être regardés de nous sur ce pied-là. Vous ne voulez pas entendre qu'on ne veut point ici que qui que ce soit entre dans les affaires, excepté les ministres, que mon inclination s'accommode parfaitement avec cet ordre-là, et que je suis d'une caducité et d'une santé à ne pouvoir plus rien faire ni rien entendre. Mme de Caylus le trouve aussi mauvais que vous, madame, et voudroit que M. le prince de Chalais eût été excepté. Elle en a reçu une visite qui lui a fait grand honneur et beaucoup de plaisir, par les assurances qu'il lui a données de la continuation de vos bontés. Au reste, vous seriez bien contente de moi sur ce qui la regarde, et je conviens avec vous, madame, que c'est une des plus raisonnables femmes que nous ayons ici. Elle a un peu changé ses idées sur un chapitre qui m'éloignoit d'elle, et d'ailleurs son commerce est si agréable que, sans compter la parenté, je ne pourrois m'empêcher de la distinguer. Elle prendra la liberté de vous recommander son beau-frère, pour lequel M. de Chalais l'a assurée que vous aviez de bonnes intentions, et les intentions chez vous, madame, sont suivies d'effets. Elle envoie son second fils à Barcelone, qui pourra bien demeurer quelque temps avec son oncle.

J'ai l'honneur de vous écrire avec un grand désordre et à mesure que les choses me viennent dans l'esprit, assez abattue par les continuelles incommodités que j'ai et une petite fièvre qui me consume, sans pourtant m'achever.

Je ne doute point, madame, que le Roi ne pense ce qu'il doit penser sur l'abandon que vous faites de vos intérêts; mais vous ne devez pas douter aussi qu'il n'ait voulu mieux que personne que vous eussiez une souveraineté, et ainsi il est vraisemblable qu'il fera tout ce qui lui sera possible pour l'obtenir. Quelque grande

idée que j'aie de votre place, je comprends que vous voudriez avoir une retraite assurée. Après cela, on demeure plus tranquillement où l'on est. Le maréchal de Villeroy est à Villeroy avec la goutte. Il y a quelque petite sédition à Lyon par rapport à quelques impôts; il n'y a pas d'apparence qu'elle puisse avoir de suites. Mme la duchesse d'Orléans est grosse, et Mme sa fille se porte fort bien. Nous partons demain pour Rambouillet. Ma seule consolation dans des mouvemens qui me conviennent si peu est de voir que le Roi en ait la force. Il se porte à merveille.

La lettre qui suit fait partie d'un dossier de quarante lettres publiées dans *le Correspondant* de décembre 1859 par M. Foisset, et dont les originaux appartenaient alors à M. le comte de Vesvrotte. Elles sont adressées à l'abbé Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice à Paris, frère de l'évêque Languet de Gergy auteur des curieux Mémoires sur Mme de Maintenon que nous avons si souvent cités. La paroisse de Saint-Sulpice eut une grande importance au dix-septième siècle dans l'histoire de l'Église de France et des œuvres de charité à Paris. Centre d'un quartier alors très pauvre et très populeux, et dans lequel la fameuse foire de Saint-Germain entretenait un foyer de désordre et de libertinage, elle offrait au zèle apostolique de quoi s'exercer. Elle eut alors pour curés des hommes vertueux et dévoués. Ce fut d'abord l'abbé Olier, l'ami de saint Vincent de Paul, le fondateur du séminaire Saint-Sulpice. Il avait réuni les prêtres de sa paroisse en une communauté dont faisait partie l'abbé Godet des Marais lorsque Mme de Maintenon le choisit pour son directeur. Godet des Marais, devenu évêque de Chartres, resta l'ami de la communauté, et par lui Mme de Maintenon devint toute sulpicienne. Après la mort de l'évêque de Chartres, elle accorda sa confiance aux deux prêtres qui successivement occupèrent la cure de Saint-Sulpice après l'abbé Olier : MM. de la Chétardie et Languet de Gergy. De la correspondance qu'elle dut entretenir avec eux on n'a retrouvé que les quarante lettres appartenant aux années 1714-1715. Les agitations qui troublaient alors l'Église et le soin des œuvres pieuses en forment l'intérêt

principal, mais non pas unique, et l'on voit, par exemple, Mme de Maintenon chercher à s'informer par le curé de Saint-Sulpice, dont les relations étaient considérables, des nouvelles et des bruits qui circulaient à Paris et de l'état de l'opinion. On sait de plus que Mme de Maintenon favorisait hautement cette réforme du clergé dont l'abbé Olier avait été le promoteur, dont le séminaire de Saint-Sulpice était le foyer, et qui opposait un clergé savant et pieux, mais recruté souvent dans les classes inférieures de la société, au clergé aristocratique, dont la naissance faisait trop souvent tout le mérite. C'est un des grands griefs de Saint-Simon contre l'influence de Mme de Maintenon. Voir notre Introduction.

A M. L'ABBÉ LANGUET DE GERGY, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Lettre publiée dans *le Correspondant*, décembre 1859.

A Marly, ce 24 juin 1714.

Je voudrois bien, monsieur, vous avoir fait curé de Saint-Sulpice, car j'espérerois quelque part au bien que Dieu y va faire par vous. J'y prendrois un intérêt particulier, et j'espère que votre saint prédécesseur[1] vous répondra de l'estime qu'il m'a inspirée pour votre personne et de mon attachement pour Saint-Sulpice. Que nous serions heureux, monsieur, si la maladie ne nous coûtoit que sa démission, et qu'il pût vivre encore quelque temps pour l'Église et pour ses amis ! Il est juste qu'il se repose et que vous travailliez. Je vous supplie de me mander la vérité sur son état : les uns me disent qu'il se meurt, les autres qu'il peut encore aller loin. Souffre-t-il ? ne peut-il plus écrire ? Vous voyez, monsieur, que je vous écris sans façon. Je vous supplie d'en user de même et de m'écrire.

[1] L'abbé de la Chétardie, qui mourut peu de jours après.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Marly, le 9 juillet 1714.

Je vous dis vrai, madame, en vous assurant que je ne suis point maîtresse de ma conduite dans ce qui a rapport aux affaires, et vous me dites vrai quand vous croyez que je ne les aime pas, et que je me retire le plus qu'il est possible. Si vous me voyiez, madame, vous conviendriez que je fais bien de me cacher; je ne vois presque plus, j'entends encore plus mal; on ne m'entend plus, parce que la prononciation s'en est allée avec les dents; la mémoire commence à s'égarer, je ne me souviens plus des noms propres, je confonds tous les temps; et nos malheurs, joints à mon âge, me font pleurer comme toutes les vieilles que vous avez vues[1]. Jugez, madame, si, dans cet état, on a grande envie de se produire, et si on n'a pas raison de se trouver malheureuse d'être sur le théâtre, et un théâtre qui court depuis le matin jusqu'au soir. Mais après tout cela, madame, j'aurois été ravie de voir M. de Chalais, et de parler du roi Catholique, que j'aime tendrement et très désintéressément. Croyez-vous, madame, que je n'eusse pas été bien aise de savoir ce que vous faites depuis le matin jusqu'au soir et toutes les particularités de votre aimable cour? On n'auroit point voulu croire que je m'en fusse tenue là, et il n'y a personne qui n'eût raconté nos conversations. Je ne me sens pas si pressée de voir M. le

[1] Mme des Ursins répondait : « Le portrait que vous me faites de vous, madame, n'est pas trop rempli de vanité, mais il ne le faut pas prendre au pied de la lettre; vous entendez ce qui vous plaît, vous voyez ce qui ne vous déplaît pas, vous vous expliquez ou vous vous taisez, selon que vous le jugez à propos, et je l'ai si souvent éprouvé que ce seroit ma faute si je n'en étois convaincue ». (Lettre du 20 juillet 1714; Bossange, t. IV, p. 435.)

cardinal del Giudice, car tout le monde tombe d'accord qu'il parle très mal françois.

Notre commerce ne seroit pas fade assurément, si nous nous disions tout ce que nous pensons : j'attendrois peu de louanges pour nous, et vous entendriez bien des blâmes sur la solitude dans laquelle vous retenez le roi Catholique, et sur l'exclusion que vous donnez à toute une nation qui n'a jamais paru être sans aucun mérite; mais à quoi serviroient toutes ces disputes?

Oui, madame, je m'informe de temps en temps de votre souveraineté[1], et l'on me répond que l'empereur n'en veut pas entendre parler; mais j'espère, madame, que la conquête de Barcelone le rendra plus traitable, et que nous verrons la paix de tous côtés. Notre maréchal de Villeroy est encore à Lyon, où il apaise tout; je crois qu'il reviendra bientôt. J'ai bien de la joie, madame, de l'approbation que vous donnez à l'abbé de Mornay : il est très-honnête homme, propre aux affaires, et d'un esprit fort doux. M. le cardinal de Janson, qui l'avoit mené à Rome, m'a dit de grands biens de lui; mais il me semble qu'il n'aura guère de choses à démêler avec vous.

Vous aurez appris le changement de nos chanceliers[2]. Celui-ci est fort de mes amis; c'est une bonne tête, et homme plein d'honneur et de droiture; il est moins vif que son prédécesseur.

On dit que Mme la duchesse de Berry viendra ici au premier jour, et qu'elle est très-renfermée avec trois ou quatre jeunes femmes : elle voit, les soirs, les gens de

[1] Mme des Ursins avait renoncé à exiger du roi d'Espagne que l'acquisition d'une souveraineté pour elle fût une des conditions de la paix, mais sans abandonner cependant l'espoir de l'obtenir. L'empereur était le seul souverain qui n'eût pas encore acquiescé à la paix qui se négociait à Utrecht.

[2] Pontchartrain avait demandé à prendre sa retraite et était remplacé par Voysin, qui, déjà secrétaire d'État pour la guerre, cumulait les deux emplois.

sa maison; elle viendra à Fontainebleau, où l'on dit qu'elle projette de vivre dans une grande solitude. On ne parle ici que de chasses; tous nos princes ne font autre chose, et le Roi y va aussi souvent que ses affaires le lui peuvent permettre : il est en bonne santé, le Dauphin aussi.

Mme de Caylus est bien sensible et bien reconnoissante de toutes vos bontés pour elle et pour les siens. On me dit hier au soir que le duc de Richemond, passant sur le Pont-Neuf, avoit reçu un coup d'épée au travers du corps : on ne sait encore ce que c'est[1]; mais je sais fort bien, madame, que je suis entièrement à vous. J'espère que M. d'Aubigny[2] vous désabusera de bien des choses; il est bien instruit et passe pour avoir beaucoup de sens et d'esprit.

A Mme LA DUCHESSE DE VENTADOUR.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 615.

(Août 1714.)

En vérité, ma chère duchesse, vous avez de belles inventions pour faire des présents[3] et pour charmer de

[1] Voir le *Journal* de Dangeau, 8 juillet 1714 : « Le duc de Richemond, fils du feu roi d'Angleterre Charles II et de la duchesse de Portsmouth, a reçu deux coups d'épée dans le ventre au bout du Pont-Neuf. On ne sait point encore comme cela est arrivé; on fait des informations, et on ne croit pas que ce soit un duel. »

[2] D'Aubigny était ce secrétaire de la princesse des Ursins qui, lors de ses démêlés avec les d'Estrées et de sa première disgrâce, donna lieu à tant de médisances ou de calomnies. C'est à son sujet que Saint-Simon prête à la princesse le fameux mot : « Pour mariés, non ». Quoi qu'il en fût, d'Aubigny resta l'homme de confiance de Mme des Ursins, et Mme de Maintenon lui en parle sans gêne, ce semble, comme d'un fidèle serviteur bien reçu de tous les amis de la princesse.

[3] Elle avait envoyé à Saint-Cyr la dernière robe d'enfant du Dauphin.

pauvres filles à qui on tâche de persuader qu'il n'y a rien d'agréable dans le monde! Elles ne peuvent le croire quand elles pensent à vous, et elles sont transportées de joie d'avoir en leur possession une robe que ce précieux Dauphin a portée. Elle fera honneur à jamais à cette maison-ici, et va bien redoubler l'ardeur des prières qu'on y fait pour lui. Vous avez orné cette robe de tout ce que vous avez pu et fourré du point partout afin qu'elle fût plus riche. Vous trouverez bon que je partage leur reconnoissance et que je me flatte même d'avoir quelque part au plaisir que vous leur avez voulu faire; mais rien ne peut plus augmenter l'attachement que vous savez, madame, qu'il y a longtemps que j'ai pour vous.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Versailles, le 1er décembre 1714.

Je n'ai point encore de vos lettres, mais en attendant, madame, je puis vous informer de ce qu'est Mlle de Fleury[1]. Vous serez peut-être assez surprise de savoir qu'elle est sœur du roi d'Espagne. C'est une fille de feu Monseigneur et d'une comédienne que vous pouvez avoir vue, qui s'appelait Mlle Raisin, très jolie et très aimable[2]. Monseigneur chargea Mme la princesse de Conti de cette enfant, en la priant d'ordonner à quelqu'une de ses femmes de la faire élever. Elle a toujours demeuré dans un couvent, et les religieuses ne lui ont pas laissé ignorer qui elle est,

[1] Il était question d'un mariage entre Mlle de Fleury et le marquis de Laval, qui sollicitait à cette occasion quelque grâce du roi d'Espagne.

[2] Mlle Raisin était une comédienne de l'hôtel de Bourgogne, célèbre par son talent et sa beauté. Sa liaison avec Monseigneur fut très publique.

ce qui ne lui a pas donné de vocation. Elle s'ennuie fort, et veut se marier. Elle est blanche et blonde, bien faite, et ressemblante à Monseigneur. Je crois qu'elle a bien présentement dix-sept ou dix-huit ans : je ne savois point qu'elle s'appelât Mlle de Fleury, et ne comprenois rien à la lettre dont vous m'avez envoyé la copie. M. le maréchal de Villeroy m'éclaircit, et aussitôt je donnai cette lettre au Roi, afin qu'il vît avec Mme la princesse de Conti ce qu'il y auroit à faire. Cette princesse en fut fort surprise, car elle ne sait rien de tout ce qu'elle contient, et il faut que M. le marquis de Laval se soit un peu trop avancé. Voilà, madame, l'éclaircissement de ce que S. M. C. a voulu savoir. Il seroit à souhaiter que cette aventure ne fût pas aussi publique qu'elle est; mais, après tout, cette pauvre fille n'est rien, puisque Monseigneur ne l'a jamais reconnue. Mme la princesse de Conti presse souvent le Roi de la marier; il consent qu'on lui cherche un mari dans le fond de quelque province éloignée : les temps sont si mauvais qu'il ne croit pas devoir donner un mariage bien considérable.

M. le duc d'Orléans eut, il y a quelques jours, une assez grande foiblesse pour perdre connoissance, mais qui n'a eu aucune suite.

Nous sommes à Versailles : on dit que ce sera pour cinq mois; je le souhaite fort. Je n'ai point encore vu M. le Dauphin; mais M. Fagon m'assure qu'il se porte bien. L'abbé de Villeroy [1] fut sacré hier par M. le cardinal de Rohan et les évêques de Noyon et de Limoges, tous deux comtes de Lyon.

Du 3 décembre.

J'ai reçu, madame, votre lettre du 19 : je suis très fâchée du mal dont vous vous plaignez; je ne connois

[1] Il était petit-fils du maréchal de Villeroy et devenait archevêque de Lyon.

point la colique, mais tout le monde tombe d'accord que c'est un mal des plus douloureux. J'espère beaucoup de la bonté de votre tempérament et de votre sobriété ; on y peut encore ajouter votre habileté. Je suis maintenant à un régime bien nouveau pour moi, car je bois du vin trois fois le jour avec du quinquina, dont je me trouve fortifiée.

De la manière dont on parle de la reine, elle aura quelque chose à souffrir avec S. M. C. si elle est délicate, car les grands princes sont accoutumés à juger des autres par eux. On dit qu'elle mène un confesseur et un médecin qu'elle veut garder. Je n'entreprendrai point de vous dire tout ce qui nous en revient : chaque endroit où elle passe fournit quelque relation, toutes fort différentes ; mais comme on n'y peut ajouter foi, j'avoue que je n'y fais point attention : je m'en remets, madame, à ce que vous me direz quand vous l'aurez vue.

M. Amelot a pris congé du Roi aujourd'hui pour son voyage de Rome, et je l'ai vu ce matin. Il n'est point embarrassé de M. le cardinal de la Trémoille, et je crois en effet qu'il sortira fort bien de cet endroit-là. Dieu veuille qu'il en soit de même de tous les autres, qui sont assurément les plus difficiles !

Non assurément, madame, vous ne reconnoîtriez personne si vous veniez ici, et toutes les fois que vous ne seriez pas avec le Roi, vous douteriez que vous fussiez à la cour; mais il est inutile d'en parler, et impossible d'y remédier.

Vous pouvez compter, madame, sur deux amis qui ne se démentent pas, qui sont M. le maréchal de Villeroy et M. Amelot : on ne peut être plus vifs et plus constants qu'ils ne le sont pour vous.

On joue aujourd'hui à Sceaux *Athalie* : vous connoissez la beauté de cette pièce, et on dit qu'elle sera parfaitement jouée. Il y a des comédiens retirés du théâtre qui

jouent avec Mme du Maine : la Beauval fait Athalie [1], Baron fait Mathan [2], M. de Malézieu le grand prêtre, Mme du Maine Josabeth, le comte d'Eu le petit roi, etc. [3].

J'ai beaucoup parlé de vous aujourd'hui avec M. Amelot, et nous sommes tombés d'accord sur le tout.

Nous n'avons qu'à rappeler ici la soudaine disgrâce qui mit fin à la fortune de la princesse des Ursins. On en trouvera tout le détail dans Saint-Simon. Allant au-devant de la reine d'Espagne, elle la rencontra à Quadraqué. Aux premiers compliments qu'elle lui adressa, la reine l'accusa d'insolence, et, la chassant de sa chambre, donna ordre de la faire monter aussitôt en carrosse et de la conduire au delà des Pyrénées. Connivence ou indolence, le roi d'Espagne laissa faire, et passa du joug de la princesse des Ursins à celui de sa nouvelle épouse. Le fauteur de toute cette intrigue était Alberoni. Ayant accompagné le duc de Vendôme en Espagne, il était resté à cette cour comme chargé d'affaires du duc de Parme, et y avait gagné la confiance de Mme des Ursins; mais elle avait trouvé son maître. C'est lui qui avait suscité le choix de la princesse Élisabeth Farnèse. Pendant les négociations du mariage

[1] La Beauval fit partie de la troupe de Molière, où elle jouait les servantes et les jeunes premières. Elle quitta le théâtre en 1704.

[2] Baron, très célèbre acteur, joua avec un égal succès les rôles comiques et tragiques. Dans la troupe de Molière, il créa Ariste des *Femmes savantes*. Il assista Molière à sa mort et alla à Saint-Germain en porter la nouvelle au Roi. Il excellait non moins dans le genre tragique, et le montra dans les rôles importants des pièces de Racine. Il quitta le théâtre en 1691, ce qui lui valut d'être souvent appelé à la cour pour diriger les représentations dont les princes et les jeunes seigneurs étaient les acteurs, et même d'y prendre part. Il rentra au théâtre en 1720, y reprit avec succès les rôles d'amoureux. Il composa aussi des pièces de théâtre. L'une d'elles, *L'homme à bonnes fortunes*, eut un grand succès et passa pour peindre l'auteur lui-même, qui, fort beau de sa personne et fort vaniteux, avait de grandes prétentions en ce genre.

[3] Mme des Ursins répondait : « Quelques bons acteurs qui puissent représenter *Athalie* à Sceaux, le grand prêtre que j'ai vu à Saint-Cyr manquera ». C'était Mme de Caylus. Lettre du 14 décembre; Bossange, t. IV, p. 531.

et le voyage à dessein prolongé de la nouvelle reine, il avait entretenu une active correspondance avec elle et avec le duc de Parme, oncle de cette princesse, minant la situation de Mme des Ursins et édifiant la sienne. Cette correspondance, sans doute inédite, se trouve aux archives de Naples (Papiers Farnèse, 54). La disgrâce étant ainsi préparée, il trouva plus sûr d'engager la reine à brusquer le dénouement hors de la présence du faible roi. Alberoni écrivait le lendemain de cette scène violente au duc de Parme : « Parera á V. A. S. questa resoluzione non poco risentita : però, ben esaminata da Sua Majestà, e conferita meco, fu creduta tanto necessaria come l'unica salute di Sua Majestà ». 25 décembre 1714.

La lettre de Mme de Maintenon montre la surprise qu'on eut de cette aventure à la cour de France ; mais on y était depuis longtemps irrité contre Mme des Ursins. Alberoni avait pris ses précautions, et savait que le Roi de France ne ferait rien pour la soutenir.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Versailles, le 12 janvier 1715.

Je ne sais ce qu'il y a eu de plus vif en moi, de la douleur de votre état à l'étonnement de ce qui vous arrive, madame. Il y a longtemps que vous me prépariez à une retraite, et je n'en étois point surprise ; mais je vous avoue que je n'aurois jamais cru que vous eussiez quitté l'Espagne comme une criminelle : il faut se taire, madame, quand nos malheurs nous viennent par ceux que Dieu a faits nos maîtres. J'espère que vous me ferez bien la justice de ne pas me croire insensible à ce que vous souffrez ; j'ai une grande impatience de recevoir de vos nouvelles. Vous devez tout à M. le maréchal de Villeroy, il est hors de lui ; du reste, tout est partagé entre vos ennemis qui triomphent et vos amis consternés : c'est M. de Villeroy qui me fournit une occasion pour cette lettre-ci ;

vous savez que je ne dispose pas des courriers. Instruisez-moi, madame, de ce que vous voulez faire, de ce dont vous voulez qu'on parle, et de ce que vous voulez que je sache toute seule ; je ne manquerai jamais à ce que je dois à l'amitié dont vous m'avez honorée ; je vois peu de monde, mais je dois la justice à Mme de Ventadour et à Mme de Caylus qu'elles sont bien touchées. Je reçois dans ce moment une lettre de M. de Noirmoutier, qui me fournit encore une occasion d'avoir l'honneur de vous écrire ; je ne la manquerai pas.

Le manuscrit du séminaire de Versailles (*Lettres édifiantes*, VI, 638) donne une lettre sans doute inédite de la princesse des Ursins, datée de Saint-Jean-de-Luz, et qui répond à la lettre qu'on vient de lire. Elle déclare que ce message lui a été d'une consolation infinie « et par la sensibilité que vous, madame, et notre généreux ami m'y faites paroître.... et par l'assurance des bontés du Roi.... J'attendrai, ajoute-t-elle, les ordres dont il daignera m'honorer à Saint-Jean-de-Luz, où je me trouve dans une petite maison au bord de la mer. Je la vois souvent agitée et quelquefois calme ; elle me fait ressouvenir des cours.... Je ne suis point du tout surprise que Mme la duchesse de Ventadour et Mme de Caylus soient attristées de me voir chassée d'Espagne comme une criminelle qui mérite d'être traitée avec toute sorte de cruauté.... » Dans une seconde lettre, datée de Bordeaux, 5 février 1715, et que nous puisons à la même source, elle se félicite d'avoir reçu une lettre du Roi qui lui permet de venir à Versailles. « Je n'entreprendrai pas, madame, de vous représenter la joie que j'aurai quand je me trouverai tête à tête avec vous, quoiqu'il se soit passé des choses bien tristes depuis que j'ai été privée de cet honneur. J'en aurai cent mille à vous dire de toutes sortes. Celle qui m'inquiète davantage pour le présent est l'état dans lequel sont mes trois chers princes.... Je ne vous nierai point que je tremble pour eux.... On me mande que la faveur du cardinal Alberoni est au plus haut point : c'est le plus grand malheur qui pût arriver à S. M. Catholique. »

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Versailles, le 15 février 1715.

Non, madame, je ne vous fermerai point ma porte, et quoique nous n'ayons à traiter que des matières bien tristes, j'ai une grande impatience de me trouver en liberté avec vous : laissez-vous conduire par votre ami, il n'y en eut jamais un meilleur; et s'il en étoit cru, madame, vous seriez sur le pinacle, plus honorée et plus considérée que vous ne l'avez jamais été. Tout le monde ne pense pas de même. Je trouve aussi peu de chose à vous écrire que j'en aurois beaucoup à vous dire; car je ne crois pas, madame, que j'aie besoin de vous faire de nouvelles protestations de mon sincère et respectueux attachement.

C'est un miracle de vous voir voyager sans en être incommodée ; il faut bien que votre courage vous soutienne. M. le maréchal se fait un nouveau mérite, madame, par la manière dont il en use avec vous, je veux dire M. le maréchal de Montrevel.

A M. LANGUET DE GERGY, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Lettre publiée dans *le Correspondant*, décembre 1859.

24 février 1715.

Je viens, monsieur, de recevoir votre lettre du 21. Je me doutois bien que vous seriez content du Roi. Il ne se peut rien ajouter à sa bonté. Il a beaucoup d'estime pour vous. Sa religion n'est pas extérieure, et, quoi qu'il arrive, il

[1] Le maréchal de Montrevel commandait en Guyenne.

vivra et mourra catholique, apostolique et romain. Vous me ferez toujours plaisir, monsieur, de me faire part de ce qui vous reviendra, j'espère que je ne vous commettrai pas. M. le duc d'Orléans est désespéré du retour de Mme des Ursins. Il veut aller à Paris parce qu'il craint que, s'il la trouvoit sur son chemin, il ne fût pas assez maître de lui pour s'empêcher de lui faire une insulte, ce qui seroit terrible dans la maison du Roi[1]. Ce prince est très mal conseillé. Il me regarde comme son ennemie mortelle, et croit que c'est moi qui ai obtenu que Mme des Ursins vînt ici. Cependant je travaille à empêcher qu'elle ne couche à Versailles et à la faire sortir de France le plus tôt qu'il se pourra. C'est ainsi qu'on se trompe souvent.

Vous avez, monsieur, une grande bonté pour la maison

[1] Le roi d'Espagne venait de se réconcilier avec le duc d'Orléans; les intrigues qui avaient un instant enveloppé ce prince dans une conspiration contre Philippe V pouvaient facilement s'oublier, et le roi d'Espagne, solidement rétabli sur son trône, avait tout intérêt à ne plus compter comme ennemi un prince qui, d'un jour à l'autre, pouvait se trouver Régent de France. La réconciliation se fit aux dépens de Mme des Ursins. Philippe V, qui n'était plus entouré que des ennemis de celle qui l'avait si longtemps dominé, déclara que les accusations qui avaient été portées contre le duc d'Orléans n'étaient que pures calomnies; qu'il avait été indignement trompé; et le duc d'Orléans, de son côté, pour entrer dans son rôle, fit grand bruit de sa colère contre Mme des Ursins. Personne ne la défendait; à la cour de France on ne souhaitait que son départ : on lui fit défense de se trouver dans aucun lieu où elle pût rencontrer le duc ou la duchesse d'Orléans. Elle parut une fois à Versailles, y vit courtement le Roi et Mme de Maintenon; elle obtint, en remettant ses pensions, un don de 40 000 livres de rente. Après avoir erré quelque temps et s'être arrêtée à Gênes, elle vint finir ses jours à Rome, dont elle s'était vu d'abord refuser le séjour. Dans cette patrie des exilés, elle retrouva les Stuarts, le prétendant Jacques III et la reine sa mère; elle s'attacha à eux et les gouverna. « Triste ressource, dit Saint-Simon; mais enfin c'était une idée de cour et un fumet d'affaires! » Elle mourut en 1722, à quatre-vingt-sept ans, ayant conservé toute sa santé, sa force, son esprit, et toujours occupée du monde. Il est curieux de comparer cette fin à celle de Mme de Maintenon et de voir s'accuser jusqu'au bout le contraste des caractères.

de Saint-Cyr. Elle est présentement dans un grand éclat ; mais il viendra un jour qu'elle aura grand besoin de votre protection, et je vous la demande.

J'ai fort connu Saint-Joseph[1], quand Mme de Montespan en prenoit soin (car, malgré ses désordres, elle aimoit les bonnes œuvres). Je ne crois pas qu'il n'y ait rien de mauvais. On y travaille beaucoup, ce qui est un grand préservatif. Je suis ravie du commerce que vous avez dans cette maison ; il me semble qu'elle est en sûreté.

Il est vrai que Rome jusques ici ne veut point de concile. Le parti[2] paroît le craindre fort. M. le cardinal et ses adhérens paroissent toujours plus opiniâtres.

Que pourroit mon intérêt auprès de M. le cardinal, puisqu'il résiste au Roi son maître, son bienfaiteur, prévenu d'estime et d'inclination pour lui, qui a tout employé pour le faire revenir, jusqu'à ses larmes et à ses conjurations à la mort de nos princes? Il a résisté à tout et s'en sait bon gré. Il est sans cesse encensé là-dessus. Il est certain qu'il abrégera les jours du Roi, qui a le cœur serré entre la religion et les droits de son royaume. Dites tout ce qui vous plaira, monsieur, je ne vous désavouerai pas ; mais je crois que vous parlerez inutilement.

[1] Le couvent de Saint-Joseph, situé à Paris, était une communauté de femmes dont Mme de Montespan avait été la bienfaitrice. C'est là qu'elle se retira après qu'elle eut définitivement quitté la cour. On y élevait des jeunes filles pauvres de moyenne condition auxquelles on donnait un métier ; on faisait en particulier dans cette maison de très beaux ouvrages de tapisserie ou de broderie pour des ornements d'église ou des tentures. C'était ce qu'on appellerait dans notre temps une école professionnelle.

[2] Les Jansénistes.

A M. LANGUET DE GERGY, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Lettre publiée dans *le Correspondant*, décembre 1859.

A Saint-Cyr, 24 mars 1715.

Vos lettres ne m'importunent jamais, monsieur, je les reçois toujours avec plaisir et je les lis avec empressement. Je suis ravie d'être en commerce avec un saint, et il me semble qu'il rectifie tous ceux que j'ai avec des gens qui ne sont pas des saints. Je ne puis pas toujours répondre aussi vite que je le voudrois, voilà la pure vérité. Je m'estimerois trop heureuse si je pouvois vous servir dans vos bonnes œuvres ; mais il est certain que les Jésuites gouvernent absolument, et qu'ainsi il faut, malgré qu'on en ait, compter avec eux. Le Roi me dit il y a deux ou trois jours, et avant qu'il eût vu le père le Tellier, qu'il avoit ordonné qu'on fît sur Sainte-Thècle tout ce que vous demandiez. Vous voyez le succès de cet ordre-là : comment arriver à éclaircir tous les différens intérêts qui font agir ceux qui s'en mêlent ? M. le procureur-général a toujours été très-opposé aux communautés séculières. Il y a quelques années qu'il fit là-dessus un très-beau mémoire qu'il présenta au Roi. Je ne laissai pas de prendre la liberté de le contrarier : il soutenoit les religieuses et attaquoit les communautés séculières, et il me paroît qu'elles sont plus utiles et moins à charge que les couvens. Tant que les communautés n'ont point de lettres patentes, elles s'appliquent à l'œuvre qu'on leur confie ; dès qu'elles en ont, elles ne pensent plus qu'à acquérir, bâtir, s'accroître et faire de belles maisons. Quand elles ne font pas bien, il est très facile de les séparer. Il n'en est pas de même des couvens, et il me semble qu'il n'y en a que trop. Je ne serois pas étonnée que M. le procureur-général vous eût manqué de parole, Saint-Sulpice est plus estimé qu'aimé. On ne peut re-

prendre sa doctrine ni ses mœurs, c'est assez pour exciter l'envie. Je lirai pourtant votre lettre au Roi, parce qu'elle me paroît toute raisonnable. Ce ne sera pourtant pas sans l'avoir encore relue plus d'une fois, car il faut vous ménager avec le bon Père [1].

Ce seroit un très-grand malheur que MM. des missions étrangères fussent véritablement Jansénistes, car ils confessent bien des gens et plus qu'on ne pourroit penser. Je découvris un jour que M. Tiberge dirigeoit Mme la princesse de Vaudemont, qui étoit à Milan, et qu'il n'avoit jamais certainement connue en France, car elle en étoit partie bien jeune. Il seroit fort à désirer de savoir si M. Tiberge est l'auteur du *Témoignage de la vérité* [2]; car, si cela étoit, je ne crois pas qu'il dût demeurer en paix au milieu de Paris, avec la liberté d'écrire tout ce qui plairoit à ces Messieurs.

Je suis véritablement bien affligée de tout ce qui se passe dans l'Église. Quelque vieille que je sois, je crains de voir le désordre poussé à l'extrémité. Je prends d'ailleurs une grande part à vos peines et je ne puis presque vous donner aucun secours.

[1] Le père le Tellier, Jésuite, confesseur de Louis XIV après le père de la Chaise.

[2] Ce livre, qui fit un bruit énorme, et qui fut censuré par l'assemblée du clergé et supprimé par le Parlement, était dirigé contre la constitution *Unigenitus*. Attribué d'abord à l'abbé Tiberge, puis à Duguet, il était de l'oratorien la Borde, alors supérieur du séminaire Saint-Magloire de Paris, fort avant dans la confiance du cardinal de Noailles.

A Mme DE LA ROUZIÈRE, DAME DE SAINT-LOUIS.

Bibl. nat. Mss. Fr. nouv. acq., n° 1438. — Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 651.

Lundi, 6 mai (1715).

Je crois, ma chère fille, qu'être trop attachée à son corps, c'est de craindre trop les incommodités, c'est de rechercher trop les commodités et les aises, c'est d'être trop propre, c'est d'être aisément dégoûtée des autres, c'est de s'habiller avec trop de soin, c'est d'appréhender trop le froid, le chaud, la fumée, la poussière, en un mot toutes les petites mortifications de providence ; c'est de désirer de contenter ses sens, c'est de chercher le plaisir, être trop attachée à sa santé, c'est d'en prendre trop de soin, c'est de s'inquiéter sur les remèdes, c'est de s'occuper de tout ce que l'on croit de bon pour votre soulagement, c'est de raffiner sur ce que l'on désire ou sur ce que l'on craint ; c'est de s'examiner là-dessus avec trop de soin. Être trop attachée à son esprit, c'est de croire en avoir, et s'en savoir bon gré ; c'est de vouloir l'augmenter, c'est de le montrer, c'est de tourner la conversation selon notre goût, c'est de chercher celles qui ont le plus d'esprit, c'est de mépriser celles à qui on n'en trouve point, c'est de parler avec affectation, c'est d'écrire de même.... Je suis obligée de finir, ma chère fille.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Saint-Cyr, le 14 mai 1715.

Il est vrai, madame, qu'il y a longtemps que vous ne m'avez fait l'honneur de m'écrire ; mais je n'en ai pas moins pensé à vous. Je n'en ai que trop de sujets, et,

quand il n'y auroit que M. le maréchal de Villeroy, il me seroit difficile de vous oublier. En vérité, madame, vous devez être charmée de lui, et M. le duc de Noirmoutier ne peut pas être plus occupé de vous que l'est ce véritable ami. Il est vrai que, ne pouvant demeurer en France, je vous ai toujours souhaitée à Rome, et que je ne saurois croire que vous ne vous y attiriez une considération qu'il est impossible de vous refuser. Quelque persécution que vous souffriez du côté de la fortune, j'espère, madame, que votre courage, la raison, la douceur de votre sang vous rendront heureuse en quelque lieu que vous soyez, et malgré tous ceux qui voudront vous troubler. Je crains seulement pour vous les incommodités, et surtout les accidens qui pourroient menacer votre vue. Dieu est bon et ne vous donnera pas plus de peine que vous n'en pourrez porter.

Je ne fais plus que languir par une fièvre qui est très petite, mais presque continuelle; j'ai duré assez longtemps. Je serai toute ma vie, madame, la plus respectueuse et la plus sincère de vos très humbles et très obéissantes servantes.

A Mme LA DUCHESSE DE VENTADOUR[1].

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 682.

Ce 16 juin 1715.

Si on voyoit vos dernières lettres, madame, on admireroit plus celle qui reçoit les avis que celle qui les donne, car il est plus ordinaire de savoir discourir que de prendre ce que l'on nous donne avec humilité et douceur comme vous le faites, et surtout, madame, étant au-dessus de moi comme Dieu vous y a mise; mais j'ai

[1] On se rappelle que Mme de Ventadour était gouvernante du petit Dauphin.

encore une chose à dire, c'est que, si vous suivez mes idées, votre éducation ne brillera point : tout le mérite sera pour l'avenir et il ne paroîtra rien dans le temps présent. Feu Monseigneur savoit à cinq ou six ans mille mots latins et pas un quand il fut maître de lui.

Vous voyez bien, madame, que le Roi est en bonne santé, puisque je n'ai pas commencé par vous en dire des nouvelles; il va venir dîner chez moi et recommencer apparemment à bien manger des pois et des fraises, qui font mourir M. Fagon.

Je croirois assez, madame, que le rhume de ce cher prince vient d'une dent qu'il aura percée; il me semble que cela arrive aux enfans.

On a grande passion de voir le vôtre à Saint-Cyr. Le jardin est en sa beauté, et il n'y a point de malades; mais il fait encore froid.

Ne sauriez-vous guérir notre maréchal[1] de ses inquiétudes; il croit voir mieux que moi l'état du Roi, il croit toujours tout perdu.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Collection Morrison.

Mercredi (1715).

En envoyant cette lettre, ma chère nièce, mandez qu'elle est écrite à la fin d'une fièvre de trente heures bien promenée pour chercher du repos. J'ai un peu dormi, je ne suis pas mal.

Soyez honteuse d'être esclave de la coutume au point d'être démontée de ce que M. votre fils ne suit pas le train ordinaire, qui auroit pu être dérangé comme nous le voyons tous les jours. A quoi vous sert donc tout l'es-

[1] Villeroy.

prit que vous avez? et pouvez-vous être désespérée quand ce jeune homme n'a rien à se reprocher? Voyez-le, je vous prie, fuyant un jour de bataille, ou faisant une friponnerie bien avérée. Tout son tort est d'avoir trop de sagesse. Plus je pense à cette aventure, plus je trouve de sujets de consolation[1].

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Collection Morrison.

(1715.)

Faites un effort de courage pour venir dîner avec nous; on iroit chez vous après dîner et ce seroit encore pis. Vous n'apprenez rien que vous n'ayez prévu. Vous êtes chrétienne et il n'y a rien en tout cela qui offense Dieu. La réputation sur le cœur est établie. Imaginez que la peur lui fît prendre un tel parti, où en seriez-vous? La Providence conduit tout. Je crois qu'il ne faut rien dire, mais le presser de venir ici sans contrarier son projet,

[1] Cette lettre et la suivante se rapportent à Philippe de Tubières, comte de Caylus, fils aîné de la nièce de Mme de Maintenon. C'est le célèbre archéologue. Ses goûts pour l'étude, les arts, les voyages, se déclarèrent de bonne heure, et il passa pour sauvage et singulier. Comme tous les jeunes gens de semblable naissance, il avait commencé à servir en sortant de l'académie. Mme de Maintenon écrivait en septembre 1709 que, « n'ayant pas encore dix-sept ans, il s'était distingué, et que le Roi lui avait donné un guidon de gendarmerie » (Bossange, t. I, p. 470). Peu après, il avait eu l'agrément du Roi pour acheter un régiment. Cependant il profita de la fin de la guerre pour faire un voyage en Italie, et de là écrivit à sa mère pour lui annoncer sa résolution de renoncer au service, abandonnant son régiment à son plus jeune frère le chevalier. C'est là ce projet qui désespère Mme de Caylus, mais que Mme de Maintenon envisage avec plus de sang-froid et n'est pas loin d'approuver. Dans l'édition des *Souvenirs et correspondance* de Mme de Caylus, par E. Raunié (Paris, 1881), on trouve quelques lettres de Mme de Caylus à son fils ayant trait aux mêmes circonstances.

disant seulement qu'il est assez important pour le consulter ensemble. Votre état me serre le cœur, ma chère nièce. Profitons de la contrainte où il faut vivre à la cour et de l'oubli de nous-mêmes.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20920.

Marly, le 14 juillet 1715.

Enfin, madame, vous voilà parvenue à vous plaindre! Je crois que c'est la première fois que je l'ai vu, et ce qui seroit bien difficile à croire après tout ce que vous avez essuyé depuis six mois.

Je ne jugeois point que le pape vous refuseroit un asile dans Rome, mais je craignois qu'on ne donnât le temps à vos ennemis de traverser ce dessein, et c'est une des raisons que j'avois de tant presser votre départ; cependant, madame, on m'a assuré que M. le nonce est allé vous déclarer que vous pouvez aller à Rome, sur la promesse du Roi de le faire agréer au roi d'Espagne son petit-fils.

Il est vrai que la reine d'Espagne m'a fait l'honneur de m'écrire par M. le prince Cellamare, et que j'ai eu celui d'y répondre; mais j'ai reçu une autre lettre qui vous auroit plus attendrie, c'est de votre cher prince des Asturies, dont le style et le caractère ne paroissent pas d'un enfant. Il y en avoit aussi une du Roi; M. l'ambassadeur vouloit me les donner lui-même, mais le Roi a trouvé bon que je ne le visse point. Je me renferme le plus qu'il m'est possible : il y a longtemps, madame, que vous me connoissez ce goût-là, et tout ce qui s'est passé depuis ce temps ne l'a point changé; les années et les infirmités le confirment, et votre aventure, madame,

doit rebuter du monde tous ceux qui sont capables de quelque réflexion. Le courage que vous avez ne peut venir que de Dieu; je le prie de tout mon cœur de vous consoler.

Votre Angloise n'aura point ce qu'elle demande : on ne donne guère de gratifications quand on ne paie pas ce qu'on doit; vous l'éprouvez, madame, et en entendez parler. Ma lettre n'est que trop longue, ne pouvant traiter que des matières fort tristes, et les assurances de mon respectueux attachement ne vous étant pas nouvelles.

A M. LANGUET DE GERGY, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Lettre publiée dans *le Correspondant*, décembre 1859.

A Saint-Cyr, 30 juillet 1715.

Le Roi devoit donner dimanche matin le placet du Val-de-Grâce à M. Desmaretz, ce qui, venant par-dessus votre conversation, monsieur, doit produire un bon effet pour le payement de ce qui leur est dû. Le ministre a parfaitement bien fait de vous instruire de ses desseins, de ses raisons; j'ai toujours dans la tête qu'on ne parle point assez et que, si l'on s'expliquoit davantage, on feroit souvent entendre raison; j'en ai vu plusieurs exemples. Il est certain que les dettes du Roi sont celles de l'État. Il s'est engagé pour empêcher les ennemis d'entrer dans son royaume, et il n'est point possible qu'on puisse sitôt se trouver dans l'abondance. On est longtemps foible après les longues maladies et on se trouve heureux d'être hors de danger. Je n'entends rien aux finances; mais il me semble qu'une imposition bien ordonnée est moins odieuse qu'une banqueroute. Un homme comme vous peut rendre de grands services en apaisant les pre-

miers murmures. M. Fagon, intendant des finances[1], passe pour un homme rare et d'une probité qui lui attire la confiance de tous les honnêtes gens. Il est d'un grand travail, quoique d'une complexion délicate; je n'ai point vu d'homme plus généralement approuvé. On blâme M. Desmaretz de ce qu'il ne recherche pas tous les gens d'affaires qui se sont enrichis aux dépens du royaume; il est contraint de les ménager, parce que, dans les occasions pressantes, il ne trouve de ressources que chez eux; mais il projette bien de tirer d'eux des sommes considérables.

Mme de Fontaines[2] est trop habile sur la santé de nos filles; elle les veut juger pour l'avenir sur de très petites apparences, et les religieuses du Val-de-Grâce démêleront aussi bien qu'elle s'il y a quelque chose à craindre de la santé de Mlle d'Orcise. Je serai fort aise de voir M. l'évêque de Soissons et encore plus que vous l'accompagniez au voyage qu'il veut bien faire ici; mais je voudrois bien que vous pussiez attendre quand nous serons à Versailles; car présentement je viens bien rarement ici, et il me seroit difficile de vous y donner un rendez-vous assuré. Il est sûr que M. l'évêque de Soissons[3] doit prendre congé du Roi avant de partir pour son diocèse.

Vous avez eu la charité, monsieur, d'assister et de confesser Mme de Saint-Hermine à la mort; vous ne l'avez pas fait pour l'amour de moi, mais je ne puis m'empêcher de vous en remercier.

[1] Second fils du célèbre médecin de Louis XIV.

[2] Mme de Fontaines était alors supérieure de Saint-Cyr, et Mlle d'Orcise était une demoiselle de Saint-Cyr qui voulait entrer au couvent du Val-de-Grâce.

[3] Frère du curé de Saint-Sulpice.

A LA REINE D'ANGLETERRE.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 705.

(Mercredi, 21) août 1715.

C'est pour obéir à V. M. que je lui envoie cette lettre à Châlons, car je ne sais point d'adresse pour qu'elle lui soit tenue sûrement. Le mal du Roi diminue un peu en ce qu'il est moins altéré et qu'il se soutient sur ses jambes. Il n'a point de fièvre ; il n'a pas grand appétit ; il dort fort bien et a des sueurs un peu trop fréquentes et qui l'affoiblissent. Tous les médecins de Paris et de la cour sont convenus d'un régime pour lui auquel il aura de la peine à se soumettre. Je lui ai proposé l'exemple de V. M. ; mais il ne sait point être malade ni se soumettre aux règlemens. Il a pris aujourd'hui de la casse qui l'a très bien purgé ; il a eu deux conseils et, le soir, la musique, où j'ai mené les dames qui ont accoutumé d'y être.

Les affaires de Rome lui ont fait de la peine et lui en font encore ; le pape ne lui rend aucune réponse ; il s'oppose à tout et ne propose rien ; le parlement fait de grandes difficultés. Nos cardinaux et M. le chancelier tâchent de les lever. M. Amelot revient, se trouvant inutile à Rome. Je demande encore pardon à V. M. de n'avoir pas l'honneur de lui écrire de ma main.

Les mémoires de Dangeau donnent des détails qui permettent de fixer la date de cette lettre au 21 août. Le Roi était souffrant depuis une dizaine de jours de la maladie dont il ne se releva pas.

Il mourut le dimanche matin 1er septembre. Mme de Maintenon était venue dès le vendredi soir 30 août se retirer définitivement à Saint-Cyr, après avoir distribué autour d'elle tout ce qu'elle avait dans l'appartement de Versailles. On a vu dans

notre Introduction que Louis XIV l'avait recommandée au duc d'Orléans, qu'elle s'était confiée elle-même à son équité, et que ce prince y avait répondu avec son sentiment d'honneur habituel. Il avait été stipulé lors de la fondation de Saint-Cyr qu'elle y aurait toujours son appartement et son entretien. Elle s'était réservé l'usufruit de sa terre de Maintenon, qu'elle avait donnée au duc de Noailles ; le Régent lui confirma la modeste pension qu'elle recevait sur la cassette du Roi et qu'elle distribuait en aumônes. Tout cela ne faisait pas un bien considérable, surtout si l'on se rappelle ce qu'avait exigé et obtenu jadis une Montespan, et ce qui était accordé à tant de personnes de la cour. Peu de chose fut ajouté au mobilier très simple de l'appartement de Saint-Cyr, elle ne conserva ni domestique particulier ni son vieux carrosse. Pendant quelque temps, sa solitude fut absolue. Elle admit ensuite quelques amis, le maréchal de Villeroy, Mme de Dangeau et Mme de Caylus. Elle reprit sa correspondance, s'appliqua de nouveau à la direction de Saint-Cyr, et c'est de cette période que datent quelques-uns de ces *Entretiens* où nous l'avons vue préciser les souvenirs de sa jeunesse. La lettre qui suit nous la montre réglant ses affaires, avec ce même esprit de bonne règle et de modération qui avait toujours fait le fond de son caractère.

A M. LE DUC DE NOAILLES.

Manuscrit De Longuerue, fol. 85. Inédite.

7 septembre 1715.

Vous aurez su, monsieur, la visite que je reçus hier matin, dont j'ai sujet d'être contente[1]. On me dit le bien qu'on me vouloit faire, j'en remerciai, et j'assurai, comme il est vrai, que je n'aurois pas tant demandé. Mes amis ont voulu savoir ce que le Roi me donnoit et je l'ai dit. Vous me ferez fort grand plaisir, mon cher duc, de vous mêler de mes affaires, qui sont les vôtres. J'ai touché ma

[1] C'est la visite du Régent. Voir l'Introduction.

pension de 6 000 livres. L'ordonnance de celle de 9 000 livres est signée; mais il manque encore quelque chose pour qu'elle soit payée. Ce que je touchois du Roi a été payé le premier de juillet; ainsi je n'aurois rien reçu que le premier jour d'octobre. M. de Guignonville agira sous vous. Il est intelligent et bien affectionné pour vous et pour moi. Vous devez suivre l'affaire que j'ai avec les chanoines de Chartres, et finir le plus tôt que vous pourrez les comptes de M. d'Elpech, qui augmenteront toujours si nous ne les mettons en règle. On ne demande point d'intérêt et la somme s'accumule. Je vous aurois vu hier si vous étiez venu, et je vous verrai quand vous voudrez; mais si vous n'avez rien à me dire de nécessaire, je voudrois que vous retardassiez le plus que vous pourrez, car c'est un exemple que je puis donner aux autres. J'embrasse ma chère nièce, que je verrai aussi le plus tard que je pourrai, rien ne pouvant plus adoucir mon état que la solitude. M. le cardinal m'a fait l'honneur de m'écrire. Rendez-lui-en mille grâces de ma part, et l'assurez que je n'ai point cessé d'avoir pour sa personne toute l'estime, tout le respect et toute la reconnoissance que je dois.

Je finirai ma lettre par vous demander un présent, c'est de ces pastilles de guimauve que vous m'avez données le premier, et qui depuis ce temps-là me sauvent de tous mes rhumes. Je ne doute point de votre amitié pour moi, mon cher duc, et vous ne devez point douter de la mienne. J'oubliois l'article de mes gens. M. le maréchal de Villeroy a pris un de mes laquais et offre un emploi à un autre. Je mets le plus jeune en métier. Le plus abandonné de tous est le garçon d'office, Léger, qui n'a rien du tout et une grande famille. Pinson a une petite charge chez le Roi; mais il n'en est point payé : ainsi on peut dire qu'il n'a rien; c'est un garçon de mérite. Cholet est un saint; bon domestique; il a deux

petites charges, une chez le Roi et une chez Mme la duchesse de Berry. Mon cuisinier est placé. De Lisle, mon maître d'hôtel, seroit assez bien s'il étoit payé. C'est un homme à acheter pour la fidélité et le désintéressement. Voilà à peu près le compte de mon domestique. Je ne crois pas que Léger voulût servir ; il a un petit bien en fonds de terre à deux lieues d'ici et une grande famille ; il est fourrier chez le Roi et a une pension de mille francs, mais rien de payé.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit., *Add. mss.*, n° 20 920.

Marly, le 11 septembre 1715.

Vous avez bien de la bonté, madame, d'avoir pensé à moi dans le grand événement qui vient de se passer; il n'y a qu'à baisser la tête sous la main qui nous a frappés.

Je voudrois de tout mon cœur, madame, que votre état fût aussi heureux que le mien. J'ai vu mourir le Roi comme un saint et comme un héros. J'ai quitté le monde que je n'aimois pas; je suis dans la plus aimable retraite que je puisse désirer, et partout, madame, je serai toute ma vie, avec le respect et l'attachement que je vous dois, votre très humble et très obéissante servante.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Collection Morrison. — Manuscrits de Versailles.
Lettres édifiantes, t. VII, p. 121.

Le 7 novembre 1715.

Je ne saurois croire que votre santé soit assez affermie pour pouvoir faire un voyage en carrosse ; mais puisque vous le voulez absolument, venez quand vous vou-

drez, après m'avoir avertie du jour et de l'heure autant que vous pourrez. Je vous ai mandé, ce me semble, que vous trouverez une messe. Ne feriez-vous pas mieux d'amener toutes les dames pour la première fois? Je crains qu'elles ne se fâchent tout de bon, et vous ne devez fâcher personne. Il ne seroit plus question après cela de mesurer vos visites, et Mme de Dangeau et vous pourriez venir seules. Ce que je vous dis là est pour vous, car pour moi je n'ai plus rien à démêler dans le monde. Il arriveroit peut-être qu'elles ne pourroient pas venir le jour que vous leur proposeriez, et elles n'auroient rien à vous reprocher. Après cela, je vois venir Mme de Mailly, Mme de Villette et Mme d'Aubigné; je vis hier M. le duc du Maine. Vous m'annoncez M. le cardinal de Rohan. La reine d'Angleterre m'a mandé qu'elle viendroit au premier jour. Le maréchal de Villeroy me presse tout de nouveau. En vérité, ma chère nièce, ce n'est pas là une retraite ni une vie tranquille. Chaque visite me rend toute l'amertume de la cour et me fait malade à coup sûr. Ce n'est pas que je n'aie une grande envie de vous voir, et que je ne fusse très affligée si je prenois la résolution de ne vous voir jamais.

Je souhaite de tout mon cœur que vos affaires finissent, j'en sais bon gré au duc de Noailles et je suis bien fâchée de lui savoir tant d'ennemis. Votre projet est bien sage; il faut espérer que, n'ayant pas un sol, vous diminuerez un peu de votre dépense. Vous me faites très grand plaisir de me mander des nouvelles de M. Fagon. Assurez-le bien que jusqu'à la mort mon cœur sera plein d'estime, d'amitié et de reconnoissance pour lui. J'ai été bien aise de savoir M. de Bonrepaux d'un Conseil, et je le serois encore davantage s'il y pouvoit faire du bien. Ne me laissez pas ignorer, ma chère nièce, les nouvelles d'Angleterre. Ma santé est à peu près comme vous l'avez vue depuis dix ans.

A Mme LA MARQUISE DE DANGEAU.

Collection Morrison.—Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VII, p. 129.

Ce 10 novembre (1715).

Voici donc, madame, puisque vous le voulez, cette écriture que votre bonté vous fait lire avec plaisir ; elle n'est plus si belle, car la main se sent de la foiblesse, qui est présentement mon plus grand mal. Enfin j'ai consenti au voyage de Mme de Caylus, et je crains bien de m'en repentir par rapport à sa santé. Je ne vous verrai pas avec joie ; mais, malgré ce qu'il m'en pourra coûter, je meurs d'envie de vous embrasser, et je puis vous dire avec vérité que je ne vous ai jamais tant aimée. On ne peut s'en expliquer plus grossièrement, et cependant je suis persuadée que vous le trouverez très bon. Le commerce de Mlle de Courcillon[1] est ce qui vous convient le plus dans l'état où vous êtes; elle ne vous détournera pas de Dieu, et l'application à Dieu a besoin d'un divertissement aussi innocent. Je le prie de tout mon cœur de vous donner la joie de voir M. de Dangeau aussi pieux que vous.

A Mme LA PRINCESSE DES URSINS.

Musée brit. *Add. mss.*, n° 20 920.

Saint-Cyr, le 27 décembre 1715.

Il est vrai, madame, que je m'éloigne du monde le plus qu'il m'est possible, et que, si mes amis avoient un peu moins de bonté pour moi, je ne verrois plus personne ; mais il est vrai aussi que je n'oublie pas ceux que j'ai estimés, aimés et honorés, et que je pense très

[1] La petite-fille de Mme de Dangeau.

souvent à vous, en vous désirant ce que je crois qu'il y a de meilleur. J'aurois cru, madame, que vous iriez à Rome, et j'en étois bien aise par rapport à vos yeux; les miens ont un sort bien différent : j'ai quitté les lunettes que j'avois prises il y a trente-cinq ans, et je travaille en tapisserie jour et nuit, car je dors peu; ma retraite est paisible et très complète. Quant à la société, on ne peut en avoir avec des personnes qui n'ont nulle connoissance de ce que j'ai vu, et qui ont été élevées dans cette maison, dont elles savent uniquement les règles.

Il n'y a point d'état sur la terre, madame, qui n'ait ses peines; votre bon esprit, votre courage et la douceur de votre sang ont toujours diminué les vôtres. Notre maréchal[1] ne me voit presque plus; mais il m'oblige tous les jours de sa vie : il est le refuge de tous les misérables. Vous seriez bien contente des discours du public sur son mérite; je sais des gens qui ne l'aiment pas, qui ne peuvent disconvenir qu'il fait un beau personnage.

Croyez, madame, que je ne puis oublier les marques de votre bonté pour moi, et que je mourrai avec le même attachement pour vous. Ces termes ne sont point assez respectueux, mais vous en connoissez le fond.

A M. LE MARÉCHAL DE VILLEROY.

[Auger], t. VI, p. 73. — *Miscellanies of the philobiblon Society*, t. XIII, 1872.

Paris, 5 janvier 1716.

J'ai relu, monsieur, votre lettre avec plus de loisir que lorsqu'il falloit y répondre. Dieu veuille maintenir le prince dans ces sentimens de religion et de justice

[1] Le maréchal de Villeroy.

que vous dites voir en lui! Il y gagneroit beaucoup en toute façon. On nous assure que le pape est très mal; mais cette nouvelle-là ne vient pas de bon lieu.

Avouons, après avoir satisfait pleinement à nos devoirs envers Mme la princesse des Ursins, qu'elle est trop frivole pour son personnage et pour son âge. Je ne demande jamais de détails sur le chevalier de Saint-George, mais seulement si ses affaires vont bien ou mal. Ayez la bonté de vous faire lire la lettre de Mme de Saint-Remi Deslandes, pour voir si ce qu'elle a suffit pour gagner son procès, car il ne faut pas que nous l'entreprenions que nous n'en soyons comme assurés.

Je voudrois de tout mon cœur, monsieur, pouvoir vous contredire quand vous vous plaignez, et trouver des raisons pour vous consoler; mais j'avoue que je vous trouve très malheureux et sans remède; au moins est-il bien éloigné. Je n'ai pas une agréable idée de vos conversations avec M. du Maine, dont l'état est encore pis que le vôtre; ces pensées-là troublent souvent le repos de ma retraite[1]. Plus on fait de réflexions sur l'état de la France, plus on désire la vie du jeune Roi, et ce ne sont point les ennemis de M. le duc d'Orléans. Le mariage que vous faites est très sage, monsieur, et bien assorti; je voudrois que celui de M. de Villeroy le fût[2], car je ne veux pour vous que la douceur d'une famille bien unie. Vous avez trop de bonté de vouloir savoir des nouvelles de ma santé; elle est surprenante pour mon âge.

Nous sommes accablés ici de malades; nous ne voyons qu'enterrer et porter les sacremens. Il est certain, monsieur, qu'il ne me convient point de recevoir souvent des visites; mais je vous assure avec la même sincérité qu'il

[1] On sait que le Parlement avait cassé le testament de Louis XIV et beaucoup diminué la situation faite au duc du Maine et aussi au maréchal de Villeroy.

[2] Plusieurs mariages se faisaient alors dans la famille de Villeroy.

m'ennuie de n'avoir point l'honneur de vous voir, et que je suis fâchée qu'il y ait de l'impossibilité.

Mme de Barneval n'est plus à plaindre, quand elle est entre Mme la duchesse de Ventadour et vous. Qu'est-ce que la grandeur, monsieur, quand M. Alberoni gouverne un royaume?

Dans le courant de l'année 1716, Mme de Maintenon prit l'habitude d'échanger avec Mme de Caylus des lettres en forme de journal. Mme de Caylus, faible de santé, s'était retirée dans une petite maison dépendante du Luxembourg et donnant sur le jardin. L'une et l'autre écrivaient à peu près tous les jours, n'ayant toutefois de facilité pour échanger leurs billets par un messager particulier qu'à peu près toutes les semaines. Cette correspondance est conservée autographe dans la collection de M. Morrison. Le septième volume des *Lettres édifiantes* en donne beaucoup de fragments, mais auxquels le copiste a fait subir un arrangement particulier. Supprimant beaucoup de choses de peu d'intérêt, il a reformé des lettres avec le reste, sans scrupule des dates différentes. Nous ne prendrons, nous aussi, que des fragments de cette correspondance avec Mme de Caylus, remplie souvent de détails de santé et de menues nouvelles d'intérieur; mais nous les placerons soigneusement à leurs dates. La Beaumelle a eu entre les mains et donne beaucoup de ces lettres, avec son infidélité ordinaire.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Collection Morrison. Fragments du journal.— Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VII, p. 199.

Ce 10 mars (1716).

J'ai reçu ce matin une lettre de M. le maréchal de Villeroy, qui me paroît aussi affligé que les premiers jours. Notre Saint-Cyr pourra bien devenir un lieu de

tourment pour moi; on ne paye d'aucun côté et la dépense journalière est forte. On ne subsiste que par le crédit qu'on s'est acquis en payant comptant jusqu'ici. Il ne faut pas en parler. Il m'est revenu que, dans le Conseil de finances où on demanda les vingt mille écus que le feu Roi donnoit aux demoiselles qui sortent[1], M. Fagon s'étoit récrié en disant qu'un régiment en subsisteroit. Je serois de son avis s'il étoit question d'établir Saint-Cyr; mais cela est fait, et à la satisfaction de toute la noblesse de France; je ne sais s'il est à propos de le détruire. Vous voyez, ma chère nièce, que je ne manque pas de peines. Je serois bien fâchée que cela revînt au père de M. Fagon[2]; il y a longtemps que vous ne m'en avez rien dit, je crois que c'est bon signe.

A Mme LA MARQUISE DE DANGEAU.

Collection Morrison. — Manuscrits de Versailles.
Lettres édifiantes, t. VII, p. 201.

A Saint-Cyr, ce 19 mars 1716.

Oui certainement, madame, Dieu vous a fait une grande grâce en vous donnant le goût de la solitude; car vous êtes très propre au monde, c'est-à-dire au monde que j'ai connu. Ce n'est pas la seule que vous ayez reçue de lui, et je ne connois personne qui lui doive tant de reconnoissance. Dieu veuille que les représentations d'*Athalie* fassent quelques conversions! C'est, je crois, la plus belle pièce qu'on ait jamais vue[3]. J'ai toujours

[1] La dot des demoiselles de Saint-Cyr à leur sortie de la maison était de 3 000 livres. Les économies permettaient quelquefois d'y ajouter quelque chose; mais plus souvent les charges de la maison obligeaient à la diminuer.

[2] Louis Fagon, membre du conseil des finances, était fils du célèbre médecin du Roi.

[3] Dans une lettre précédente, Mme de Maintenon disait qu'elle

entendu dire du bien de M. de Chiverny, et c'en est un de le mettre auprès d'un jeune prince. La Chambre de justice me transit; elle va fournir bien des nouvelles véritables et fausses. Je suis ravie, madame, de vous voir attachée à Saint-Sulpice. J'ai une grande estime pour M. d'Entrecol, que je n'ai jamais vu; mais j'en ai souvent entendu parler à des gens auxquels je me fiois plus qu'à moi-même. M. de Saint-Sulpice m'avoit parlé du prédicateur que vous avez entendu : que vous êtes heureuse de goûter ce qui est bon, de quelque côté qu'il vous vienne, et de ne vous prévenir ni pour ni contre ceux qui l'annoncent! Tout ce qui me revient de Paris m'étouffe, je ne pourrois en soutenir le séjour. Vous ne me dites point si cette jolie maison de Mme de Lévis est près de vous, madame, c'est ce qui me paroîtroit le plus important. N'attirez-vous point à Mme de Barneval la protection de Mme de Cavoye? Il me semble qu'elle seroit bien propre à lui tenir compagnie.

Je vois d'ici votre étoffe, madame, mais je ne laisse pas de la désirer, et je la porterai avec plaisir si elle n'est pas trop pesante. J'ai été au jardin ce matin voir tailler des arbres ; il fait un beau temps, il sera encore plus assuré après Pâques, et il faudra surmonter toutes les difficultés qui nous arrêtent depuis si longtemps.

s'étonnait que le cardinal de Noailles ne se fût point opposé aux représentations d'*Athalie* sur un théâtre public. Mme de Dangeau avait allégué que cette pièce ferait une pieuse impression sur les spectateurs. — Le jugement que Mme de Maintenon exprime ici sur *Athalie* fait honneur à son goût et à son caractère. Que de raisons il y aurait eu pour elle de préférer *Esther*, où tant d'allusions flatteuses et délicates désignaient son rôle auprès du Roi, et dont les représentations, dans l'ombre discrète de Saint-Cyr, avaient laissé briller toute sa faveur.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Collection Morrison. Fragments du journal.

A Saint-Cyr, ce 21 juin (1716).

Je ne m'attendois pas, ma chère nièce, à voir de vos lettres aujourd'hui. Le petit messager a volé, car il me semble qu'il étoit hier ici; aussi m'a-t-il fait dire qu'il n'y avoit pas de réponse, se sentant apparemment un grand besoin de repos....

Remerciez bien M. de Dangeau de la permission qu'il me donne sur ses Mémoires; ils sont si agréables que j'ai tout lu. Vous entendez bien ce que cela veut dire[1]. Ne s'est-il point trompé quand il dit que feu M. le Duc tenoit une boutique? Je ne me souviens point de lui dans nos plaisirs; mais, comme il a écrit tous les jours, il est plus aisé que je me trompe que lui. Il m'écrit quatre mots fort galans; il y a longtemps que je n'avois ouï parler de la beauté de mes yeux; je les ai encore bons pour vous écrire souvent.

A Mme LA MARQUISE DE DANGEAU.

Collection Morrison. — Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VII.

Ce 14 janvier (1717).

Je ne puis vous dire, madame, combien je suïs touchée de votre lettre; elle est pleine d'amitié et de raison. Nous pourrons bien ne nous en pas voir moins rarement, car tantôt par l'une, tantôt par l'autre, il se passe bien

[1] Dans une lettre précédente, elle parlait déjà du plaisir qu'elle avait à lire ces Mémoires, qui, on le voit, circulaient déjà manuscrits; et elle demandait la permission de laisser prendre par Mlle d'Aumale quelques notes sur ce qui la regardait.

du temps à concerter un rendez-vous. Je ne m'accommode pas du tout de vous avoir dans la maison et de ne vous point voir, et quand vous avez tant fait que d'en ouvrir la porte, je ne voudrois pas perdre un moment du temps que vous pouvez me donner. Mes prières, vous ayant ici, ne seroient pas sans distractions, et, s'il seroit nécessaire pour ménager ma foiblesse de ne pas dire un mot, je vous écouterois avec plaisir[1]. Vous êtes trop humble, madame, si vous me croyez la tête meilleure que la vôtre. Je ne connois personne si solide que vous, et si vous y mêlez du badinage, c'est un agrément de plus; mais la conduite n'est pas légère ni la vertu superficielle; je la trouve seulement un peu trop austère pour vous et pour ceux que vous aimez. Nous en parlerons à la première visite; mais, je vous en conjure, que ce ne soit que dans les premiers jours de carême : le temps sera plus doux et la nuit ne nous séparera pas si vite. Ne perdez point d'occasions, madame, de persuader à nos amies de me regarder comme n'étant plus. Je serois très affligée qu'elles m'obligeassent à les refuser en venant ici. Mme la duchesse de Beauvillier ne me l'a pas proposé depuis que je l'en ai fait prier, et elle envoie souvent savoir de mes nouvelles.

Rien ne me paroît plus dur dans ma retraite que de ne plus vivre avec vous, madame, et rien ne m'a plus flattée que le goût que je vous ai toujours vu pour moi. Dieu connoît ce qui nous est plus sensible, et c'est souvent par là qu'il nous prend; il faut s'y soumettre. J'avois hier toute la famille des d'Aubigné; ils sont encore effrayés du danger que cette pauvre femme a couru. Je voudrois qu'elle vît quelque personne raisonnable et qu'elle se coiffât comme vous. Elle vint il y a quelques

[1] Tout ce qui précède, sauf la première phrase, manque dans la copie des *Lettres édifiantes*, et se trouve sur l'autographe chez M. Morrison.

jours ici avec un petit bonnet qui la rendoit ridicule. Elle n'est pas faite pour être coiffée en folle, et du reste c'est une femme à souhait pour sa famille. Le père de Madeleine Geoffroy m'écrit pour me demander de marier sa fille; la condition où elle est n'est pas admirable. L'état où est Mme de Caylus me fait peur, je dis ses coliques si fréquentes. J'ai dans la tête qu'il lui faudroit quelques remèdes de suite[1]. Je consens de n'être pas oubliée entre M. le maréchal de Villeroy, M. de Dangeau, vous et Mme de Caylus; du reste il ne faut plus nommer mon nom. Adieu, la plus aimable, la plus estimable et la plus respectable qui soit dans le monde; la manière de le dire n'est pas spirituelle, mais c'est le fond de mon cœur.

Vous n'avez jamais si bien écrit, madame, et j'ai lu votre lettre dès la première fois, ce qui ne m'a pas empêchée de la relire.

A M. LE MARÉCHAL DE VILLEROY.

[Auger], t. VI, p. 84. — *Miscellanies of the Philobiblion Society* (1871-72), lettre 66.

Ce 20 février (1717).

Il n'y a donc, monsieur, ni assiduité, ni lassitude de corps et d'esprit qui vous empêche de me donner des marques de l'honneur de votre amitié, et j'entrevois par un mot de votre lettre qu'il y a même quelques peines nouvelles. C'est le moyen de me faire désirer, malgré

[1] Tout ce morceau, depuis : « Rien ne me paroît plus dur dans ma retraite.... », est sur l'autographe chez M. Morrison, et manque dans les *Lettres édifiantes*. Les dames de Saint-Cyr auront supprimé comme suspect de malice le passage sur la femme de Charles d'Aubigné, cette belle-sœur que Mme de Maintenon avait en vain morigénée, et qui restait ridicule.

toute ma discrétion, que vous me fassiez une visite ; car je serai inquiète jusqu'à ce que je sache ce que c'est.

Je n'ai jamais rien espéré de M. le cardinal de Noailles ; mais vous ne sauriez croire la pitié que me fait le Régent. Il est visible qu'il souhaite sincèrement et ardemment la paix de l'Église, et il ne peut y parvenir qu'en se déclarant pour la bonne cause. Il verroit bien vite tomber les difficultés qui croissent tous les jours ; car les libertés de l'Église sont le prétexte, et notre Roi a montré en bien des occasions combien il en étoit jaloux autant qu'il le faut être. M. Voysin l'avoit bien démêlé, quoiqu'il fût prévenu comme les autres quand il entra dans ces affaires-là.

J'ai eu quelque joie, monsieur, de la lettre de Mme la princesse des Ursins ; elle paroît se trouver assez heureuse : c'est ce que je lui souhaitois. Je le serois plus que je ne le suis, entre nous, si j'avois quelque société ; mais cela ne se peut ici, et quelque esprit qu'une religieuse puisse avoir, elle n'a aucune connoissance de ce qui nous a occupés toute notre vie.

L'aventure du cardinal del Giudice est complète, et s'ils se voient, leurs discours seroient bons à entendre [1].

Vous n'êtes pas destiné présentement à la solitude, monsieur, et la sagesse veut qu'on s'accommode à son état sans envisager celui des autres ; il n'y en a point qui n'ait ses peines.

[1] Le cardinal del Giudice, qui avait beaucoup contribué à la disgrâce de la princesse des Ursins, disgracié à son tour, la retrouvait dans son exil. Tous deux finirent leurs jours à Rome. Dans une lettre du 17 février, conservée parmi les *Lettres édifiantes* de Versailles, Villeroy écrivait à Mme de Maintenon : « Que dites-vous de ce que la fortune rassemble la princesse des Ursins et le cardinal del Giudice? » Voir la note sur les lettres au maréchal de Villeroy, t. II, p. 29.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Collection Morrison. Fragment du journal.

Ce 18 avril 1717.

Si vous pouviez venir avant Mme de Dangeau et encore avec elle, ce seroit certainement un plaisir pour moi; voilà ce que mon cœur vous répond; mais la raison vous dit que, bien loin de multiplier vos visites, il faudroit les éloigner, et par rapport à ceux qui voudroient en faire de même, et par rapport à moi, qu'il faut oublier, et à qui il faut faire oublier ce qui n'est plus pour moi. Je pensai plus d'une fois hier à l'éloignement du chevalier[1]; mais vous pourrez, malgré ses folies, l'avoir pleuré. Vous savez que j'ai le malheur de connoître les sentimens des mères. Ne vous tiendrez-vous jamais sur le goût de faire des présens? Pourquoi me donner du satin et envoyer du ruban à une petite fille[2] à qui rien ne manque? je vous ai mandé que je ne puis m'accommoder du vin. L'évêque fils de M. Fagon[3] a toujours passé pour peu de chose, et il me semble que son père désiroit qu'il fût éloigné et résidant.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Collection Morrison. Fragment du journal. — Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VII, p. 323.

Ce 11 juin 1717.

J'envoie savoir de vos nouvelles, ma chère nièce, et de celles de nos bons amis. Je n'ai rien à vous dire de nous;

[1] Second fils de Mme de Caylus, assez mauvais sujet, mais fort séduisant.

[2] Mlle de la Tour, cette enfant qu'elle élevait près d'elle.

[3] Évêque de Lombez, puis de Vannes. Le fils cadet était membre du Conseil des finances.

je ne vois personne. Mlle Gaudry vient de me dire que le czar traîne avec lui une fille, au grand scandale de Versailles, de Trianon et de Marly. Je ne puis ajouter foi à ce discours-là. Notre supérieure retombe de temps en temps; elle est assez mal aujourd'hui. Je viens de recevoir une lettre de la mère de Mlle d'Aumale, qui me mande que le pays est déjà édifié de sa sainteté. Adieu, madame, je crains toujours d'apprendre de mauvaises nouvelles de Mme de Dangeau et de l'affaire des princes.

Dans ce moment, M. Gabriel entre, et me dit que M. de Bellegarde me mande qu'il veut venir ici après dîner, si je le trouve bon, c'est-à-dire le czar. Je n'ai osé dire que non, et je vais l'attendre sur mon lit. On ne me dit rien de plus et je ne sais s'il faut l'aller recevoir en cérémonie, s'il veut voir la maison, les demoiselles, s'il entrera au chœur, etc. ; je laisse tout au hasard.

Le czar est arrivé à sept heures, et s'est assis au chevet de mon lit; il m'a fait demander si j'étois malade; j'ai répondu que oui. Il m'a fait demander ce que c'étoit que mon mal. J'ai répondu : Une grande vieillesse avec un tempérament assez foible. Il ne savoit que me dire, et son truchement ne me paroissoit pas m'entendre. Sa visite a été fort courte ; il est encore dans la maison, mais je ne sais où. Bonsoir, ma chère nièce, je m'en vais prendre mon lait. M. du Plessis, que le maréchal de Villeroy m'a envoyé ce matin, m'a fait dire qu'il avoit passé chez vous, que vous n'étiez pas éveillée, et que vous étiez mieux; c'est donc que vous avez été malade : j'en suis bien fâchée.

J'oubliois de vous dire que le czar a fait un peu ouvrir le pied de mon lit pour me voir ; vous croyez bien qu'il en aura été satisfait.

A Mme D'AUMALE.

Biblioth. nationale. Mss. Fr., n° 15200.

Juin 1717.

De quelque utilité et de quelque plaisir que Mlle votre fille me soit, je ne puis regretter son absence, madame, quand je pense à la joie que vous avez de la voir. Je ne suis pas surprise que votre paroisse soit édifiée de sa contenance à l'église, puisque je l'ai vue admirée par le Roi et toute la cour. Vous nous la renverrez, madame, quand il vous plaira; elle est attendue avec impatience et sera reçue avec joie. J'en ai beaucoup de pouvoir vous assurer que je suis avec toute l'estime que vous méritez, madame, votre très humble et très obéissante servante.

A Mme LA COMTESSE DE CAYLUS.

Collection Morrison. Fragments du journal.

Ce 20 décembre (1717).

Je ne reçus qu'hier au soir votre lettre. M. le maréchal de Villeroy se préparoit à me dire bien des choses et trouvoit que le temps nous manqueroit; cependant il ne m'apprit rien et passa assez légèrement sur les affaires de l'Église. La conversation fut assez languissante sur le temps présent; mais, étant sur le passé et sur tous ceux que nous avons perdus, nous ne pouvions plus finir.... Il se moqua de moi quand je lui dis que je ne m'ennuyois pas; il est incapable de comprendre que je doive et encore moins que je puisse m'occuper de Saint-Cyr; et il rabattroit bien de l'estime qu'il a pour moi s'il me voyoit montrer à lire à Mlle de la Tour et examiner la vocation d'une postulante.... Remerciez bien M. le cardinal de

Rohan, je vous prie, de ce qu'il a fait pour la pension de deux jeunes gentilshommes auxquels je m'intéresse véritablement et que je crois avoir ôtés au parti.

.... Mme de Montespan atteloit six souris à un petit chariot de filigrane, et s'en fesoit mordre ses belles mains. Elle avoit des cochons et des chèvres dans des lambris peints et dorés. Le Roi la montroit aux ministres en se récriant sur le badinage des Mortemart; mais elle savoit tous les secrets de l'État et donnoit de très bons conseils et de très mauvais, selon ses passions. Voilà qui me feroit craindre Mme de.... (*sic*).

A Mme LA MARQUISE DE DANGEAU.

Collection Morrison.

Ce 5 septembre (1718).

Vous avez trop de bontés pour moi, madame, pour ne pas prendre quelque part à ma douleur, qui seroit bien moindre si M. le duc du Maine étoit mort[1]. Je sais aussi combien M. de Dangeau y a été sensible. J'ai écrit à Melun, comme vous me l'avez ordonné, et, sans vous rendre compte du long détail qu'on me fait de tout ce qui s'est passé à l'égard de Mme de Barneval, elles se contenteront de quatre mille cinq cents livres en se chargeant de toutes les dépenses pour les accommodemens de la fille et les frais des cérémonies. Elles ont raison de ne pas vouloir de pension, car elle n'auroit aucune sûreté; mais comment trouver ce qu'elles demandent? Pour moi, je ne puis plus rien par la quantité de misérables dont je suis accablée. Votre charité vous attire une grande importunité. Je partage, madame, les obligations que vous doit Mme d'Auxy, croyant y avoir contribué. Vous lui faites

[1] La conspiration de Cellamare venait de se découvrir, et le duc du Maine était prisonnier.

un honneur qui établira sa réputation et l'encouragera pour l'avenir[1]. C'est ainsi que vous remplissez votre vie de toutes sortes de bonnes œuvres.

A Mme LA MARQUISE DE DANGEAU.

Collection Morrison. — Manuscrits de Versailles.
Lettres édifiantes, t. VII, p. 382.

Ce 8 novembre (1718).

Je reprends de bon cœur le commerce que vous voulez bien avoir avec moi, madame, quoiqu'il ne puisse être qu'ennuyeux de mon côté. Vous êtes à la source des événemens du monde et je ne vois que mon ouvrage. Deux choses me sont demeurées dans l'esprit sur notre dernière conversation : je crains, madame, que vous ne rebutiez M. de Dangeau ; vous êtes austère et vous ne comprenez pas assez la force de l'habitude. J'ai vu Mme de Montchevreuil dans des inquiétudes pareilles aux vôtres ; elle désespéroit son mari par son âpreté sur la piété. Elle vint dans ce pays-ici ; elle fut conduite par un homme très droit, et je me souviens qu'elle me manda un soir : « Que diriez-vous de moi? C'est demain le jour de Pâques, et je passe la soirée à jouer au trictrac avec M. de Montchevreuil? » Tout le monde, madame, n'est pas capable des recueillemens que vous demandez, et vous devez être bien contente d'un homme qui a de la foi, qui n'a aucun vice, qui est bon par son naturel et qui n'est que foible.

[1] On voit Mme de Maintenon fidèle jusqu'à la fin à toutes ces œuvres de charité, parmi lesquelles on a vu souvent figurer cette Mme de Barneval. C'était une noble Irlandaise venue à la suite des Stuarts exilés, et chargée d'une nombreuse famille. Mme d'Auxy est Jeannette, cette enfant que Mme de Maintenon avait élevée, et qui distrayait quelquefois le Roi après la mort de la duchesse de Bourgogne.

A Mme LA MARQUISE DE DANGEAU.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VII.

Ce 9 février 1719.

Je me plaignis hier à Mme de Caylus de ce qu'il y avoit longtemps, madame, que je n'avois reçu de vos lettres, et dans ce moment-là on m'en apporte une datée du 4 de ce mois et venue par la poste.

On dit que la citadelle[1] est horrible. Je suis bien aise que Mme la princesse soit contente du prince de Dombes. Le pauvre Malézieu me fait grand'pitié; il est trop vieux pour s'être abandonné aux autres. Je voudrois bien que vous fussiez mieux instruite sur ce qui regarde M. de Pompadour[2]. C'est beaucoup, madame, que vous espériez qu'on ne fera de mal à personne. Je vous prie de remettre la visite que vous me proposez au carême; je suis dans une foiblesse qui me rend incapable d'une attention de suite. Venez aux jours gras, car nous ne trouverions pas ici de quoi faire un repas maigre. Mme de Caylus, vous et moi serons bien fâchées si elle ne peut être de la partie. Il n'y faut pourtant pas penser, à moins qu'elle n'eût un lit. Elle vous aura dit, madame, ce qui s'est passé pour elle; je voudrois la laisser en possession d'être payée comme je le suis, et cela n'est pas aisé. Rien n'est égal à la manière dont M. le Régent a reçu ma proposition[3]. Je serois bien fâchée que vous perdissiez votre comtesse; elle me paroît nécessaire à Courbevoie[4].

[1] De Dourlans, où était M. le duc du Maine.

[2] Père de Mme de Courcillon; il avait pris part à la conspiration et était prisonnier avec le duc du Maine.

[3] Mme de Maintenon avait obtenu qu'après sa mort une pension de 10 000 francs fût réservée sur ce qui lui était accordé à elle-même, pour être attribuée à sa nièce Mme de Caylus.

[4] M. et Mme de Dangeau avaient une maison de campagne à Courbevoie.

Bonsoir, je suis bien près de tomber en foiblesse ; la petite fièvre me consume et on m'ôte presque toute nourriture. Adieu, ma chère madame.

Mme de Maintenon s'éteignit doucement le 15 avril 1719, entourée des soins que lui prodiguaient les dames de Saint-Louis. Dès le lendemain de sa mort, des bruits absurdes circulaient sur sa prétendue richesse. « M. le duc de Noaïlles, dit le *Journal* de Jean Buvat, hérita de tous ses biens, qu'on assurait être de 350 000 livres de rente, et des pierreries pour la valeur de trois millions, avec quantité d'autres effets précieux, comme argenterie, tapisseries, meubles, etc. » Il faut voir comment Saint-Simon (XVI, 245) passe, dans un perfide récit, de ce qui avait été stipulé pour son entretien à Saint-Cyr à de prétendues réalités. « Elle avoit au dehors un maître d'hôtel, un valet de chambre, des gens pour l'office et la cuisine, un carrosse, un attelage de sept ou huit chevaux et un ou deux de selle... », sauf à dire deux lignes plus bas : « Toute sa dépense n'était qu'en bonnes œuvres et en gages de ses domestiques. » Il faut comparer avec ces médisances la lettre au duc de Noailles du 7 septembre 1715, que nous avons donnée plus haut, et une à la comtesse de Caylus, du 10 janvier 1716, où elle s'occupe de vendre ou de donner son vieux carrosse. Une lettre inédite, qui se trouve au Musée britannique (*Add. mss.*, 20 535, fol. 58) et dont M. Arthur de Boislisle a bien voulu me communiquer une copie, achèvera la démonstration, et montrera qu'en dehors de Saint-Cyr, où elle restait vénérée comme une sainte, son caractère était justement apprécié par les personnes de l'ancienne cour qui l'avaient le plus longtemps connue.

L'auteur de cette lettre, la duchesse du Lude, avait été dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne depuis l'arrivée de cette princesse en France jusqu'à sa mort. Elle était donc restée pendant seize années, de 1696 à 1712, en rapports continuels avec Mme de Maintenon. Moins d'un mois après la mort de celle-ci, elle écrivait à sa cousine Mme des Ursins, qu'on ne s'étonnera pas de voir curieuse de ces détails, les lignes suivantes :

« A Paris, le 12 mai 1719.

« Vous ne doutez pas, ma chère cousine, quand l'on a vécu seize ans avec une personne aussi estimable que Mme de Maintenon, dont j'ai toujours eu tous les sujets possibles de me louer, que sa perte ne me touche très vivement. Dans le moment que l'on la croyoit hors d'affaire, il survint un tonnerre qui, en deux heures, la tourna à la mort. Vous l'allez bien reconnoître, et le désintéressement avec lequel elle a toujours vécu. L'on lui a trouvé pour tout argent seize mille francs, qu'elle a partagés entre Mme de Caylus et Mme de Mailly. Elle avoit environ pour douze mille francs de vaisselle d'argent et de vermeil doré : elle a donné le vermeil doré à Mme de Caylus, quelque chose à Mme de Mailly, et le reste à Mlle d'Aumale, avec un lit de damas rouge ; car pour ses deux terres, elle les avoit données à M. de Noailles par son contrat de mariage. Pour pierreries, elle avoit une bague de dix à douze mille livres que lui avoit donnée le feu Roi, dont elle a fait présent à Mme la duchesse de Noailles. Il y a environ deux ou trois mois qu'elle pria M. le Régent, elle venant à mourir, que l'on donnât une pension de dix mille francs à Mme de Caylus sur celle qu'elle avoit. A l'égard de Saint-Cyr, il demeure comme il étoit. Il y a des filles de beaucoup d'esprit et capables de conduire cette maison : M. le Régent leur a fait dire qu'il les protégeroit en ce qu'il pourroit, et leur feroit toujours plaisir en ce qu'elles en auroient besoin... »

TABLE DES MATIÈRES

A M. le comte d'Ayen (décembre 1701). 1
A Mme la princesse de Soubise (fin décembre 1701). 2
A M. l'évêque de Chartres, février 1702. 3
A M. le cardinal de Noailles, 26 février (1702). 4
A M. le comte d'Ayen, 5 mars (1702). 5
Au même, Versailles, 12 juin (1702). 5
Au même, Saint-Cyr, 18 juin (1702). 6
A Mme de Glapion, 9 novembre 1702.. 7
Entretien sur les peines du mariage (1702). 9
A M. le cardinal de Noailles, Marly, 19 février (1703). . . . 13
A M. le comte d'Ayen, Saint-Cyr, 6 mars (1703). 16
Au même, Versailles, 27 mai (1703). 17
Au même, Saint-Cyr, 9 juin (1703). 18
Au même, Marly, 11 septembre (1703). 19
A Mme de Beaulieu (10 octobre 1703) 20
A M. le marquis de Beuvron, octobre 1703. 21
A Mme de Montalembert, 19 octobre (1703). 22
A M. le cardinal de Noailles (Marly), 2 novembre 1703. . . . 23
A M. le maréchal de Tallard, Saint-Cyr, 25 novembre (1703). . 24
A M. le duc de Noailles, 11 mars (1704). 24
A Mme de Glapion, 21 avril 1704. 25
A M. le maréchal de Villeroy, Versailles, 23 août 1704 29
A Mme la marquise de Dangeau, 16 septembre (1704). 31
A Mme la duchesse de Noailles, 3 octobre (1704). 32
A la reine d'Espagne, 5 octobre (1704). 34
A M. le duc de Noailles, 6 octobre (1704). 37
A M. le maréchal de Villeroy, Saint-Cyr, 15 novembre 1704.. 38
A Mme la comtesse de Caylus, 15 novembre (1704). 39

A une demoiselle sortie de Saint-Cyr, 1er de l'an 1705. 40
A Mme la comtesse de Caylus, 14 janvier (1705). 41
A la même, 1er avril (1705). 42
Entretien d'une confiance intime, 4 avril 1705. 43
A Mme de Fontaines, dame de Saint-Louis (avril 1705). . . . 53
A Mme la comtesse de Caylus, avril (1705). 53
A la même, Saint-Cyr, 22 avril 1705 55
A M. le duc de Noailles, Marly, 27 avril (1705). 55
Au même, Saint-Cyr, 2 mai (1705). 56
A Mme la comtesse de Caylus, Marly, 9 mai (1705). 58
A M. le duc de Noailles, Saint-Cyr, 12 juin (1705). 58
A Mme la marquise de Dangeau, Saint-Cyr, 18 juin 1705. . . 60
A M. le duc de Noailles, 11 juillet (1705). 61
Au même (septembre 1705). 63
Au même, Saint-Cyr, (8 septembre 1705). 64
Instruction à Mlle d'Aumale (septembre 1705) 67
A M. le duc de Noailles (Fontainebleau), 22 octobre (1705). . 68
A M. le cardinal de Noailles, Marly, 5 janvier (1706). 70
A Mme la comtesse de Caylus, Saint-Cyr, 11 janvier (1706). . . 71
A M. le maréchal de Tessé, Saint-Cyr, 10 février 1706 72
A M. Lamoignon de Bâville, 18 février 1706 74
A M. le duc de Noailles, Saint-Cyr, 22 février 1706 75
Au même, 3 avril 1706 77
A Mme la comtesse de Caylus, Marly, 23 avril (1706). 78
A la même, Saint-Cyr, 25 avril (1706). 79
A M. le duc de Noailles, Saint-Cyr, 28 avril 1706. 80
A M. de Mursay, 30 avril (1706).. 81
A Mme la princesse des Ursins, 5 juin 1706 84
A Mme la comtesse de Caylus, Saint-Cyr, 12 juin (1706). . . . 85
A M. le duc de Noailles, Marly, 15 juin (1706). 86
Au même, Saint-Cyr, 15 juillet (1706) 89
A Mme la princesse des Ursins, Saint-Cyr, 18 juillet 1706 . . . 90
A M. le duc de Noailles, Saint-Cyr, 24 juillet (1706). 92
Au même, Versailles, 3 septembre (1706) 94
A M. le duc d'Orléans, Saint-Cyr, 25 septembre (1706). 95
A Mme la princesse des Ursins, Saint-Cyr, 26 septembre 1706. 98
A Mme la marquise de Dangeau (décembre 1706). 107
A Mme la comtesse de Caylus, Saint-Cyr, 6 janvier (1707). . . 108
A Mme la princesse des Ursins, Saint-Cyr, 30 janvier 1707. . . 112
Entretien avec Mme de Glapion (février 1707). 113
A Mme la princesse des Ursins, Marly, 5 mars 1707. 115
A la même, Saint-Cyr, 27 mars 1707 117
A la même, Saint-Cyr, 10 avril 1707. 120
A la même, Saint-Cyr, 8 mai 1707 123
A la même, Saint-Cyr, 12 juin (1707). 124
A la même, Saint-Cyr, 19 juin 1707 127
A Mme la marquise de Dangeau (16 juillet 1707). 130
A M. le duc de Noailles, 15 juillet 1707. 132

A Mme la princesse des Ursins, Saint-Cyr, 21 août 1707. 134
A Mme la comtesse de Caylus, Saint-Cyr, 21 août (1707). . . . 135
A Mme la princesse des Ursins, Saint-Cyr, 28 août 1707. . . . 137
A Mme la marquise de Dangeau, septembre 1707. 139
A Mme la princesse des Ursins, Fontainebleau, 10 octobre 1707. 141
Au roi d'Espagne (octobre 1707). 145
A la reine d'Espagne (octobre 1707) 147
A Mme la comtesse de Caylus, 12 octobre (1707). 148
A Mlle de Franclieu (novembre 1707). 149
A Mme la comtesse de Caylus, Versailles, 26 décembre (1707). 151
A Mme la princesse des Ursins, Saint-Cyr, 22 janvier 1708. . . 152
A la même, Saint-Cyr, 4 mars 1708. 155
A Mme la marquise de Villette, mars 1708. 158
A Mme la princesse des Ursins, Saint-Cyr, 22 avril 1708. . . . 159
A Mme la marquise de Dangeau (1708?). 163
A Mme la princesse des Ursins, Saint-Cyr, 3 juin 1708. 164
A la même, Fontainebleau, 23 juillet 1708. 168
A Mme du Pérou, dame de Saint-Louis, 28 juillet 1708. 173
A Mme la marquise de Dangeau (Fontainebleau, août 1708). . . 174
Entretien avec Mme de Glapion (septembre 1708). 175
A M. le duc de Noailles, 10 septembre 1708. 178
A M. le maréchal de Villars, 12 septembre 1708. 181
A M. le duc de Noailles, Saint-Cyr, 7 octobre (1708). 182
Au même, Versailles, 3 décembre (1708). 183
Au même, 4 décembre (1708). 184
Au même (décembre 1708). 184
A Mme la princesse des Ursins, Versailles, 23 décembre 1708. 185
Entretien avec Mme de Glapion. 188
A Mme du Pérou, dame de Saint-Louis (1707 ou 1708). 192
A Mme la duchesse de Ventadour (janvier 1709). 194
A Mme la princesse des Ursins, Saint-Cyr, 27 janvier 1709. . . 194
A la même, Saint-Cyr, 18 mars 1709. 198
A M. le maréchal de Villars, 8 avril 1709. 202
A Mme la princesse des Ursins (Versailles), 29 avril 1709. . . . 203
A Mme de la Viefville, abbesse de Gomerfontaine (Saint-Cyr), 1er mai 1709. 205
A M. le duc de Noailles, Versailles, 3 juin 1709. 207
Au même, Saint-Cyr, 9 juin 1709. 207
A M. le maréchal de Villars, Marly, 14 juin 1709. 211
A Mme la princesse des Ursins, Marly, 17 juin 1709. 212
A M. l'évêque d'Auxerre, Saint-Cyr, 26 juin 1709. 215
A M. le cardinal de Noailles, Saint-Cyr, 3 juillet (1709). . . . 216
A M. le duc de Noailles, Saint-Cyr, 28 juillet (1709). 217
Au même Saint-Cyr, 3 septembre 1709. 221
A M. le maréchal de Villars, Saint-Cyr, 7 septembre 1709. . . 223
A Mme du Pérou, dame de Saint-Louis, 10 septembre 1709. . 224
A M. le duc de Noailles, Saint-Cyr, 14 septembre 1709. . . 225
A Mme la princesse des Ursins, Saint-Cyr, 14 septembre 1709. 227

A la même, Versailles, 27 octobre 1709. 231
A Mme la comtesse de Caylus (octobre 1709). 234
A Mme la princesse des Ursins, Marly, 4 novembre 1709. . . 235
A M. le maréchal de Villeroy, Saint-Cyr, 10 novembre 1709. 237
A Mme la princesse des Ursins, Saint-Cyr, 25 novembre 1709. 238
A la même, Versailles, 23 décembre 1709. 241
A Mme de la Viefville, abbesse de Gomerfontaine, 16 janvier (1710) 242
A Mme la princesse des Ursins, Versailles, 2 mars 1710. . . 243
A M. l'archevêque de Rouen 245
A M. le duc de Noailles, Saint-Cyr, 13 juin 1710. 246
A Mme la princesse des Ursins, Saint-Cyr, 6 juillet 1710. . 248
A M. le duc de Noailles, Saint-Cyr, 10 juillet (1710) 251
Au même, Versailles, 5 août (1710) 253
Au même, Versailles, 17 août 1710. 255
A M. Lamoignon de Bâville (août 1710). 257
A Mme la princesse des Ursins, Versailles, 15 septembre 1710. 257
A M. le duc de Noailles, Saint-Cyr, 25 novembre (1710). . . . 259
A Mme la princesse des Ursins, Versailles, 15 décembre 1710. 261
A la même, Versailles, 29 décembre 1710. 263
A M. le maréchal de Villeroy, Saint-Cyr, 6 janvier 1711. . . 265
A M. le duc de Noailles, Marly, 6 février 1711. 266
A M. Lamoignon de Bâville, 11 février 1711. 268
A Mme la princesse des Ursins, Versailles, 23 février (1711). . 269
A la même, Saint-Cyr, 26 février 1711. 271
A M. le duc de Noailles, Saint-Cyr, 1er mars 1711. 272
Au même, Saint-Cyr, 22 mars 1711. 274
A M. le cardinal de Noailles, Marly, 15 avril 1711. 275
A Mme la princesse des Ursins, Marly, 16 avril 1711. 276
A M. le duc de Noailles, Marly, 27 avril 1711. 281
A M. le maréchal de Villeroy, Marly, 19 mai 1711. 283
A M. le cardinal de Noailles, Marly, 28 juin 1711. 284
A M. le duc de Noailles, Fontainebleau, 15 août 1711. 286
A Mme du Pérou, dame de Saint-Louis (Fontainebleau, septembre 1711). 287
A Mme la marquise de Dangeau (octobre 1711). 289
A Mme la princesse des Ursins, Saint-Cyr, 30 novembre 1711. . 289
A la même, Versailles, 28 décembre 1711. 291
A la même, Versailles, 11 janvier 1712. 293
A M. le duc de Noailles, Saint-Cyr, 23 janvier (1712). 296
A Mme la princesse des Ursins, Versailles, 7 février 1712. . . . 298
De la comtesse de Caylus à la princesse des Ursins, Marly, 14 février 1712. 300
A Mme la princesse des Ursins, Versailles, 29 février 1712. . . 301
A M. le duc de Beauvillier, Saint-Cyr, 15 mars 1712. 302
A Mme la princesse des Ursins, Versailles, 27 mars 1712. . . . 303
A M. le duc de Noailles, Marly, 1er avril 1712. 304
A M. le duc de Noailles, Versailles, 9 mai (1712). 308
A Mme la princesse des Ursins, Fontainebleau, 17 juillet 1712. 309

A Mme du Pérou, dame de Saint-Louis, 24 juillet 1712. 311
A Mme la marquise de Villette (Fontainebleau), 7 août. 311
A M. le cardinal de Noailles, Saint-Cyr, 9 octobre (1712). . . 312
A Mme la princesse des Ursins, Marly, 27 février 1713. . . . 313
A la même, Versailles, 24 avril 1713. 316
A la même, 29 avril 1713. 319
A Mme de la Mairie, mai 1713. 321
A Mme la princesse des Ursins, Marly, 31 mai 1713. 325
A Mme de Fontaines, dame de Saint-Louis, 9 juin (1713). . . . 327
A Mme la princesse des Ursins, Marly, 23 juillet 1713. 329
A la même, Fontainebleau, 18 septembre 1713. 331
A M. le duc de Noailles, 11 octobre (1713). 334
A Mme la marquise de Dangeau (novembre 1713). 336
A Mme la princesse des Ursins, Marly, 20 novembre 1713. . . 336
A la même, Versailles, 4 février 1714. 337
A la même, Versailles, 5 mars 1714. 339
Au roi d'Angleterre, 12 mars 1714. 340
A M. le duc de Noailles, Saint-Cyr, 4 avril 1714. 341
A M. le cardinal de Noailles, 27 avril 1714. 342
Au roi d'Espagne (fin avril 1714). 342
A Mme la princesse des Ursins, Marly, 2 mai 1714. 343
A la même, Marly, 9 juin 1714 347
A M. l'abbé Languet de Gergy, Marly, 24 juin 1714. 351
A Mme la princesse des Ursins, Marly, 9 juillet 1714. 352
A Mme la duchesse de Ventadour (août 1714). 354
A Mme la princesse des Ursins, Versailles, 1er décembre 1714. 355
A la même, Versailles, 12 janvier 1715. 359
A M. Languet de Gergy, 24 février 1715. 361
Au même, Saint-Cyr, 24 mars 1715. 364
A Mme de la Rouzière, dame de Saint-Louis, 6 mai (1715). . . 366
A Mme la princesse des Ursins, Saint-Cyr, 14 mai 1715. . . . 366
A Mme la duchesse de Ventadour, 16 juin 1715. 367
A Mme la comtesse de Caylus (1715) 368
A la même (1715). 369
A Mme la princesse des Ursins, Marly, 14 juillet 1715. 370
A M. Languet de Gergy, Saint-Cyr, 30 juillet 1715. 371
A la reine d'Angleterre (21) août 1715. 373
A M. le duc de Noailles, 7 septembre 1715. 374
A Mme la princesse des Ursins, Marly, 11 septembre 1715. . . 376
A Mme la comtesse de Caylus, 7 novembre 1715. 376
A Mme la marquise de Dangeau, 10 novembre (1715). 378
A Mme la princesse des Ursins, Saint-Cyr, 27 décembre 1715. . 378
A M. le maréchal de Villeroy, Paris, 5 janvier 1716. 379
A Mme la comtesse de Caylus, 10 mars (1716). 381
A Mme la marquise de Dangeau, Saint-Cyr, 19 mars 1716. . . . 382
A Mme la comtesse de Caylus, Saint-Cyr, 21 juin (1716). 384
A Mme la marquise de Dangeau, 14 janvier (1717). 384
A M. le maréchal de Villeroy, 20 février (1717). 386

A Mme la comtesse de Caylus, 18 avril 1717. 388
A la même, 11 juin 1717 388
A Mme d'Aumale, juin 1717. 390
A Mme la comtesse de Caylus, 20 décembre (1717). 390
A Mme la marquise de Dangeau, 5 septembre (1718). 391
A la même, 8 novembre (1718). 392
A la même, 9 février 1719. 393

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Aguilar (Marquis d'), II, 284.
Albe (Duc d'), Ambassadeur d'Espagne, II, 91, 99, 199.
Albe (Duchesse d'), II, 91, 128, 137, 264, 319.
Albergotti, II, 228, 246, 249.
Alberoni, II, 200, 348, 358, 360, 381.
Albret (César-Phébus de Miossens, Maréchal d'), I, 25, 68, 70, 82.
Albret (Hôtel d'), I, 25, 33, 89; II, 344.
Albret (Maréchale d'), I, 68, 69.
Albret (Marquis d'), I, 27, 31.
Albuquerque (Duc d'), II, 119.
Alexandre VIII, Pape, I, 204.
Amelot, Ambassadeur en Espagne, II, 59, 88, 119, 141, 163, 214, 220, 232, 235, 238, 263, 357, 358, 373.
Anglebelmer de Lagny (Mlles d'), I, 245, 247.
Angleterre (Reine d'). Voir Marie Béatrix d'Este.
Anjou (Duc d'), I, 203, 326. Voir Philippe V.
Anne d'Autriche, I, 15.
Anne, Reine d'Angleterre, II, 109, 295.
Antin (Louis-Antoine, Marquis, puis Duc d'), II, 3, 76, 128, 246, 305, 335.
Archives du chateau de Mouchy, lxxi sq. — I, 244, 259, 303.
Archives de Naples, II, 359.
— du Ministère des Affaires étrangères a Paris, II, 34.
— de Turin, II, 219, 307.
— d'Alcala de Hénarès, II, 342.
Argenson (Marquis d'), I, 288; II, 204.
Argenton (Mme d'), II, 142 sq., 197, 206, 242.
Armagnac (Comte d'), grand écuyer, dit M. le Grand, II, 294, 326.
Artagnan (Comte d'). Voir Montesquiou.
Athalie, II, 1, 189, 357, 382.
Aubigné (Abbé d'), Évêque de Noyon, puis Archevêque de Rouen, xlvii. — I, 74, 138, 188; II, 220, 245.
Aubigné (Agrippa d'), I, 1.
Aubigné (Charles, Comte d'), iii. — I, 2, 16, 35, 37, 51, 78, 90, 99, 101, 189, 324; II, 17, 18.
Aubigné (Comtesse d'), femme du précédent, I, 90, 91 et sq., 105, 318, 115, 116, 160; II, 377, 385.
Aubigné (Constant d'), I, 2.
Aubigné (Famille d'), I, 74, 188.
Aubigné (Françoise d'), Comtesse d'Ayen, puis Duchesse de Noailles, I, 157, 160, 202, 236.
Aubigné (Marquis d'), I, 74, 138.
Aubigny (D'), II, 263, 332, 354.
Auger, Éditeur, lxxxi.
Aumale (Mlle d'), i, 14, 39, 147; II, 105, 174, 205, 235, 312, 331, 384, 390, 394.

Aumont (Abbé d'), I, 9.
Aumont (Duc d'), II, 162.
Aumont (Hôtel d'), I, 6.
Auxerre (M. d'). Voir Caylus.
Auxy (Mme d'), Jeanne Pincré, II, 327, 392.
Avon (Écoles d'), xxvii.
Ayen (Adrien-Maurice de Noailles, Comte d'). Voir Noailles.

B

Bagnères (Eaux de), I, 88, 130, 146; II, 261.
Balbien. Voir Nanon.
Barbezieux, I, 330, 333.
Barèges (Eaux de), I, 57, 59, 64, 76, 86, 88, 130, 147, 262.
Barneval (Mme de), II, 184, 234, 383.
Baron, Comédien, II, 358.
Barrillon d'Amoncourt, I, 30, 83, 105.
Baudrillart (M. Alfred), lviii.
Baume (Marquis de la), II, 24, 30.
Bavière (Maximilien, Électeur de), II, 234, 237, 333.
Baville (Lamoignon de), I, 311; II, 41, 74, 255, 256.
Beaumelle (La), ix sq. — I, 15, 267; II, 1, 167, 381.
Beauval (La), Comédienne, II, 358.
Beauvillier (Duc de), xxxvi. — I, 199, 259, 263, 285, 284, 287, 304, 305, 326; II, 31, 211, 252, 302, 316.
Beauvillier (Duchesse de), xxxvi. — I, 154, 217, 221, 244, 268; II, 116, 117, 119, 385.
Bellefonds (Maréchal de), I, 10.
Bergheyck (M. de), II, 231, 286.
Béringhen, premier Écuyer du roi, appelé M. le premier, II, 118.
Béringhen, li.
Bernière (M. de), II, 211.
Berry (Duc de), I, 205, 331; II, 53, 154, 166, 246, 299, 301, 318, 325, 335, 346.
Berry (Duchesse de), II, 246, 252, 261, 296, 318, 325, 335, 353.
Berwick (Duc de), II, 75, 125, 158, 171, 220, 246, 346, 348.
Bessola, I, 129, 202, 205, 205.
Beuvron (Marquis de), I, 97.
Beuvron (Mme de), xxix.
Bezons (Maréchal de), II, 161, 227, 320.
Bibliothèque nationale, lxxvii
Biron (Marquis, puis Duc et Maréchal de), II, 330.
Bissy (Henri-Thiard), Évêque de Meaux, 1704). xlvii. — II, 284, 296.
Bisy (Prieuré de). Voir Mairie (Mme de la).
Blois (Mlle de). Voir Orléans (Duchesse d').
Boileau (Gilles), xviii.
Boileau (Abbé), I, 255.
Boileau Despréaux. xviii. — I, 277.
Boislisle (M. Arthur de), lxxx. — I, 154; II, 394.
Boisroibert, xvii. — I, 7.
Bonhomme (Honoré), I, 12; II, 311.
Bontemps, Valet de chambre du Roi, I, 155, 251.
Bonzi (Pierre de), Archevêque de Toulouse et Cardinal, xvii. — I, 28, 327.
Borde (La), Oratorien, II, 365.
Bordier (M.), I, 16, 74, 188.
Bossange, lxxxi. — II, 85, 155, 292.
Bossuet, Évêque de Meaux, xxxi — I, 65, 72, 150, 191, 196, 235, 248, 249, 277, 285, 284, 285, 289, 304, 305, 308, 311, 312, 317, 320; II, 316.
Bossuet (Abbé), neveu du précédent, i, 302.
Boufflers (Chevalier de), xliv.
Boufflers (Duc Maréchal de), lxii. — I, 254, 314; II, 181, 184, 185 et suiv., 196, 198, 209, 212, 221, 222, 225, 228, 252, 269.
Bouillon (Cardinal de), II, 202, 252.
Bouillon (Duc de), II, 168.
Bouillon (Maison de), I, 315.
Bouilly (M. de), I, 14.
Bourbon-Condé (Duchesse de). Anne de Bavière, appelée Madame la duchesse jusqu'à la mort de son beau-père le grand Condé, 16 décembre 1686, puis Madame la princesse. I, 26, 157.
Bourbon-Condé (Henri-Jules de), dit Monsieur le duc jusqu'en 1686 et Monsieur le prince de 1686 à sa mort, en 1709. I, 251, 255; II, 187, 195.
Bourbon-Condé (Louis III, Duc de), dit Monsieur le duc depuis 1686 jusqu'à sa mort, 4 mars 1710. I, 211, 257, 265; II, 257.

Bourbon-Condé (Louis-Henri), fils du précédent, dit Monsieur le duc après le 4 mars 1710. II, 299, 301.
Bourbon-Condé (Mlle de Nantes, Duchesse de), dite Madame la duchesse. II, 110, 150, 234, 250, 252, 277 et suiv., 305.
Bourdaloue, xl. — I, 59, 65, 182, 196, 202, 289, 320.
Bourgogne (Louis, Duc de), Dauphin le 14 avril 1711, m. le 18 février 1712. I, 203, 331; II, 19, 53, 62, 72, 76, 94, 123, 128, 146, 165, 169 et suiv., 181, 278 et suiv., 285, 293, 297, 301, 302, 307.
Bourgogne (Marie-Adélaïde de Savoie, Duchesse de), dite Madame la dauphine depuis le 14 avril 1711, m. 12 février 1712. I, 273, 279, 291, 325, 331, 336, 338, 341; II, 1, 2, 45, 55, 59, 62, 72, 76, 81, 88, 94, 106, 114, 118, 122, 127, 129 et suiv., 134, 135, 139, 140, 146, 153, 161, 164, 169 et suiv., 175, 179, 191, 193, 210, 223, 228, 247, 259, 260, 262, 275, 277 et suiv., 285, 290, 293, 298. Sa mort, 300, 305, 307.
Bourlie (Abbé de la), II, 162.
Bracciano (Duchesse de). Voir Ursins.
Brancas (Marquis de), II, 84, 108, 117, 268, 273, 343, 344.
Bretagne (Duc de), m. 1712, II, 111, 127, 128, 137, 302.
Bretesche (Saint-Nom la), II, 130.
Brinon (Mme de), I, 18, 135, 145, 149, 150, 162, 166, 168, 190, 191, 195, 232, 233, 339.
Brisacier, xl. — I, 202, 234, 289.
Brousson, li.
Brunetière (M.), I, 287.
Brunswick-Hanovre (Duchesse de), I, 137, 150, 191, 219, 229, 242.
Bruyère (La), I, 270.
Bussy-Rabutin (Comte de), I, 112.

C

Camisards, II, 28.
Castries (Comtesse de), I, 28.
Catinat, I, 223.
Caumont (M. et Mme de), I, 74, 121, 141.
Caumont (Mlle de), I, 117, 119.
Caussin (le Père), I, 322.
Cavoie, lx.
Caylus (Abbé de), Évêque d'Auxerre, xlvii. — I, 271; II, 79, 215.
Caylus (Chevalier de), II, 388.
Caylus (Citations des *Souvenirs* de Mme de), I, 20, 25, 28, 30, 49, 58, 73, 116, 129, 130, 145, 154, 191, 195, 203, 220; II, 79, 309.
Caylus (Comte de), le célèbre archéologue, I, 328; II, 369.
Caylus (Comtesse de), avant son mariage Mlle de Mursay, I, 116, 119, 124, 137, 142, 145, 170, 183, 318, 328; II, 15, 40, 72, 92, 107, 109, 126, 153, 168, 246, 300, 303, 332, 349, 354, 358, 360, 369, 374, 381, 386, 393, 394.
Caylus (Jean de Tubières, Comte de), I, 170, 183, 185; II, 38.
Cellamare, lxxi.
Chaise (Père de la), I, 181, 250, 255, 260, 271, 274, 282, 320, 328; II, 195.
Chalais (Prince de), II, 235, 347, 352.
Chalons (Évêque de). Voir Noailles.
Chamarande (M. de), I, 113.
Chamillart, lix sq. — I, 255, 325, 330, 336, 338; II, 45, 84, 93, 99, 100, 105, 125, 155, 166, 168, 200, 209, 218, 285.
Champ de l'Alouette (Couvent du), II, 78, 113.
Chanoinesse (La). Voir Maisonfort.
Chanteloup (Château de), II, 332.
Chanteloup (Mlle de), I, 197.
Charavay (MM.), lxxix.
Charlot, I, 98, 161.
Charmel (M. du), II, 163
Charost (Marquis de), puis Duc de Béthune, I, 29.
Chartres. Voir Orléans.
Chartres (Duchesse de). Voir Orléans.
Chartres (M. de). Voir Godet des Marais.
Chateaubriant (Mlle de). Voir Guénani
Chaulnes (Duc de), I, 204.
Chétardie (M. de la), xlviii. — II, 350, 351.
Chevreuse (Duc de), xxxvi. — I, 199, 289; II, 31.
Chevreuse (Duchesse de), xxxvi. — I, 154, 221, 244, 284; II, 31, 117.
Choiseul (Duchesse de), I, 304.
Choisy (Abbé de), I, 321.
Clagny (Château de), I, 72, 163; II, 110.

Clairambault, I, 16.
Clément, accoucheur de la Duchesse de Bourgogne, II, 124, 127, 301, 315.
Clément (Pierre), I, 51, 113, 152, 163, 177; II, 68.
Clermont-Tonnerre (Famille de) xlvii.
Coeffeteau (Nicolas), I, 291.
Colbert, I, 31, 113, 114, 151, 162.
Cologne (Joseph-Clément de Bavière, Archevêque, Électeur de), I, 103; II, 263.
Combe (le Père de la), I, 287.
Condé (le Duc de), dit le Grand Condé et Monsieur le Prince, I, 180, 182.
Conflans (Mlle de), II, 80, 112.
Conti (Prince de), II, 187, 260.
Conti (Princesse de, Mlle de Blois), dite Mme la princesse, I, 154, 304; II, 76, 148, 247, 277, 355.
Coulanges (Mme de), I, 31, 35, 43, 58, 96, 113.
Courcillon (Marquis de), viii. — II, 107, 226, 230, 244.
Courtin (Honoré de), I, 30.
Créquy (Mme de), I, 273.
Créquy (Maréchal de), xxvi.

D

Dangeau (de Loewenstein, Marquise de), viii. — I, 221, 308, 334; II, 12, 46, 69, 125, 148, 174, 226, 228, 235, 307, 335. 336, 374, 377.
Dangeau (Marquis de), I, 290, 308; II, 289, 307, 384, 386, 392.
Dauphin (M. le). Voir Monseigneur jusqu'au 14 avril 1711 et Bourgogne (Duc de), après cette date.
Dauphin (Duc d'Anjou, plus tard Louis XV), devient Dauphin le 18 février 1712. II, 303, 308, 315, 318, 368.
Dauphine (Marie-Anne-Christine de Bavière), femme de Monseigneur, 1er Dauphin, meurt 20 avril 1690. I, 102, 112, 115, 126, 129, 137, 145, 154, 158, 203, 205.
Denain (Victoire de), lxiii.
Depping (G.-B.), I, 51.
Desmaretz (Nicolas), II, 155, 161, 215, 218, 239, 267, 274, 372.
Duché, II, 1, 5, 19, 63.
Duclos (Mémoires de), II, 307.
Du Deffand (Mme), lxxiii.
Duviquet, lxxviii.

E

Egmont (Comte d'), II, 144.
Élisabeth Farnèse, Princesse de Parme, Reine d'Espagne, II, 348, 357, 358, 370.
Entragues (Mme d'), I, 303.
Escobar, lii.
Esnault (M. l'Abbé), II, 62.
Espagne (Reine d'). Voir Marie-Louise, et Élisabeth Farnèse.
Espennes (Chevalier d'), II, 119.
Espinoy (Princesse d'), I, 310.
Esther, I, 194, 224; II, 69, 189, 383.
Estrées (César d'), Évêque de Laon, Cardinal en 1772), I, 28; 31, II, 36.
Estrées (Comtesse et Maréchale d'), née Noailles, I, 334.
Estrées (Jean, Maréchal d'), I, 156; II, 166.
Estrées (Louis-Armand Duc d'), II, 202, 331.

F

Fagon, Médecin du Roi, I, 122, 143, 146; II, 44, 57, 120, 121, 140, 196. 277, 338, 356, 368, 377, 382.
Fagon, fils du précédent, Intendant des finances, II, 372, 382.
Fayette (Mme de la), I, 35.
Félix, Chirurgien du Roi, I, 144.
Fénelon, Archevêque de Cambray en 1695, xxxiv sq. — I, 199, 201, 202, 217, 218, 224, 238, 244, 249, 253, 256, 261, 265, 267, 275, 277, 282, 284, 285, 289, 304, 312, 317; II, 26, 31, 78, 190, 192. 302, 316.
Ferrier (le Père), I, 28.
Feuillade (François d'Aubusson, Maréchal, Duc de la), I, 11.
Feuillade (Louis d'Aubusson, Duc de la), II, 61, 94, 99.
Feuillet de Conches (M.), lxxix.
Fléchier, I, 291.
Fleury (Mlle de), II, 355.
Foisset (Mr), II, 350.

Fontanges (Duchesse de), I, 101, 103, 113.
Fontenay (Mme de), XII.
Fontevrault (Gabrielle de Rochechouart, Abbesse de), I, 177.
Fontmort (Mme de), I, 119, 123, 126.
Fouquet, I, 13.
François de Sales (Saint), I, 173, 227; II, 92.
Fréselière (François Frézeau de la), Lieutenant général de l'artillerie, II, 267.
Fronsac (Armand du Plessis de Richelieu, Duc de), plus tard Maréchal de Richelieu, II, 17, 270, 274.
Frontenac (Mme de), XI.
Furstemberg (Princesse de), I, 314.

G

Garenne (M. et Mlle de la), I, 11.
Génitoy (Château du), I, 34.
Giudice (Cardinal del), II, 347, 354, 387.
Glapion (Mme de), XXXI. — I, 323; II, 7, 175, 191.
Gobelin (Abbé), XIX. — I, 37, 65, 162, 200, 202, 207; II, 41.
Godet des Marais, Évêque de Chartres, XXXVII. — I, 155, 202, 225, 244, 246, 249, 259, 266, 312; II, 114, 191, 233, 350.
Gomerfontaine (Abbaye de), II, 65, 149, 242. Voir Viefville.
Gondrin (Louis de Pardaillan, Marquis de), II, 68, 110, 298.
Gondrin (Marquise de), II, 248, 298.
Gramont (Antoine IV, Duc de), II, 36, 62, 294.
Gramont (Chevalier de), I, 10.
Gramont (Mlle d'Hamilton, Comtesse de), I, 154; II, 121, 167.
Gramont (Mlle Lacour, Duchesse de), II, 62, 167.
Grand (M. le). Voir Armagnac.
Gréard (M.), III. — I, 192.
Grimblot (Paul), LXXII.
Guénani (Mlle de), nommée aussi Mlle de Châteaubriant, devient Marquise de Lussay, I, 231, 233.
Guerrier (M.), I, 287.
Guiche (Antoine, Duc de , II, 87, 228, 234, 249, 304.
Guiche (Comte Armand de), I, 9, 31.
Guiche (Duchesse de), I, 303, 305, 312, 334; II, 18, 95, 210, 228, 252, 306, 326.
Guignonville, Intendant de Mme de Maintenon, puis du Duc de Noailles, II, 374.
Guyon (Mme), XXXIX. — I, 218, 224, 244, 248, 259, 268, 277, 286, 287, 288, 304, 305.

H

Hamilton (Comte d'), II, 148.
Hanovre (Duchesse d'). Voir Brunswick-Hanovre.
Harcourt (Famille d'), I, 9.
Harcourt (Duc et Maréchal d'), I, 329; II, 149, 231, 259, 320, 331.
Harcourt (Duchesse d'), I, 330.
Harlay (Achille III de), Premier président du parlement, I, 258, 266.
Harlay de Chanvalon, Archevêque de Paris, XLVII. — I, 155, 250, 290.
Harteloire (Mlle de), I, 47, 83, 98, 115, 144, 164, 173.
Heudicourt (Bonne de Pons, Marquise d'), I, 32, 33, 67, 217, 334; II, 46, 69, 78, 110, 140, 146, 148, 161, 195, 320.
Heudicourt (Marquis d'), I, 106, 331.
Hippeau (M.), I, 336.
Hospitalières de la Charité Notre-Dame, I, 47, 53.
Hospitalières de la place Royale, I, 205.

J

Jacques II, Roi d'Angleterre, I, 196, 342
Jacques III, Roi reconnu d'Angleterre, dit le Chevalier de Saint-George, et le Prétendant, II, 21, 156 et suiv., 209, 212, 229 et suiv., 259, 303, 309, 315, 362.
Jacquier, fournisseur militaire sous Turenne, II, 267.
Jansénisme, II, 13, 72, 76, 104, 155, 163, 281, 297.
Janson (Cardinal de), I, 228; II, 119, 127, 230, 333.
Jarnac (Mlle de), I, 123.
Jésuites, II, 76, 217, 281, 312, 364
Joly (M.), I, 289.
Jurieu, LI.

L

Lacouture, femme de chambre de Mme de Maintenon, I, 68, 110.
Lafare (*Mémoires de*), vi, ix.
Lalaigne (M. et Mme de), I, 94, 121.
Lamoignon (Chrétien-François), président à mortier, I, 261.
Lamoignon de Baville. Voir Baville.
Langlée (M. de), II, 115, 119, 162.
Langlois (M. Ch.), lxxix.
Languet de Gergy, Évêque de Soissons, biographe de Mme de Maintenon, xxv, lxxiv. — I, 26, 111, 160, 236, 292, 305.
Languet de Gergy, Curé de Saint-Sulpice, xlviii. — II, 351.
Laon (M. de). Voir Estrées (d').
La Salle (Mme de), garde en couches de la duchesse de Bourgogne, II, 124.
Lassay (Marquis de), I, 231.
Lassay (Marquise de). Voir Guénani.
Laurière (Abbé de), I, 185.
Lauzun (Duc de), I, 23, 30, II, 330, 332.
Laval (Mlle de), I, 123, 130.
Lavallée, lxxxi. — I, 39, 61, 85, 90, 192, 202, 241, 259, 292, 305, 310; II, 13, 43.
Lazaristes, xlviii.
Legrand (M. Louis), lxxix.
Leibniz, I, 150, 233.
Le Nôtre, I, 82, 83.
Léon (L. de Rohan-Chabot, Prince de), II, 164.
Lévis (Marquise, puis Duchesse de), II, 335, 383.
Lionne ou Lyonne (Hugues de), I, 28.
Lionne (Louis de), Marquis de Berni, fils du précédent, I, 28.
Longueruе (Baron de), lxxiii. — I, 244; II, 259.
Louvois, xxv. — I, 36, 45, 56, 71, 74, 83, 152, 154, 155, 164, 181, 196, 213, 214; II, 178.
Lude (Duchesse du), I, 154, 275, 281; II, 121, 167, 291, 305, 314, 394.
Lulli, xlii.
Luxembourg (Duc de), I, 213, 241, 246.

M

Madame. Voir Orléans (Duchesse d').
Madame la Duchesse. Voir Bourbon-Condé.
Madame Royale ou Mme la Duchesse royale. Anne-Marie d'Orléans, Duchesse de Savoie, I, 279; II, 91, 112.
Mailly (Comtesse de), née de Saint-Hermine, I, 185, 217, 234, 258; II, 377, 394.
Maine (Bénédicte de Bourbon-Condé, Duchesse du), I, 220, 230, 242; II, 110, 358.
Maine (Duc du), lxvi. — I, 41, 43, 50, 54, 65, 68, 75, 76, 85, 87, 88, 90, 94, 100, 131, 139, 140, 206, 207, 213, 220, 243; II, 45, 305, 377, 385, 391.
Maintenon (Terre de), I, 54, 55, 57, 60, 63, 71, 74, 85, 85, 97, 105, 110, 135, 149; II, 32, 374.
Mairie (Mme de la), Prieure de Bisy, II, 65, 371.
Maisonfort (Mme de la), dite souvent la Chanoinesse, xxxi, xxxix. — I, 167, 196, 200, 218, 224, 244, 285.
Malézieu (de), II, 358, 395.
Malplaquet (Défaite de), lxiv.
Manceau, I, 205.
Mancera (Marquis de), II, 294.
Mansart, I, 162, 308; II, 168.
Mansfeldt (M. le Lieutenant général), lxxix.
Mantoue (Suzanne de Lorraine, Duchesse de), II, 172, 197.
Marais (Des), Évêque de Chartres. Voir Godet des Marais.
Maréchal, Chirurgien du Roi, II, 41, 234, 277.
Marie Béatrix d'Este, Reine d'Angleterre, femme de Jacques II, I, 257; II, 157, 250, 315, 327, 340, 373, 377.
Marie-Louise de Savoie, Reine d'Espagne, I, 324; II, 33, 84, 90, 105, 111, 116, 219, 229, 241, 262, 337.
Marie-Thérèse, Reine de France, I, 26, 72, 145, 155.
Marmande (M. de), second fils du Marquis de Villette, I, 128, 134.
Marsan (F. de Montalais, Comtesse de), I, 231.
Martel (Mlle de), I, 85, 114.
Mascaron (le Père), I, 60.
Massillon, II, 4, 24.
Masson (M. Gustave), lxxix.
Maubuisson (Louise-Hollandine de Hanovre, Abbesse de), I, 150, 191, 220, 230; II, 195.

Maubuisson (Abbaye de), xxix.
Maulevrier (F. E. Colbert, Comte de), II, 73, 77, 307.
Maulevrier (Mlle de Jessé, Comtesse de), II, 73.
Mazarin, I, 6, 7.
Meaux (M. de). Voir Bossuet jusqu'au 12 avril 1704, puis Bissy (Henri Thiard de).
Médavy ou Médavid (Comte et Maréchal de), II, 99.
Médianoche, I, 44.
Ménage, I, 14.
Ménagerie (La), II, 139, 248.
Méré (Chevalier de), xviii.
Meudon (Château de), II, 280.
Millot (Abbé), lxxiii.
Miossens (Mme de), I, 85, 118.
Miramion (Mme de), xxxviii. — I, 196, 208.
Molinos, xxxviii.
Mondonville (Mme de), I, 267, 320.
Monmerqué, I, 14, 39, 77, 78, 81.
Monseigneur, ou Monsieur le Dauphin (Louis de France dit), meurt le 14 avril 1711, I, 101, 154, 205, 205, 206, 281, 358; II, 44, 114, 125, 128, 146, 148, 187, 201, 209, 210, 237, 262, 275 et suivantes, 316, 355, 368.
Monsieur (Philippe duc d'Orléans), frère de Louis XIV. Voir Orléans.
Monsieur le Duc. Voir Bourbon-Condé.
Monsieur le Grand (Louis de Lorraine Comte d'Armagnac, grand écuyer, dit), I, 326. Voir Armagnac.
Monsieur le Premier. Voir Béringhen.
Montarcy, Joaillier de la cour, II, 173.
Montault (Philippe de). Voir Navailles.
Montausier (Duc de) I, 31, II, 319.
Montausier (Mme de), I, 15.
Montchevreuil (Henri de Mornay, Marquis de), I, 19, 41, 93, 97, 128, 155, 164, 251, 278.
Montchevreuil (Marquise de), I, 19, 21, 85, 123, 129, 131, 152, 157, 149, 154, 164, 166, 186, 192, 217, 231, 251.
Montchevreuil (Mlles de), filles des précédents, I, 111, 127.
Montespan (Marquise de), xx sq. — I, 25, 30, 32, 34, 37, 42, 43, 45, 47, 48, 49, 52, 53, 58, 60, 64, 68, 72, 79, 81, 85, 86, 90, 101, 102, 104, 107, 113, 130, 132, 154, 162, 214, 216, 338; II, 48, 57, 59, 68, 76, 110, 116, 128, 363, 391.
Montesquiou (Maréchal de), Comte d'Artagnan jusqu'en 1709, lxiii. — II, 183, 226, 307.
Montgon (Louise d'Heudicourt, Marquise de), II, 69, 109.
Montrevel (Maréchal de), II, 361.
Moreau, Musicien, II, 64.
Mornay (Abbé de), Ambassadeur en Portugal, I, 327; II, 353.
Mornay (Famille de), I, 128.
Morrison (collection de M.), lxxix sq — II, 381.
Mortemart (Mme de), Abbesse de Beaumont, I, 215.
Mothe (Comte de la), II, 198.
Mothe (Maréchale de la), I, 216; II, 128, 194.
Motteville (Mme de), I, 180.
Mouchy. Voir Archives.
Mougon (Famille de), I, 4.
Mursay (Domaine de), I, 15, 189.
Mursay (M. de), fils du Marquis de Villette. I, 77, 81, 117, 118, 119, 125, 128; II, 54, 80.
Mursay (Mlle de) Voir Cayl s.

N

Nangis (Comte de), II, 230, 308.
Nanon (Mlle Balbien), femme de chambre de Mme de Maintenon, lxxii. — I, 68, 210, 232, 235; II, 56.
Nantes (Édit de), xlviii sq. — I, 292.
Nantes (Mlle de), I, 100.
Navailles (Duc de), I, 8.
Navailles (Mme de), II, 15.
Nemours (Duchesse de), II, 127.
Nesmond, Évêque de Bayeux, II, 220.
Nesmond (Mme de), I, 268.
Neucheze (Commandeur de), I, 17.
Neuillant (Mme de), I, 3, 4, 8.
Neuillant (M. de), I, 35.
Nevers (La Duchesse de), I, 31.
Ninon de Lenclos, xvii. — I, 7.
Nivert, I, 194.
Noailles (Adrien-Maurice), Comte d'Ayen, puis Duc de Noailles en janvier 1704. I, 244, 327, 329, 332;

II, 1, 24, 74, 86, 117, 128, 153, 171, 204, 208, 229, 249, 258, 269, 271, 284 et suivantes.
Noailles (Anne-Jules, Duc et Maréchal de), I, 101, 223, 248, 249, 270, 319, 327; II, 19, 74, 168, 179, 182.
Noailles (Comte de), II, 256.
Noailles (Duchesse de), Françoise d'Aubigné, d'abord Comtesse d'Ayen, I, 291, 300; II, 2, 17, 19, 84, 133, 153, 207, 222, 304, 318, 335, 395.
Noailles (Duchesse douairière de), I, 250, 267, 269, 271.
Noailles (Heures de), II, 23.
Noailles (Hôtel de), II, 184.
Noailles (Louis-Antoine, Évêque de Châlons, puis Archevêque de Paris et Cardinal de), LIII. — I, 244, 251, 325, 336; II, 13, 77, 190, 193, 217, 243, 247, 250, 275, 286, 292, 295, 296 et suiv., 325, 340, 363, 375, 387.
Noailles (Louis-Gaston de), Évêque de Châlons après son frère, I, 259, 271, 326.
Noailles (M. F. de Bournonville, Duchesse et Maréchale de), I, 327; II, 75, 80, 83, 110, 133, 173, 254, 306, 318, 325.
Noailles (Paul, duc de), XV.
Noirmoutier (Abbé de), I, 216, 360; II, 93.
Noirmoutier (Duc de), II, 367.
Noisy (Maison d'éducation de), I, 161, 175, 176.
Noyon (François de Clermont-Tonnerre, Évêque de), I, 252.
Nublé (M. de), I, 14.

O

O (Comtesse d'), II, 203, 335.
Olier (Abbé), XLVIII. — II, 350.
Orange (Prince d'), I, 222, 223; II, 109.
Orléans (Élisabeth de Bavière, Princesse palatine, Duchesse d'), seconde femme de Philippe d'Orléans frère du Roi, dite Madame. I, 154, 183, 216, 339; II, 128, 250, 315.
Orléans (Philippe, Duc de), frère de Louis XIV, dit Monsieur, mort en 1701, I, 265, 281, 334.
Orléans (Philippe, Duc d'), Duc de Chartres, Duc d'Orléans en 1701, Régent en septembre 1715, LXVI sq. — I, 215, 216; II, 91, 94, 95, 97, 98, 105, 125, 140, 142 et suivantes, 153, 167, 169, 186, 197, 221, 241, 247, 356, 362, 374, 387, 393, 395.
Orléans (Duchesse d'), Mlle de Blois, Duchesse de Chartres jusqu'en 1701; I, 73, 85, 243, II. 111, 241, 247, 296, 306.
Ormoy (D'), plus tard Marquis de Blainville, I, 152, 154.
Orry, LVI. — II, 100, 103, 239, 346.
Ossone (Duc d'), II, 172.

P

Pajot (Marianne), Marquise de Lassay, I, 241.
Paris (Archevêque de). Voir Noailles.
Peletier (Claude le), Ministre d'État, I, 151, 153.
Pellisson, I, 70, 137, 150, 232.
Pérou (Mme du), I, 195.
Phelypeaux (Abbé), I, 218.
Philippe V, Roi d'Espagne, LIV. — I, 326, 329, 335; II, 208, 241, 290, 309, 362.
Pierre Ier le Grand, II, 388.
Planque (M. de), fait brigadier au siège de Girone en février 1711, II, 269.
Polignac (Cardinal de), II, 314.
Pompadour (Duc de), II, 393.
Pomponne (Arnauld de), I, 30.
Ponta, valet de chambre du duc du Maine, I, 63.
Pontalie (Petit château de), II, 167.
Pontchartrain (Jérôme Phelypeaux Comte de), I, 215, 255, 283, 307; II, 70, 204.
Pontchartrain (Mme de), I, 255.
Pradel (M. Ch.), I, 97.
Préaux (Mme de), I, 10.
Prétendant (Le). Voir Jacques III.
Protestants. XLVIII sq.
Puaux (M.), LI.

Q

Quesnel (Le Père), II, 13.
Quiétisme, XL sq.
Quinault, I, 16.

R

Racine, I, 195; II, 9, 26.
Racine (Louis), x. — II, 7, 25.
Ragois (Abbé le), I, 41, 44, 45, 54, 66, 79, 80, 87, 122.
Ragotzki (Léopold-Frédéric Prince), II, 330, 333.
Raisin (Mlle), comédienne, II, 335.
Rambouillet (Château de), II, 329.
Rancé (Abbé de), I, 266.
Repos (Le), appartement particulier de Mme de Maintenon à Marly, II, 247, 269.
Retiro, palais du roi d'Espagne, II, 172.
Reynie (La), I, 113, 266.
Richelieu (Anne Poussart, duchesse de), I, 27, 39, 41, 42, 50, 52, 53, 88, 99, 111, 123, 129; II, 16.
Richelieu (Armand du Plessis, Duc de), II, 16, 274, 338.
Richelieu (Hôtel de), I, 24, 33; II, 41, 70.
Richemond (Duc de), II, 354.
Roch (Mathurin), xxvii. — II, 287.
Roche-Allart (M. de), I, 74, 119.
Rochechouart (Mme de), Abbesse de Fontevrault. Voir Fontevrault.
Rochefort (Maréchale de), I, 112, 123, 154.
Rochefoucauld (Le duc de la), 146.
Rohan (Armand, abbé de), coadjuteur, puis archevêque de Strasbourg et cardinal, II, 3.
Rohan-Chabot (Duc de), II, 164, 172, 291.
Rolines (Des), I, 55, 69, 84.
Roquelaure (Duc et maréchal de), II, 164, 255.
Roquelaure (Duchesse de), II, 164.
Rousseau (Jean-Baptiste), II, 5.
Rouville (Comte de), I, 10, 28.
Rueil (Maison d'éducation de), I, 135, 161.
Ryswick (Traité de), li

S

Sabatier (M. A.), lii.
Saint-Luc (M. de), I, 9.
Saint-Cyr, xxvii sq., lxxiv. — I, 162, 176, 179, 190, 194, 198, 204, 206, 209, 220, 224, 285, 321; II, 266, 321, 374.
Saint-Géran (Mme de), xi. — I, 267; II, 167, 234.
Saint-Germain (Foire), I, 265; II, 350.
Saint-Hermine (Hélie, marquis de). I, 77, 81, 117, 119, 185; II, 53, 112.
Saint-Hermine (Mme de), II, 372.
Saint-Hermine (Mlle de), I, 117, 185; II, 54.
Saint-Joseph (Couvent de), I, 49, 216; II, 363.
Saint-Marc Girardin, xxiii.
Saint-Pouange (Marquis de), I, 36, 74.
Saint-Simon (Duc de), père de l'auteur des *Mémoires*, I, 69, 195; II, 76.
Saint-Simon (Duchesse de), II, 248.
Saint-Simon (*Mémoires* de), vi, vii. — I, 6, 9, 19, 26, 67, 155, 216, 235, 240, 282, 304, 309, 314, 319; II, 62, 64, 116, 163, 242, 284, 291, 297, 300, 307, 329, 341, 393.
Saint-Sulpice (Paroisse de), xlviii. — I, 306, 219; II, 350.
Saint-Vincent-de-Paul, xlviii.
Sainte-Beuve, xv.
Sainte-Marthe (Le Père de), I, 267,
Sanguin, maître d'hôtel du Roi, I, 34.
Savoie (Duc de). Voir Victor-Amédée.
Savoie (Duchesse de). Voir Madame Royale.
Scarron, I, 5, 6, 11, 12, 13, 14, 23, 95.
Schefer (M. Ch.), xlix.
Schomberg (Marie d'Hautefort, Duchesse de), II, 103.
Scudéry (Mlle de), I, 149.
Segrais, xviii. — I, 14.
Séguier (Pierre), I, 10.
Seignelay (Marquis de), I, 40, 78, 120, 184.
Séraphin (Le Père), I, 270.
Sermoise (Mlle de la), II, 206.
Séry (Mlle de). Voir Argenton.
Sévigné (Mme de), xviii sq. — I, 9, 27, 28, 34, 35, 59, 67, 72, 79, 81, 94, 113, 163, 183, 196, 204, 216, 231, 290, 146.
Soissons (Olympe Mancini, Comtesse de), II, 214.
Solre (Mme de), II, 330.

Soubise (Princesse de), I, 154, 325; II, 195, 199.
Spanheim (Ezéchiel), v, xliv.
Surville (M. de), II, 221, 224.

T

Tallard (Duchesse de), II, 327.
Tallard (Maréchal de), II, 30, 305.
Tellier (Le Père le), II, 201, 288, 364.
Tessé (Maréchal de), II, 36, 72, 105, 121, 626.
Testu (Abbé), xxvi. — I, 35, 55, 65, 66, 79, 80, 88, 273, 274; II, 41, 70, 72.
Thianges (Marquise de), I, 27, 29, 130, 131, 178.
Thibaudeau (M. W.), lxxix sq.
Tiberge (Abbé), xl. — I, 202, 234, 246, 251, 278, 289; II, 365.
Tonnerre (François-Louis, abbé de), évêque de Langres, I, 252, 262.
Torcy (M. de), II, 207, 252, 265.
Toscane (Grande-duchesse de), I, 269.
Toulouse (Comte de), I, 75, 291, 305.
Tour (Mlle de la), lxxi.
Tour (Le Père de la), I, 256, 275; II, 246.
Tours (Mlle de), I, 105, 132.
Tourville, I, 225.
Trappe (Couvent de la), I, 266.
Treilh (M.), II, 57, 58, 205.
Trémoille (Abbé puis Cardinal de la), II, 76, 314, 334.
Tresmes (M. de), I, 11.
Trianon (Château de), II, 128.
Troisville (M. de), I, 28, 31.
Tronson (M.), xl. — I, 289.
Trudaine, lxi.
Turenne (Maréchal de), I, 30, II, 252.

U

Ursins (Princesse des), porte le nom de Duchesse de Bracciano de 1674 à 1699, liii, lxxiii. — I, 216, 337, 341; II, 34, 36, 42, 51, 75, 75, 82, 88, 90, 95, 105, 125, 128, 211, 212, 214, 220, 227, 255, 335, 238, 241, 260, 285, 306, 319, 332, 352, 358 et suiv., 362, 380, 387, 394.

V

Val (Le), maison à Saint-Germain, I, 105.
Valincour (Du Trousset de), II, 37.
Vallière (Duchesse de la), I, 247.
Vallière (Marquis de la), II, 57, 305
Vardes (Marquis de), I, 9.
Vauban (Maréchal de), I, 71, 292.
Vaudemont (Anne de Lorraine Elbeuf. Princesse de), II, 150, 365.
Vaudemont (Ch., II. de Lorraine-prince de), II, 105, 127.
Veilhan (Mme de), xxxi.
Vendôme (César duc de), II, 61, 65, 81, 95, 121, 125, 127, 166, 169 et suiv., 199, 200, 210, 256, 258, 267, 280, 358.
Ventadour (Duchesse de), I, 216, 275, 339; II, 194, 206, 334, 360.
Versailles (Manuscrits du séminaire de), lxxvi. — II, 381.
Victor-Amédée duc de Savoie, II, 105, 121, 135, 219, 229, 251, 307.
Viefville (Mme de la), Abbesse de Gomerfontaine, II, 65, 206.
Viette (M.), I, 46, 53, 54, 71, 84, 97, 114.
Villarceaux (Charles de Mornay. Marquis de), I, 19.
Villarceaux (Louis de Mornay, Marquis de), xvii. — I, 9, 19.
Villarceaux (Mme de), I, 7, 18, 19.
Villarceaux (Philippe de Mornay, Chevalier de), I, 19.
Villars (Maréchal de), lxii sq. — II. 209, 213, 125, 127, 132, 171, 180, 199, 207, 218, 221, 222, 225, 228. 234, 241, 246, 249, 251, 259, 311, 333.
Villeroy (Abbé de), II, 356.
Villeroy (Duc de), II, 87, 285.
Villeroy (Maréchal de), I, 15; II, 3, 29, 32, 84, 87, 91, 100, 105, 109, 111, 155, 232, 265, 267, 272, 292, 294, 305, 310, 320, 331, 330, 334, 337, 339, 367, 374, 375, 377, 379, 381, 386, 390.
Villette (Famille de). Voir Mursay. I, 3, 4, 12, 14.

Villette (Philippe de Valois, marquis de), I, 17, 37, 39, 77, 81, 116, 120, 187; II, 151.
Villette (Marquise de), première femme du marquis de Villette. I, 76, 78, 94, 124.
Villette (Marquise de), Mlle de Marsilly, seconde femme du marquis de Villette, I, 202; II, 54, 311, 377.
Visitation de Chaillot (Couvent de la), I, 224.
Vivonne (Duchesse de), I, 29, 30.
Vogüé (M. le marquis de), lxiii. — II, 180.
Voltaire, ix sq., xliii, l.
Voysin, lxi sq. — II, 211, 213, 218, 223, 227, 234, 266, 273, 274, 353, 387.
Voysin (Mme), lxi sq. — II, 234.

ERRATA DES DEUX VOLUMES

Tome I, page 5, au bas, *lisez* : hôtel de Troyes.
Tome I, page 17, note, *lisez* : 1632.
Tome I, page 252, note 3, *lisez* : archevêque de Cambray.

14229. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

c

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

a39003 001095925b

DC 130 .M2A4 1887 V2
GEFFROY, AUGUSTE.
MADAME DE MAINTENON D.

U D' / OF OTTAWA

COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
.333 07 06 07 14 14 4